LE DEVOIR

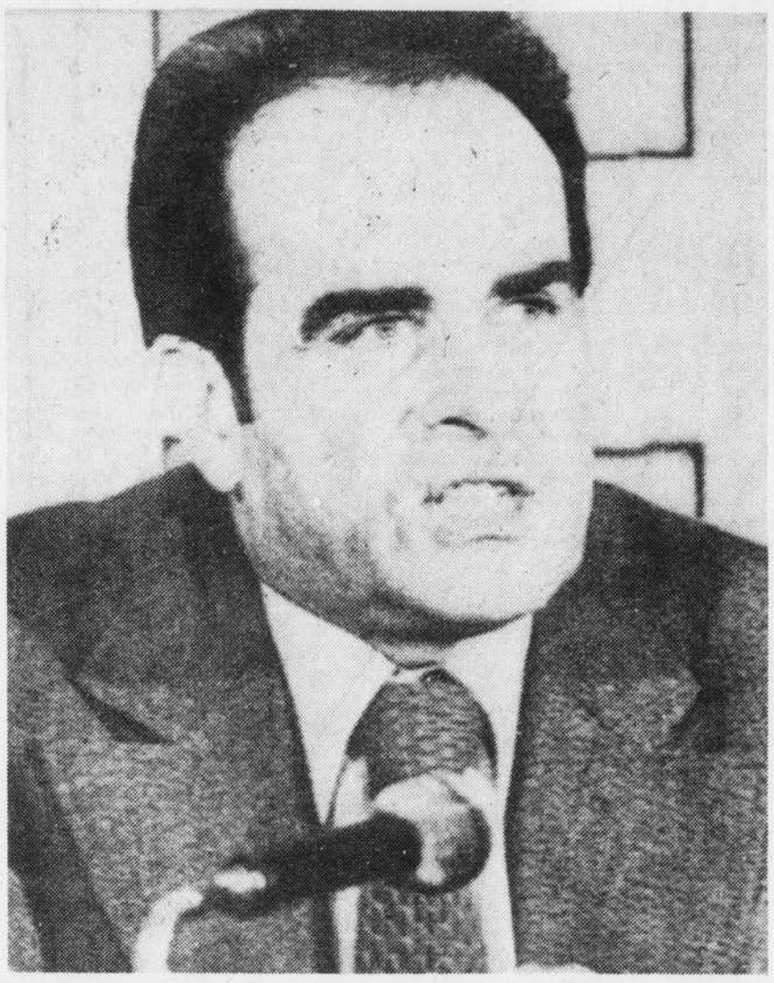
fais ce que dois



il faut lire...
CHARGE D'ÂME de Romain Gary
Comment réagissez-vous
quand vous apprenez que la personne
que vous aimez va survivre
sous la forme d'une ampoule de 100 watts?
Gallimard

Vol. LXIX - No 66 | Ensoleillé. Max. 2 | Montréal, lundi 20 mars 1978 | Férie | 25 CENTS

France: la majorité l'emporte



Bien que son parti ait gagné des sièges hier, au deuxième tour des élections législatives françaises, M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, n'a pas caché sa déception devant l'échec de la coalition des partis de gauche. (Téléphoto AP)

■ *une majorité réduite, rééquilibrée*

PARIS (d'après AFP et Reuter) — La majorité parlementaire sortante a remporté une nette victoire sur la coalition de gauche hier, au deuxième tour des élections législatives en France.

En fin de soirée, un bilan dressé par le ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet,a accordé 288 sièges à la majorité giscardo-gaulliste contre 199 sieges a l'opposition de gauche (socialistes, communistes, radicaux de gauche).

Par rapport aux élections législatives de 1973, au sein de la majorité le Mouvement gaulliste, avec 145 sièges, en perd 39 tandis que l'UDF (Union pour la démocratie française), avec 137 sièges, en gagne 22.

Le Mouvement gaulliste dirigé par M. Jacques Chirac ne domine donc plus, comme en 1973, les centristes giscardiens, tout en restant le premier mouvement représenté à l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne la gauche, le Parti communiste (86 sièges), par rapport à 1973, a gagné 14 sièges, de même que le Parti socialiste (102 sièges). Le Mouvement des radicaux de gauche qui, avec les communistes et les socialistes avait signé en 1972 un programme commun de gouvernement, perd 2 sièges. Il ne lui en reste plus que 10. D'autre part, l'extrême-gauche, qui n'avait pas signé le programme commun, ne conserve qu'un siège sur les trois qu'elle détenait en 1973.

Ces 487 sièges attribués doivent être complétes par les resultats pour quatre sièges dans les territoires d'outre-mer (Guadeloupe et Saint-Pierre et Miquelon).

L'échec de la coalition socialiste-communiste a été reconnu, hier soir, par les dirigeants de gauche, alors que tous les résultats donnaient à 23 heures à la majorité sortante, composée des gaullistes et des centristes, une avance d'environ 70 sièges dans la nouvelle Assemblée nationale.

Cette avance est jugée d'autant plus forte que le premier tour de scrutin, le 12 mars dernier, avait permis aux formations de gauche de totaliser la majorité des suffrages exprimés, avec 15 millions de voix, alors que les partis de la majorité n'en recueillaient que 13.5 millions.

■ *l'union de la gauche mise en cause*

C'est à la suite d'un renversement complet de tendance que la majorité sortante l'a emporté en suffrages et en sièges au second tour de scrutin qui vient de se terminer.

Les raisons de ce renversement sont de plusieurs ordres. Tous les résultats connus à 23 heures démontraient en effet qu'en dépit de gains en sièges, l'électorat socialiste de M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste, n'a pas suivi les consignes de ses dirigeants. Il a été responsable de la perte de dizaines de sièges pour l'ensemble de la gauche en ne reportant pas la totalité de ses voix sur les candidats communistes restés en compétition face aux candidats de la majorité. L'accord passé le lundi 13 mars entre M. Mitterrand pour les socialistes et M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, semble responsable de ce déchet de suffrages.

C'est d'une majorité confortable, même si elle est réduite, et surtout rééquilibrée, dont M. Valéry Giscard d'Estaing va disposer à l'Assemblée nationale pour la seconde moitié de son mondant

Voir page 6: France



Le premier ministre israélien, M. Menachem Begin, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan (en arrière plan), est arrivé hier à New York peu après que le Conseil de sécurité eut voté une résolution exigeant le retrait immédiat des forces israéliennes du Sud-Liban. (Téléphoto AP)

Le congrès du Crédit social se termine dans la désunion

WINNIPEG (PC) — Le congrès d'orientation du Crédit social du Canada s'est transformé hier en loufoquerie quand la délégation du Québec a refusé d'accepter la décision des délégués de tenir le congrès au leadership du parti à Winnipeg le 6 mai.

Le député de Champlain, M. René Matte, s'est fait le porte-parole de ses confrères pour souligner que 85% des membres du parti habitaient le Québec et que le congrès de leadership devait se tenir au Québec ou à Ottawa.

Ce serait aller à l'encontre de tous les principes de justice et d'égalité que de tenir le congrès à Winnipeg, a déclaré M. Matte aux quelque 100 délégués, pour la plupart des provinces de l'ouest.

Le chef intérimaire du parti, M. Gilles Caouette, s'est rangé du côté de M. Matte et durant les deux heures de débat sur cette question, il a même reproché aux délégués présents de se conduire comme une bande de singes et comme des enfants d'école.

Cette dernière séance du congrès devait se dérouler à huis clos, mais les délégués du Québec, dont plusieurs des députés créditistes à Ottawa, ont réclamé la présence des journalistes.

"Je comprends pourquoi vous ne voulez pas de journalistes ici, a déclaré M. Caouette. Vous êtes une bande de singes".

Le congrès tirant à sa fin, plusieurs dé-

Voir page 6: Le congrès

au sommaire

- Claude Ryan modifiera légèrement sa stratégie — page 2
- Garneau préconise un retour à une authentique philosophie capitaliste — page 2
- La SHQ favorise l'industrie du béton préfabriqué — page 3
- De la protestation à la désobéissance: un éditorial de Michel Roy — page 4
- Avoir le Casque bleu de l'emploi: un commentaire de Georges Vigny — page 4
- Réunion tumultueuse d'Oxfam-Québec — page 8
- Féminin pluriel: dossier-magazine sur la santé mentale des femmes — page 11
- Transport: Montréal au centre de la bataille de l'Atlantique — page 14
- Le patrimoine: le barrage de Denison — page 16

Le Conseil de sécurité condamne Israël

L'ONU dépêchera des troupes au Liban

NATIONS UNIES (d'après Reuter, AFP et CP) — Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a approuvé, hier soir, une résolution présentée par la Grande-Bretagne — président du Conseil ce mois-ci — prévoyant l'envoi d'une force de l'ONU de 4,000 hommes au Sud-Liban pour superviser le retrait des forces israéliennes de cette région et aider le gouvernement libanais à en reprendre le contrôle.

Plus tôt dans la journée, M. Kurt Waldheim avait proposé l'envoi dans la région d'une force d'urgence de 4,000 hommes qui sera chargée de "confirmer le repli des forces israéliennes et de veiller à l'application d'un cessez-le-feu".

Ce contingent portera le nom de "force intérimaire des Nations unies au Liban" (FINUL).

Son envoi est proposé aux termes d'un plan soumis par le secrétaire général des Nations unies au Conseil de sécurité peu après que celui-ci eut arrêté le principe d'une telle force et demandé à Israël de se replier sans délai du Sud-Liban.

Donnant une estimation préliminaire des effectifs de la FINUL, M. Waldheim a souligné qu'elle devra se composer d'au moins cinq bataillons de 600 officiers et soldats, assortis d'unités logistiques.

"Cela représente une force de l'ordre de 4,000 hommes", a-t-il dit.

Les forces de l'ONU seront munies d'armes défensives qui ne seront utilisées que dans des cas de légitime défense, y compris ceux où elles seraient obligées d'opposer une résistance "à des tentatives par la force pour l'empêcher d'accomplir sa mission aux termes du mandat du Conseil de sécurité."

La FINUL agira avec une impartialité totale pour éviter des actions qui pourraient porter préjudice aux droits, revendications ou positions des parties concernées, a souligné M. Waldheim.

Elle ne pourra pas assumer des responsabilités relevant normalement du gouvernement du pays dans lequel elle sera appelée à agir.

M. Waldheim a proposé une opération en deux phases: confirmer le repli des forces israéliennes du territoire libanais vers la frontière internationale, et ensuite établir et conserver une zone d'opérations convenue.

"Dans ce contexte, elle supervisera le cessez-le-feu entre les parties, s'assurera du caractère démilitarisé de la zone d'opérations, contrôlera les mouvements vers en dehors de cette zone, y interdira l'accès de personnes armées ne bénéficiant pas d'autorisation, et patrouillera la zone."

"La mise en place de cette force se fonde sur le principe qu'il s'agit d'une mesure intérimaire effective jusqu'au jour où le gouvernement libanais assumera toutes ses responsabilités dans le Sud du Liban."

M. Waldheim a souligné que l'extinction du mandat de la FINUL n'affectera pas la poursuite de la mission de la commission mixte d'armistice israélo-libanaise telle que définie par le Conseil de sécurité.

On prévoit que les premiers éléments de cette "force intérimaire" arriveront dans le Sud-Liban dans les prochains jours. Ils seront vraisemblablement prélevés sur les forces actuelles des Nations unies dans le Sinaï et sur le Golan. On s'attend que la Grande-Bretagne offrira ses bases militaires à Chypre pour faciliter l'acheminement des troupes.

Les Etats-Unis seraient prêts à mettre en place un pont aérien pour le compte de l'ONU. La France, la Norvège et l'Australie ont offert des contingents.

Pour sa part, le Canada n'a pris jusqu'ici aucun engagement ferme. Interrogé hier soir à ce sujet, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures à Ottawa a déclaré: "Nous devons d'abord voir quelle sorte de force est nécessaire et quels pays sont en mesure de la constituer."

"On pourrait peut-être utiliser des forces déjà en place", a-t-il ajouté, faisant allusion aux quelque 1,100 militaires canadiens qui font partie des Casques bleus déjà stationnés au Moyen-Orient.

Entre-temps, M. Menachem Begin est arrivé hier soir à New York pour une visite de trois jours consacrée à des entretiens avec le président Carter qui seront dominés par l'invasion israélienne au Sud-Liban.

Le président du conseil israélien, qui est accompagné de son ministre des Af-

Voir page 6: L'ONU

Hôteliers et restaurateurs se liguent contre Québec

par Guy Deshaies

Les quatre grandes associations qui regroupent les hôteliers et les restaurateurs du Québec, viennent de se liguer pour dénoncer la situation critique dans laquelle ils affirment que leur industrie est plongée surtout à cause des politiques fiscales dont ils sont l'objet au Québec.

Cette situation, selon les représentants de ces associations, se traduit d'une part par la baisse du volume touristique, l'augmentation des prix et la perte de bénéfices légitimes.

En 1977, au moins 23 grands hôtels à Montréal ont rapporté des pertes et on ne voit pas de perspectives meilleures pour 1978, les mois de janvier, février et mars étant les pires jamais connus.

Les représentants de l'Association des hôteliers du Grand Montréal, de l'Association des hôteliers du district de Québec, de l'Association des hôteliers du Québec et de l'Association des restaurateurs du Québec, ont refusé carrément la semaine dernière la suggestion du premier ministre René Lévesque de rencontrer le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, et ils demandent la tenue d'un sommet économique le plus tôt possible avec M. Lévesque.

A brève échéance les hôteliers et restaurateurs du Québec estiment qu'ils ne pourront plus pratiquer des prix concurrentiels, que déjà ils sont à la limite de ce que les touristes et congressistes peuvent accepter et que l'industrie touristique, qui a rapporté l'an dernier en hôtels et restauration la somme de $1,440,000,000 au Québec, c'est-à-dire la plus importante de toutes, fait face au déclin rapide.

Quant à la rencontre avec M. Landry, les hôteliers et restaurateurs affirment avoir demandé par écrit à le rencontrer

Voir page 6: Hôteliers

6/36

GROS LOT
$850,000.00
APPROXIMATIF VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

3	7	17	23	25	35

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	$662,702.10
5 SUR 6	252	$648.50
4 SUR 6	8026	$56.50
5 SUR 6+	22	$4,952.70

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
33
VENTES TOTALES: $1,891,677.

La Mini
TIRAGE 751
VENDREDI 17/3/78

SÉRIE	NUMÉRO	
		42 Séries émises- 90,000 chacune
38	17181	1 GAGNANT DE $50,000.
NUMÉRO COMPLET	17181	POSSIBILITÉ DE: 41 GAGNANTS DE $5,000.
4 CHIFFRES	7181	336 GAGNANTS DE $500.
3 CHIFFRES	181	3402 GAGNANTS DE $100.

Tous les billets gagnants de $500. et $100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Afin de maintenir sa cote de popularité

Claude Ryan modifiera légèrement sa stratégie

par Rodolphe Morissette

Avant d'entreprendre la troisième et dernière période de jeu dans le match qui oppose les deux aspirants à la direction du Parti libéral du Québec, MM. Raymond Garneau et Claude Ryan, les organisateurs de M. Ryan ont décidé samedi de modifier légèrement la stratégie employée d'ici le congrès du 15 avril pour maintenir sa cote de popularité parmi les délégués qui lui sont pour l'heure favorables.

La réunion de samedi se tenait dans un hôtel de la métropole et quelque 250 organisateurs de M. Ryan y participaient. La rencontre s'est déroulée en trois temps. D'abord, les organisateurs, venus de toutes les régions du Québec, ont dressé un bilan des deux premières périodes de la campagne, soit du marathon d'assemblées régionales, puis des assemblées qui se sont tenues dans chaque comté afin de choisir les délégués qui éliront le successeur de M. Robert Bourassa dans quelque trois semaines. En l'occurrence, les organisateurs ont échangé les résultats, compilés par chacun, de ces assemblées de délégués et constaté l'avantage de deux délégués pour un qu'ils détiennent actuellement par rapport à M. Garneau.

Etant donné cette majorité certaine et en vue de l'augmenter encore si possible, les stratèges ont décidé que d'ici la fin du congrès, le candidat, plutôt que de revisiter la province comté par comté, rencontrerait des troupes de délégués de plusieurs comtés à la fois. Ces regroupements ne seraient pas laissés au hasard.

En effet, on réunirait les délégués de trois ou quatre comtés dont la grande majorité est d'entrée de jeu favorable à M. Ryan et les délégués de quelques comtés où M. Garneau a d'ores et déjà une forte avance. Ce genre d'assemblées auxquelles participera le candidat au cours des semaines qui viennent a pour but de simplifier la deuxième tournée du Québec et de tenter de chiper encore quelques voix des comtés Garneau grâce au procédé bien connu de l'osmose.

Enfin, la troisième partie de la réunion de samedi avait lieu dans le cadre d'un repas et elle consistait essentiellement en un "pep-talk" animé par le candidat. Ce dernier a entretenu ses organisateurs en français et en anglais, puis il a improvisé un court discours en italien, ce qui lui a valu quelques ovations debout, scène plutôt réussie qui s'est terminée par une remarque que l'auteur a faite en recourant au pluriel de majesté: "Nous sortirons notre dictionnaire grec la prochaine fois..."

M. Ryan a expliqué à ses invités que la bataille était loin d'être finie et qu'il rencontrera maintenant les délégués un à un et dans toutes les régions de la province. Au sujet du fameux programme ou manifeste dont le candidat annonce la publication prochaine depuis quelque temps, il semble qu'il sera moins "précis" que promis au départ.

M. Ryan parle maintenant "d'éléments de réflexion concernant les défis que la société québécoise aura à relever dans les années 80". Il a dit samedi qu'il ne publiera pas "un programme comportant des positions très précises" et que les "éléments de réflexion proposés ne seraient pas doctrinaires". Enfin, il faudra attendre le début d'avril pour en voir la couleur. L'orateur a eu un lapsus savoureux au moment où, voulant faire allusion au moment où il était directeur du DEVOIR, il a dit plutôt et par erreur: "Quand j'étais catholique..."

Enfin, les organisateurs présents ont posé plusieurs questions au candidat, qui visaient à lui faire préciser ses positions.

En matière de politique culturelle, M. Ryan estime qu'il importe d'abord d'affirmer la primauté des valeurs personnelles. Faisant référence au fameux Livre blanc (à venir) "du docteur Lôrin" (soit du Dr Camille Laurin) sur la politique québécoise de la culture, M. Ryan a dit que le gouvernement, plutôt que de chercher à "écrire un petit catéchisme de la culture" — si du moins tel devait être le cas, car il avoue de pas avoir pris connaissance du document que s'apprête à déposer le ministre au Développement culturel — devrait s'attacher à mettre à la portée de tous les biens culturels québécois, grâce à des politiques d'aide et de soutien.

Quant à l'achat de la Société Asbestos Corporation et à la réforme administrative appréhendée et qui créerait peut-être de nouvelles entités administratives (sortes de gouvernements régionaux), M. Ryan pense que c'est là "mettre la charrue avant les boeufs". Dans le premier cas, il a dit qu'il "cherchait encore les avis compétents et impartiaux capables de justifier la politique arrêtée par le gouvernement Lévesque". Dans le cas des gouvernements régionaux, le candidat préconise plutôt une plus grande autonomie, en première ligne financière, pour les commissions scolaires et pour les municipalités et il ne faudrait pas que cette autonomie souhaitée soit court-circuitée par l'implantation d'un nouveau dirigisme, déguisé cette fois-ci en administration régionale.

Enfin, au sujet des travailleurs et des syndicats, M. Ryan croit que l'une des premières législations à passer quand le PLQ aura repris le pouvoir serait une "Charte des droits et des responsabilités des associations de travailleurs", laquelle serait encore plus perfectionnée, selon lui, qui la loi 45 adoptée par le gouvernement péquiste.

Hier, M. Ryan rencontrait militants et délégués des comtés de Duplessis (à Sept-Iles) et de Matapédia, tandis que M. Garneau allait saluer ceux de la circonscription d'Argenteuil, avant de repartir aujourd'hui pour Rivière-du-Loup, Matane et Rimouski.

Garneau préconise un retour à une authentique philosophie capitaliste

Les notions de souveraineté culturelle et de social-démocratie véhiculées par Robert Bourassa ont contribué à la victoire du Parti québécois.

Telle est l'opinion exprimée par M. Raymond Garneau, qui participait samedi à l'émission Econothèque sur les ondes de Radio-Canada. "Plusieurs de nos clientèles électorales ne nous reconnaissaient plus".

Au cours de la même émission, M. Claude Ryan s'est également montré sceptique à l'égard de la social-démocratie, surtout dans certains régimes où l'on a cherché à transposer dans l'économique les mécanismes qui ont cours dans le politique. Favorable à une forme de "néo-libéralisme", M. Ryan est plutôt d'avis qu'il faille renouveler les modes d'intervention de l'initiative privée et accroître les expériences de concertation entre les divers agents de l'économie.

Selon M. Garneau, il faut revenir à une authentique philosophie capitaliste et c'est là qu'il se trouve le plus de différences fondamentales en matière économique avec son adversaire Claude Ryan, qui parle davantage d'économie mixte depuis le début de la campagne au leadership. Et si le PQ met de l'avant son projet de nationalisation de l'Asbestos Corporation, M. Garneau n'hésitera pas, aussitôt devenu premier ministe, à revendre cette société minière à l'entreprise privée et il en fera autant avec la société Sidbec.

Interrogé sur les mesures qu'il préconise pour favoriser une relance de l'économie, M. Garneau a réitéré l'avis qu'il faut d'abord régler le problème constitutionnel, puis définir le rôle de l'Etat dans l'économie. A cet égard, M. Garneau fait valoir que plus l'Etat intervient, plus cela indispose les hommes d'affaires à la recherche d'un pays où l'on accepte, avant toute chose, de fonctionner selon les règles de jeu du continent américain. Pour ce qui est du problème de filtrer les investissements étrangers, M. Garneau souligne qu'il préfère voir l'arrivée massive de capitaux américains au Québec plutôt que d'assister à l'exode d'ingénieurs québécois francophones vers les provinces de l'Ouest et l'Ontario.

De sont côté, M. Ryan constate un ralentissement de l'activité économique dans plusieurs secteurs où les investissements sont en régression, où le taux de chômage s'accroît sans cesse pour atteindre un taux relativement plus élevé que dans l'ensemble du Canada. Il note en outre le déficit du Québec au chapitre des mouvements migratoires de la population.

A court terme, M. Ryan suggère au gouvernement de mieux comprendre le rôle de l'entreprise privée dans une société libérale, de restaurer le climat économique. A long terme, M. Ryan ne voit pas de solution-miracle mais il croit qu'il faudra concevoir des politiques sectorielles, par exemple dans l'industrie du meuble, de la chaussure et du textile. Il refuse les prétentions des théoriciens capitalistes qui voudraient mettre un terme à l'intervention de l'Etat dans l'activité économique. M. Ryan rappelle que l'Etat est devenu un agent économique de très grande importance et qu'il n'est pas réaliste de vouloir limiter son rôle à celui de gendarme.

Une avalanche fait 4 morts

BERGAME (Reuter) — Quatre personnes, des promeneurs du dimanche, croit-on, ont été tuées dans une avalanche qui s'est produite hier dans les Alpes de Barbellino, près de Bergame, en Italie. Des hélicoptères ont participé aux opérations de secours. Les corps ont été retrouvés sur un sentier conduisant à la vallée de Cercera, à 2,500 mètres d'altitude.

SYSTÈME D'ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

SANYO

3 MODÈLES



- économique
- facile à opérer
- enregistrement de vos messages sur cassettes régulières.
- INSTALLATION COMPRISE

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Montréal, Québec.
270-1141

Un Côtes De Provence, V.D.Q.S.
"LE MARSAOU"
Un vin rouge léger, du pays du soleil
C'est Meilleur
S.A.Q. 624-E

33e CONGRÈS DES RELATIONS INDUSTRIELLES
3 ET 4 AVRIL 1978
Château Frontenac, Québec
LA SÉCURITÉ D'EMPLOI: LAQUELLE ET À QUEL PRIX?
PROGRAMME

LUNDI 3 AVRIL 1978
AVANT-MIDI

Président de séance: Jean BOIVIN, directeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec.

9 h Inscription

9 h 30 Allocutions d'ouverture
Jean-Guy PAQUET, recteur, Université Laval, Québec
Renaud SANTERRE, doyen, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec

9 h 45 Quelle sécurité d'emploi?
Bernard SOLASSE, professeur, Département de sociologie, Université Laval, Québec

10 h 15 Période de discussion

10 h 30 Pause-café

Président de séance: Viateur LAROUCHE, directeur, École des relations industrielles, Université de Montréal, Montréal

10 h 45 L'État et la sécurité d'emploi
Yves DELAMOTTE, professeur, Conservatoire national des arts et métiers, Paris

11 h 30 Période de discussion

APRÈS-MIDI

Président de séance: André THIBODEAU, professeur, École des Hautes Études Commerciales, Université de Montréal, Montréal

14 h Peut-il exister une même sécurité d'emploi pour tous?
Claude RONDEAU et Jacques MERCIER, professeurs Département des relations industrielles, Université Laval, Québec

14 h 45 Période de discussion

15 h Pause-café

Président de séance: Guy LORTIE, coordonnateur principal des relations de travail, Société d'électrolyse et de chimie ALCAN, Arvida

15 h 15 Panel: Impact du secteur public sur le secteur privé
Alphonse LACASSE, avocat, Gagné, Letarte & Associés, Québec
Paul YERGEAU, conseiller juridique, Confédération des syndicats nationaux, Québec
Jean-Louis DUBÉ, professeur, Faculté de droit, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

16 h 15 Période de discussion

MARDI 4 AVRIL 1978
AVANT-MIDI

Président de séance: Jean ARCHAMBAULT, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec

9 h 30 Peut-on être contre la sécurité d'emploi?
Serge LAPLANTE et Léopold LAROUCHE, actuaires, Pouliot, Guérard & Associés Inc., Montréal

10 h 15 Pédiode de discussion

10 h 30 Pause-café

Président de séance: Claude MÉRINEAU, conseiller-cadre, Ministère du travail et de la main-d'oeuvre, Québec

10 h 45 Fermetures d'usine: une fatalité?
Jean SEXTON, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec

11 h 15 Commentaires
Fernand DAOUST, secrétaire général, Fédération des travailleurs du Québec, Montréal
Pierre DESMARAIS II, président, Conseil du patronat du Québec, Montréal

11 h 45 Période de discussion

APRÈS-MIDI

Président de séance: Shirley B. GOLDENBERG, professeur, Faculté d'administration, Université McGill, Montréal

14 h Le travail privilège, droit ou obligation
Gosta REHN, professeur, Swedish Institute for Social Research, Stockholm, Suède

14 h 45 Période de discussion

15 h Pause-café

Président de séance: Marc LAPOINTE, président, Conseil canadien des relations du travail, Ottawa

15 h 15 Panel: La sécurité d'emploi et le droit au travail
Ghislain DUFOUR, vice-président, Conseil du patronat du Québec, Montréal
Réal MIREAULT, président, Office de la construction du Québec, Montréal
Marcel PEPIN, président, Confédération mondiale du travail, Montréal, et conseiller spécial à l'exécutif de la Confédération des syndicats nationaux, Montréal

16 h Période de discussion

Président de séance: Rodrigue BLOUIN, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec

16 h 15 La sécurité d'emploi et la politique des services de main-d'oeuvre
Pierre-Marc JOHNSON, ministre, Ministère du travail et de la main-d'oeuvre, Québec

18 h Cocktail

Pour toute information, veuillez vous adresser à:

Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec, P.Q.
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-2832 — 656-2438 — 656-2794

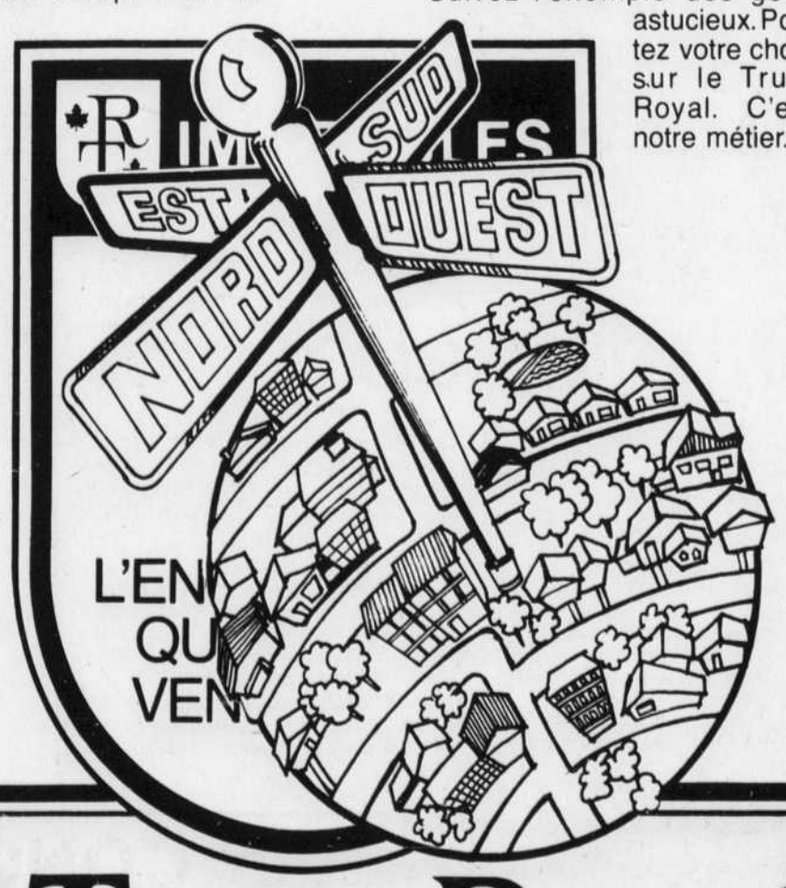
Il y a choisir... et choisir.

Vous cherchez la maison rêvée? Nous vous proposons un vaste choix de propriétés disponibles. Celle-ci vous offre une vue admirable, alors que cette autre vous plaît par son architecture. Il vous faut un certain nombre de pièces et vous préférez peut-être une certaine disposition de pièce. Vos préférences sont infiniment personnelles et d'une importance vitale.

Voilà pourquoi vous saurez apprécier le choix exceptionnel de maisons confortables et élégantes que vous offre le Trust Royal. Quant aux services de qualité de nos agents immobiliers, vous les apprécierez tout autant. Après avoir tout considéré, ils vous proposeront la propriété et les facilités de financement qui vous conviendront le mieux.

C'est maintenant, avant la saison de pointe, qu'il vaut mieux dénicher la maison rêvée. Et c'est maintenant, comme toujours d'ailleurs, que vous pouvez compter sur nous. Car nous vous offrons un choix exceptionnel et un service individuel.

Suivez l'exemple des gens astucieux. Portez votre choix sur le Trust Royal. C'est notre métier.



IMMEUBLES Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, lundi 20 mars 1978

2,000 logements pour personnes âgées

La SHQ favorise l'industrie du béton préfabriqué

par André Tardif

L'industrie lourde du béton préfabriqué, qu'Habitat 67 avait voulu, de façon prématurée et fort coûteuse, propulser à l'avant-garde dans le domaine de la construction domiciliaire, n'en a pas moins fait son petit bonhomme de chemin depuis une décennie.

Elle vient de réussir une percée, grâce à la Société d'habitation du Québec. Celle-ci en effet a décidé de lui confier la construction de 2,000 unités de logement pour personnes âgées. Plus de 1,100 de ces logis, regroupés dans 10 édifices, ont été mis en chantier au cours des derniers jours ou sont sur le point de l'être, au coût global de $30 millions.

"Nos méthodes n'ont à peu près rien à voir avec celles utilisées pour la construction d'Habitat, où les "boîtes" étaient fabriquées sur les lieux puis mises en place. Nous travaillons beaucoup plus simplement. Nous fabriquons des panneaux en usine, que nous transportons ensuite sur l'emplacement où ils sont assemblés", explique M. Jean Beck, président de Préfac Ltée, une société de produits de béton préfabriqué et précontraint de Ville d'Anjou.

Préfac, en même temps que sept autres entreprises québécoises de préfabrication lourde, avait été invitée par la SHQ à présenter des offres pour les 10 résidences projetées. Elle a obtenu d'en construire deux: une à Anjou, au coût de $2,5 millions pour 98 unités, et une autre de 137 unités à Saint-Hyacinthe au coût de $3.5 millions.

Il en coûtera donc $22,700 en moyenne par unité à Anjou, où l'édifice de huit étages comptera huit logements de deux chambres à coucher et 90 d'une seule chambre. A Saint-Hyacinthe, le coût moyen par unité sera de $25,500.

"Ces coûts sont très concurrentiels avec ceux de la construction traditionnelle, dit M. Beck. S'il y a différence entre nos deux bâtiments, c'est que dans le premier cas, il n'y a pas de sous-sol et on ne retrouve qu'un seul balcon, communautaire, par étage. Il faut aussi tenir compte de la nature du sol et des dimensions des logements.

"Entre également en ligne de compte le fait que nos coûts comprennent les honoraires d'architecte et d'ingénieur, puisque nous avons nous-mêmes préparé les plans et devis."

La SHQ, qui doit faire un appel d'offres à la mi-avril pour quelque 900 autres unités de logement, aurait l'intention cette fois de faire préparer les plans et devis par ses propres architectes.

M. Beck prévoit que les deux édifices seront habitables en décembre prochain, soit neuf mois après le début des travaux et au moins trois mois plus vite que s'ils avaient été construits selon la méthode acceptée de couler le ciment sur des échafaudages.

"Il s'agit d'un débouché envisagé par notre industrie depuis quelques années déjà, car des études préliminaires avaient prouvé que si la fabrication lourde atteint un certain seuil, elle peut s'avérer extrêmement avantageuse."

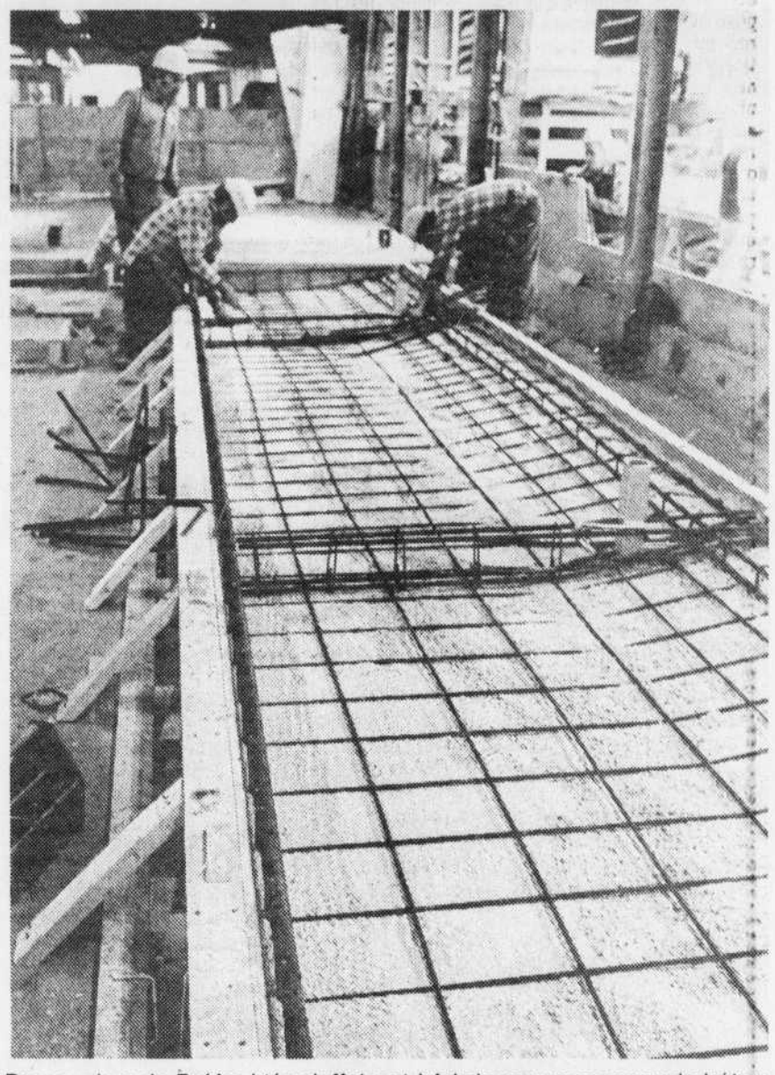
Il prétend que grâce à la méthode du ciment préfabriqué et du système post-tensionné, on peut contrôler plus facilement les coûts, avant et au cours de la construction; réaliser des édifices entièrement à l'épreuve du feu et des secousses sismiques; insonoriser à un haut degré; réduire les frais d'entretien de 50 à 75%; et enfin, améliorer de façon raidcale la qualité de construction du bâtiment, et par conséquent, la qualité de vie et le confort de ses occupants.

"Il n'y a aucun doute qu'en construisant nos panneaux à l'usine (les plus grands mesurent 32 x 8¼ pieds), il est plus facile d'en surveiller la qualité. Ajoutons que notre industrie ne connaît pas de saison morte et qu'elle a donc un effet anticyclique sur le chômage saisonnier."

Préfac Ltée, une société à actions fondée en 1952, emploie actuellement 75 personnes, affectées à l'usine ou à l'installation. Son président prévoit que grâce à ces deux contrats de la SHQ, elle pourra augmenter ses effectifs au cours des prochains mois, mais il ne saurait dire de combien.

L'entreprise a, entre autres, réalisé le "mur-rideau" du complexe Desjardins au coût de $5 millions, les gradins du stade olympique ($3,3 millions), des travaux de $4 millions au village olympique ainsi que quelques contrats importants à Québec et à Hull.

M. Beck avoue enfin que cette percée de l'industrie de la préfabrication lourde se fait au détriment des entreprises traditionnelles de construction. Mais il ajoute qu'en Europe, c'est là la règle plutôt que l'exception. "Nous avons d'ailleurs embauché un entrepreneur en construction pour assumer la gérance de nos travaux."



Des ouvriers de Préfac Ltée s'affairent à fabriquer un panneau de béton préfabriqué et précontraint, lequel sera ensuite assemblé là où l'entreprise réalise un projet de construction domiciliaire.
(Photo Jacques Grenier)

Rattraper un retard de 16 mois

En décidant de construire 2,000 unités de logement par la méthode de béton préfabriqué et précontraint, la Société d'habitation du Québec vise à rattraper un retard de 16 mois dans son programme de 10,500 logis subventionnés à l'intention des personnes âgées.

"Grâce à la préfabrication lourde, nous espérons rattraper plus vite et à meilleur compte", a déclaré M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, en justifiant cette décision de la SHQ, organisme relevant de son ministère.

Précisant qu'il s'agissait là d'une percée pour l'industrie du béton préfabrique, il a ajouté que celle-ci n'est appelée, au départ, à réaliser que 2,000 des 60,000 loyers à prix modique que la SHQ doit construire annuellement.

M. Tardif, qui présidait, à Ville d'Anjou, au début des travaux de l'une des 10 résidences (1,100 unités) que la SHQ entreprend au coût global de $30 millions, a rappelé qu'un appel d'offres avait été fait auprès de huit entreprises québécoises jugées capables d'y répondre.

"Et l'argent que nous y consacrons n'a rien à voir avec les $62 millions que le gouvernement fédéral a récemment refusé de nous prêter", a-t-il dit ironiquement. Il s'agit là d'un projet déjà approuvé."

En février dernier en effet, M. André Ouellet, ministre fédéral des Affaires urbaines accusait le gouvernement du Québec d'avoir irrémédiablement perdu, à cause de son incurie, $62 millions lui revenant de droit en 1977 pour la construction d'habitations à loyer modique, parce que la Société centrale d'hypothèques et de logements n'avait pas reçu à temps le programme de construction de la SHQ.

Depuis, M. Ouellet a précisé que la somme pourrait être récupérable sur des projets réalisés en 1978, mais M. Tardif dit que la SHQ n'a pas encore été avisée de cette décision.

"Il ne s'agit pas d'un cadeau, comme le laisse entendre M. Ouellet, mais bien d'un prêt. La SCHL administre l'argent des contribuables, et le Québec, comme tout le monde, doit rembourser ce qu'elle lui prête à un taux d'intérêt annuel d'un peu plus de 10%."

Et comme n'importe quel contribuable, lorsque la SHQ entreprend de construire des HLM, elle doit faire une mise de fonds initiale de 10% afin de pouvoir emprunter. Elle partage ensuite également avec la SCHL le déficit d'exploitation de ces habitations, dont l'administration est confiée à des organismes municipaux.

Avec le départ des médiateurs à Saint-Jérôme

Deux cadres de la SQ mèneront les négociations

SAINT-JEROME (d'après CP) — Deux cadres de la Sûreté du Québec étaient en disponibilité hier, à titre de négociateurs, à la suite du retrait des deux médiateurs qui faisaient le lien, depuis le début de la prise d'otages, entre les autorités et trois détenus qui retiennent 16 otages, dont six gardiens.

Les deux officiers de la SQ sont MM. Bernard André, commandant du district de Montréal, et le capitaine Lavallée. Tous deux sont à Saint-Jérôme depuis le 8 mars dernier, quand a commencé ce qui s'avère déjà le plus longue séquestratiion dans l'histoire des pénitenciers ou prisons du pays.

MM. André et Lavallée avaient été à l'origine, suite à une demande des ravisseurs de l'intervention comme médiateurs de Me Robert LaHaye, avocat montréalais, et M. Claude Poirier, journaliste du poste CKVL.

"Maintenant que MM. LaHaye et Poirier ne sont plus dans le dossier, nos deux représentants attendent que les mutins expriment le désir de reprendre les pourparlers", a déclaré hier M. Ronald Brunet, porte-parole de la SQ. "Tous deux ont subi un long entraînement dans l'art de négocier lors d'une prise d'otages."

Depuis maintenant 12 jours, Edgar Roussel et Roland Simard, purgeant des sentences pour meurtre, et Lucien Jacques, condamné pour vol à main armée et d'autres crimes, gardent en otages six gardiens de la prison provinciale de Saint-Jérôme, y compris le directeur adjoint, ainsi que 10 détenus qui étaient sur les lieux. La séquestration se poursuit au rez-de-chaussée de l'édifice de quatre étages.

MM. LaHaye et Poirier sont retournés à Montréal tard samedi, après avoir annoncé à l'aide d'un ruban magnétoscopique qu'ils ne pouvaient plus continuer leur travail, "tant de notre propre chef qu'à la demande des trois ravisseurs".

Cette nouvelle est survenue moins de 24 heures après que tous deux eurent remis des documents aux mutins, peu après leur retour d'un rendez-vous dans la métropole. Ils en étaient à leur quatrième voyage à Montréal au cours de la semaine, en plus d'un autre à Ottawa il y a une dizaine de jours.

MM. LaHaye et Poirier ont rencontré des fonctionnaires du Québec et du gouvernement fédéral et les nombreux journalistes présents avaient spéculé que les documents faisaient état des dernières offres des deux gouvernements.

Ils n'ont pas voulu dévoiler si les documents mentionnaient les conditions posées par les ravisseurs, à savoir une rançon de $100,000, un sauf-conduit dans un pays d'où ils ne pourraient être extradés, ainsi que le transfert dans des pénitenciers du Québec de 15 détenus francophones actuellement incarcérés ailleurs au pays.

Le retrait du dossier par MM. LaHaye et Poirier tend toutefois à appuyer la thèse voulant qu'ils aient remis une offre finale aux mutins, jugée inacceptable par ces derniers. Quelques heures seulement avant que les négociations ne soient rompues, M. LaHaye avait comparé la remise des documents à un procès devant jury.

"Nous avons présenté l'évidence, et les jurés (Roussel, Simard et Jacques) devront maintenant délibérer", avait-il dit.

Entretemps, les patrouilles policières se frayaient un chemin dans une neige fraîchement tombée à travers les barricades montées dans un rayon d'un bloc tout autour de la prison commune. On n'a noté aucun accroissement des forces de l'ordre sur les lieux, ce qui laisse croire que les policiers ne croient apparemment pas que l'arrêt dans les pourparlers pourrait dégénérer en violence à l'intérieur du bâtiment.

Par ailleurs, M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice du Québec, qui rentrait de vacances à la Martinique samedi soir, a aussitôt été conduit de l'aéroport de Mirabel à Saint-Jérôme, où il s'est entretenu avec les responsables des opérations.

Deux sections de métro ferment à minuit

Deux sections du Métro fermeront leurs portes au public à minuit plutôt qu'à 1 h 30, à compter de ce soir jusqu'au 16 juin, afin de faciliter certains travaux de modification.

Les rames cesseront de circuler à minuit les jours de semaine, entre les stations Beaubien et Henri-Bourassa sur la ligne no 2, ainsi qu'entre les stations Berri-deMontigny et Longueuil sur la ligne no 4. Les samedis, dimanche et jours de fête, le service régulier restera en vigueur jusqu'à 1 h 30.

Un service provisoire d'autobus sera toutefois à la disposition des usagers pendant les interruptions sur les deux tronçons.

Tout en s'excusant des inconvénients que ces interruptions temporaires causeront aux usagers, la direction de la Commission de transport de la CUM explique qu'elles permettront l'exécution de travaux de transformation à la signalisation sur les lignes nos 2 et 4.

Un projet de satellite suscite la controverse

OTTAWA (PC) — Au moins 500 emplois et la santé de l'industrie aérospatiale canadienne sont en jeu dans les négociations entreprises par Télésat Canada pour la construction d'un nouveau satellite de communications.

C'est ce qu'affirme le ministre canadien des Communications, Mme Jeanne Sauvé.

Mais Mme Sauvé et les fonctionnaires de son ministère ont observé la semaine dernière une grande discrétion sur les négociations entre Télésat et la société américaine Hugh Aircraft Co. pour la construction d'un satellite au coût d'environ $70 millions.

Selon les observateurs de l'industrie, une controverse fait rage au sein du gouvernement au sujet des mérites de la transaction en question.

On explique que le ministère de l'Industrie et du Commerce et celui des Sciences et de la Technologie sont à couteaux tirés avec le ministère de Mme Sauvé au sujet de ce contrat et estiment qu'il ne permettrait pas à l'industrie aérospatiale canadienne de retirer des bénéfices sensibles.

Les observateurs estiment également que la transaction est susceptible d'embarrasser politiquement Mme Sauvé et le reste du cabinet.

Le différend serait devenu évident lors d'une réunion récente à laquelle participait Mme Sauvé, le président de Télésat, M. David Golden et des représentants supérieurs des trois autres ministères à propos du contrat.

Au cours d'une entrevue, Mme Sauvé a nié l'existence d'un différend. Cependant, lorsqu'on a interrogé l'un de ses collaborateurs au sujet de la réunion, il a rétorqué: "Comment diable avez-vous appris cela?"

Il a cependant refusé de donner plus de précisions à ce sujet.

La controverse gravite autour de la participation canadienne au contrat, tant au point de vue du nombre de techniciens qui y seront employés que du genre de coopération dont il s'agira.

En vertu de la loi, Mme Sauvé doit s'assurer que le contrat permettra à l'industrie canadienne de retirer plusieurs avantages de sa réalisation.

Selon elle, au moins 500 emplois sont en jeu dans ces négociations et elle a promis aussi bien aux Communes qu'à l'extérieur d'assumer ses responsabilités envers l'industrie canadienne.

Le téléthon rapporte $1,500,000

Le deuxième téléthon bilingue qui s'est déroulé en fin de semaine en faveur de la recherche dans les hôpitaux pour enfants de Montréal avait remporté en fin d'après-midi hier la somme de plus de $1,500,000.

Le président du Conseil des clubs sociaux, M. Julius Briskine, a révélé au DEVOIR qu'il n'avait jamais connu une participation aussi enthousiaste du public.

"Cela prouve, a-t-il dit, que la population montréalaise est sensible à la nécessité de la recherche pour les maladies infantiles et qu'il suffit de faire appel à sa générosité pour qu'elle manifeste cet intérêt."

Les fonds recueillis seront versés en parts égales aux hôpitaux Sainte-Justine et Montreal Children's et des comités de fiduciaires étudieront les projets prioritaires à financer pour la recherche en pédiatrie.

Ce téléthon de deux jours avait lieu au poste de télévision CFCF et Place Bonaventure où des personnalités de la scène, du spectacle, des variétés et du sport ont offert les divertissements d'usage tant aux adultes qu'aux enfants.

Déjà le Conseil des clubs sociaux songe à organiser un autre événement de ce genre l'année prochaine, a souligné M. Briskine.

Un nuage radioactif venu de Chine

WASHINGTON (Reuter) — Un nuage radioactif provenant de l'explosion mercredi dernier en Chine d'un engin nucléaire d'une puissance de 20 kilotonnes va dériver au-dessus de l'Amérique du Nord au début de la semaine prochaine, a annoncé hier à Washington l'agence pour la protection de l'environnement.

On s'attend toutefois à ce que les concentrations radioactives dans le nuage soient plus faibles que celles qui avaient été mesurées lors de la précédente explosion nucléaire chinoise, en septembre dernier.

aujourd'hui

A 9 h 15, début à Sherbrooke d'un caucus itinérant du gouvernement fédéral dans les Cantons de l'Est; six ministres et 10 députés visiteront sept circonscriptions.

●

A 9 h 30, début du 60ème congrès annuel de la division bois et forêt de l'Association canadienne des producteurs de l'Ontario de pâtes et papiers, en l'hôtel Reine-Elisabeth.

●

A 11 h, un caucus de cinq députés du NPD entreprend une journée de rencontres dans la métropole.

●

A midi, inauguration de l'exposition de l'Année du français, en l'édifice G de la colline parlementaire, à Québec.

●

A 12 h 30, déjeuner-causerie de la Fraternité des policiers de la CUM, au 480, rue Gilford. Invité: M. Pierre-Marc Johnson, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre.

●

A 14 h, séminaire sur "L'économie et le développement régional au Japon" organisé par le Centre d'études sur l'Asie de l'est de l'Udem, en l'amphithéâtre C, étage A, hôpital Sainte-Justine.

●

A 15 h, arrivée à l'oratoire Saint-Joseph d'un groupe d'étudiants du secondaire, dans le cadre de la Montée vers Pâques.

●

A 19 h 30, conférence de l'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences de l'Udem sur le nucléaire, au 3150, rue Jean-Brillant, salle C-1086.

●

A 19 h 30, débat-rencontre sur l'énergie nucléaire, en l'auditorium du Cégep Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse.

●

A 19 h 30, conférence des étudiants du département de prothèses visuelles sur les opérations de la cataracte, au Cégep Edouard-Montpetit de Longueuil, salle C-030.

●

A 19 h 45, rassemblement de protestation des citoyens de Pointe-Saint-Charles devant le bureau du député péquiste Jean-Marc Lacoste, au 872, rue Charlevoix.

●

A 20 h, réunion publique du Conseil scolaire de l'île de Montréal, à ses locaux du 1415 est, rue Jarry.

●

A 20 h, conférence de M. Jean Bollack, de l'Université de Lille, organisée par le département de philosophie de l'UdeM, au 3,200, rue Jean-Brillant, salle 4265.

●

A 20 h, célébration du pardon de la Semaine sainte, au sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 5875 est, rue Sherbrooke.

●

A 20 h, dernière audience publique de la tournée régionale sur le Livre vert sur le loisir, par M. Claude Charron, au motel l'Escale de Granby.

●

A 21 h, début de quatre jours d'assemblées générales de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et des institutions membres, en l'hôtel Méridien.

●

Colloque de l'Association du camionnage du Québec à la Faculté des sciences de l'administration de l'université Laval, sur "les particularités du financement du transport routier".

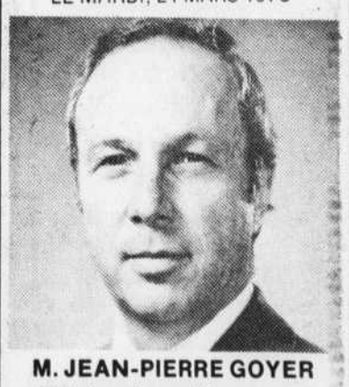
●

Cliniques de la Croix-Rouge: à **Montréal**, chez Catelli Ltée, 6890 est, rue Notre-Dame, de 10 h à 12 et de 13 h 40 à 16 h; à **Candiac**, au Chalet municipal, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à **Louiseville**, en l'école Jean XXIII, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 21 MARS 1978



M. JEAN-PIERRE GOYER

Ministre - Approvisionnements et services Canada

Titre:

"Le rôle de l'Hydro-Québec dans la politique énergétique québécoise".

Hôtel Sheraton Mont-Royal
12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée $8

Renseignements: 866-2861

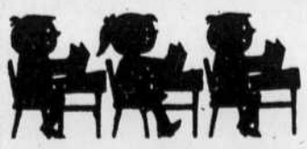
Cours de Base de Fine Cuisine familiale

• 9 semaines •
1ère leçon à titre d'essai
se répétant les 29 et 30 mars.

PROFESSEUR
henri bernard

PROSPECTUS 843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard — culture personnelle
2015, de la montagne, montréal



LES ÉCOLES MONTESSORI INC.

- Inscription pour septembre 78 dès maintenant.
- Classes bilingues, français & anglais.
- Brochure d'observation
- TRANSPORT
- 8 succursales

272-7040
Bureau chef Mlle Ranger

19e CONGRÈS

SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

Endroit: Le Reine Élizabeth, à Montréal.
Dates: jeudi 20 avril et vendredi 21 avril 1978.

INVITÉS SPÉCIAUX: **Le jeudi 20:** L'Honorable Jean Jacques Blais, Solliciteur général du Canada
Le vendredi 21: L'Honorable Marc André Bédard, Ministre de la justice du Québec.

Pour renseignements: **André Normandeau**
Directeur,
Ecole de criminologie
Université de Montréal.
Tél.: 343-6523

éditorial

De la protestation à la désobéissance

Par tous les moyens légitimes à leur disposition, les milieux scolaires de la communauté anglophone de Montréal peuvent dénoncer, combattre et contester la Loi 101, en particulier le chapitre sur la langue de l'enseignement. Ils ne s'en privent pas, du reste, et c'est leur droit le plus strict. Ils ont même obtenu récemment du gouvernement canadien l'assurance qu'une aide financière sera octroyée aux groupes minoritaires qui auront engagé des frais dans les procédures attaquant la Charte du français devant les tribunaux. Cette décision tardive du cabinet fédéral relève moins d'une obscure conception de la justice que d'évidentes préoccupations électorales.

Mais si l'on admet parfaitement une action de protestation politique et de contestation judiciaire, on ne peut toutefois tolérer la campagne qui s'amorce dans ces milieux scolaires de la communauté anglophone en faveur de la désobéissance civile.

●

Les décisions et les mesures que viennent d'arrêter le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM), les enseignants et principaux des écoles anglo-catholiques de la région et le "Committee for the Coordination of Anglophone Catholic Education" (CCACE) constituent rien de moins que des défis à la Loi, des incitations à s'y soustraire. L'organisme protestant (par huit voix contre sept, ce qui trahit déjà une division profonde) s'engage dans une voie ambivalente et paradoxale: d'une part, les commissaires "encouragent" les parents à respecter la Loi 101 au chapitre de la langue scolaire, mais ajoutent du même souffle qu'ils accueilleront dans leurs institutions de langue anglaise les enfants qui n'ont pas légalement accès à l'enseignement dans cette langue et dont les parents refusent l'école française.

Pour leur part, les principaux et enseignants anglo-catholiques, regroupés dans la Provincial Association of Catholic Teachers (PACT) annoncent sans réserve leur intention bien arrêtée de recevoir et d'intégrer dans les écoles du secteur anglais de la CECM les enfants qui n'y sont pas admissibles en vertu de la Loi. A cette fin, ils sont moralement, politiquement et financièrement soutenus par le "Committee for the Coordination of Anglophone Catholic Education" qui lance une campagne de souscription, non pas pour faire les frais d'une campagne de protestation contre la Loi et le gouvernement — ce qui serait légitime — mais pour indemniser les enseignants qui font la classe aux "inadmissibles" et alourdissent de la sorte leur fardeau de travail.

Ces méthodes, notons-le, ne sont pas toutes nouvelles puisque, pour l'année en cours, le coût supplémentaire de l'enseignement offert aux enfants illégalement inscrits dans les écoles anglo-catholiques du Québec — et dont le nombre est estimé à 1,500 — aura atteint $200,000, somme couverte par les 5,400 membres du PACT qui ont contribué chacun l'équivalent d'une demi-journée de salaire. Dans les écoles protestantes de langue anglaise, le nombre exact des "illégaux" n'a pas encore été établi officiellement, mais les commissaires du BEPGM ont déjà indiqué qu'ils auraient touché $3 millions de plus cette année si le ministère de l'Education avait versé les subventions à l'égard des "illégaux".

Jusqu'ici, devant la résistance du secteur scolaire anglophone, le gouvernement a fait preuve d'une certaine souplesse. Il ne s'est pas interposé brutalement; il n'a pas eu recours aux mesures répressives; il n'a pas tenté de pourchasser ou débusquer les "illégaux"; il a cependant refusé de verser les subventions statutaires à l'égard des élèves illégalement inscrits.

●

Mais voici qu'en prévision de la prochaine année scolaire, en toute connaissance de cause et après mûre réflexion, des groupes des principaux et d'enseignants anglophones qui relèvent de l'autorité de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de même que le Bureau des écoles protestantes et la CCACE s'emploient à mettre en place un système conçu pour contrer la loi. Dans ces conditions, on ne s'étonnait pas d'apprendre ces jours derniers que M. Luc Larivée, président de la CECM, envisage la possibilité de s'adresser aux tribunaux pour empêcher les principaux et les enseignants anglo-catholiques d'accueillir dans leurs écoles et d'intégrer dans les classes régulières des élèves qui, suivant la loi, devraient être dirigés vers le secteur francophone.

Pour justifier cette campagne de résistance à la loi, l'un des principaux animateurs du mouvement, M. Robert Sauvé, qui est aussi commissaire à la CECM, n'hésite pas à déclarer que la désobéissance civile représente à ses yeux le seul moyen qui s'impose désormais pour combattre une mesure dont l'objectif, dit-il, "est l'extinction d'une communauté". Il invoque sa conscience. Entre l'ordre et la justice, il choisit la justice. Moralement, le principe est juste. Mais, au regard de la situation que nous connaissons, il est irrecevable.

Il faut d'abord distinguer entre la communauté anglophone du Québec et les milieux scolaires de cette communauté. Tributaire de la majorité de langue anglaise du Canada et de l'environnement nord-américain, doté d'institutions nombreuses, pourvu de ressources et de moyens importants, le groupe anglophone du Québec manifeste une vigueur et une vitalité, possède une force matérielle et morale telles que la simple idée d'extinction ne résiste pas à l'examen. Ce groupe n'est d'ailleurs pas homogène: des tendances et opinions diverses s'y expriment, souvent contradictoires. Mais un sentiment très profond lui est commun: il veut rester canadien, d'où son opposition farouche au gouvernement du Parti québécois et à toutes ses politiques, même celles qu'il serait enclin à approuver si le PQ n'était pas en quête de la souveraineté. Il aura l'occasion, lors du référendum, de jeter son poids dans la balance. Loin de s'éteindre, la communauté anglophone a donné depuis 18 mois des signes d'un dynamisme qu'on ne soupçonnait pas toujours.

Les réactions de la collectivité scolaire anglophone sont d'un autre ordre. Ce que conteste avant tout et principalement M. Sauvé — et tous ceux qui sont disposés comme lui à défier la Loi 101 — ce sont les restrictions apportées par le législateur à la liberté pour les parents de choisir la langue de l'enseignement de leurs enfants. Or ce libre choix, faut-il le rappeler, est maintenu en faveur des anglophones du Québec qui peuvent inscrire leurs enfants au secteur français ou au secteur anglais. Ce sont les allophones et les francophones qui perdent cette liberté.

Tous les partis politiques du Québec, à quelques nuances près, ont reconnu la nécessité de limiter aux seuls anglophones l'accès à l'école anglaise. Pour protéger la société francophone contre les dangers de l'érosion linguistique et culturelle, tous ont admis qu'il s'imposait de suspendre une "liberté individuelle" aussi longtemps que la menace ne serait pas enrayée. Les guillemets sont ici nécessaires car le droit fondamental des citoyens à l'éducation et le droit pour les parents de choisir pour leurs enfants le genre d'éducation qu'ils désirent leur accorder, droits reconnus explicitement à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, n'impliquent pas le droit fondamental de recevoir l'enseignement dans la langue de son choix. Si le Canada, à la suite d'une entente avec les provinces, inscrivait ce droit dans l'ABBN, on pourrait alors parler d'un droit constitutionnel. Mais il n'aurait pas valeur d'un droit fondamental au sens où le droit à l'éducation en est un. Car, dans notre pays, la géographie linguistique imposera toujours des adaptations, des exceptions et des réserves à l'exercice d'un tel droit.

Par contre, au Québec, beaucoup de citoyens auraient souhaité, ainsi que LE DEVOIR en a souvent exprimé la conviction, que la liberté de choix de la langue de l'enseignement fût étendue aux anglophones des autres provinces et des pays de langue anglaise. Les risques d'une politique plus libérale à cet égard, à supposer qu'ils existent, n'auraient pas été plus grands que les effets découlant des accords de réciprocité, si de tels accords avaient été agréés. Le gouvernement a choisi une autre voie. Mais il a prévu, dans le texte de la Loi comme à l'étape des règlements, d'importantes exceptions. C'est ainsi que des parents de culture anglaise venant d'une autre province ou de l'étranger, et appelés à s'établir au Québec durant quelques années pour y accomplir des travaux ou des missions dans divers domaines, conservent le droit d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

●

Actuellement, 40% des enfants scolarisés de l'île de Montréal fréquentent le secteur anglophone, à la maternelle, au primaire et au secondaire, tandis que la population francophone du même territoire (langue maternelle et langue d'usage) s'élève à 61.7%. A qui fera-t-on croire, dans ces conditions, qu'il existe un danger "d'extinction"?

En réalité, la menace qu'agite M. Sauvé est principalement attribuable aux restrictions législatives touchant les allophones, désormais contraints, sauf les exceptions connues, de fréquenter le secteur français. Or c'est précisément à ce problème qu'il fallait surtout s'attaquer au Québec, c'est-à-dire l'assimilation croissante des allophones à la communauté anglophone. Les partis de l'Opposition au Québec, même quand ils annoncent leur intention de modifier certaines dispositions de la Charte au chapitre de la langue de l'enseignement, ne seraient pas disposés à changer cet aspect de la Loi 101.

Par conséquent, les nostalgiques du libre choix total livrent une bataille perdue. Et, en admettant qu'elle ne le soit pas, comment peuvent-ils à la fois préconiser la désobéissance civile et recourir aux tribunaux pour contester la loi? D'ordinaire, avant de défier une loi, les citoyens épuisent tous les recours que leur offre une société démocratique. On ne peut à la fois négocier avec le pouvoir judiciaire et bafouer le pouvoir législatif. Il faut choisir.

C'est pourquoi rien ne justifie présentement, au plan moral comme au plan politique, la campagne de désobéissance civile qui s'amorce dans les milieux scolaires de la communauté anglophone. Elle ne contribuera qu'à empoisonner les relations entre Québécois des deux langues, appelés à vivre ensemble, quoi qu'il arrive.

Michel ROY

Avoir le Casque bleu de l'emploi

Le Conseil de sécurité a fait diligence. L'abstention soviétique aidant — la Chine n'a pas participé au vote — il a adopté le projet de résolution piloté par les Etats-Unis demandant le retrait israélien du territoire libanais et créant une "force intérimaire" des Nations unies.

Le texte est sobre, évitant des mots comme "agression" ou "terrorisme", et place les efforts du Conseil de sécurité dans la perspective de "l'instauration d'une juste paix au Moyen-Orient". Mais comme dans la plupart des résolutions onusiennes, ce texte appelle plus de questions qu'il ne fournit de réponses. On peut même en toute légitimité se demander si cette résolution n'est pas de nature à faire totalement dévier le cours des événements dans le sens d'un rôle accru pour les Etats-Unis. Sans qu'on puisse encore dire si c'est un bien pour un mal.

●

Dans son premier point, la résolution "demande que soient strictement respectées l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues". Mais voilà: "strictement respectées" par qui? Par Israël, bien sûr, qui s'est taillé toute une "ceinture de sécurité" large de dix kilomètres et longue de cent. Toutefois, sur cette portion de territoire "internationalement reconnue" comme libanaise, aucune souveraineté ne pouvait être exercée par le Liban dont une guerre civile a totalement désintégré l'armée. La présence des combattants palestiniens qui, en pratique, s'y mouvaient comme poissons dans l'eau, est-elle, dans le sens de la résolution votée, compatible avec cette souveraineté? Si oui, le retour de ces fedayine dans la région le serait aussi, auquel cas, il n'y a aucune illusion à se faire: Israël ne se retirera pas de cette "ceinture de sécurité". Si non, qui empêchera le retour de ces combattants palestiniens dans une région qui est leur dernier refuge et leur dernière porte d'entrée en Israël?

Qui plus est, exiger sous cette forme le respect de cette "souveraineté" et cette "indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières" est une forme d'humour noir!

Si le Liban ne s'est pas totalement désintégré c'est parce que 30,000 soldats syriens, sous les couleurs de la force de dissuasion arabe, y imposent un cessez-le-feu interne. Doit-on comprendre du texte de résolution que le respect de cette "souveraineté" et cette "indépendance politique" est une manière de demander le retrait syrien du Liban? Certainement pas puisque ce serait faire craquer la couture fragile et relancer le cycle de violence au Liban. Au mieux, on comprendra qu'il est demandé aux parties en présence — Israël, Syrie et OLP — de s'abstenir de toute intervention au sud du Liban. Qu'Israël se retire et que la Syrie s'en tienne à la "ligne rouge" du fleuve Litani, la force onusienne sera-t-elle appelée alors à bloquer le passage de commandos palestiniens s'en allant planter leurs bombes de l'autre côté? Ça ne s'est jamais fait, et ça ne se fera jamais. Mais si cette force est incapable d'arrêter un commando terroriste, elle n'est pas, "a fortiori", capable d'empêcher le raid israélien de représailles.

Selon les estimations de M. Kurt Waldheim, cette "force intérimaire" serait forte de 4,000 hommes, se répartissant en 5 bataillons de 600 hommes chacun et un millier d'hommes, se répartissant en 5 bataillons de 600 hommes chacun et un millier d'hommes en unités logistiques. C'est énorme, ce sera d'un coût prohibitif que très peu de "souscripteurs" accepteront de payer sur longue période. Mais c'est en même temps dérisoire compte tenu du défi militaire majeur qu'il y a à relever! Tenir une portion de territoire rocailleux et montagneux de 1,000 kilomètres carrés aux passages minutieusement mis au point par les spécialistes de la guérilla depuis de longues années est pratiquement impossible. S'il est vrai qu'il y avait là 10,000 fedayine et que près de 20,000 soldats israéliens sont intervenus recourant à la puissance des trois armes, on peut se poser de sérieuses questions sur l'efficacité d'une force intérimaire de 3,000 hommes devant dissuader les belligérants par leur propre présence!

C'est là que le point 3 de la résolution apporte en même temps qu'une réponse toute une série de nouvelles questions.

Ce paragraphe "décide, compte tenu de la demande du gouvernement libanais, d'établir immédiatement sous son autorité une force intérimaire des Nations unies pour le Sud-Liban aux fins de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région". Ça en fait un peu trop pour cette pauvre "force intérimaire". S'il ne s'agissait que de la simple confirmation "du retrait des forces israéliennes", on l'aurait compris. Non seulement il s'agit aussi de "rétablir la paix et la sécurité internationales (et pas libanaises, par exemple), mais encore, sans doute en temps supplémentaire, "d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région". Doit-on comprendre que cette "force intérimaire" doit encadrer l'embryon d'une armée libanaise à constituer? Ce qui signifierait que ces "intérimaires"-là resteront dans la région bien au-delà de l'éventuel retrait israélien!

Etant entendu que l'objectif n'est pas une autorité symbolique mais "effective", ces casques bleus, pris en sandwich entre Israël et les Casques verts syriens et se mouvant sur un terrain explosif, seront-ils constitués de... volontaires?

●

Même si toutes les conditions mises à la participation canadienne à cette "force intérimaire" étaient réalisées, M. Jamieson et l'ambassadeur Barton ont affiché prématurément la disponibilité du Canada. Le Canada a, certes, une tradition de participation aux forces de paix des Nations unies, mais il n'a certainement pas l'exclusivité de cette "vocation". En d'autres termes, tout en se félicitant du rôle accru que la diplomatie canadienne entend jouer sur la scène internationale, on peut se demander pourquoi, dès avant que les chances de la résolution américaine aient été évaluées, le Canada s'est mis à traiter publiquement de sa participation éventuelle. Pour donner plus de chances à l'offensive politique américaine?

Cette "force intérimaire-ci" a très peu de points communs avec les équivalents du Golan et du Sinai et s'amuser à des comparaisons artificielles est soit maladroit soit malhonnête! Sans être devin, on comprendra que tout se joue à un autre niveau. L'abstention soviétique est explicite à cet égard. Elle s'explique par les besoins de la politique syrienne à satisfaire mais aussi par l'embarras de Moscou devant cette situation nouvelle. En fait, la brèche au Sud-Liban est assez large pour faire passer toutes sortes d'objectifs contradictoires, et la "force intérimaire" envoyée là aura valeur de paravent. "Nous pensons, dit M. Kamel, ministre égyptien des Affaires étrangères, que cette nouvelle expansion et cette occupation par Israël pourront stimuler les efforts américains pour tenter de résoudre l'ensemble de la question". Et il a raison de penser ainsi; ce n'est certainement pas M. Begin qui le contredira sur ce point! M. Begin, accompagné de M. Moshé Dayan, est aux Etats-Unis, portant dans sa valise des propositions concernant aussi bien le retrait israélien du Sud-Liban — qui est loin d'être automatique! — que l'ensemble des négociations de paix au Proche-Orient. La tentation sera grande de faire redémarrer la discussion israélo-égyptienne que le désaccord sur la Cisjordanie a bloquée sur le prétexte sud-libanais nouvellement créé.

Ce qui signifie que l'envoi de la "force intérimaire" au sud du Liban est une manière de "geler" la situation locale tant et aussi longtemps que la pacification n'aura pas commencé ailleurs. C'est méritoire d'éviter une nouvelle explosion, mais encore faut-il être sûr qu'on ne s'est pas trompé d'initiative de paix.

Georges VIGNY

Le mot du silencieux

Chercher la petite bête

par ALBERT BRIE

Je ne saurais dire si la vermine dévore un livre plus vite que ne le fait un lecteur, mais je soutiens que, dans bien des cas, elle s'en trouve mieux nourrie.

●

A bien y penser, nous n'avons pas raison d'avoir peur de la police. C'est plutôt elle qui nous craindrait. Car enfin, pourquoi pensez-vous qu'elle est armée?

●

Quand on a une idée et qu'on la donne, on n'a pas raison ensuite de se plaindre en voyant les autres la mettre à profit. L'arbitre qui met le disque ou le ballon au jeu se lamente-t-il de voir les joueurs marquer des buts?

●

Il est assez satisfaisant de contredire un optimiste. Tôt ou tard, ou finit par avoir raison.

●

De ce temps-ci, les médecins voient une telle quantité de malades imaginaires qu'ils doivent être tentés de féliciter le malade qui en est un vrai.

●

Si j'en crois ce qu'il dit et le ton qu'il prend pour le dire, le critique aurait plus de talent pour lire que l'écrivain pour écrire.

●

Notre télévision serait l'une des plus comiques du monde, si la publicité que l'on fait sur ses écrans ne prenait pas son ridicule au sérieux.

●

Quand on ne se questionne pas, on a réponse à tout.

●

Nos paroles émettant des odeurs, qui pensez-vous seraient les premiers asphyxiés?

●

La plupart des mots d'éclat des grands hommes ont été prononcés après leur mort par des historiens.

●

Il faut une volonté obstinée pour empêcher que nos habitudes quotidiennes ne prennent le pli de la routine.

Quand on respecte son public, chère vedette, on ne va pas se flatter, comme vous dites: de l'avoir fait "marcher".

●

Le moment où un enfant devient un homme ou une femme arrive quand il n'en peut plus de se faire illusion sur l'adulte.

●

Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir d'en finir.

●

Je crois qu'il y a des animaux qui pensent, mais ils se sont pas assez fous pour y penser.

●

G. m'affirme que tous les humains ont une mauvaise mémoire. "Par exemple, explique-t-il, si tu demandes à une personne — quelle qu'elle soit — de te dire l'heure qu'il est, elle consultera sa montre, preuve qu'elle ne s'en souvient jamais d'une journée à l'autre".

●

Pour un poisson, atteindre les sommets veut dire aller dans les profondeurs.

●

On confie la guerre aux militaires et la paix aux gendarmes. Quant aux civils, ils n'ont qu'à bien se tenir, sur la clôture.

●

La plupart des politiciens anglophones donnent l'impression d'apprendre le français; par contre, jamais ils ne donnent l'espoir qu'un jour ils sauront le parler.

●

Un soldat qui se tient au garde-à-vous devant un officier doit souvent avoir la désagréable sensation de ne pas se tenir debout.

●

L'honnêteté est une très belle chose, mais ne comptez pas sur elle pour vous faire vivre.

●

Aimer, c'est comprendre et ne jamais chercher à expliquer.

●

Passant à folle allure dans une flaque d'eau, un automobiliste s'exclame: "Un piéton, au printemps, ça s'arrose!"

lettres au DEVOIR

Le conflit à l'UQUAM: une tentative d'assemblée

Le 16 mars se tenait, à la polyvalente Dupuy, la première assemblée générale des étudiants de l'Université du Québec à Montréal, concernant le conflit actuel au département d'économie.

Je décrirai ici cette tentative d'assemblée, je dis bien une tentative puisque nous avons été témoins d'un pêle-mêle qui devrait servir d'exemple afin que pareilles erreurs ne se répètent lors de circonstances semblables. D'abord l'exécutif de l'AGEUQAM a été plus que sobre dans ses prévisions en ce qui a trait à la participation à cette assemblée. En fait, on avait réservé une salle beaucoup trop petite puisqu'environ deux étudiants sur trois ont été incapables d'y accéder; ce qui contribua à engendrer des frustrations.

Après plusieurs échanges malencontreux, on décidait de "déménager l'assemblée" dans une salle voisine qui ne pouvait contenir tout le monde (Pour plusieurs ce fut un premier bain sauna, inutile de répéter que nous étions entassés comme des sardines, assis sur le plancher, grimpés sur les armoires, poignes dans la boucane, etc. etc. et sans système de son, imaginez le bordel). Enfin, toutes les meilleurs conditions pour souhaiter au plus tôt l'ajournement de cette assemblée.

Si ce n'eut été que cela! Mais non! Nous avions à souffrir l'intervention répétée d'un petit gestionnaire à cravate, qui se croyait sûrement "respectueux de la démocratie" et qui a raté une bonne occasion de se taire.

Voyez le type qui grimpe sur une table, demande le silence, et dit à peu de chose près ce qui suit: On est ici pour décider si on va en grève, quels sont ceux qui sont pour?... ceux qui sont contre?... voilà; le problème était réglé.

Ce petit démagogue sentait bien comme beaucoup de participants que l'idée d'une grève générale n'avait pas bonne audience, il profitait de l'occasion pour s'ériger en leader et entraîner les étudiants sur une voie qui respecterait SA conception de la démocratie.

Plus le "leader" parlait, plus il ressemblait à un "dealer" et les étudiants ne le suivaient plus. Bienheureux soit-il d'avoir réussi à exprimer ce qu'il avait à dire. Les étudiants ont quand même fait preuve d'une très grande tolérance, dans les conditions ci-haut mentionnées.

Le calme était si difficile à obtenir. Bravo pour le tact que le président de l'assemblée a adroitement exercé en écartant les éléments d'appartenance à un "zoo" plutôt qu'à la race humaine. Quoi qu'il en soit, on a finalement voté l'ajournement.

De toute évidence, "notre p'tit boss" était contre, il considérait certainement les conditions très favorables à la tenue de cette assemblée.

Au début de la semaine prochaine se tiendra une vraie assemblée, dans une salle appropriée. Prenons le temps qui nous est alloué pour réfléchir à cet exercice, afin de ne pas retomber dans les mêmes erreurs.

Jean FONTAINE
étudiant sc. pol. — UQAM.

Montréal, le 17 mars 1978

Le PTQ n'a rien à faire avec le RMS

Dans l'édition du 12 mars du DEVOIR, en page 9, nous pouvons lire un article intitulé: "Vers la création d'un Parti des Travailleurs du Québec".

On lit au premier paragraphe: "Un des premiers pas conduisant à la naissance d'un Parti Québécois des Travailleurs sera franchi samedi"

Au troisième paragraphe, nous relevons: "L'initiative de relancer le Parti des Travailleurs du Québec est essentiellement le fait du Regroupement..."

Nous tenons à rappeler qu'il est question de la création d'un **autre** Parti, de la **naissance d'un autre Parti** et qu'il n'est aucunement question de "relancer" le Parti des Travailleurs du Québec par qui que ce soit car il n'a jamais cessé d'exister depuis 1974.

En effet, le Parti des Travailleurs du Québec a été formé le 26 avril 1974 et fondé le 15 février 1975. Il a présenté 12 candidats aux élections de 1976. C'est un parti "non-aligné" (ni Moscou, ni Pékin, ni Trotsky) et il propose l'indépendance socialiste du Québec. Il a été fondé par des travailleurs tous d'origine ouvrière et tous les membres sont des travailleurs. Le P.T.Q. n'a absolument rien à faire avec le R.M.S., un paravent pour des trotskystes qui n'ont pas le courage de montrer leur couleur politique.

Au nom de nos électeurs, de nos sympathisants et de nos membres (près de 3,000 personnes au Québec) nous protestons contre l'usage illégal du nom de notre parti "le Parti des Travailleurs du Québec" ainsi que de l'usage des lettres P.T.Q. Nous ne pouvons qualifier autrement que de manoeuvre pour nous discréditer un tel article, car au journal Le DEVOIR on ne peut jouer à l'ignorance de l'existence du Parti des Travailleurs du Québec, parti enregistré et reconnu par la loi.

Nous protestons contre cette tactique des plus malhonnêtes pour jeter la confusion dans l'esprit des lecteurs.

Au nom de l'information objective, nous demandons au journal Le DEVOIR de publier cette mise au point.

Pour le Bureau politique du Parti des Travailleurs du Québec,
Gérard LACHANCE,
secrétaire général

Montréal, le 17 mars 1978

L'anglais en sol soviétique à Montréal

Monsieur le consul,
Consulat général de l'U.R.S.S.
Montréal

Vous serez sans doute surpris de la façon dont on peut être servi au consulat de l'U.R.S.S.

Lundi 6 mars, à 13 h 30, je demande à la téléphoniste de la Polyvalente où je travaille de me donner la communication avec le consulat de l'U.R.S.S. à Montréal. Dès les premiers mots prononcés, la téléphoniste du consulat me signifie de parler anglais. Je lui demande donc de me communiquer avec un ou une francophone, mais elle me répond qu'il n'y a personne. Quoique surpris, je tente ma chance en anglais mais elle me coupe:

"Veuillez rappeler demain entre 10 hres et 13 hres, il y aura quelqu'un de langue française" (Tout ça en anglais naturellement!)

Donc le lendemain, nouvel essai à 11 hres 30. Mais ce jour-là, la discussion a été de plus courte durée encore.

"Pourrais-je parler à la personne de langue française, s.v.p.?"

Et la téléphoniste du consulat de me répondre (en anglais):

— "Monsieur, ici vous n'êtes pas au Québec. Vous êtes en U.R.S.S. Si vous ne savez pas l'anglais, adressez-vous ailleurs!" Et "clac"! On me coupe la ligne au nez.

Vous comprenez mon ahurissement. Je communiquais pour la première fois avec le consulat de l'U.R.S.S.! J'ose espérer qu'il s'agit d'une exception parmi le personnel de votre maison, sinon quelle différence avec les consulats d'Allemagne Fédérale, de Belgique ou de Suisse pour n'en citer que trois particulièrement aimables. D'ailleurs quand je parcours les numéros de la revue "Voyages en U.R.S.S." publiée gracieusement, j'y vois une invitation pressante aux touristes de langue française.

J'ose croire que votre téléphoniste n'est pas d'origine russe, mais plutôt canadienne-anglaise et qu'elle fait partie de ces quelques exceptions prises de panique par les événements des derniers mois et qui se libèrent en agissant de la sorte.

Si tel est le cas, il vaudrait mieux qu'elle remplisse une fonction où elle n'aura pas à communiquer avec des gens qui, même avant la Loi 101, croyaient qu'on peut se faire servir dans sa langue chez soi.

Dans tous les pays où le français n'est pas langue officielle, je suis heureux de trouver quelqu'un parlant anglais; mais quand je suis chez moi je communique dans ma langue et n'utilise l'anglais que si on a la décence de m'expliquer son impossibilité à dialoguer en français.

Je communique cette lettre au journal "LE DEVOIR" de même qu'à l'Office de la Langue Française car je considère cette attitude de votre téléphoniste gravement offensante non pour moi uniquement puisqu'elle ne me connaît pas, mais pour tout Canadien français.

On ne reconstruit pas un pays avec des gens aussi étroits d'esprit que votre employée.

Guy-Marie BRISEBOIS
Mont-Rolland, le 14 mars 1978.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

En réponse à Mme Hélène Pelletier-Baillargeon

Ne mêlons pas nation et religion

par PIERRE JONCAS

Je suis mal à l'aise à la lecture du texte d'Hélène Pelletier-Baillargeon intitulé **Valeurs évangéliques et options politiques**, paru dans la livraison du lundi, 6 mars, du DEVOIR. Je tiens à m'expliquer.

Dans la présentation qu'il a faite à la Commission de l'unité nationale lors de son passage à Montréal, et qui est reproduite sans LE DEVOIR du 10 février, l'abbé Jean Martucci disait: "L'idéal évangélique ne postule pas telle ou telle option politique dans l'actuel débat constitutionnel mais je ne ressens aucune difficulté, loin de là, à concilier en moi l'Evangile et mon option souverainiste". On peut supposer qu'il reconnait au fédéraliste le droit d'en dire autant car, plus tôt dans son texte, on peut lire: "Aucune option politique ne se déduit directement de l'Evangile et ce serait revaler celui-ci au niveau d'arme politique que de l'utiliser comme caution d'une tendance particulière".

Pour mon compte, je souscris sans hésitation et sans réserve à cette dernière affirmation. Comme l'abbé Martucci, je n'aime pas voir de drapeaux canadiens dans les lieux de culte religieux, et comme lui je suis choqué d'apprendre que dans certaines écoles on prie pour le maintien de l'unité canadienne. Et pourtant je loge à l'enseigne fédéraliste. Si j'étais indépendantiste, je n'aimerais pas voir de fleurdelisés dans les églises et je serais choqué d'apprendre qu'on prie dans les maisons d'enseignement pour l'accession du Québec à l'indépendance. C'est que je n'aime pas qu'on mêle nation et religion. Et, me semble-t-il, tant que les préceptes du Christianisme seront respectés de part et d'autre je ne vois pas pourquoi, fédéralistes et indépendantistes, nous ne pourrions pas résoudre dans un esprit de fraternité le dilemme pénible qui nous oppose.

Si le prélat anglican cité par Madame Pelletier-Baillargeon dans son "Anecdote no. 1" a tenu les propos qu'elle lui attribue, et je n'ai aucune difficulté à la croire, je partage son irritation. Mais lorsque cette dame affirme (avec le plus grand sérieux et le théâtre de Michèle Lalonde à l'appui) que le peuple canadien-français est un peuple conquis, je lui réponds ce que je répondrai au Professeur Donald Creighton de Toronto la prochaine fois qu'il nous resservira ce triste refrain: ce n'est pas vrai. La cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre s'est faite non pas en 1759 comme conséquence de la défaite des troupes de Montcalm aux mains de celles de Wolfe sur les Plaines d'Abraham, mais en 1763 par le Traité de Paris pour des raisons beaucoup plus complexes. Du reste, à cette époque ni la France ni l'Angleterre ne voulaient de nos "quelques arpents de neige", les deux étant alors beaucoup plus intéressées aux épices et au soleil des Antilles. Quant à la répression de la rébellion des Patriotes en 1837-1838, Madame Pelletier-Baillargeon semble avoir oublié que si le Bas-Canada a eu son Papineau, le Haut-Canada a eu son Mackenzie et que la rébellion du second fut "réprimée" autant que celle du premier.

Ces faits sont peut-être gênants pour les indépendantistes inconditionnels et pour ceux voulant à n'importe quel prix, y compris l'emploi de la force s'il le faut, le maintien de l'unité canadienne, mais ils n'en restent pas moins des faits. Si je puis emprunter quelques mots du vocabulaire de Madame Pelletier-Baillargeon, amnésie plus ou moins volontaire, occultation plus ou moins concertée, ce recours constant à la soi-disant conquête du Québec, tel est l'un des thèmes de la pensée (?) historique nationaliste dont nos jeunes sont aujourd'hui abreuvés. Si le lecteur crois que j'exagère, je l'invite à lire un article paru dans la livraison d'avril 1966 du **Magazine Maclean** signé par Michel Lapalme et intitulé **Le nouveau Chanoine Groulx s'appelle Seguin.** Il se ravisera peut-être. A tout événement, il y trouvera des passages comme le suivant décrivant l'enseignement du Professeur Maurice Seguin de l'Université de Montréal:

> "Depuis près de vingt ans, des centaines d'étudiants se forment à son école, deviennent séparatistes ou défaitistes, dans un cas comme dans l'autre à fond de train. Ensuite, devenus professeurs, ces étudiants reproduisent le cours devant des jeunes séparatistes de Saint-Henri. D'autres disciples connaissent le même succès dans des écoles anglophones plus paisibles."
>
> "'Je fournis des munitions à tout le monde', commente en riant le professeur Seguin. 'Les séparatistes étudient la partie du cours où je démontre que l'indépendance est nécessaire et ceux qui se dirigent vers le milieu anglophone étudient la partie où je dis qu'elle fut toujours irréalisable!'"

Le Professeur Seguin trouve peut-être ça drôle, mais pas moi. Ce n'est non seulement pas drôle, ce n'est pas sérieux. Et ce n'est surtout pas de l'Histoire. Chose certaine, cependant, c'est grave.

Quand Madame Pelletier-Baillargeon cherche à me convaincre (toujours avec le plus grand sérieux et toujours le théâtre de Michèle Lalonde à l'appui) que mes ancêtres étaient des naïfs et des benêts ensorcelés par une Eglise asservie aux autorités anglaises, je lui réponds la même chose que je réponds à certains anglophones méprisants à leur endroit, le romancier Modecai Richler par exemple: vous n'y parviendrez pas. Je n'ai pas à rougir de mes ancêtres et, malgré ses carences, l'Eglise nous a bien servis.

J'aurais d'autres remarques à offrir sur l'Histoire du Canada telle qu'apprise par Madame Pelletier-Baillargeon aux lèvres du Chanoine Groulx, et telle que rendue dans son texte, mais je crois en avoir dit assez long pour montrer que c'en est une version à tout le moins contestable.

Dans son "Anecdote no.2", Madame Pelletier-Baillargeon raconte en termes émus une célébration de la Pâque, à laquelle elle a participé, selon la liturgie juive du Seder. Je loue cette démarche accueillante à l'endroit de nos frères juifs, mais je déplore cette équation absurde entre l'élection du Parti Québecois le 15 novembre 1976 et la libération du peuple juif par le Pharaon d'Egypte. Il faut vraiment n'avoir aucun sens des proportions et du ridicule pour écrire, comme elle le fait, qu'"après plusieurs millénaires, la Terre promise et la Terre-Québec venaient de se superposer dans le coeur de ces croyants." Ma foi, on aura tout vu!

Madame Pelletier-Baillargeon écrit ensuite:

> "La théologie catholique d'ici, comme celle de tous les peuples d'ailleurs, a été fortement marquée par notre Histoire. On ne peut juger de la théologie française en faisant abstraction de l'expérience vécue par ses théologiens de l'occupation allemande, de la Résistance et de Libération. On ne peut comprendre la nouvelle théologie de la libération élaborée en Amérique latine abstraction faite des conditions d'oppression où les dictatures de droite qui y règne maintiennent les peuples et les communautés chrétiennes qui s'y trouvent. On ne peut pareillement poursuivre ici une réflexion semblable sans retourner à la signification et aux répercussions d'événements-charnières que constituent pour nous des événements-clés comme, par exemple, la Conquête de 1760 et la répression de la rébellion des Patriotes de 1837-1838."

Je ne suis pas théologien mais j'ai l'impression que Madame Pelletier-Baillargeon prend des vessies pour des lanternes. D'abord, le Québec n'a tout de même pas subi l'occupation nazie dont a souffert la France durant la Seconde Guerre Mondiale; ensuite, il n'a jamais eu à endurer de dictature de droite comparable, de près ou de loin, à celles qu'ont connues, ou connaissent, la plupart des pays d'Amérique latine; enfin, il a coulé bien de l'eau sous les ponts depuis "la Conquête de 1760 et la répression de la rébellion de 1837-1838", événements du reste que Madame Pelletier-Baillargeon interprète de façon à accommoder son option idéologique, mais en escamotant pour y parvenir d'importants faits qui ne font pas l'affaire.

Ce genre d'analogie a pour effet de donner l'impression que les Québecois n'ont presque jamais connu de droits, furent rarement libres, et ont presque toujours été assujettis à une dictature de droite. Il n'en est rien: l'analogie est donc mauvaise, et l'impression qui s'en dégage fausse. Ce n'est pas dire que les Canadiens français et les Québecois n'ont pas de doléances sérieuses et que nous ne devons pas chercher à corriger les injustices qui pèsent sur nous. Mais je rappelle ce qu'a dit l'abbé Martucci, à savoir que ce serait ravaler l'Evangile "au niveau d'arme politique que de l'utiliser comme caution d'une tendance particulière". J'ose penser qu'il en dirait de même de la théologie.

Nous sommes entrés dans une des périodes les plus critiques de notre Histoire. Si nous tenons à léguer à nos héritiers plus et mieux qu'un patrimoine matériel imposant et une langue française intacte, si nous voulons leur transmettre une tradition de probité intellectuelle et d'ouverture à autrui, il va nous falloir discuter de nos problèmes non seulement avec coeur mais aussi avec intelligence, et respecter scrupuleusement les faits et la juste proportion des choses.

Église, dis-moi qui est Jésus-Christ !

par PIERRE HURTEAU

■ L'abbé Pierre Hurteau, qui fut directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance de 1958 à 1972, puis directeur de l'Office de pastorale paroissiale pour le diocèse de Montréal jusqu'en 1974, est aujourd'hui aumônier au Foyer de LaSalle des Frères de Écoles chrétiennes, à Laval.

Depuis quelques années, Jésus-Christ est redevenu à la mode. On fait des films sur lui; on dévore les Ecritures à son sujet; on multiplie conférences et colloques; des christologies nouvelles font leur apparition qui, avec la "jésulogie", se disputent la faveur d'un nouveau type de consommateurs. Mais on a beau présenter Jésus-Christ sous les traits d'un doux révolutionnaire, d'un non-conformiste, d'un "super-star", d'un libérateur de toutes les servitudes — quoiqu'il soit rarement question de la servitude du péché, ce qui est un peu suspect! — tous ces "Jésus-Christ" me lassent en appétit.

L'exalter comme le plus sage des sages de tous les temps n'aboutira toujours qu'à une contrefaçon, une imposture, un obstacle, même, à la découverte du véritable Jésus-Christ: Celui que Pierre, sous la motion de l'Esprit, confessa au nom de ses frères à Césarée de Philippe: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant" (Mtt. 16, 16). Chaque fois qu'ils refusent ce mystère de Dieu, les discours les plus savants sur Jésus ne font qu'édifier de nouveaux mythes. A moins qu'elle ne soit révélation par le Père (Cf. Mtt. 16, 17), toute parole sur Jésus sera toujours inadéquate. C'est pourquoi il est indispensable que les chrétiens, quand on leur parle de Jésus-Christ, demeurent vigilants au nom du "sens de la foi" (Lumen Gentium, 12) qui, sous ce rapport, leur tient lieu de sens critique.

Quand, à Césarée, Jésus veut obtenir la seule opinion qui compte à ses yeux, c'est vers ses apôtres qu'Il se tourne: "Et vous, que dites-vous? Pour vous, qui suis-je?" (Matt. 16, 15). Il ne se contente pas de l'hommage suprême que croient lui rendre les foules, lorsqu'elles le comparent au plus grand des prophètes et qu'elles reconnaissent en Lui la voix de Dieu qui s'est tue en Israël depuis 400 ans. C'est de ses apôtres, c'est de ceux-là mêmes qui forment déjà son Eglise, que Jésus attend la vérité. Par la voix de Pierre, c'est l'Eglise qui nous dévoile la pensée de Dieu sur l'Homme-Jésus. Aujourd'hui encore, quand on veut savoir qui est Jésus-Christ, quand on s'interroge sur la façon de dire Jésus-Christ au monde de ce temps c'est d'abord vers l'Eglise qu'il convient de se tourner. Tous les autres peuvent discourir scientifiquement **à propos** de Jésus-Christ, mais l'Eglise seule nous dit **qui** est Jésus-Christ, elle seule nous le montre. Parce qu'elle est l'Epouse, parce qu'elle a l'Esprit en plénitude, elle seule peut reconnaître en Jésus de Nazareth tout le mystère du "Christ, le Fils du Dieu vivant".

On doit admirer sincèrement — et imiter! — le zèle de nos frères séparés, "évangélistes" populaires de nos réseaux de télévision. Mais ne faut-il pas déplorer que des catholiques se mettent à la remorque de leur doctrine incomplète? Les Rex Humbard, Oral Roberts et autres ont l'habitude d'inviter leurs auditeurs à faire un geste d'engagement pour le Christ; il peut être émouvant de voir un grand nombre de "convertis" s'avancer vers la tribune, pour faire leur "pledge"; mais — y avons-nous assez réfléchi? — ce geste est tout ce que les "évanglistes" peuvent demander. Le mouvement "revivaliste" n'a le plus souvent, en effet, ni liturgie ni vie sacramentelle à offrir; ni credo défini, ni lois morales communes à prescrire, par exemple en matière de divorce, d'avortement, de justice sociale, etc. Des catholiques, pourtant, devraient savoir qu'ils son déjà "gagés pour le Christ", du fait de leur appartenance à Son Eglise visible, "-peuple messianique don Il est le Chef" (Cf. Lumen Gentium 9). La participation communautaire à la liturgie dominicale est le moment par excellence de ratifier notre engagement baptismal; et, grâce à la vie sacramentelle de l'Eglise, de nous acquitter de cet engagement, chacun selon son don" (1 Pi. 4.10), en participant à la mission de l'Eglise, "société constituée et organisée en ce monde", et formant "un tout social au service de l'Esprit du Christ qui lui donne vie, en vue de la croissance du Corps" (Lumen Gentium, 8).

"M'est avis que l'Eglise et Jésus-Christ, c'est tout un"

Qu'on le veuille ou non, sur le chemin qui conduit à Jésus-Christ, c'est d'abord l'Eglise qu'on rencontre: "Saul, Saul, ...Je suis Jésus que tu persécutes", (Act. 9, 4). Dans cette seule parole du Christ, Paul a saisi tout le mystère de l'Eglise-Corps du Christ, sur le visage de laquelle resplendit la clarté du Christ lumière du monde (Cf. Lumen Gentium, 1). Aux noces de l'Agneau, l'Eglise n'est pas une invitée quelconque, elle est l'Epouse! C'est pourquoi, quand on présente Jésus-Christ, il faut, tout de suite et en même temps, présenter L'Eglise. Autrement, on n'arrivera jamais à lui faire prendre toute la place qui lui revient dans le plan de Dieu.

Il est toujours opportun de rappeler que Jésus, en quittant cette terre, nous a laissé ses adresses, où le retrouver: "les petits qui sont ses frères" (Matt. 25, 40); "là où deux ou trois sont réunis en Son Nom" (Mat. 18,20) et, par dessus-tout, l'Eucharistie, "mémorial de sa passion, de sa mort et de sa résurrection".

Pourquoi ne pas rappeler, aussi, que Jésus s'est clairement identifié à son Eglise dans la personne de ses membres engagés dans sa Mission, quand il a dit aux soixante-douze disciples: "Qui vous écoute m'écoute, qui vous rejette me rejette et qui me rejette rejette Celui qui m'a envoyé" (Lc 10,16). L'Eglise serait-elle devenue un élément accessoire dans un discours sur Jésus-Christ? N'est-elle pas "Jésus-Christ continué"? Est-il légitime de parler des adresses du Christ, ici-bas, sans mentionner, en premier lieu, l'Eglise? Cette Eglise, Vatican II nous la décrit avec insistance comme "le sacrement universel du Salut" (L.G. 48, Ad G. 5, etc.): "Seul le Christ est médiateur et voie de salut: or, **Il nous devient présent en son Corps qui est l'Eglise**, et en nous enseignant expressément la nécessité de la foi et du baptême, c'est la **nécessité de l'Eglise elle-même**, dans laquelle les hommes entrent par la porte du baptême, qu'Il nous a confirmée en même temps" (Lumen Gentium, 14).

Il est vrai que "la religion pure et sans tache devant Dieu le Père,... c'est s'occuper des orphelins et des veuves dans leur détresse...(Jc. 1,27), mais on doit se garder de suggérer ou de conclure que le salut est une affaire purement individuelle. Certes la miséricorde de Dieu étend son Salut à tous les hommes dont Il "connait la droiture"; cela n'enlève rien à la nécessité de l'Eglise:" A toute époque, à la vérité, et en toute nation, Dieu a tenu pour agréable quiconque le craint et pratique la justice. Cependant, **le bon vouloir de Dieu a été que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément**, hors de tout lien mutuel; il a voulu au contraire en faire un peuple qui le connaitrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté" (L.G. 9). C'est la mission de cette Eglise visible de révéler Jésus-Christ aux hommes, d'en être le "miroir"; comme, dans l'humanité du Chirst, les hommes ont pu contempler "l'image du Dieu invisible" (2 Co. 4, 4). Plus encore, la communion des croyants dans l'unité d'une même foi, d'une même espérance et d'un même amour fournit au monde la réponse ultime à la question: "Qui est Jésus-Christ?". C'est Jésus lui-même qui a fait de l'unité visible des croyants la preuve de sa Mission: "Pour ceux qui croiront en moi, je te demande, Père, qu'ils soient un comme nous, **afin que le monde reconnaisse que Tu m'as envoyé**". (Jn. 17, 20-21). Sortie de la Trinité, "l'Eglise apparait comme un peuple qui tire son unité de l'Unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint". (L. G. 4).

La foi en l'Eglise, test de la foi en Jésus-Christ

Quel est donc le noeud de la difficulté dans la présentation de Jésus au monde de ce temps? C'est l'Eglise! l'Eglise "mystère de Dieu", "sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain" (Lumen Gentium, 1). L'adhésion à l'Eglise que l'on voit est indissociable de la foi en la divinité du Christ qu'on ne voit pas. C'est pourquoi, me semble-t-il, il est urgent de faire connaître aux fidèles la beauté ineffable de leur Eglise pour laquelle Jésus a prié (Jn. 17, 9), qu'Il a aimée", pour "laquelle Il s'est livré" (Eph. 5,25), "qu'Il crée et continuellement soutient sur la terre, comme un tout visible, son Eglise sainte, communauté de foi, d'espérance et de charité par laquelle il répand, à l'intention de tous, la vérité et la grâce". (L.G. 8). Et cette Eglise "comme société constituée et organisée en ce monde, **c'est dans l'Eglise catholique qu'elle se trouve**", rapelle encore la même constitution de Vatican II sur l'Eglise (8).

Cette dernière vérité, il est vrai, n'est guère populaire! Elle suscite des résistances; elle évoque des expériences douloureuses; elle peut même compromettre, dans l'immédiat, une adhésion au Christ qui paraissait naturellement prometteuse. Rien de tout cela — pas même des préoccupations oecuméniques — n'est une raison pour dissimuler la vérité de l'Eglise, non plus qu'en édulcorer la présentation.

Escamoter le "mystère" qu'est l'Eglise, au nom d'une certaine pédagogie trop humaine, ne fait que retarder ou compromettre à jamais la "catharsis" indispensable aujourd'hui à la véritable conversion à Dieu d'un grand nombre. "L'Eglise, disait naguère Paul VI, n'est

Voir page 6: L'Église

À VENDRE:

10 ACTIONS

(en bloc ou séparément)

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LTÉE

Éditrice du Devoir

Prix: $100 l'action

Appeler: N. Lacenes, 645-1814

Pétition au premier ministre Trudeau

Ottawa et les droits de l'homme en Amérique latine

● Une cérémonie oecuménique convoquée par le Comité chrétien pour les droits de l'homme en Amérique latine réunissait vendredi soir à Montréal des centaines de personnes. Les Eglises catholique romaine, anglicane, unie et presbytérienne étaient représentées.

A cette occasion et après étude en ateliers de travail, une pétition envoyée sous forme de lettre au premier ministre Pierre Trudeau a été signée par plusieurs participants dont les noms suivent. Ce texte proteste contre la politique du gouvernement canadien qui encourage le pouvoir des régimes militaires par le biais de la vente par le Canada de réacteurs nucléaires de type Candu, en Argentine, entre autres pays.

Voici le texte intégral de cette lettre.

Pierre E. Trudeau
Premier Ministre du Canada
Ottawa

Réunis à Montréal au cours d'une célébration oecuménique le 17 mars 1978, nous chrétiens de diverses Eglises, avons voulu célébrer l'espérance des hommes et des femmes qui, sur le continent latino-américain luttent pour construire un monde plus juste pour sortir du sous-développement et de la dépendance. Leur lutte s'oriente à faire respecter les droits fondamentaux de l'homme qui son surtout de nature sociale, le droit à la pleine souveraineté politique, sociale et économique; le droit à la défense des intérêts des classes opprimées; le droit au plein emploi et à un salaire justement rémunéré, le droit à la vie menacée par la malnutrition, le droit à l'habitation pour tous, le droit à la culture et l'éducation pour le peuple.

Nous constatons que ces droits sont non seulement inexistants mais que ceux qui les défendent son jugés "subversifs". Ils sont durement réprimés, torturés, portés disparus ou vilement assassinés dans leur foyer, dans la rue, dans leur lieu de travail ou dans les prisons. Le prétexte qu'on a inventé pour justifier la brutalité de ces régimes qui se sont installés au pouvoir durant la dernière décennie est la sauvegarde de la sécurité nationale. Il est assez symptomatique de constater qu'ici même au Canada on fasse un usage croissant de ce concept pour cacher certaines pratiques largement employées par ces régimes totalitaires dans un but non avoué de brimer les mêmes droits démocratiques, collectifs et individuels.

Nous sommes préoccupés par le fait que le gouvernement canadien entretienne des relations commerciales avec ces régimes condamnés par plusieurs organismes internationaux et qu'il incite nos entreprises privées à collaborer avec ces pays totalitaires. Nous observons que les investisseurs canadiens invités et appuyés par la Société de l'Expansion des Exportations profitent grandement de la situation d'injustice sur le continent latino-américain où leurs investissements sont garantis par la force des armes au détriment des droits fondamentaux tant collectifs qu'individuels des peuples de ce continent.

Ce qui nous apparait plus grave, et c'est ce qui nous motive à vous écrire, c'est la vente par le gouvernement canadien par l'intermédiaire de l'Energie Atomique du Canada du réacteur nucléaire de type Candu au gouvernement militaire d'Argentine.

Nous constatons avec consternation les circonstances mystérieuses qui ont entouré le versement de $17.9 millions par l'Energie Atomique du Canada pour la vente de 2 réacteurs nucléaires à l'étranger et qui, selon le rapport du comité des comptes publics des Communes, auraient pu être utilisés à des fins de corruption ou pour des pratiques illicites. Il nous apparaît peu responsable que le Canada réalise une vente d'un réacteur nucléaire à un pays qui s'oppose fermement à la signature du traité international de non-prolifération des armes nucléaires. Nous savons tous que le réacteur mentionné est potentiellement capable de produire le plutonium qui est l'élément fondamental pour la production de la bombe atomique.

Nous manifestons notre préoccupation face à ce commerce douteux réalisé avec un gouvernement qui ne respecte même pas les droits humains les plus fondamentaux, qui viole continuellement les accords internationaux, sa propre constitution et qui a déclaré la guerre à son propre peuple. Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le premier ministre, la terrible réalité que vit aujourd'hui le peuple argentin. En septembre et octobre 76, trois de vos collègues de la Chambre des Communes ont réalisé un voyage d'observation dans ce pays. Ils ont par la suite présenté un mémoire à l'honorable Bud Cullen sur la situation des réfugiés en Argentine et la politique canadienne de l'immigration. Ils sont inervenus à plusieurs reprises à la Chambre des Communes pour décrire le drame du peuple argentin. La situation en Argentine s'est depuis passablement dégradée et nous constatons avec surprise que la politique canadienne envers l'Argentine n'a pas été remise en cause.

Nous demandons que le gouvernement-canadien mette fin à ces relations commerciales avec le gouvernement argentin ou qu'il pose des conditions claires et sans équivoque pour maintenir ces échanges commerciaux. Ces conditions sont les suivantes: la tenue d'élections en accord avec la constitution d'Argentine, le rétablissement complet des droits syndicaux, du droit de grève et de négociation collective, la libération de tous les prisonniers politiques, l'exigeance de garantie de la part du gouvernement argentin sur l'utilisation qu'il compte faire de la technologie nucléaire canadienne, la signature du traité international de non-prolifération des armes nucléaires.

Ont signé:

Pierre **Goldberger**, pasteur, Heather **Thomson**, diacre, Thomas C. **Edmonds**, professeur, Robert **Beaupré**, prêtre, Anselmo **Leonelli**, prêtre, Barbara **Zerter**, animatrice, Edouard **Morin**, prêtre, André **Legault**, animateur, Paul **Côté**, prêtre, Martine **D'Amour**, étudiante, Madeleine **Perreault**, enseignante, Jean **Porret**, pasteur, Gisèle **Turcot**, travailleur social, Denis **Fortin**, étudiant, André **Petit**, superviseur, Monique **Tremblay**, professeur, Guy **Lapierre**, étudiant, Mariette **Roberge**, religieuse, C. **Kissel**, médecin, Jeanne d'Arc **Fortin**, infirmière, Christiane **Sibilotte**, pharmacienne, Gisèle **DeRoy**, animatrice de pastorale, Marguerite **Hug**, professeur, Marie Paule **Le Brun**, ouvrière, Jean **Garceau**, fonctionnaire, Gildas **Quentin**, étudiant, Jacqueline **Lapalme**, professeur, Madeleine **Bousquet**, travailleuse sociale, Evelyne **Garceau**, professeur, Rubén **D'Urbano**, médecin, Rosario **Demers**, enseignant, Berthe **Marcotte**, ménagère, Jean-Claude **Icart**, Marthe **Lapierre Ascencio**, animatrice, Jean-Marc **Pelletier**, prêtre, Odette **Normandeau**, auxiliaire familiale, Pierre **Queinnes**, M. **Larralde**, professeur, Nicole **Vernier**, étudiant, Renée **Coudé Icart**, responsable garderie, Louise **Garnier**, Gilles **Rivet**, Cécile **Rousseau**, Charles **Godue**, Claire **Vaillancourt**, Patrick **Donavan**, Michou **LeBlanc**, Teresa **Alfaro**, Francisco **Antolino**, architecte, E. **Kissel**, Martha **Carter**, secrétaire, Juana **Pacheco**, **Alain Kissel**, professeur, Michèle **Cruelle**, ménagère, Paul **Druelle**, évaluateur, Nicole **Guy**, Michel **Messier**, Christian **Martin**, Myriam **Paquette**, étudiante, Hélène **Bournival**, infirmière, Rosaire **Pepin**, religieux, Mario **Pascal**, prêtre, Gladis **Garcia**, Etiennette **Dallaire**, AMS, Raymond **Levac**, Jean-Pierre **Louis**, prêtre, Liliane **Lemay**, secrétaire.

COUPURES DE PRESSE RADIO ET TÉLÉVISION

Si vous voulez savoir ce qu'on dit de vous, de vos activités ou de celles de votre entreprise,

dans plus de 2500 bulletins de nouvelles et 200 émissions d'affaires publiques diffusés chaque semaine (500 heures d'Antenne).

MONTRÉAL • QUÉBEC • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES

et qui rejoignent plus de 85% de la population du Québec.

caisse, chartier et associés inc

Montréal: (514) 845-3281 **Québec: (418) 529-1343**

A l'invitation de **l'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS AFRICAINS** de l'Université Laval à Québec, le professeur et journaliste marocain **BENABDALLAH ABDELKADER** (Ph.D. en sciences politiques à Paris I - Sorbonne) animera une **CONFÉRENCE-DÉBAT** sur le thème:

"L'ALLIANCE RACISTE ISRAËLO-SUD-AFRICAINE"

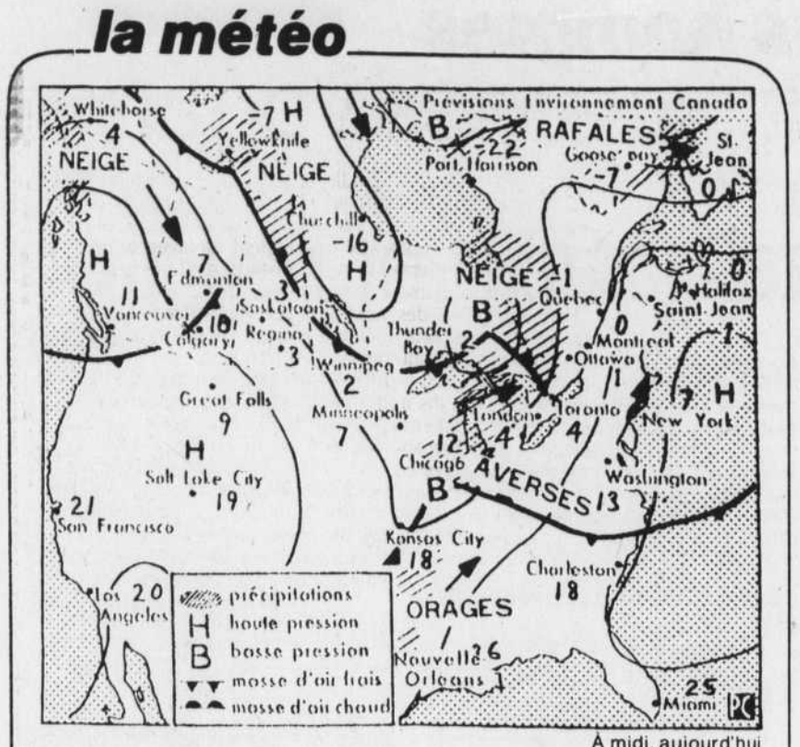
Le 22 mars à 19h 30 à l'université Laval, Pav. de Konninck, salle 1A

(entrée libre)

Esquisse de la conférjence

— Coopération économique, politique et militaire entre Israël et la République raciste d'Afrique du Sud
— Rôle de cette coopération contre l'émancipation des peuples africains et arabes
— Analyse comparée de deux systèmes racistes: l'apartheid et le sionisme
  • Anatomie du sionisme et de l'apartheid
  • Nuances et similitudes idéologiques existant entre ces deux doctrines
  • Pratiques ségrégationnistes légale et institutionnalisées dans ces deux pays
— Le racisme anti-arabe, anti-noir et anti-chrétien chez les sionistes
Comment y faire face et le combattre au niveau de l'information?

la météo



A midi, aujourd'hui

La tempête qui a traversé la baie James hier, passera à l'est du Labrador aujourd'hui. Le Québec est maintenant situé sous la trajectoire des perturbations, et celles-ci traverseront la province d'ouest en est à intervalles de 12 à 24 heures au cours des prochains jours.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: ennuagement suivi de quelques flocons de neige en après-midi. Vents devenant modérés en fin de journée. Maximum, moins 5. Mardi: ciel variable.

●

Laurentides et sud de la Haute-Mauricie: ensoleillé suivi d'ennuagement en après-midi. Maximum, moins 5. Mardi: ciel variable.

●

Outaouais et Montréal: ensoleillé suivi d'ennuagement en fin de journée. Maximum, de moins 2. Mardi ciel variable.

●

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé suivi d'ennuagement en fin de jourène. Maximum, moins 3 à moins 5. Mardi: ciel variable.

●

Chibougamau, nord de la Haute Mauricie, et Saguenay-Lac Saint-Jean: ennuagement suivi de quelques flocons de neige en fin de journée. Maximum, moins 7. Mardi, ciel variable.

●

Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: dégagement en matinée, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, vents modérés à forts causant de la poudrerie. Maximum, moins 10. Mardi: nuageux avec quelques flocons de neige.

suites de la première page

LE CONGRÈS

légués ont exigé que l'on procède immédiatement à l'élection d'un nouveau chef. Le député de Bellechasse, M. Adrien Lambert, a pour sa part suggéré que le choix d'un nouveau chef soit remis jusqu'après les élections. M. Lambert a également suggéré que M. Lorne Reznowski, professeur à l'université de Winnipeg, soit nommé immédiatement chef intérimaire du parti. Cette proposition a reçu l'appui du député de Richmond, M. Léonel Beaudoin.

C'est alors que M. Reznowski a annoncé son intention de poser sa candidature au leadership du parti et que plusieurs délégués ont suggéré que l'on procède immédiatement à l'élection.

Dans ses éloges de M. Reznowski, M. Lambert a fait valoir que ce dernier était créditiste depuis l'âge de 12 ans et qu'il avait toutes les qualités d'un bon chef parce qu'il n'était ni d'origine anglaise ni française, mais qu'il était bilingue.

Le nouveau président du parti, M. Bruce Arnold, un évangéliste de Wasga Beach, en Ontario, avait déclaré quelques heures auparavant qu'il était grand temps que les créditistes élisent un chef qui pouvait parler anglais sans un fort accent français.

M. Arnold a battu à la présidence deux candidats du Québec, MM. Pierre Bernier et Cyril Gauthier.

Avant que les délégués n'en viennent aux mots au sujet de la date et de l'emplacement du congrès de leadership, les membres de l'aile québécoise du parti avaient indiqué qu'ils souhaitaient deux chefs nationaux, représentant les deux grands groupes linguistiques du Canada.

Ce voeu a été rejeté par les hautes instances du parti lors d'une réunion à huis clos au cours de laquelle la stratégie des prochaines élections fédérales a été mise en place.

Ce refus n'aura servi qu'à élargir le gouffre qui sépare les membres francophones de l'élément anglophone du parti, d'autant plus que huit des neuf députés créditistes à Ottawa, tous du Québec, s'étaient ralliés derrière cette thèse des deux chefs. Seul le député de Richmond, M. Léonel Beaudoin, s'oppose à cette division de la chefferie, en faisant valoir qu'elle ne ferait qu'accentuer les différences qui existent entre les créditistes de l'ouest et ceux de l'est du Canada.

M. Beaudoin n'a pas non plus appuyé ses collègues québécois quand ceux-ci ont proposé que le parti appuie une résolution donnant aux provinces non seulement le droit à l'auto-détermination mais en plus le droit de se retirer de la Confédération.

La résolution a été acceptée et adoptée, mais amputée de cette partie parlant du droit à la dissociation.

Cette réaction en apparence assez contradictoire a déçu certains membres de la délégation québécoise. Il faut dire que cette proposition avait été adoptée par le congrès provincial en novembre dernier et qu'elle avait franchi sans accroc l'étape des ateliers lors du congrès qui s'est terminé hier.

Après l'intervention de M. Beaudoin qui s'était élevé contre le droit à la dissociation, un délégué du Québec a prié ses confrères créditistes de ne pas faire "l'erreur magistrale, la gaffe de rejeter le reste de la résolution", une résolution sérieuse soigneusement préparée par les créditistes du Québec.

Cette intervention de dernière minute a sauvé la proposition, que n'avait cependant pas appuyée M. René Matte, député de Champlain, celui à qui on donne la paternité de ce projet.

Le principal défenseur de cette thèse, M. Pierre Bernier, conseiller politique de M. Gilles Caouette, a déclaré qu'il était déçu de voir que le conseil national ait rejeté l'opting-out et a attribué cette prise de position à la "peur et à l'émotivité".

Même si 80% des créditistes canadiens ont racine au Québec, les délégués québécois se trouvaient en minorité à Winnipeg puisque le conseil national du parti est composé d'un seul délégué par circonscription électorale. Une trentaine de Québécois se sont retrouvés au congrès, qui n'avait attiré qu'une centaine de personnes.

M. Matte, quant à lui, avait exposé sa thèse des cinq grandes régions canadiennes avec chacune un chef à leur tête. Les cinq congrès de leadership, avait-il proposé, devront se tenir simultanément et l'un des leaders élu pourrait devenir le coordonnateur national.

Il a annoncé à la même occasion qu'il n'avait pas l'intention de se présenter à la direction du parti national, mais qu'il voudrait être le leader au Québec.

Cette solution, a-t-il expliqué, est la plus réaliste et la plus opportuniste et celle qui permettra aux créditistes d'effectuer un balayage au Québec.

Le chef du parti, M. Gilles Caouette, a déclaré à ses partisans que son parti, lors des prochaines élections fédérales, pourrait bien remporter une soixantaine de sièges, dont une quarantaine au Québec.

Seul le Crédit social peut battre les libéraux, a-t-il soutenu, parce que c'est le seul parti qui représente l'opposition au Québec.

Il existe présentement un vide politique au Canada, a poursuivi M. Caouette, et les Canadiens ont les yeux rivés sur les créditistes pour qu'ils leur apportent des solutions.

Dès le début des assises, le président sortant, M. Martin Hatersely, avait clairement indiqué que les créditistes devaient changer leur image faute de quoi ils disparaîtraient de la carte politique.

HÔTELIERS

les 28 juillet et 18 octobre 1977 mais que le ministre n'avait jamais même accusé réception. Ils rappellent au surplus que lors du dernier Message inaugural pas un seul mot n'avait été prononcé au sujet de l'industrie touristique.

Quoi qu'il en soit, les griefs des hôteliers et restaurateurs portent sur les taxes municipales, les taxes de vente sur le prix des chambres, les repas et les pourboires, sur la taxe supplémentaire de 5% sur les alcools, sur le salaire minimum, la loi 45 et l'assurance automobile.

Il ne fait pas de doute que les taxes municipales sur les hôtels sont les plus élevées en Amérique du Nord non seulement à Montréal mais dans tout le Québec, où en moyenne elles représentent 27% des revenus bruts des chambres. De nombreuses études ont déjà été faites et des tableaux comparatifs, annexés aux divers mémoires que les hôteliers présentent au gouvernement depuis trois ans, font état des différences. En gros les hôteliers voudraient être taxés sur le produit, c'est-à-dire sur la chambre selon le tarif établi par le gouvernement. C'est là demander toute une modification du système de la taxe foncière puisque personne ne se plaint tellement du taux de taxation mais plutôt des critères d'évaluation tels qu'établis par Québec.

A Québec seulement les hôtels ont fourni l'an dernier 2.8% du budget de la ville sous forme de taxes foncières.

Mais c'est surtout au chapitre des taxes de vente que les hôteliers et peut-être davantage les restaurateurs sont particulièrement pénalisés au Québec et conséquemment les clients.

D'abord il y a la taxe de 8% sur le prix des chambres au moment où l'Ontario vient carrément d'abolir cette taxe qui était de 7% jusqu'à une date indéterminée pour promouvoir le tourisme en Ontario. Mais il y a aussi la taxe de 10% sur les repas de plus de $3.25 ce qui, comme le fait valoir surtout l'Association des restaurateurs, favorise le commerce du "fast food", ces comptoirs qui servent des mets préparés et qui appartiennent généralement à des chaines américaines. Or les repas pris dans les restaurants seulement ont rapporté l'an dernier au Québec $763 millions, les repas dans les hôtels $182 millions et les repas dans les machines distributrices $20 millions pour un total de restauration de $965 millions dont 10% seraient accaparés par les "fast food" sans qu'il n'y ait cette taxe puisque leurs repas se situent en dessous de $3.25.

Mais ce qu'il y a de pire c'est la progression géométrique du système de taxation en vigueur dans les restaurants du Québec. D'abord une taxe supplémentaire de 5% sur les alcools. Le restaurateur paie en somme 5% de plus que les autres consommateurs, clients de la Société des alcools, même s'il achète parfois en très grandes quantités. Il doit ajouter à cela une taxe obligatoire dite de service variant de 12% à 15% selon les établissements et finalement la taxe de 10%. Mais chacune de ces taxes s'additionne sur la valeur ajoutée. Si enfin le client paie avec une carte de crédit la commission consentie par la société de finance s'établit à 5% pris sur le montant total, c'est-à-dire un pourcentage également sur la taxe gouvernementale.

Cette escalade de taxes fait augmenter ostensiblement le prix des repas sans pour autant permettre une marge de profits au restaurateur, qui veut pouvoir faire face à la concurrence. Or les restaurateurs se demandent par exemple pourquoi les 763 brasseries du Québec qui ont une capacité de 100,000 sièges sont exemptées de la taxe sur la bière et le cidre surtout au moment où il est recommandé qu'elles puissent servir le vin.

Bref, les Associations demandent l'abolition immédiate de la taxe supplémentaire de 5% sur les boissons alcooliques et la diminution à 5% de la taxe sur les repas de plus de $6. Mais cela ne règle pas le problème du salaire minimum. Les hôteliers et restaurateurs s'estiment plus sévèrement touchés par cette loi du salaire minumum dont ils disent reconnaître cependant le principe social. Ils font valoir qu'ils emploient dix fois plus de personnes que n'importe quelle autre industrie pour le même revenu brut et que conséquemment la part de salaires qu'ils ont à payer sur leurs chiffres d'affaires est un élément absolument vital. Or 30% des employés d'hôtels touchent des pourboires et gagneraient environ le salaire minimum multiplié par trois. On demande que le salaire minimum soit gelé.

Les hôteliers trouvent aussi, toujours dans cette même perspective, que le salaire double devenu obligatoire le jour de la Fête des Québécois, le 24 juin, par arrêté ministériel, pénalise doublement ce genre d'entreprise de services. Pour ce qui est de la loi 45, ils estiment qu'étant donné qu'ils n'ont pas d'inventaires mais que leur production est basée sur le service, les grèves illégales par exemple ou même légales, plongent immédiatement leur entreprise dans le marasme. Ils voudraient que les employés à temps partiel, qui d'habitude travaillent sur demande pour les banquets et qui font partie d'une unité de négociation distincte mais du même syndicat international, ne puissent entraîner les employés réguliers en grève lors de leur conflit à eux.

Enfin, au sujet du nouveau régime d'assurance automobile en vigueur au Québec les hôteliers affirment qu'une rumeur a tendance à se répandre aux Etats-Unis et dans le reste du Canada selon laquelle les non-résidents du Québec ne sont pas protégés s'ils visitent le Québec.

Selon eux cette tendance pourrait avoir des effets catastrophiques si l'on songe que 80% des touristes qui visitent le Québec, arrivent par automobile.

Dans les milieux de l'hôtellerie où les mises à pied ont été nombreuses récemment on annonce déjà que des hôtels et des restaurants importants devront fermer bientôt leurs portes si la situation n'est pas changée.

Mais les hôteliers et les restaurateurs affirment qu'un allègement des fardeaux fiscaux auxquels ils sont soumis se traduirait par une diminution des prix offerts à la clientèle et que leurs griefs sont inspirés d'un désir légitime d'administrer profitablement, certes, mais aussi de celui de voir s'accroître le nombre de visiteurs au Québec et par conséquent de faire progresser l'industrie touristique. A ce sujet ils rappellent les études récentes qui démontrent qu'au Québec un touriste dépense $38.40 sur chaque $100 pour l'hôtel et le restaurant le reste étant distribué pour d'autres produits et services.

FRANCE

présidentiel.

Pour le président de la République, la victoire de la majorité représente une double satisfaction. Le mouvement gaulliste Rassemblement pour la république (RPR) de M. Jacques Chirac conserve en principe le plus grand nombre de sièges dans la coalition. Mais il est talonné en force parlementaire par la nouvelle coalition des partis républicain (PR, giscardien) et centristes créée sous le nom de l'Union pour la démocratie française (UDF) et directement liée politiquement au président Giscard d'Estaing.

La participation a atteint un taux record (plus de 85 pur cent), les reports à gauche se sont mal effectués et ce sont finalement quelque 80 sièges qui sépareront la majorité de l'opposition à l'Assemblée alors que la perspective d'un premier ministre de gauche à l'hôtel Matignon semblait il y a quelques jours encore possible sinon probable.

Déception à gauche, vive satisfaction dans la coalition sortante: tel était le ton des premières réactions de dirigeants politiques français enregistrées, hier soir, à la radio et à la télévision.

Pour le premier ministre, M. Raymond Barre, le pays, sans équivoque ni contestation, a rejeté le programme commun de la gauche et l'entrée au gouvernement des communistes. Se félicitant de la "victoire du bon sens", M. Barre a souligné que ses compatriotes ont entendu l'appel du président Giscard d'Estaing à l'intelligence et à la réflextion. Il a par ailleurs invité à l'union et affirmé que l'action de progrès économique et de justice sociale entreprise par son gouvernement serait poursuivie.

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, a déclaré qu'une fois la déception des travailleurs passée, la lutte reprendrait pour une union de la gauche. Rappelant que 15 millions de Français ont dit "non" à la majorité au pouvoir lors du premier tour, dimanche dernier, M. Marchais a souligné que cette majorité perdra des sièges au Parlement tandis que demeureront les problèmes de la crise économique et sociale, de la vie chère et le chômage.

Quant à M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste français, il a rejeté hier soir la responsabilité de l'échec électoral de l'Union de la gauche sur le Parti communiste français.

"Il est clair aujourd'hui que l'espoir s'est brisé le 22 septembre 1977 sur la désunion de la gauche. L'histoire jugera comme il convient ceux qui en ont pris la responsabilité", a-t-il déclaré.

La victoire de la majorité a été concédée par M. Georges Marchais, qui a cependant parlé de "majorité étriquée qui s'affaiblit". "La politique d'union reste pour nous la seule valable", a ajouté M. Marchais.

Cette union paraît cependant en cause. Le président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), M. Robert Fabre, a déclaré à la télévision qu'il se considérait comme "délié" par les engagements pris en 1972 lors de la conclusion du programme commun.

M. Fabre s'est toutefois refusé à préciser s'il pourrait rallier la majorité. C'est aux instances nationales de son mouvement qu'il appartiendra de définir les orientations futures des radicaux de gauche, a-t-il dit.

La gauche d'ailleurs a déjà entamé son procès. Si M. Marchais juge "prématurée" la déclaration de M. Fabre, elle ne le "surprend pas". Pour sa part, M. Jean-Pierre Chevenement, leader de l'aile gauche du Parti socialiste, a reproché aux communistes d'avoir, par leurs accusations répétées pendant les six mois de discorde entre les partis du programme commun qui ont précédé les élections, causé la défaite de la gauche.

Au sein de la majorité, on se félicite, comme M. Jacques Chirac, président des gaullistes du Rassemblement pour la république (RPR) de la "grande victoire" de ses formations.

M. Chirac, qui s'exprimait au siège du RPR, a toutefois indiqué en réponse à une question que les succès remportés par son parti ne lui donnaient aucun droit d'exiger des responsabilités au sein d'un futur gouvernement.

D'autre part, considéré comme "confident" du président Valéry Giscard d'Estaing, M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat chargé de l'Intérieur, a été battu hier par 1,141 voix.

Son adversaire dans la première circonscription du Val d'Oise, dans la région parisienne était le candidat socialiste Alain Richard.

Celui-ci a obtenu 45,368 voix contre 44,227 à M. Poniatowski, président d'honneur du Parti républicain (PR) de M. Giscard d'Estaing.

Le premier ministre, M. Barre, remettra sa démission dès mercredi au cours du prochain conseil des ministres, prévoit-on généralement dans les milieux politiques français. Il laissera ainsi au président de la République, la latitude de renouveler d'ici la fin de la semaine l'équipe gouvernementale et de relancer la politique "d'ouverture" qu'il avait déjà préconisée au lendemain de son élection en 1974.

M. Giscard d'Estaing s'adressera aux Français, mercredi soir, pour préciser ses intentions politiques et, notamment, rendre public le nom du prochain premier ministre. Celui-ci sera peut-être M. Barre lui-même, mais il n'est pas exclu que le chef de l'Etat, pour redonner un nouvel élan à l'action du gouvernement et déclencher un choc psychologique, veuille choisir un premier ministre "neuf" qui pourrait être l'actuel ministre de la Justice, M. Alain Peyrefitte: un homme qui réunit dans sa personne deux atouts, appartenir au Rassemblement pour la République et être en même temps un fidèle soutien du président.

L'ONU

faires étrangères, M. Moshe Dayan, devait passer la nuit à New York avant de gagner Washington demain.

A son arrivée à New York, il a précisé qu'il avait été informé de la résolution du Conseil de sécurité dénonçant l'invasion israélienne et prévoyant l'envoi d'une force des Nations unies dans le Sud-Liban.

M. Begin a déclaré: "En ce qui nous concerne, la question principale est d'empêcher ces bandes (des commandos palestiniens) de revenir dans la région et de s'en servir pour nous attaquer."

"Cela ne doit plus se produire", a-t-il ajouté en qualifiant l'invasion israélienne d'"acte de défense".

Aux Nations unies, le représentant d'Israël, M. Chaim Herzog, a déclaré que la résolution votée hier par le Conseil de sécurité était "inadéquate et péniblement insuffisante".

M. Herzog a souligné que cette résolution ne contenait en effet pas un mot condamnant le terrorisme et "les horrifiants actes de terrorisme" commis contre Israël.

Israël, a ajouté M. Herzog, "est cependant disposé à entamer immédiatement des discussions en vue du retour sous la pleine souveraineté et sous le contrôle effectif du Liban de la zone se trouvant actuellement sous contrôle israélien".

A Damas, le porte-parole officiel de l'OLP, M. Abdel Mohsen Abou Mayzar, a implicitement rejeté hier soir l'envoi de Casques bleus au Sud-Liban.

"Personne, a-t-il dit, ne peut s'attendre à ce que nous donnions notre aval à une telle décision tant que notre peuple demeurera dispersé et nos droits spoliés."

Voici le texte de la résolution présentée par les Etats-Unis et adoptée hier par le Conseil de sécurité:

"Le Conseil de sécurité, prenant note des lettres du représentant permanent du Liban et du représentant permanent d'Israël, ayant entendu les déclarations des représentants permanents du Liban et d'Israël, gravement préoccupé par la détérioration de la situation au Moyen-Orient et ses conséquences pour le maintien de la paix internationale, convaincu que la présente situation entrave l'instauration d'une juste paix au Moyen-Orient,

1. demande que soient strictement respectées l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

2. demande à Israël de cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer sans délai ses forces de tout le territoire libanais.

3. décide, compte tenu de la demande du gouvernement libanais, d'établir immédiatement sous son autorité une force intérimaire des Nations unies pour le Sud-Liban aux fins de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région, cette force étant composée de personnels fournis par les Etats membres de l'Organisation des Nations unies.

4. prie le secrétaire général de lui faire rapport dans les vingt-quatre heures sur l'application de la présente résolution.

L'ÉGLISE

Suite de la page 5

pas un écran qui nous empêche d'arriver au Christ et de nous élever jusqu'à Dieu, comme l'ont dit beaucoup d'étrangers à notre indicible communion, mais elle est le miroir — le signe sacré — dans lequel nous devons voir le Christ et, en lui, Dieu". (O.R. 28, 4, 1966).

Ne craignons donc pas d'enseigner que cette Eglise, le Christ l'a voulue "une, sainte, **catholique** et apostolique" (L.G. 8). Quand le Concile parle des catholiques dans le "peuple de Dieu", c'est sans triomphalisme qu'il nous enseigne ce qui suit: "Sont incorporés pleinement à la société qu'est l'Eglise ceux qui, ayant l'esprit du Christ, acceptent intégralement son organisation et les moyens de salut qui lui ont été donnés, et qui, en outre, grâce aux liens constitués par la profession de foi, les sacrements, le gouvernement ecclésiastique et la communion, sont unis dans l'ensemble visible de l'Eglise avec le Christ qui la dirige par le Souverain Pontife et les évêques." (L.G. 14).

A condition d'enseigner cela, aussi, l'on pourra traiter sans équivoque des rapports des chrétiens non-catholiques avec le peuple de Dieu (Lumen Gentium, 15), puis de ceux des non-chrétiens eux-mêmes (Lumen Gentium, 16). Prenons garde, enfin, de parler de la volonté universelle de salut de Dieu en des termes qui amèneraient les fidèles de bonne volonté à conclure que l'adhésion à la véritable Eglise visible de Jésus-Christ serait superflue, ou du moins à s'établir, dans leurs rapports avec Dieu, en dehors de sa communion. C'est grâce à l'Eglise enfin, si le monde, même déchristianisé, peut encore parler de Jésus-Christ. Sans la foi humblement vécue d'une "nuée de témoins" (He. 12, 1) la figure de Jésus de Nazareth n'aurait guère plus de consistance que celle d'aucun autre grand personnage de l'Antiquité.

Aimer et étudier l'Eglise

A l'heure où l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire appelle tous ses diocésains à la tâche "d'évangéliser ensemble" et avec lui, comment leur faire connaître et aimer davantage Jésus-Christ? En particulier les laïcs, comment les préparer sérieusement à l'apostolat? Pourquoi pas par le biais de l'Eglise? Car "l'apostolat des laïcs est une participation à la Mission salutaire elle-même de l'Eglise" (Lumen Gentium, 33). Mais comment les laïcs pourront-ils, sans s'essouffler, "évangéliser" en communion d'Eglise s'ils ignorent ce qu'est leur Eglise?

A qui veut découvrir pleinement le visage du Christ, je dis: "Regardez l'Eglise! Lorsque vous consultez l'Ecriture, rappelez-vous que la Parole de Dieu elle-même renvoie à l'Eglise, comme c'est par l'Eglise que l'Ecriture nous a été transmise. Les évangiles, en effet, ont été dits, reçus et vécus avant d'être écrits.

L'Eglise est la réalité religieuse la plus proche des fidèles. Craignons-nous que de la voir de près les scandalise? Mais les disciples, aussi, ont été scandalisés devant l'anéantissement du Verbe Incarné, ce "Vendredi-là". La conversion chrétienne passe par ce scandale, "car nul ne peut dire: Jésus est Seigneur que sous l'action de l'Esprit-Saint" (I Col. 12, 3). La preuve est faite. Voulons-nous enflammer nos fidèles d'un zèle durable et d'une foi vigilante? Communiquons-leur au plus tôt l'amour de l'Eglise, en découvrant avec eux ce que l'Eglise a dit d'elle-même, en notre temps et pour la première fois, depuis la Pentecôte!"

Ce conseil, c'est Paul VI lui-même qui le donnait lors d'une audience générale, il y a douze ans: "Pour bien connaître l'Eglise", disait-il, "il faut l'aimer, ensuite l'étudier. Une des études les plus intéressantes à cet égard est la grande Constitution dogmatique intitulée Lumen Gentium". (D.C. 5-6-66, c. 989).

Cette invitation du Vicaire du Christ n'a rien perdu de son caractère d'actualité. Faite en communautés d'Eglise, l'étude de "Lumen Gentium" se révélera chargée d'un dynamisme pastoral extraordinaire; elle réserve aussi des joies insoupçonnées, car ce document fondamental du Concile est une profession de foi inébranlable qui ne subira pas de sitôt l'usure du temps.

au fil des mots

Canapés, sofas et divans

par Louis-Paul Béguin

Essayons de démêler l'écheveau des sofas, canapés et divans. Bien avant que le réduit destiné au lit s'appelât alcôve (qui vient de l'alcoba espagnole), on désigna l'enfoncement dans lequel on mettait un lit par toutes sortes de noms. C'était une petite chambre insérée dans une grande, et l'invention des dames de ce temps. Pour protéger des regards indiscrets (et peut-être des moustiques) ce qui allait devenir l'alcôve, on pendait un *conopée*, du latin *conopeum*, moustique. (Pas question de maringouin en France). La niche bien fermée par son *conopée*, les belles pouvaient y recevoir leurs galants. Les lits qui y étaient placés se dirent *"en canapée"*. Le lit en canapée a un grand dossier et deux petits, l'un dans son milieu et les deux petits à chaque bout. Puis on ne dit plus que *canapé* pour désigner ce siège-lit, possédant un large dossier et deux accotoirs. Sur le canapé peuvent s'asseoir deux personnes. Il a souvent un pied dans son milieu, en avant, pour assurer sa solidité.

Le *sofa* est un siège à dossier qui s'apparente au lit de repos "à la manière des Turcs". Son nom vient de l'arabe et signifie coussin. Au lieu d'avoir deux accotoirs, ce siège large, qu'on écrivit longtemps *sopha*, a deux *jouées*, qui sont des bras pleins. Le divan, lui n'a ni dossiers, ni bras. C'est un épais coussin qui est parfois très large. Il aura par la suite de tous petits pieds, mais jamais de dossier. Quant à l'*octomane* (mot turc employé en anglais (ottoman), il s'emploie rarement. C'est d'abord une couche à deux matelats sans dossier ni jouées. Puis, on ajouta un dossier à l'ottomane qui prit une forme d'ellipse; ce dossier se continuait "autour des côtés semi-circulaires" aux siège. Bientôt la mode Empire vient modifier le siège. Le style à la grecque, à la romaine est de rigueur. On connait le célèbre tableau de David: Madame Récamier est étendue, inclinée plus tôt, sur un canapé dont le chevet de tête, très haut, est semblable au chevet de pied. C'est la *turquoise*. La *sultane* a des chevets qui s'enroulent sur eux-mêmes. On est fou des *paphoses*, des *veilleuses*, à partir de 1800: Admirons la *veilleuse* (canapé à la grecque déjà connu sous Louis XV), dont le plan est rectangulaire. Le chevet, ou tête, est relié au "bout de pied" par le dossier de fond qui s'incline donc du chevet vers le pied. Toutes sortes de noms furent donnés, mais il nous faut retenir surtout les grands ancêtres de ces sièges pour trois personnes ou deux *(causeuse*, ou *confident*, qui était de chaque côté d'un capapé, collés à celui-ci) d'abord le canapé, puis le sofa, et enfin le divan.

Il y a eu d'ailleurs confusion entre *sofa*, *canapé* et *divan*. Furetière définit ainsi le canapé au XVIIe siècle: *espèce de chaise à dos fort large où il peut s'asseoir deux personnes. Quelques-uns l'appellent sopha."* Ce qui est faux puisque le *sofa* a des jouées et le canapé des accotoirs seulement. Une *ottomane*, pour Larousse est une sorte de canapé. Quant à *sofa*, Larousse dit que c'est une sorte de lit de repos à deux ou trois dossiers et à coussins. C'est vrai; mais le *divan* est donné comme étant un canapé sans bras ni dossiers. On voit la confusion. Résumons donc. *Canapé:* lit de repos à un ou plusieurs dossiers et possédant des accotoirs. *Sofa:* siège-lit à dossier et à jouées (bras pleins). Le sofa lui-même est l'ancêtre de toute une collection de sièges qui vont naître par la suite. Le *divan* est un lit de repos, n'ayant ni dossier, ni accotoirs, ni jouées.

La *causeuse* est un canapé pour deux. La *chauffeuse* est une chaise (pas de bras) dont le dossier et le siège sont fortement rembourrés. Elle a des pieds très courts. Elle peut se placer à côté de sièges similaires et former une sorte de "divan à dossier". L'*ottomane* a donné de nombreuses variantes. Toutes ces variantes se confondent de nos jours, et on voit un sofa de qualité qui est désigné sous le nom de canapé, alors qu'il a des bras pleins, des jouées. La *marquise* est une bergère très large. On voit parfois dans les ouvrages à l'intention des antiquaires le mot *ottomane*. Ainsi, la description d'une petite ottomane ne dit pas grand-chose mais doit être citée: *petite ottomane à côtés renversés et dossier mouvementé. Cinq pieds gaines.*

20 mars

par la PC

1977 — Elections municipales françaises marquées par une grosse progression de la gauche;

1976 — Patricia Hearst reconnue coupable de vol à main armée;

1972 — Dix-neuf alpinistes sont emportés par une avalanche sur le mont Fugi, au Japon;

1969 — Un avion égyptien ramenant des pèlerins qui s'étaient rendus à La Mecque s'écrase à l'aéroport d'Assouan: 87 morts;

1956 — La France reconnait l'indépendance de la Tunisie. Habib Bourguiba en est son premier président;

1941 — La Yougoslavie conclut un accord de paix avec l'Allemagne;

1916 — La partition de la Turquie convenue entre les Alliés;

1815 — Les Cent-Jours: Napoléon entre à Paris;

1800 — Le général Kléber victorieux à Héliopolis contre les Turcs.

Ils sont nés un 20 mars: Henrik Ibsen, auteur dramatique norvégien (1828-1906); Neville Chamberlain, homme d'Etat britannique (1869-1940); Ovide, poète romain (43av. JC-17).

Le lieutenant Currie quitte son poste aux Communes

OTTAWA (PC) — Le lieutenant-colonel David Vivian Currie, ce héros de guerre qui a été responsable du maintien de l'ordre physique aux Communes et de la direction administrative des services de soutien parlementaires pendant 18 ans cédera sous peu son poste de sergent d'armes.

De source parlementaire, on fait savoir que le militaire âgé décoré de la Croix Victoria sera remplacé par le major-général Guy Cloutier, 43 ans, assistant exécutif du ministre de la Défense, M. Barney Danson.

Le lieutenant-colonel Currie a déjà laissé entendre qu'il aimerait conserver son poste qui est surtout de nature symbolique et on affirme qu'il pourrait agir comme conseiller auprès du président de la Chambre et de son successeur.

Le premier ministre Trudeau remplacera sous peu le Gentilhomme Huissier à la Verge noire, un autre personnage symbolique qui oeuvre au Sénat. Cette fonction était remplie depuis huit ans par le major Guy Vandelac, 66 ans, dont la santé est aujourd'hui chancelante.

des quatre coins du PAYS

32 apatrides

Trente-deux Bohémiens apatrides qui s'étaient réfugiés dans un motel de Vancouver en attendant que le gouvernement prenne une décision à leur sujet ont appris en fin de semaine qu'Ottawa avait rejeté leur demande d'asile à titre de réfugiés. Le propriétaire du motel les a en plus chassés de son établissement et la police a saisi leurs automobiles. Ces Bohémiens, d'origine yougoslave, étaient arrivés à Montréal il y a quelque temps, et avaient quitté le Canada pour les Etats-Unis. Après un bref séjour dans ce pays, ils ont décidé d'élire domicile en Colombie-Britannique, où leur demande d'asile a été rejetée. Un avocat de Vancouver qui les représente a laissé entendre que le gouvernement fédéral devait entreprendre dès la semaine prochaine une enquête pour déterminer leur statut. Dès que cette enquête sera en marche, le gouvernement aura la responsabilité des romanichels, dont 15 n'ont pas encore atteint l'âge de 10 ans.

Etroitesse d'esprit

L'étroitesse d'esprit et les préjudices qu'entretiennent les Canadiens anglais à l'égard des Québécois sont à l'origine de l'indépendantisme, a soutenu à Chatham le professeur Ronald Sutherland de l'Université de Sherbrooke. Le nationalisme canadien-français, a-t-il expliqué, s'est transformé en indépendantisme parce que les Candadiens anglais ont manifesté leur antipathie envers les catholiques et les francophones. A la fin du 19ème siècle, de poursuivre le professeur Sutherland, les francophones du Canada revaient d'un nationalisme pan-canadien. Ils ont abandonné ce rêve pour consolider leur emprise au Québec, et la victoire du Parti québécois n'est que la suite logique de cette évolution. Le Québécois moyen, de dire encore le professeur Sutherland, ne souhaite pas la séparation: il veut tout simplement qu'on lui reconnaisse ses droits au Québec de préserver sa langue et sa culture.

Six jours à pied

Les grévistes des transports en commun à Vancouver et à Victoria ont décidé hier de mettre fin à leur arrêt de travail qui durait depuis six jours et de retrouner à l'ouvrage aujourd'hui, même si leur débrayage n'a pas donné les résultats escomptés et que les négociations n'ont pas avancé durant la grève. La direction du syndicat a recommandé à ses membres de retourner au travail, et ces derniers ont accepté cette recommandation dans une proportion de plus de 89%. Les grévistes des trasports souhaitent que leur décision fera fléchir la partie patronale en leur faveur.

Démission refusée

Le conseiller spécial auprès du secrétariat d'Etat pour les festivités du 1er juiller, M. G. Hamilton Southam, a offert de démissionner de son poste parce que ses premières déclarations sur le budget de ces festivités avaient été faites en anglais seulément, ce qu'on lui a reproché. Le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a refusé d'accepter sa démission et lui a renouvelé sa confiance. Le programme de ces festivités, a déclaré M.Southam, n'est pas encore prêt, mais tiendra compte du caractère bilingue du pays.

Les revenus de l'impôt

Des agents du ministère québécois de la consommation ont effectué une descente dans un bureau de Hull spécialisé dans les préparation des formules d'impôt sur le revenu des particuliers, et ont saisi divers documents. Le personnel de ce centre de préparation de rapports d'impôt, du nom de S & S Tax Discount, avait eu vent de la descente et avait emporté plusieurs dossiers avant que les agents n'arrivent sur les lieux. Au début du mois, un autre bureau de Hull spécialisé dans les rapports d'impôt avait reçu la visite des enquêteurs du ministères de la Consommation. Le gouvernement de Québec, semble-t-il, songe à traduire les propriétaire de ces bureaux en justice, en vertu de la loi sur les prets et les taux d'intérêt. Un contribuable qui se présente à ces bureaux peut toucher immédiatement de 50% à 60% du remboursement d'impôt que le gouvernement lui doit, et le reste du remboursement est versé à la compagnie qui a préparé son rapport.

Questions sans réponses

L'expulsion le mois dernier de 13 diplomates soviétiques et les récentes accusations formulées par Moscou à l'endroit du gouvernement canadien ont soulevé une série de questions qui demeurent pour le moment sans réponse. D'abord, pourqui le gouvernement a-t-il gardé le silence sur les allégations du gouvernement soviétique selon lesquelles des agents de la GRC ont tenté de recruter quelques fonctionnaires comme espions et d'en prendre d'autres au piège. Pourquoi l'URSS a-t-elle tenu à cacher l'identité du diplomate soviétique que le GRC aurait tenté d'inciter à l'espionnage? Le ministre des Affaires extérieures, M. Jamieson, était-il au courant de tout le dossier quand il a annoncé l'expulsion de 13 diplomates de l'URSS en poste au Canada? La semaine dernière, M. Jamieson, interrogé sur ces questions sans réponses, a expliqué que même si les allégations formulées par Moscou étaient fondées, il ne le dirait pas.

Selon un sondage de l'IQOP

Une majorité estime que les choses vont mal

Les Québécois trouvent que les choses ne vont pas tellement bien au Québec à l'heure actuelle. C'est l'avis de 58% des personnes qui ont été interrogées par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) lors d'un sondage réalisé au début du mois de février pour le Dimanche-Matin et dont les résultats sont publiés par tranches depuis trois semaines.

Dans sa livraison d'hier, le Dimanche-Matin donne les résultats du sondage sur trois grandes questions: la satisfaction des Québécois devant la situation au Québec; la confiance que les Québécois ont à l'égard de la Gendarmerie royale du Canada et leurs réactions devant une adhésion éventuelle du Québec aux Etats-Unis d'Amérique.

Sept cent quatorze répondants ont été interrogés par l'IQOP, qui précise que la marge d'erreur statistique dans l'estimation des variables du questionnaire est aux environs de plus ou moins 4% dans 95% des cas.

A la question: "Lorsque vous regardez comment les choses vont au Québec à l'heure actuelle", 1.7% des répondants ont souligné que tout allait très bien; 34% ont souligné que les choses allaient bien; 46.6% ont fait savoir que les choses allaient mal et 11.5% ont dit que les choses allaient "très mal". Six point deux pour cent des sujets interrogés n'ont pas répondu a cette question.

L'IQOP a fait l'analyse des réponses faites par les sujets francophones et anglophones. Ce sont ces derniers qui sont les plus mécontents de la situation.

Moins d'un pour cent d'entre eux trouve que la situation est bonne au Québec, à comparer à 1.9% des francophones. Dix-sept pour cent des anglophones ont répondu que les choses allaient "bien", à comparer à 37.4% de francophones qui ont donné cette réponse, tandis que 52% ont déclaré que les choses allaient "mal" et 17.3% "très mal", tandis que 45.5% des répondants francophones trouvent que les choses vont "mal" et que 10.3% trouvent que les choses vont "très mal".

Une autre question posée par l'IQOP se lisait ainsi:" "Actuellement, avez-vous confiance ou pas confiance en la Gendarmerie royale du Canada?".

Un peu plus de 57% des personnes interrogées ont répondu qu'elles avaient confiance, et 19.6% qu'elles n'avaient pas confiance, tandis que 22.7% des répondants n'avaient pas d'opinion.

C'est chez les anglophones qu'on trouve la plus grande proportion de personnes ayant confiance en la GRC (67.7%) tandis que la confiance ne règne chez les francophones que dans la proportion de 55.6%.

L'analyse des réponses à cette question montre d'autre part que ce sont les jeunes gens qui manifestent le moins de confiance à l'égard de la GRC.

Si les Québécois ont confiance en la GRC, ils trouvent aussi qu'elle devrait avoir plus de pouvoirs (39.5%), tandis que les opposants à des pouvoirs élargis sont dans la proportion de 21.4% et que 27.8% des répondants n'ont pas répondu à la question.

Par contre, 66% des personnes interrogées ont indiqué que la police fédérale devrait être soumise à des contrôles plus sévères, tandis que 6.4% ont indiqué qu'au contraire la GRC devrait être soumise à moins de contrôles encore.

Une autre question portait sur la police: "Personnellement, êtes-vous favorable ou défavorable à ce que la Sûreté du Québec remplace la GRC au Québec?".

Presque 30% des répondants verraient d'un bon oeil le remplacement de la GRC par la SQ, tandis que 46.5% ont indiqué qu'au contraire ils étaient défavorables à cette initiative. Là encore, près d'un quart (23.7%) des 714 personnes interrogées n'a pas voulu répondre à cette question.

La dernière question du sondage de l'IQOP était ainsi libellée: "Seriez-vous d'accord ou pas d'accord pour que le Québec devienne éventuellement un Etat américain?".

D'emblée, 78.2% des personnes interrogées se sont opposées à cette hypothèse, tandis que seulement 12.2% trouvent l'idée bonne, et 9.6% n'ont pas répondu à la question.

10ème anniversaire du massacre de My Lai

NEW-YORK (AFP) — Il y a dix ans, le 16 mars 1968, une patrouille américaine commandée par le lieutenant William Calley surgissait d'un essaim d'hélicoptères qui venaient de se poser en bordure du hameau sud-vietnamien de My Lai.

Dans un accès de folie collective, Calley et ses hommes se mettaient à exterminer systématiquement tout ce qui se trouvait sur leur passage: hommes, femmes, enfants, vieillards, bébés. Ils mettaient également le feu aux paillottes des villageois et massacraient leur bétail pour rayer à tout jamais My Lai de la surface de la terre. Un paysan affolé plongeait la tête la première dans un puits en tentant d'échapper à la tuerie. Peine perdue: un soldat laissait froidement tomber une grenade sur le malheureux qui mourrait déchiqueté.

Des femmes et des enfants en haillons cherchant à s'enfuir à la lisière du village étaient violés et sodomisés avant d'être égorgés ou abattus à la mitraillette.

L'Amérique alors en croisade contre le communisme en Asie du sud-est dormait du sommeil du juste cette nuit-là. Elle ne se doutait pas un instant que le lieutenant Calley, alors âgé de 25 ans, et ses GI's aient pu commettre des atrocités au nom de la liberté. L'un des épisodes le plus sordides de l'histoire militaire américaine faillit passer sous silence.

Un an plus tard le 23 mars 1969, tourmenté par sa conscience, Ronald Ridenhour, un ancien soldat au courant de l'affaire, écrit au président Richard Nixon et à une vingtaine de parlementaires. Il fait le récit de l'expédition punitive tel qu'il lui a été rapporté par des témoins. Les chiffres sont stupéfiants: quelque 347 villageois auraient été assassinés à My Lai.

Le Pentagone est pris de court en plein effort de guerre. Une enquête est ouverte. Il faut un responsable. Les généraux et les colonels se renvoient le blâme pour n'avoir pas révélé que My Lai avait été rasé.

De mars à septembre on cherche un coupable. Le Lieutenant Calley est accusé le 5 septembre d'avoir organisé le meurtre de plus de 100 civils sud-vietnamiens. Il se défend en affirmant que son supérieur direct, le capitaine Ernest Median, lui avait ordonné de détruite My Lai, un nid de Vietcong.

Le 14 novembre 1969 des photos du massacre sont publiées dans un journal de Cleveland, dans l'Ohio.

Huit jours plus tard l'armée américaine annonce que 24 militaires font l'objet d'une enquête. Le général de division William Peers est chargé de faire la lumière.

Royal-Kebir

Vin de table de tous les jours
Vin qu'on se plait à servir
Vin qu'on offre avec amour
Vin qu'on verse "ROYAL-KEBIR"



Vin rouge, sec, fort, puissant et plein de sève. Il fera la joie de votre repas.

S.A.Q. 382-C

gilbert gagnon, vins et spiritueux inc., représentant promotionnel

QUÉBEC

Plus que jamais

Un nouveau Québec avec des défis à la mesure de l'homme d'affaires.

Journée d'étude à l'intention des cadres responsables de l'administration, des finances et du marketing.

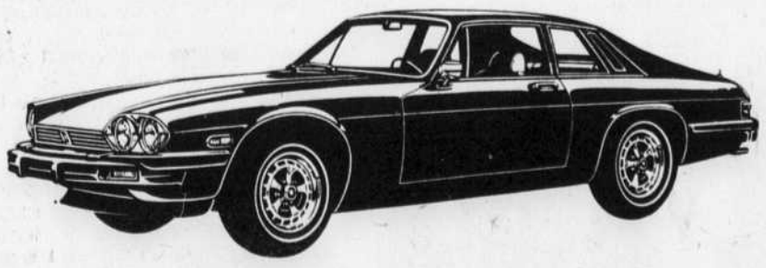
Quel est l'avenir de l'industrie de la communication au Québec? Quel est celui de l'enseignement de l'administration? Ou s'en va l'industrie du tourisme? Autant de questions qui seront débattues au cours du seminaire d'une journee pour les hommes d'affaires et les administrateurs en marketing, le 22 mars. Cette rencontre fait partie du programme d'information offert par le "Advertising and Sales Executives Club of Montreal". Soyez des nôtres... ça promet d'être une journee fort enrichissante.

- Neuf conferenciers principaux traitant de sujets aussi cruciaux que la strategie industrielle jusqu'à l'importance economique des bureaux chefs à Montreal
- Dejeuners-causerie avec l'Honorable Warren Allmand, M.P., Q.C., Ministre de la Consommation et des Corporations
- Cuisine quebecoise, divertissement et prix de presence
- Le mercredi 22 mars 1978, de 9 heures à 17 heures à l'hôtel Windsor

Cette reunion a pour but de jeter une base solide pour un dialogue positif et significatif entre le gouvernement et les hommes d'affaires. Nous promettons de vous informer, de vous stimuler, de vous motiver à relever le defi du monde des affaires dans cette nouvelle societe. Parce que nous croyons au Quebec... PLUS QUE JAMAIS

Pour plus d'informations ou pour réservation, appelez le "Advertising and Sales Executives Club of Montreal" à 866-1668

JAGUAR



Peut-être n'y avez vous pas pensé.

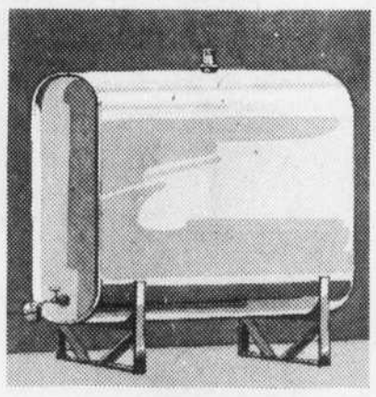
Vous rêvez d'une voiture vous offrant luxe, confort et performance. Jaguar vous l'offre dans sa fameuse XJS à moteur 12 cylindres. Et c'est probablement moins cher que vous ne le croyez.

Profitez de nos spéciaux de fin d'année. Chez le plus important concessionnaire British Leyland de l'Est du Canada.

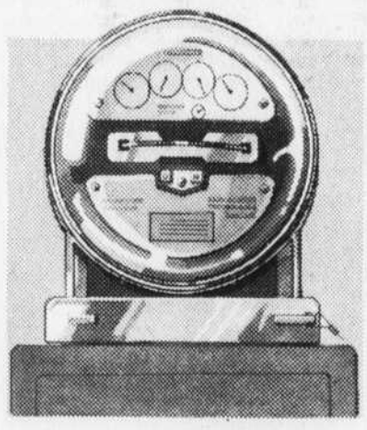
Coiteux Autos Ltée
5180, Ave Papineau — Mtl
526-9137

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

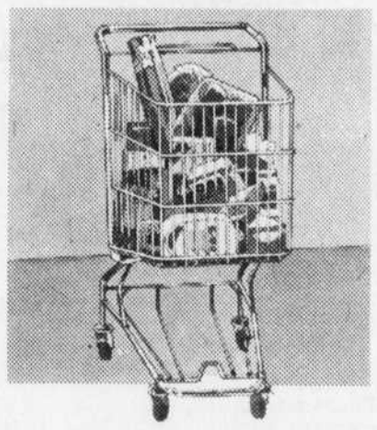
141,6%



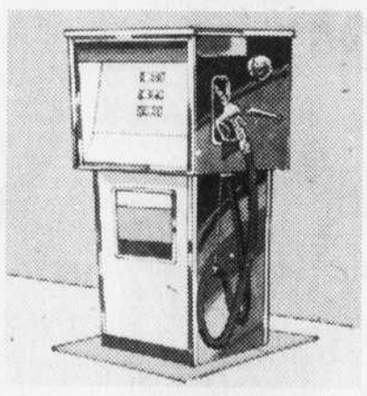
74,6%



78,6%



73,4%



Depuis 1971, l'indice des prix à la consommation a grimpé de 60,8%*: il nous en coûte

74,6% de plus pour l'électricité
78,6% de plus pour la nourriture
73,4% de plus pour l'essence
141,6% de plus pour l'huile à chauffage

Le téléphone, lui, depuis 1971, n'a augmenté que de 26,4%.**

Il pourrait y avoir augmentation du service téléphonique. Mais, malgré cette augmentation, le téléphone serait encore bien moins dispendieux que les autres services ou biens de consommation.

Pourquoi? parce que nous faisons tout chez Bell Canada pour restreindre nos coûts d'opération tout en maintenant un taux de productivité 2 fois plus élevé que la moyenne canadienne*** et en vous offrant un des meilleurs services téléphoniques au monde.

* Source: Statistiques Canada, prix à la consommation et indices des prix.
** Source: Tarifs de base des téléphones résidentiels de Bell Canada.
*** Sources: Statistiques Canada, Étude de l'Entreprise—Bell Canada.

26,4%



Bell Canada

Du service sur toute la ligne

Biron: le PQ fait fuir les épargnes

par Pierre O'Neill

Le chef de l'Union nationale croit savoir que quatre milliards de dollars d'épargnes de Québécois ont quitté le Québec depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Lévesque.

Parlant devant plus de 200 militants réunis hier au cégep Maisonneuve à Montréal, M. Rodrigue Biron a dit tenir ces informations de banquiers et d'économistes qui suivent de près l'évolution de la situation au Québec.

Selon le leader unioniste, ce sont les Etats-Unis, la province de l'Ontario et même les provinces de l'Ouest qui profitent le plus de cette exode de capitaux québécois. Pour démontrer que le phénomène est réel et prend des proportions alarmantes, M. Biron a souligné que les succursales bancaires de Miami et des villes avoisinantes ont décidé d'engager des employés francophones pour servir la clientèle francophone croissante.

Pour le reste, c'est du réchauffé que le chef de l'Union nationale a servi à son auditoire. Un communiqué émis par son entourage, vendredi, avait annoncé que M. Biron aborderait quatre thèmes: la décentralisation administrative projetée par le gouvernement, le grand Montréal des années 80, la situation économique et la thèse souveraineté-association. Ce sont tous des sujets qu'il a effleurés mais qu'il a évité de traiter en profondeur. Une fois de plus, il a reproché aux journalistes de ne pas rendre justice au travail accompli par son parti à l'Assemblée nationale.

Cette réunion aura par ailleurs permis de constater que les gens de l'Union nationale ne voient pas d'un très bon oeil l'élection de M. Claude Ryan à la direction du Parti libéral du Québec. Invité à présenter le chef de l'UN à l'auditoire, M. Benoit Parent s'est lancé dans une attaque cosmique contre l'ancien directeur du DEVOIR, indiquant que les libéraux seraient mieux avisés de choisir Raymond Garneau, pour les leçons qu'il a sans doute retenues en participant aux erreurs du gouvernement Bourassa. M. Parent est d'avis que M. Ryan s'est avéré un mauvais administrateur à la tête du DEVOIR et il ne voit comment il peut aspirer diriger le gouvernement de la province.

Quant à M. Biron, il a fait du millage avec le mécontentement suscité par le régime d'assurance-auto et la taxe Parizeau sur les vêtements pour enfants. Avec une facilité qui rappelait les meilleurs moments de Bourassa, le chef de l'UN n'a même pas hésité à se moquer de la corpulence du ministre responsable du régime d'assurance-auto, Mme Lise Payette.

En termes de remerciements à l'intention de son chef, M. Benoit Parent a parfaitement résumé la performance de M. Biron ainsi que les principes d'action dont il s'inspire: "C'est beaucoup plus par l'attitude que par l'aptitude qu'on peut atteindre l'altitude."

Bataille sur l'admission de nouveaux membres

Réunion tumultueuse d'Oxfam-Québec

par Marie Laurier

Les "généreux" donateurs au fonds de secours Oxfam-Québec, organisme d'aide aux pays du tiers-monde, se sont vus samedi évincer de toute participation active aux projets, orientation et autres décisions de ce groupement.

Au cours d'une assemblée générale tumultueuse qui s'est déroulée dans le Vieux-Montréal et qui a bien failli tourner au sabordement de cette jeune société humanitaire qui a recueilli en 1977 près d'un million de dollars parmi le public québécois, des dirigeants de Oxfam-Québec ont fait nommer de justesse quelque 50 nouveaux membres choisis, scrutés et soumis par eux.

Un fort contingent de donateurs ou bénévoles travaillant dans différents centres régionaux où Oxfam-Québec est implanté — Hull, Trois-Rivières, Québec, etc. — s'étaient rendus participer à l'assemblée générale dans l'intention très nette de se faire accréditer comme membres votants de l'organisme. A l'issue de plusieurs interventions-choc et de délibérations laborieuses, ils ont dû battre pavillon.

Quelques-uns de ce groupe dissident ont alors manifesté leur complet désaccord quant au procédé d'élimination employé, non sans témoigner avec ferveur de leur engagement et de leur action dans les pays du tiers-monde à titre de coopérants ou d'animateurs sociaux. Ils ont vivement protesté contre l'attitude de certains dirigeants, les accusant de manipuler l'assemblée, de violer leur droit démocratique tout en prétendant prêcher la démocratie dans les pays en voie de développement.

Ces quelques cinq heures de délibérations ont donné lieu parfois à un cafouillis indescriptible et à de multiples erreurs de procédure, compte tenu de l'indiscipline qui régnait dans la salle et de la difficulté pour le président sortant, M. Jacques Ménard, de maîtriser les troupes.

Les interventions des deux clans qui s'affrontaient auront ainsi donné lieu à ce que l'on pourrait décrire comme une "crise de pouvoir" à Oxfam-Québec, fondé en 1973 et fortement encouragé et appuyé par le comédien Yvon Deschamps. Ce dernier était d'ailleurs présent à la réunion de samedi, mais ne se représentait pas au poste d'administrateur.

Les tenants de l'adoption en bloc de la liste d'une cinquantaine de nouveaux membres qui ont dûment soumis leur candidature approuvée par le Conseil d'administration en place ont eu maille à partir. Ils ont finalement eu gain de cause, par vote, contre ceux qui voulaient ouvrir l'assemblée à une plus large participation en y admettant les donateurs désireux de s'impliquer vraiment dans l'action et d'avoir ainsi droit de regard sur les décisions. Les contestataires ont donc été contraints de se retirer de la salle dans le brouhaha pour tenir dans un coin un embryon de contre-assemblée qui s'est rapidement terminée par ces mots lancés à la volée: "On a perdu la bataille mais on n'a pas perdu la guerre."

Ce climat de tension qui régnait dans cette salle exigüe du Vieux-Montréal s'est ensuite atténué et les membres dûment accrédités, y compris les nouveaux admis, soit un total de 65 personnes, ont pu poursuivre l'ordre du jour de l'assemblée, entre autres, l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration et de son exécutif. Ce dernier est composé de M. Jean Clerk, président, Denis Charbonneau, vice-président, Gilles Nadeau, trésorier, Monique Ouellette, secrétaire, Marion Wilhemy, membre.

Il y avait huit postes à pourvoir au CA sur les 15 autorisés par la charte, les sept autres restant pour terminer leur mandat. Les nouveaux membres élus sont: Colette Beauchamp, Monique Ouellette, Marion Wilhemy, France Talbot, Diane Tassé, François Beaulieu, Serge Vallée et Gilles Nadeau.

Les autres qui poursuivent leur mandat sont: Jean Clerk, Denis Charbonneau, Jean-Guy Vaillancourt, Bonnie Campbell, Alain Vinet, Micheline de Sève, Jean-Claude Coutu.

Une assemblée générale spéciale d'Oxfam-Québec sera convoquée vers la fin du mois de mai pour étudier le nouveau règlement de la charte, ainsi qu'un rapport sur le tiers-monde qui constitue en quelque sorte une déclaration de principes sur l'orientation de l'organisme. Compte tenu de la tournure des événements samedi, ces sujets n'ont pu être discutés, faute de temps.

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

Un Minervois, V.D.Q.S.
"LE CHÂTEAU DE LA REZE"
Un vin rouge sec, du pays du soleil
C'est Meilleur
S.A.Q. 625-E

L'offre du Soleil jugée insuffisante

QUEBEC (PC) — Les 108 journalistes en grève du quotidien Le Soleil ont refusé samedi de se prononcer sur la dernière offre globale déposée la veille par la direction en disant que cette offre ne contenait pas suffisamment d'éléments nouveaux.

Réunis en assemlbée générale, les membres du Syndicat des journalistes de Québec (CSN) ont plutôt mandaté leur comité de négociation de poursuivre les pourparlers sur la base des dernières propositions syndicales.

Les journalistes ont aussi réclamé la reprise, dès mercredi, des négociations directes en présence du conciliateur Raymond Leboeuf.

Les deux parties ne se sont pas rencontrées "face à face" depuis novembre dernier, exception faite de la courte rencontre de vendredi au cours de laquelle la partie patronale a déposé ses offres portant sur les clauses normatives et salariales.

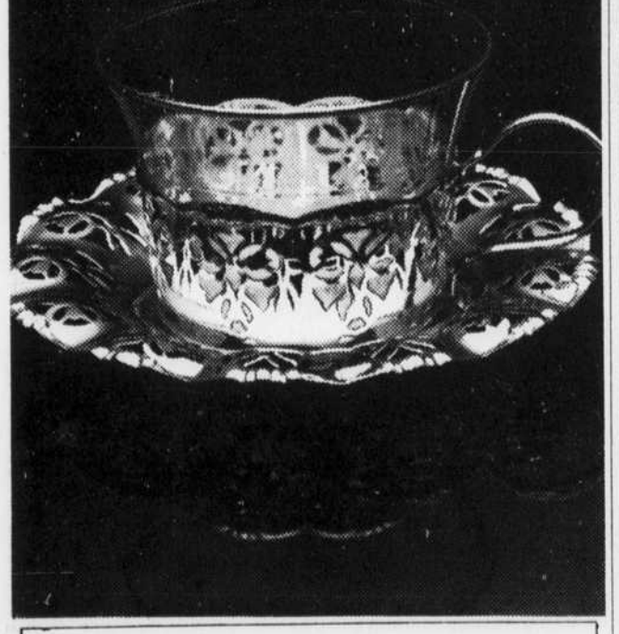
Dans un communiqué publié immédiatement après le dépôt de son "offre globale", la direction du Soleil précisait que celle-ci contenait plus d'une centaine d'améliorations par rapport à la convention échue.

La partie patronale affirmait alors avoir fait des concessions majeures en ce qui concerne la protection du travail des journalistes, les mutations, les mesures disciplinaires et la description des structures de la salle de rédaction.

Au chapitre des salaires, elle affirmait enfin avoir consenti une hausse de 24 pour cent, répartie sur trois ans, qui ferait passer le salaire moyen des journalistes de $335 à $420 par semaine au 14 décembre prochain.

La grève des journalistes et employés de soutien de la rédaction dure depuis six mois et demi.

Plaqué argent et verre fin



Un cadeau de cachet européen à offrir à l'hôtesse... Elle s'en servira pour le thé, le café, la vichyssoise, le consommé en gelée, le sorbet... ou comme pièce de collection.

3 pièces: godet en verre, tasse et soucoupe en plaqué argent,

$12.

BIRKS
JOAILLIERS

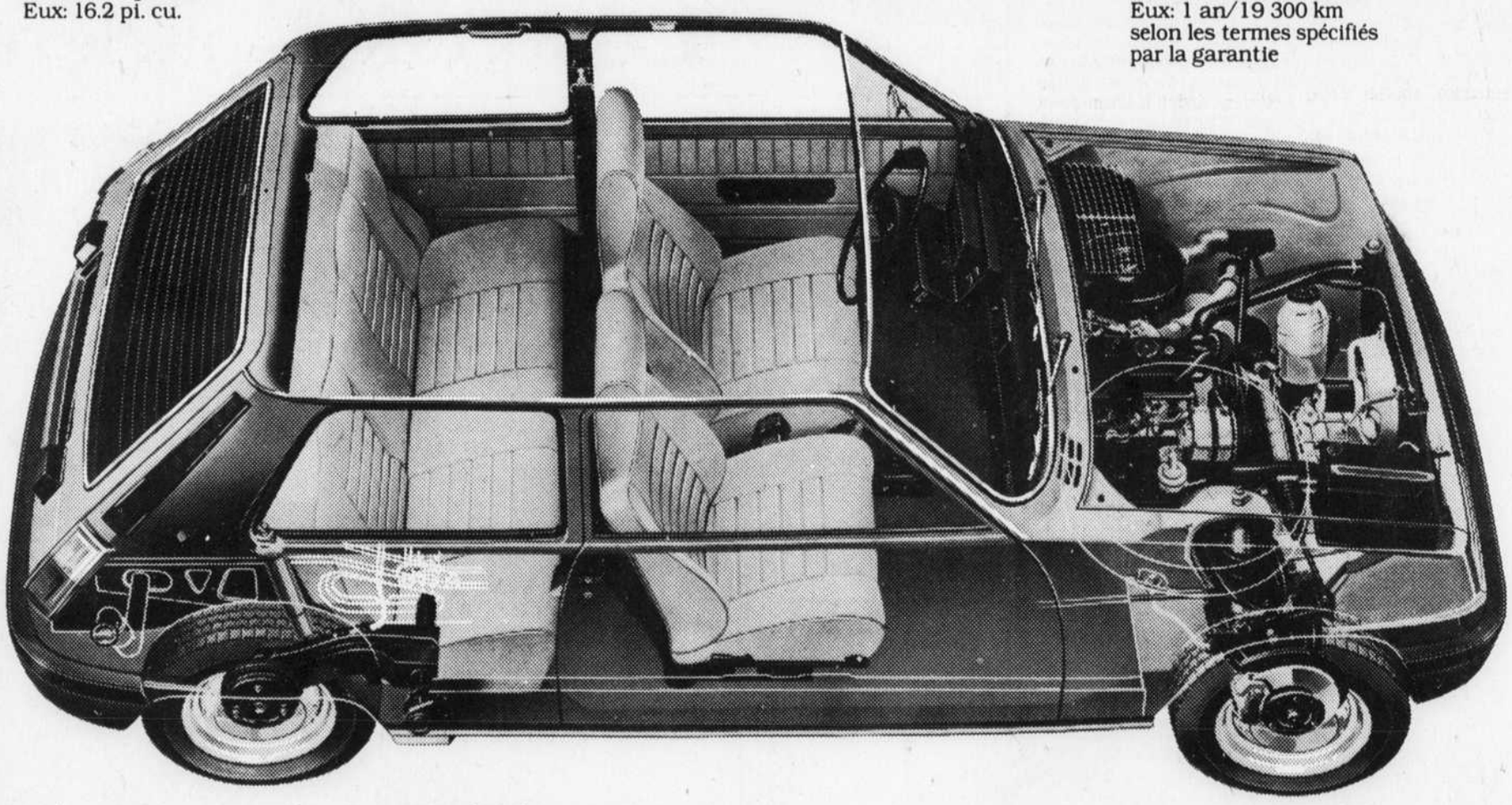
À $3,995* ou moins, la Renault 5 TL VOUS OFFRE PLUS que la Civic hatchback

Plus d'espace de rangement
(siège arrière rabattu)
Nous: 31.5 pi. cu.
Eux: 16.2 pi. cu.

Plus grand hayon
Nous: hayon pleine grandeur
Eux: semi-hayon

Plus de puissance
Nous: 68.5 chevaux (1300 cc.)
Eux: 60 chevaux

Plus de garantie
(moteur et boîte de vitesses)
Nous: 2 ans/40 000 km
Eux: 1 an/19 300 km
selon les termes spécifiés par la garantie



De meilleurs pneus
(en équipement standard)
Nous: pneus radiaux Michelin ceinturés d'acier
Eux: pneus ordinaires

Le confort d'une grande
Sièges orthopédiques, suspension à quatre roues indépendantes avec barres de torsion, barres anti-roulis à l'avant et à l'arrière, empattement exceptionnellement long pour un plus grand confort.

Une traction avant d'experts
Vous pouvez compter sur nos 18 années d'expérience dans la conception et la fabrication des tractions avant.

Plus d'économie
Nous: 74 km/gallon*
Eux: 69 km/gallon*
*(moyenne route-ville selon les méthodes approuvées par Transports Canada)

ça c'est fort!

De plus en plus de Québécois ont du plaisir à la conduire.



LAREAU AUTOMOBILES INC. 1824 Ste. Catherine O. 937-9551	AU PAVILLON DE L'AUTO INC. 7665 Lacordaire 259-6981
MONTREAL DAUPHINE INC. 12050, Boul. Laurentien 331-6130	AUTOMOBILES RENAULT VILLE-MARIE INC. 2230, rue Viau 254-9971/9491

Nous venons de comparer la version 1978 de la Renault 5 TL à celle de la Honda Civic Hatchback (4 vitesses/manuelle) de la même année.

*Prix de détail suggéré, $3,995 ou moins. Inspection, taxe provinciale et frais de transport non inclus.

RENAULT 5 TL 1978

Le rôle des adjoints parlementaires

Pierre de Bellefeuille prône une réforme prudente

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Les adjoints parlementaires, ces personnages du parlementarisme que tout le monde ignore à commencer bien souvent par les ministres dont ils sont les adjoints, devraient voir leur rôle défini et précisé par une directive écrite du premier ministre.

C'est parce qu'il croit qu'avant de se lancer dans un vaste projet de réforme souhaité par certains il faut tirer le meilleur parti possible de la situation actuelle que le député des Deux-Montagnes et adjoint parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Pierre de Bellefeuille, propose ainsi de commencer par le commencement. Parce qu'il s'agit bien de cela, car dans les textes législatifs on ne parle qu'à deux reprises de ce poste, une fois pour fixer leur traitement et une fois pour fixer le nombre maximum d'adjoints qu'un premier ministre peut nommer, soit 14. Rien d'autre.

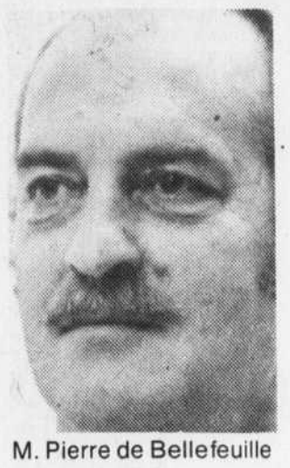
Au cours d'une récente entrevue qu'il accordait au DEVOIR à propos de la réforme parlementaire, M. de Bellefeuille a précisé que loin de rejeter la nécessité d'une telle réforme il pensait cependant qu'il fallait laisser mûrir les choses avant de précipiter qui que ce soit. Ne se sentant nullement impatient, il fait confiance au ministre d'Etat à la réforme parlementaire.

Nommé au lendemain de l'élection du 15 novembre 1976 adjoint parlementaire auprès du ministre des Affaires culturelles, et plus récemment auprès du ministre des Affaires intergouvernementales, Pierre de Bellefeuille a été à même de réfléchir à la condition d'adjoint parlementaire.

Peut-être plus chanceux que d'autres, il ne semble pas s'être ennuyé dans cette fonction d'adjoint parlementaire. Ayant été à même de voir quel parti tirer de cette fonction, il ne pense pas qu'il faille reprendre immédiatement, comme le suggérait un autre adjoint parlementaire devenu ministre depuis, Denis Vaugeois, l'idée de faire des adjoints des sortes de secrétaires d'Etat chargés de dossiers bien précis qui pourraient participer aux réunions du Conseil des ministres lorsqu'il est question de leurs dossiers.

A son avis, il faut plutôt commencer par solutionner les problèmes présents, tel celui des relations entre les ministres et leurs adjoints. Il est de notoriété publique que dans certains cas ces relations sont plutôt mauvaises et le premier ministre Lévesque reconnaissait il y a peu que les "atomes crochus" ne s'étaient pas toujours manifestés. Dans d'autres cas, certains ministres sont peu enclins à partager leurs prérogatives et ignorent en conséquence leurs adjoints. Une directive écrite du premier ministre permettrait de fixer les règles du jeu.

Cette directive ne ferait que reprendre somme toute des



M. Pierre de Bellefeuille

règles non-écrites ou encore plus simplement une pratique normale du rôle d'adjoint parlementaire qu'on a pu observer. Car il faut le souligner, si certains adjoints sont là un peu par parure, d'autres jouent un rôle très actif.

M. de Bellefeuille a dressé une liste des diverses fonctions que remplit ou que devrait remplir normalement un adjoint parlementaire:

Comme le nom l'indique, l'adjoint parlementaire doit assister son ministre dans les travaux parlementaires. Cela signifie aussi bien répondre aux questions en chambre lorsque le ministre est absent, l'aider à piloter en chambre et en commissions parlementaires les projets de lois et les crédits du ministère, que de participer à la préparation des projets de lois. Cela signifie également s'occuper des relations avec les députés des deux côtés de la chambre.

Dans certains ministères tels celui des Affaires culturelles ou celui des Affaires intergouvernementales, l'adjoint parlementaire a très souvent à remplacer le ministre à diverses manifestations et auprès de certains visiteurs, souligne M. de Bellefeuille.

Règle générale, l'adjoint parlementaire doit se voir confier des dossiers particuliers par le ministre pour les suivre régulièrement. Cela n'enlève pas au ministre sa responsabilité ministérielle à l'égard de ce dossier, mais cela permet un meilleur suivi surtout lorsqu'on accorde beaucoup d'importance à ce dossier. A titre d'exemple, M. de Bellefeuille cite la politique de la lecture qu'il a suivie de façon assidue au ministère des Affaires culturelles. Il y a aussi l'exemple de l'adjoint parlementaire du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Grégoire, qui fait plus que mettre l'épaule à la roue dans la préparation et la défense en chambre de la politique de l'amiante.

Un autre endroit où l'adjoint parlementaire peut jouer un rôle important, c'est à l'intérieur des groupes de travail formés de députés ministériels dans le but d'assister un ministre sur une question particulière.

Mais pour que toutes ces fonctions puissent être exécutées et que l'adjoint puisse remplir son rôle, faut-il encore qu'il ait la confiance du ministre et qu'il soit associé étroitement au travail de celui-ci. A cet égard, M. de Bellefeuille croit que l'adjoint doit être ni plus ni moins que membre du cabinet du ministre et qu'à ce titre, il participe aux réunions du cabinet ainsi qu'aux rencontres du ministre avec ses sous-ministres.

Une directive du premier ministre qui contiendrait tous ces éléments permettrait, pense le député des Deux-Montagnes, de clarifier la situation des adjoints parlementaires. A ses yeux, une telle attitude consistant à perfectionner la machine parlementaire telle qu'on la connaît offre l'avantage de poursuivre une réflexion sur les réformes de plus grande envergure qu'il faut envisager. Il s'agit, selon lui, de presser tout le jus du citron, dans un premier temps.

A l'égard des autres réformes que souhaitent plusieurs députés, M. de Bellefeuille entretient cette même attitude. Il ne sert à rien à son avis de brusquer les choses. On a déjà multiplié les commissions parlementaires, diminué le quorum de chacune de ces commissions, créé des groupes de travail parmi les députés ministériels. Il n'en tient qu'à chaque député de faire en sorte de ne pas être exclu. Les instances ni les occasions à cet égard ne manquent.

Après 12 jours de session

Les députés n'ont approuvé que le principe du bill 70

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Il y aura un mois mardi le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, inaugurait, par son Message, les travaux de la troisième session de la 31ème législature.

Depuis, après 12 jours de session ou 64 heures 30 minutes de débat, les 110 membres de l'Assemblée nationale n'auront pris que deux décisions: celle d'approuver le principe du projet de loi 70 établissant la Société nationale de l'Amiante et une autre confiant à Me Pierre Côté la direction générale des élections.

Outre les affaires courantes, l'Assemblée nationale aura consacré la majeure partie de ces quelque 65 heures de débat à discourir sur le contenu du Message inaugural et surtout à examiner la politique péquiste de l'amiante.

Celle-ci aura, comme cela arrivait souvent pour d'autres questions et sous d'anciennes législatures, donné cours à un marathon verbal de quelque 23 heures dont sept seulement ont été utilisées à décider si le Parlement devait disposer de la loi 70 maintenant ou dans six mois.

Le débat de fond sur le dossier de l'amiante aura nécessité près de 16 heures au cours desquelles 43 députés se sont fait entendre, chacun d'eux disposant de 20 minutes.

Comme il se doit, ce sont les parlementaires de l'opposition qui se sont montrés les plus volubiles. Au total 30 d'entre eux ont parlé pendant 10 h 20, répétant inlassablement les uns après les autres les arguments contre la politique gouvernementale de l'amiante, c'est-à-dire, la crainte du socialisme, le coût de "l'aventure", l'inefficacité des régies d'Etat.

Pour les partis d'opposition, le "temps d'antenne" s'est réparti ainsi: Libéraux, 19 orateurs 6 h 20, Union nationale, huit orateurs 3 h 20, un créditiste, un pénépiste et un indépendant, 20 minutes chacun.

Il aura fallu sept heures à 13 orateurs péquistes pour donner la réplique, à savoir que les gouvernements antérieurs s'étaient complus dans l'inaction, qu'il était temps d'agir dans l'intérêt supérieur de la nation, que la politique de l'amiante allait créer de l'emploi.

A ce débat de fond, il faut ajouter les sept heures consacrées à débattre la motion du député unioniste de Richmond, M. Yvon Brochu, visant à reporter l'adoption de la mesure à six mois.

En tout, 42 orateurs ont repris la parole pour répéter inlassablement à peu près les mêmes arguments que ceux exposés au cours du débat de fond.

Ce débat accessoire a nécessité sept heures de débat ainsi réparties, à 10 minutes d'intervalle: 19 députés libéraux 3 h 10, huit unionistes 1 h 20, 12 péquistes 2 h, un créditiste, un pénépiste, un indépendant, 10 minutes chacun.

Entre temps, les députés auront consacré 4 h 40 à statuer sur la conduite du ministre des Transports, M. Lucien Lessard, accusé par son prédécesseur, M. Raymond Mailloux, député libéral de Charlevoix, d'avoir, le 23 février, "induit la Chambre en erreur" sur le taux exact d'automobilistes québécois qui, à cette date avaient fait l'achat de leurs nouvelles plaques d'immatriculation.

Les accusateurs libéraux, quatre députés, ont mis 2 h 20 minutes à établir leur preuve dans cette affaire, appuyés par un député unioniste et un autre créditiste qui ont parlé pendant 20 minutes chacun.

Quant à elle, la majorité péquiste, par la voix de trois de ses députés, aura mis une heure et 40 minutes à défendre son ministre momentanément en difficulté.

Outre cela, une bonne vingtaine de députés déjà ont pris la parole à 30 minutes chacun pendant quelque 14 heures pour commenter le message inaugural lu le 21 février par le premier ministre M. René Lévesque, sans compter les quelque cinq ou six heures en mini-débats sur l'assurance-automobile et la politique de déclubage.

Un vin du Pays de l'Hérault
"LE DOMAINE DE CAYLUS"
Un vin rouge sec, du pays du soleil
C'est Meilleur
S.A.Q. 625-F

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

TOUS LES JOURS, ENTRE TREIZE HEURES ET DIX-HUIT HEURES; animation, kiosques d'information, présentation de films et diaporamas effectués par les différents organismes invités.

LUNDI 20 mars, de 19h. à 21h.
Conférencier invité: **ROBERT GILBERT** docteur en physiologie attaché à l'U. de M.
Sujet: La pollution du bruit et ses conséquences.
21h.: Projection du film québécois "Panique" de Jean-Claude Lord.

MARDI 21 mars, de 19h. à 21h.
Conférencier invité: **JEAN BLAIS,** urbaniste.
Sujet: La forêt de Saraguay.
21 h.: Projection de "Panique"

MERCREDI 22 mars de 19h. à 21h.
Conférencier invité: **MADAME COURNOYER DE L'IPIC.**
Sujet: L'alimentation.
Aussi l'avocat **JEAN-PAUL DIONNE** nous entretiendra des lois sur la consommation.
21h.: "Panique"

JEUDI 23 mars de 19h. à 21h.
Conférencier invité: **JEAN-PIERRE ROGEL** de Québec-Science.
Sujet: Le recyclage des déchets.
21h.: Projection du film américain "Le soleil vert". Réalisation de Richard Fleischer 1973. Couleur. 97 minutes.

VENDREDI 24 mars de 19h. à 21h.
Conférence de **PIERRE DANSEREAU**
Sujet: L'écologie urbaine.
14h.: Projection du "Soleil vert".

SAMEDI 25 mars à 13h.
13 heures: Conférence de **BOB SYLVERMAN DU MONDE À BICYCLETTE.**
14h.30: "Le soleil vert".

La semaine de l'environnement est sous l'égide de l'honorable Marcel Léger.
LIEU: 1255 UNIVERSITY, CHAMBRE 820 (angle Ste-Catherine).
HEURES D'OUVERTURE: 13 heures à 23 heures.
Bienvenue à tous
Organisé par le Groupe Écologie urbaine.
Renseignements: 843-5853.

La Peugeot 604

Plus qu'une question d'argent, car le prestige ne s'achète pas.



En effet, le choix d'une 604 n'implique pas seulement une question d'argent. La Peugeot 604 reflète un prestige qui lui, n'a pas de prix. Ce choix dénote une tendance évidente pour le confort, la sécurité, la fiabilité, la douceur de roulement, la maniabilité, le silence et pour les plus hauts standards de qualité.* La Peugeot 604, un prestige qui ne s'achète pas.

PEUGEOT

Une renommée digne de votre réputation.

*Comme toutes les Peugeot, la 604 bénéficie d'une garantie d'un an, kilométrage illimité.

P.S. Ce n'est qu'au volant que vous pouvez en juger. Sur visite, votre concessionnaire Peugeot se fera un plaisir de vous la faire essayer.

Vous pouvez aussi commander au Canada n'importe quelle Peugeot pour livraison outre-mer (161 pays).

La FCSCQ demande le transfert de points d'impôt

par Paule des Rivières

Après s'être réjouie de la décision du gouvernement de remettre à plus tard le transfert du champ d'impôt foncier normalisé des commissions scolaires aux municipalités, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) décidait hier de demander à l'Etat de réduire son impôt provincial sur le revenu, afin "de permettre aux contribuables locaux de remplir convenablement leurs responsabilités envers les gouvernements locaux".

Ce souhait vise en fait à demander au gouvernement de transférer au niveau "local" des points de l'impôt provincial. En expliquant les raisons qui ont amené hier le conseil d'administration de la FCSCQ à adopter une telle position, le porte-parole de la FCSCQ, M. Jean-Paul Sabourin, devait déclarer qu'une telle mesure aurait l'heureux effet de permettre à la commission scolaire d'utiliser son champ d'impôt sans que la pression ne soit trop forte pour le contribuable.

Au cours de cette réunion de son conseil d'administration, la FCSCQ a également rappelé que les commissaires scolaires et les municipalités ont de tous temps été d'accord pour demander aux gouvernements provincial et fédéral d'accepter à tout le moins que les impôts fonciers payés par les contribuables soient déductibles pour fins d'impôts sur le revenu. Voilà donc le deuxième volet de cette demande qui sera sous peu acheminée au gouvernement.

Rappelons que seul l'impôt foncier normalisé — il est fixé à $1 par $100 d'évaluation — était en cause dans le projet de réforme fiscale du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Les commissions scolaires auraient conservé le droit de lever des impôts fonciers pour les dépenses jugées "inadmissibles". Ce dernier droit est exercé avec une très grande retenue puisqu'il ne représente que 3% du budget total des commissions scolaires.

En fait, les commissions scolaires sont souvent réticentes à lever des impôts pour des services additionnels car elles savent très bien que les mesures de ce genre ne sont pas particulièrement prisées du contribuable.

Par ailleurs, parallèlement à la demande de réduction de l'impôt provincial qu'elle fera parvenir à l'Etat, la FCSCQ a fait savoir hier qu'elle entend participer à la conférence fiscale prévue pour avril et à laquelle elle n'a pas été conviée.

Si les commissions scolaires ont déjà, dans le passé, participé à de telles conférences, elles en sont absentes depuis plusieurs années. Ces conférences mettent en présence les représentants de l'Etat et les municipalités.

C'est donc en poursuivant sa croisade en faveur du "maintien de l'autonomie des commissions scolaires" que le conseil d'administration s'engageait hier à chercher à faire annuler cette conférence si jamais la FCSCQ ne pouvait s'y faire inviter..

"Si la conférence devait se faire sans la participation des commissions scolaires, la fédération considère que cette conférence ne devrait pas avoir lieu et elle cherchera à la faire annuler", a déclaré la FCSCQ.

La réunion du conseil d'administration faisait suite à une première réunion qui avait mis en présence près de 500 présidents et directeurs généraux de commissions scolaires. Cette réunion qui s'est déroulée samedi dans un hôtel de la Vieille capitale avait pour but de discuter du Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec, mais les participants ont eu amplement le temps de se pencher sur les modes de financement de leurs "gouvernements locaux".

Si on en juge par les décisions qui ont émané de ces réunions, il semble que la FCSCQ entend continuer à adopter une ligne assez dure.

Dans un communiqué expliquant les raisons qui ont poussé la FCSCQ à exiger de perticiper à la conférence fiscale d'avril prochain, on y déclare que "la fédération a reçu de son conseil le mandat de prendre tous les moyens utiles pour assurer sa participation à cette conférence, dans une perspective de maintien d'une source de revenus autonome, stable et significative..."

Les résolutions adoptées par le conseil d'administration de la FCSCQ indiquent bien que si la fédération s'est montrée heureuse de la décision de l'Etat de surseoir à son projet de réforme fiscale, elle entend garder en tête qu'il s'agit avant tout d'un "moratoire" et elle entend être en mesure de se défendre quand le "problème" fera à nouveau surface.

C'est du moins l'explication fournie hier par le porte-parole de la FCSCQ qui devait ajouter qu'il est permis de croire que certaines municipalités étaient déjà moins enthousiastes à l'idée de se voir accorder le champ d'impôt foncier des commissions scolaires.

Un Corbières, V.D.Q.S.
"LE CHÂTEAU DE DOUZENS"
Un vin rouge sec, du pays du soleil
C'est Meilleur
S.A.Q. 625-D

Claude Ryan à Sept-Îles

L'État doit seconder l'entreprise privée

par Gilles Ouellet
collaboration spéciale

SEPT-ILES — Essentiellement, ce sont des questions d'économie et de relations de travail qui ont dominé les discussions qu'a eues, hier à Sept-Iles, M. Claude Ryan, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, au cours d'une visite aux délégués et militants libéraux de la circonscription de Duplessis.

En conférence de presse, puis devant 75 personnes très attentives qui ont bravé un temps inclément pour venir l'entendre, M. Ryan a parlé des richesses naturelles, de l'intervention de l'Etat dans l'économie, d'un climat plus favorable à l'investissement et de relations patronales-ouvrières.

Que l'on veuille transformer sur place des richesses naturelles qui dans le cas de la Côte-Nord sont le fer et le bois constitue pour M. Ryan "un idéal absolument sain". Il est de la responsabilité de l'Etat de trouver des compagnies pour mettre en valeur ces richesses, dit M. Ryan, qui ne voit pas l'Etat comme exploitant mais pour seconder au besoin les compagnies désireuses d'exploiter les richesses du territoire.

Par exemple, Sidbec avec laquelle le gouvernement est associé pour transformer le fer du Nouveau-Québec, est une bonne affaire, selon le candidat Ryan. Il en va de même dans le cas de ITT qui a un complexe industriel de plus de $300 millions à Port Cartier, et où il était indispensable que l'Etat intervienne comme il l'a fait d'ailleurs.

Le candidat libéral a remarqué un affaissement des investissements privés au Québec en 1977 et s'est dit inquiété par cette tendance qu'il faudrait corriger en créant une atmosphère plus propice à l'investissement.

M. Ryan a été brièvement appelé à parler des conflits en cours à l'Iron Ore où 5,000 travailleurs sont en grève ou en lock-out à Sept-Iles, Labrador City et Schefferville, puis de l'attitude gouvernementale dans les conflits dans trois quotidiens du Québec depuis des mois.

Sur la santé et la sécurité au travail, un point fondamental du conflit à l'Iron Ore, M. Ryan considère qu'au besoin l'État devrait envisager d'aider une entreprise si les conditions économiques ne lui permettent pas d'apporter les améliorations nécessaires sur ce point, puisque l'Etat doit veiller sur la santé des citoyens, a dit M. Ryan.

Bien qu'il faille toujours respecter les libertés de négociations des parties, M. Ryan estime qu'après autant de mois de grève, le premier ministre Lévesque ou le ministre du Travail auraient dû convoquer les parties dans les conflits dans les journaux afin de mieux comprendre le fonds des litiges.

Par ailleurs, M. Ryan n'est pas paru très emballé par le nébuleux projet de réforme administrative dont il est abondamment question depuis des mois. Il faudrait partir des structures actuelles, les municipalités et les commissions scolaires, et les améliorer au lieu de songer à "une super nouvelle structure" qui lui répugnerait, a laissé savoir M. Ryan.

Aux militants, M. Ryan a réitéré les grandes lignes de son message, parlant des libertés individuelles, des droits linguistiques, des défis importants qui approchent, des idées neuves qu'il faut savoir accueillir avec reconnaissance au sein du PLQ, selon l'ex-directeur du quotidien LE DEVOIR.

Enfin, notons que M. Raymond Dupont, président du Parti libéral du Canada dans Manicouagan, a affiché sa préférence envers M. Ryan dans cette course; de même, M. Allan Losier, président du PLQ dans Duplessis, a dit hier qu'à titre personnel il appuyait M. Ryan; et enfin, le candidat libéral défait en novembre 76 dans Duplessis, M. Henri-Paul Boudreau, a dit qu'il endossait M. Ryan.

Les têtes d'affiche du PQ au réseau anglais de RC

Le réseau anglais de Radio-Canada a consacré samedi une émission spéciale d'une heure aux ministres qui forment le noyau du cabinet péquiste.

On a pu rencontrer des figures peu familières à la population, tel Jacques Léonard, responsable de la Planification, de même que les figures connues du parti, notamment Camille Laurin, des Affaires culturelles, Claude Morin, des Affaires intergouvernementales, Bernard Landry, du Développement économique, et Jacques Parizeau, ministre des Finances.

M. Laurin a explique que les Anglophones du Québec devaient se ressaisir et "faire un examen de conscience" pour découvrir leur propre identité.

A sa façon habituelle, il a ajouté que le PQ voulait rétablir l'ordre et non pas tenter de reconquérir quoi que ce soit. "Nous ne voulons pas nous venger," a-t-il ajouter.

De son côté, M. Morin a expliqué que le PQ ne voulait absolument pas rejeter les anglophones du courant actuel de l'activité québécoise.

Le secrétaire d'Etat à la réforme parlementaire, M. Robert Burns, a mis l'accent sur la détente entre Ottawa et un Québec souverain, ajoutant que les anglophones devaient s'intégrer dans la société québécoise.

L'émission a surtout porté sur la pensée économique péquiste au sein de l'Etat démocratique en voie de réalisation.

PROGRAMME SPÉCIAL DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Trois séances d'une heure, chaque semaine, basées sur la méthode aérobique, c'est-à-dire des exercices oxygénants, notamment la marche et la course, complétés par une programmation d'exercices localisés.

Des cours axés sur une programmation individuelle établie en corrélation avec les résultats d'examens médicaux comprenant, entre autres, des électrocardiogrammes, une radiographie pulmonaire et des analyses sanguines.

Inscription: dès maintenant

Pour obtenir notre brochure sur ce programme spécial:

526-7741

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE

2275 est, boul. Saint-Joseph
Montréal H2H 1G4



Hommes d'affaires réveillons-nous!

45,000 petites et moyennes entreprises du Canada réclament un assainissement de l'économie!

Chaque mois, nos membres donnent leurs opinions sur des sujets comme ceux-ci et voici ce qu'ils ont répondu récemment:

Êtes-vous pour ou contre le principe de la sélectivité dans le domaine des programmes d'aide aux personnes âgées?

Selon certains actuaires, les Canadiens se seraient promis plus de fonds, sous la forme de prestations du Régime des Pensions du Canada (et, pour le Québec, du RRQ), que l'économie ne pourra en produire. Un moyen proposé pour rétablir l'équilibre entre les fonds à verser et les montants disponibles pour les prestataires consiste à introduire le principe de la sélectivité. Selon ce principe, seules les personnes satisfaisant à certains critères fixés à l'avance pour déterminer l'importance de leurs moyens auraient droit à une pension.

Arguments pour un système de prestations sélectives: La sélectivité contribuera à empêcher la faillite des fonds de pensions. Elle garantit que les capitaux disponibles serviront à aider ceux qui en ont le plus besoin. Sinon, il faudra augmenter les impôts sur le revenu pour faire face à l'accroissement des montants à verser sous forme de prestations.

Arguments contre le système de prestations sélectives: En effectuant des versements sélectifs, on commet un abus de confiance vis-à-vis de ceux qui ont cotisé conformément aux termes de l'un ou l'autre régime. Il ne s'agit là que d'un expédient politique destiné à augmenter les impôts. L'administration d'un système fondé sur la sélectivité est une tâche complexe.

POUR 22% | CONTRE 75% | SANS OPINION 3%

Êtes-vous pour ou contre le programme de formation et d'expérience professionnelles (F.E.P.)?

Ce programme a été mis sur pied par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Il se poursuivra jusqu'au 31 mai 1978 et est conçu pour aider les jeunes en chômage à devenir progressivement des membres permanents et productifs de la population active. Les entreprises employant des jeunes âgés de 15 à 24 ans recevraient un remboursement de $1.50 de l'heure ou la moitié du salaire horaire de l'employé (le montant le moins élevé entrant seul en ligne de compte). Chaque fois que cela sera possible, le programme sera administré par des organisations commerciales ou bénévoles de la localité, dans le cadre d'un contrat conclu avec la Commission. Sinon, il sera confié aux centres d'emplois locaux.

Arguments pour le programme: Il permet aux jeunes d'acquérir une expérience pratique en cours d'emploi et les incite à adopter une attitude constructive à l'égard du travail.

Arguments contre le programme: Certains employeurs pourraient obtenir des subsides pour des travailleurs qu'ils auraient de toute façon engagés. Le programme sera difficile à administrer.

POUR 58% | CONTRE 37% | SANS OPINION 5%

Êtes-vous pour ou contre les projets tendant à placer la législation du travail entièrement sous la juridiction fédérale?

Le débat qui se poursuit à l'échelle nationale sur les réformes constitutionnelles porte principalement sur les pouvoirs relatifs des gouvernements fédéral et provinciaux. À l'heure actuelle, la législation régissant les relations entre les syndicats et le patronat est répartie entre deux juridictions: la législation fédérale s'applique aux employés du gouvernement fédéral, aux sociétés et entreprises fédérales de la Couronne soumises à des règlements fédéraux (par exemple les chemins de fer), tandis que la législation provinciale s'applique à la plupart des employeurs et à leurs employés, ainsi qu'aux employés provinciaux et municipaux.

Arguments pour une juridiction fédérale globale: De fortes réductions de l'appareil bureaucratique seraient possibles. L'uniformité des lois et des normes sur tout le territoire canadien permettrait de les observer plus facilement.

Arguments contre une juridiction fédérale globale: Les syndicats deviendraient de plus en plus centralisés et puissants. Il se pourrait que l'uniformisation des lois ne permette pas de tenir compte des différences régionales.

POUR 25% | CONTRE 64% | SANS OPINION 11%

OBJECTIFS: **Promouvoir et protéger un système de libre entreprise concurrentielle au Canada. Offrir aux indépendants une meilleure représentation dans l'application des lois qui régissent les affaires et la nation.**

Nom _____
Adresse _____
Comté _____
Nombre d'employés _____
Genre d'entreprise _____

La Fédération Canadienne de l'Entreprise Indépendante est un organisme à but non lucratif regroupant 45,000 petites et moyennes entreprises. Son but est d'obtenir, par l'effort collectif, un redressement sensible de l'économie. Vous pouvez nous y aider. Renseignez-vous davantage auprès de la Fédération en nous faisant parvenir le coupon ci-dessous.

Siège social: 15, Coldwater Road, Don Mills, Ontario, M3B 3J1
Montréal: 11300, boul. Maurice-Duplessis, Montréal, Que. H1C 1G1

LA FEDERATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDEPENDANTE

Dossier-magazine sur la santé mentale des femmes

féminin pluriel

par RENÉE ROWAN



Te prends-tu pour une folle Madame Chose? Non, ce n'est pas une question impertinente que je vous pose. C'est le titre du dossier-magazine écrit et mis en pages par une quinzaine de femmes, dossier-magazine lancé ce soir aux éditions de la Pleine lune.

Témoignages et réflexions sur ce qu'il est convenu d'appeler "la maladie mentale chez la femme", cette publication d'une centaine de pages n'est ni un livre, ni un véritable magazine, mais une formule originale à mi-chemin entre les deux, expliquent au cours d'une entrevue Thérèse Dumonchel et Marie Savard.

"C'est un collectif qui répond aux objectifs des éditions de la Pleine lune qui se veulent un instrument au service de la parole des femmes tant orale qu'écrite en vue de cerner le non dit."

Ce n'est pas non plus un dossier proprement dit: on y trouve des analyses, de l'information, de la remise en question, des témoignages, une recherche d'écriture, toutes les formes d'écriture.

La publication de ce livre qui n'en n'est pas un a été rendue possible grâce à une subvention de $40,000 du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être pour un dossier spécifique, en l'occurrence la santé mentale des femmes: au Québec, les deux-tiers des consommateurs de psychotropes sont des femmes tandis que les deux-tiers de bénéficiaires de soins en psychiatrie sont aussi des femmes. "C'est ce qui nous a amenées à nous pencher sur cette question", souligne Thérèse Dumouchel.

Depuis leurs débuts, en 1975, les éditions de la Pleine lune aujourd'hui administrées par quatre femmes — les deux déjà mentionnées plus Colette Marin et Marie-Madeleine Raoult — ont publié deux autres ouvrages: **Le journal d'une folle, Marie,** et **Envoie ta foudre jusqu'à la mort abracadabra.** "C'est peu, reconnait Marie Savard, mais il y a maintenant plusieurs projets dans l'air, dont la publication, dans un mois, d'un roman de Jeanne d'Arc Jutras, **Georgie.** C'est son premier livre. C'est un beau livre. C'est la première fois qu'une femme qui vient d'un milieu populaire a vraiment l'écriture comme mode d'expression. Son langage, ses images sont extraordinaires... "Mes parents, écrit-elle, c'est ma mère"... ça vaut bien "Mon pays, c'est l'hiver"!

Les éditions de la Pleine lune comptent beaucoup sur les bénéfices retirés de la vente du dossier-magazine et de **Georgie** pour publier, au cours de l'an prochain, quatre à cinq livres dont il est encore trop tôt pour parler, des livres, bien sûr, qui continueront de laisser la parole aux femmes: "Nous n'avons pas fini de nous parler... nous ne parlerons jamais assez de nous. On commence à peine à analyser la condition des femmes."

Parce que les éditions de la Pleine lune visent à s'autofinancer le plus possible, les femmes de l'équipe, dans le but de réduire au maximum les dépenses, font elles-mêmes la distribution de leurs livres en plus de s'occuper de tous les détails techniques de la mise en page. **Te prends-tu pour une folle Madame Chose** se vendra $5.80. "Pour une publication de ce genre, cela aurait dû être $10.00. C'est la subvention dont nous avons profité qui nous permet de réduire considérablement le prix de cet ouvrage." Toutes les femmes sont invitées, ce soir, à 17 h, Au café, 322 rue Roy, coin Drolet. "Ce sera un lancement, mais aussi une fête."

●

Le Comité national d'action sur le statut de la femme, l'homologue de la Fédération des femmes du Québec, mais à l'échelle canadienne, tenait à Ottawa, samedi et hier, son congrès annuel auquel ont participé des déléguées de quelque 125 associations féminines.

A titre de vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec, Ghislaine Patrie-Buisson a été invitée à participer à une table ronde intitulée: "Stratège et tactique dans le mouvement des femmes: comment être plus efficace?"

Ghislaine a fait ressortir la nécessité, pour les leaders des associations féminines, de déterminer des objectifs précis tenant compte des priorités établies par leurs membres lors des assemblées générales annuelles et de voir clairement à l'opérationalisation de la mise en application de ces objectifs.

Cette mise en application, affirme-t-elle, est fort importante, mais elle ne doit pas, non plus, être trop rigide. Elle doit se faire en tenant compte des événements et de l'actualité. Ainsi, par exemple, il est essentiel que les femmes réagissent au moment du dépôt de certains projets de loi les concernant de plus près. Elles doivent même précéder les projets de loi. Plusieurs associations et regroupements de femmes sont en train de le faire au Québec avec la loi sur les conditions minimales de travail qui devrait inclure la protection des travailleuses à temps partiel, les aides domestiques, les congés de maternité, etc.

Les membres de la FFQ ont mis, au nombre de leurs priorités, la participation des femmes à la vie politique. C'est par une planification rigoureuse que la Fédération était prête, dès l'annonce des élections, en 1946, à lancer un programme de participation en ayant recours à des moyens nouveaux, telles des annonces dans les journaux rappelant aux candidats les revendications des femmes en leur soulignant qu'un électeur sur deux est une femme. Cette participation des femmes à la vie de la communauté est indispensable si on ne veut pas qu'elles vivent en dehors des événements.

●

Lu dans la dernière livraison du magazine Elle: "Si se battre, c'est devenir comme les hommes, je dis non. Ne pas être de grandes nigaudes d'accord, mais se ranger dans "sa" catégorie, ne parler que de ça et n'en plus sortir, non. Je veux que le regard des femmes se pose sur le monde entier... Je me bats à ma façon pour les femmes, pour qu'elles ne s'abandonnent pas. Je me bats pour que les hommes prêtent attention à la féminité qui est en eux. Les femmes ont toujours "toléré" les hommes. Il faut qu'elles se fassent tolérer à leur tour par les hommes sans utiliser des armes d'hommes."

Ces lignes sont tirées d'un entretien avec Michèle Perrein, l'auteur de "Entre chienne et louve", un livre à la découverte d'un nouveau féminisme.

D'elle encore, cette petite phrase qui vaut une longue réflexion: "Je demeure persuadée de la nécessité, pour toute femme, non pas d'avoir à rester soi, mais bien de le devenir."

●

Quelle nouvelle! Le ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, a pris le prétexte de la journée internationale des femmes pour nous servir du réchauffé, annonçant avec un sans-gêne assez déconcertant que les recommandations d'une étude faite au sein du ministère de la Justice serviront de point de départ à un programme d'amélioration des conditions des femmes au service de ce ministère. Cette "nouvelle" a été annoncée à toute la population par la Presse canadienne. Or, déjà, dans le rapport annuel 1976-1977 du ministère de la Fonction publique, on faisait état de cette étude. On pouvait y lire que "dès février dernier (il y a donc de cela plus d'un an) 1,282 questionnaires ont été expédiés aux employés, hommes et femmes, de ce ministère (de la Justice) sélectionnés par échantillonnage stratifié proportionnel. A la fin de mars, 1,020 avaient été retournés et codifiés. L'analyse des données recueillies permettra la définition des actions et des programmes à entreprendre, l'identification des rôles, des responsabilités, des structures organisationnelles nécessaires et la préparation d'une politique assurant l'égalité des chances d'emploi dans la fonction publique du Québec."

Assez de belles paroles et de poudre aux yeux, monsieur le ministre. Vous avez déjà en main, depuis plus d'un an, tout ce qu'il faut pour agir. Les femmes du Québec ont déjà trop longtemps attendu. Le temps est maintenant aux gestes concrets.

Gewurztraminer

TOUTE LA FEERIE DE L'ALSACE dans vos verres avec le GEWURZTRAMINER, un vin blanc au bouquet et parfum de fleurs, au cachet épicé particulier. Un VIN SEC, c'est Meilleur

S.A.Q. 551-H
S.A.Q. 551-I ½ Btle.

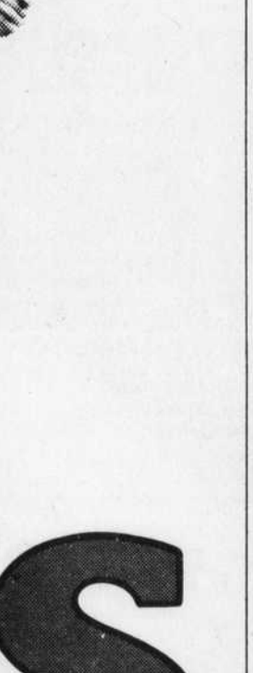
Et son frère le

Hanap d'Argent

à l'arôme plus subtil, un vin blanc et sec au bouquet agréable.

S.A.Q. 553-F

livico inc., representant promotionnel



5 morts dans une avalanche

BERGAME (Reuter) — Au moins cinq personnes ont été tuées et deux autres sérieusement blessées dans une avalanche qui s'est produite au cours du week-end dans les Alpes italiennes, a annoncé la police hier.

Une avalanche a provoqué samedi la mort de quatre promeneurs près de Bergame. Sur le mont Bollettone, près de Come, un alpiniste est tombé et s'est tué. Ses deux compagnons ont été gravement blessés.

Les promeneurs, qui ont apparemment péri d'asphyxie, ont été emportés à 200 mètres du chemin qu'ils avaient emprunté.

Toutes les victimes sont de nationalité italienne.

Pollution des rivières, eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

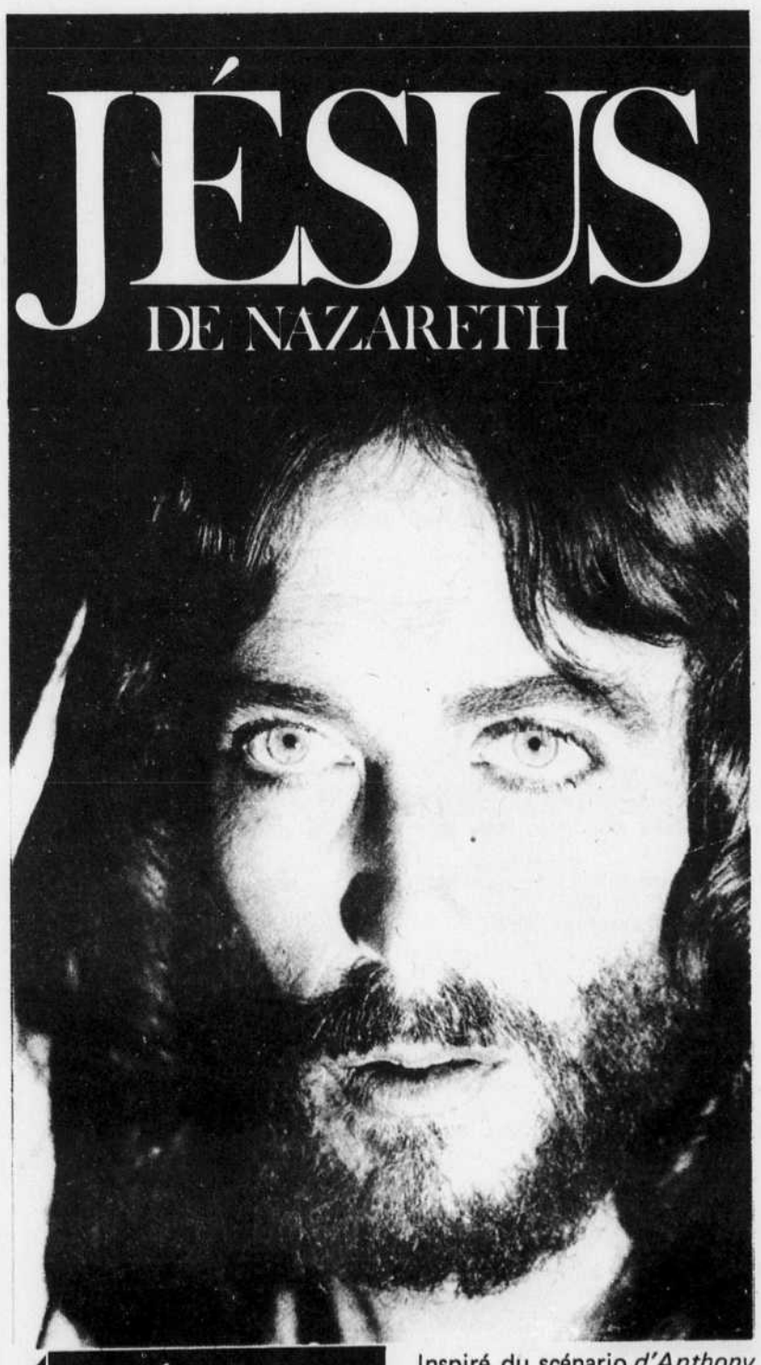
ARCHITECTES

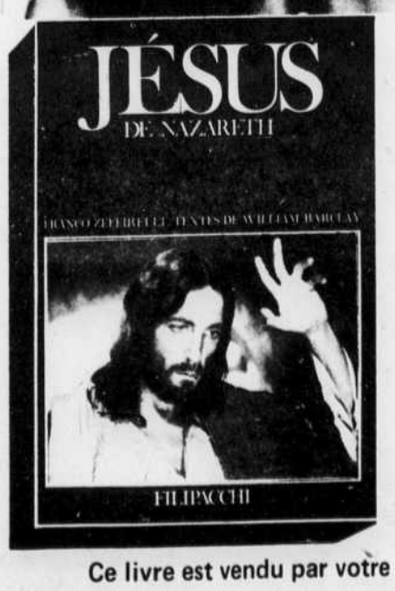
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

JÉSUS DE NAZARETH





Inspiré du scénario *d'Anthony Burgess* écrit pour le film *Jésus de Nazareth* de *Franco Zeffirelli*, voici, sur un texte de *William Barclay*, l'histoire de Jésus, racontée de manière sobre, directe, les citations étant tirées de la traduction oecuménique de la Bible. Voici surtout l'histoire de Jésus à travers plus de 150 illustrations choisies parmi les 5 000 photographies prises durant le tournage du film. Et si elles sont extraordinaires en elles-mêmes, elles offrent toutes ensembles une approche de la vie de Jésus particulièrement frappante et émouvante.

Ce livre est vendu par votre libraire au prix de: $15.95

DENOËL/ FILIPACCHI

C.B. 78-09015

l'Eurobalade

AIR CANADA



• Nouveau programme de vacances en Europe
• Unique et complet
• Conçu selon vos goûts
• Adapté à votre budget

Paris

à compter de $339

Avantageux. Les tarifs Noliprix*

en vigueur	Paris	Londres
du 1er mai au 17 mai	$339	$309 à $329
du 18 mai au 31 mai	$359	$329 à $349
du 1er juin au 21 juin	$389	$359 à $379
du 22 juin au 29 juillet	$439	$409 à $429
du 30 juillet au 26 août	$389	$359 à $379
du 27 août au 30 septembre	$359	$329 à $349
du 1er octobre au 11 décembre	$339	$309 à $329

- Aller-retour en classe économique, départ de Montréal (Mirabel).
- Nouvelle durée de séjour en vigueur toute l'année: de 14 à 60 jours.*
- Vols quotidiens en 747 vers Paris.
- Les dates de départ et de retour sont garanties.
- Horaire souple.
- Service 747: boutique hors-taxes, cinéma et musique.
- Réservations. Vous devez réserver 45 jours avant le départ. Faites-le tôt car le nombre de places est limité.

*Veuillez noter: réservations 45 jours d'avance par un dépôt non-remboursable de $50. Règlement du solde 45 jours avant le départ. Frais de $100 de pénalité à l'annulation moins de 45 jours avant le départ. Taxes de transport aérien, n'excédant pas $8, en sus. Les tarifs vers Londres varient selon le jour du départ.

L'Eurobalade, c'est toute une balade à Paris et à travers l'Europe!

Partons vers Paris comme par magie. À Mirabel, le départ se fera au son de la musique d'un troubadour. En vol ce sera toute une balade en plein ciel. Le menu a été renouvelé. Le directeur de vol et son équipe vous offriront de l'information touristique. L'agent d'accueil à l'aéroport Charles de Gaulle vous recevra à bras ouverts. En plein coeur de Paris, le bureau touristique Eurobalade vous fournira tous les services désirés.

En toute liberté. L'Eurobalade vous offre tous les services de voyage. Du seul billet d'avion, tarif Noliprix ou excursion, aux réservations d'hôtels à prix abordables, situés au coeur de Paris ou en province. Des exemples: 7 nuits à Paris à compter de $98 par personne, 3 nuits en province à compter de $33 par personne. N'oublions pas les balades en auto: location de voiture à compter de $175 par semaine.

On y va guidé. L'Eurobalade vous propose un choix de plus de 20 circuits exclusifs avec accompagnateur de langue française. Autant de balades de rêve! À travers la France, l'Europe et jusqu'en Russie! Les durées de séjour varient de 7 à 21 jours.

Voilà l'Eurobalade. Ce programme a été créé par Air Canada, d'excellence internationale, et des organisateurs chevronnés, Viva et Tours Mont-Royal. L'Eurobalade entre en vigueur dès le 1er mai 1978. Toutes les formules exclusives de vacances peuvent être combinées aux tarifs Noliprix et excursions pour constituer des forfaits complets.

Faites appel à votre agent de voyage et demandez-lui les brochures de l'Eurobalade. Composez ensemble le projet de vacances qui convient à vos goûts et à vos besoins. Ou communiquez avec Air Canada.

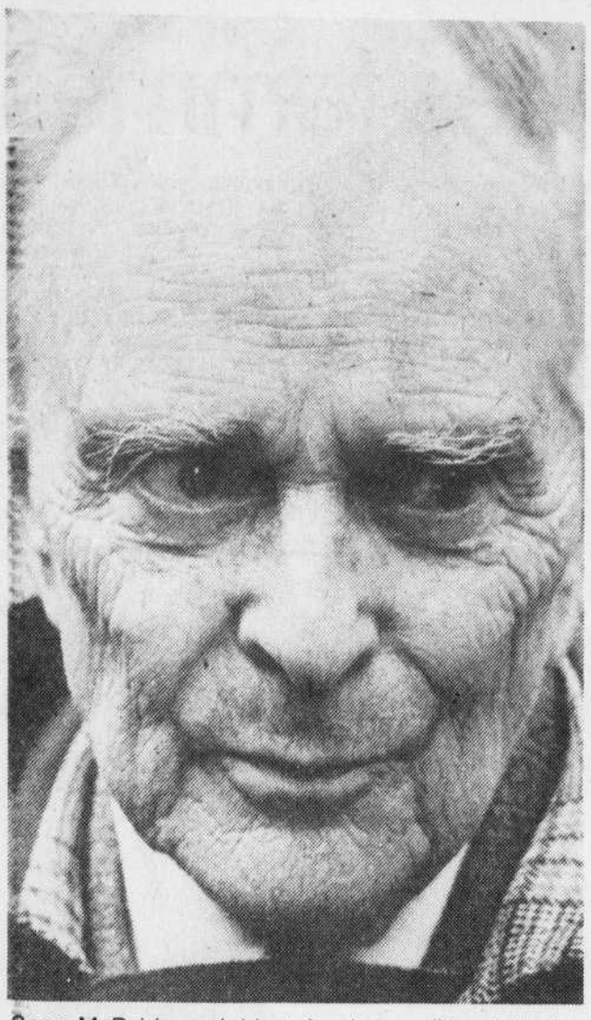
Les tarifs peuvent varier selon le taux de change.

On y va? On y va!

AIR CANADA

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

MEMBRE



Sean McBride, président fondateur d'Amnistie Internationale. (Photo Steven Aumand)

Sean McBride souhaite une initiative de Québec et d'Ottawa sur le droit d'asile

par Clément Trudel

Le président fondateur d'Amnistie Internationale, Sean McBride, souhaite que le Québec et le Canada prennent l'initiative, auprès de l'ONU, de réinstaurer le droit d'asile présentement bafoué par plusieurs pays.

Dans une brève intervention samedi, à la clôture d'un colloque tenu à Montréal sur les réfugiés politiques, M. McBride s'est dit d'avis que nous traversons "une très mauvaise période de l'histoire du monde" où "la plupart des normes de base, morales ou éthiques, se sont effondrées". Pour maintenir leur pouvoir politique, les dirigeants d'au moins 60 pays ont recours régulièrement à la torture contre les prisonniers politiques, rappelle M. McBride qui rend hommage au Québec et au Canada pour avoir, au siècle dernier, recueilli tant de ses compatriotes irlandais fuyant la famine dans les "bateaux-cercueils".

Nous avons aussi une très grande dette envers le Canada, dit-il, l'un des premiers pays à ratifier les pactes sur les droits de l'homme et le protocole facultatif qui en permet l'application. "Le Canada a fait beaucoup de choses pour faciliter les tâches d'Amnistie Internationale, pour aider à la protection des droits de l'homme à travers le monde".

Après une évocation de l'holocauste de six millions de Juifs, de la guerre du Vietnam, des bombardements de villes ouvertes et des tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki, Sean McBride appuie sur ce "droit d'asile" qu'a formalisé l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme: "Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays". Au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, ce droit d'asile allait de soi même pour l'auteur d'un crime se réfugiant dans une enceinte religieuse. Si ce droit était respecté — malheureusement, l'Amérique latine a cessé de l'appliquer dans l'ensemble depuis les coups d'Etat au Brésil et au Chili — que de souffrances et d'exécutions on épargnerait!

Ce fut ensuite le passage émouvant où McBride déclare: "J'ai osé me demander s'il ne serait pas possible que le Québec, avec le Canada, puisse prendre l'initiative sur le plan international de proposer de réinstaurer ce droit d'asile aux Nations Unies, d'offrir l'asile à tous les prisonniers politiques". Il apparaît à McBride que plusieurs pays seraient prêts à appuyer une telle initiative rendue possible selon lui en vertu de l'entente Cullen-Couture signée récemment qui reconnaît au Québec une position très spéciale dans les questions d'immigration, ajoute-t-il.

"J'exprime l'espoir que vous, M. le ministre (Jacques Couture, détenant le portefeuille de l'immigration dans le cabinet québécois), votre gouvernement et le Canada pourraient faire un autre pas dans le rétablissement de ces bases morales et éthiques, évitant ainsi la tuerie et la torture à ceux qui s'opposent à leur gouvernement pour des raisons politiques".

En tout, ce fut une intervention de dix minutes à peine, suffisantes pour faire réaliser la taille du défi lancé.

Par la suite, malgré une journée harassante, M. McBride a accepté de poursuivre ses réflexions sur quelques volets de la question des droits humains et sur la politique internationale.

Il est exact, répond ce juriste âgé mais vigoureux, détenteur du prix Nobel de la Paix (1974) et du prix Lénine (1977), que ma vision des choses est pessimiste. Cela tient au fait notamment qu'après dix ans de négociations sur le désarmement, on en était venu aux accords de 1961, lesquels furent ensuite mis de côté. Depuis 1961, toute démarche visant à contrôler l'accroissement de l'armement dans le monde a mené à des accords qui eurent comme résultat un accroissement de cet armement. Il y a six mois, l'URSS et les Etats-Unis possédaient un arsenal d'armes nucléaires équivalant à 1,3 million de fois la charge de la bombe d'Hiroshima, assez pour détruire le monde au moins 20 fois. C'est cette possibilité de représailles excessives (overkill) qui rend triste Sean McBride.

La bande à Baader, les Brigades rouges et, en règle générale, tout attentat avec violence font tort à la protection des droits de l'homme mais M. McBride ne s'inquiète pas tellement pour l'Europe Occidentale où des mécanismes existent pour protéger les droits de l'homme de façon objective et effective, dit-il, par le biais entre autres du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme.

Il n'en va pas de même pour l'Europe de l'Est toutefois où "il n'y a pas de moyen de contrôler ce qui se passe" relativement à ces droits garantis par les pactes et par le protocole. Beaucoup de progrès qui auraient pu être réalisés depuis 20 ans dans cette partie du monde n'ont pas vu le jour parce que notamment les grandes puissances occidentales elles-mêmes n'ont pas daigné ratifier ces pactes.

Tenant pour décevants certains résultats de la récente conférence de Belgrade, Sean McBride prend acte d'un progrès immense depuis un an quant à la libre circulation de l'information dans le monde: la BBC et la Voix de l'Amérique émettent en direction de l'Est sans que soient brouillés ces programmes et l'URSS bénéficie du même privilège en sens inverse. Il est à espérer que les journaux circuleront tout aussi bien au-delà des frontières et la tenue des Jeux Olympiques à Moscou en 1980 "aidera à faciliter les choses dans ce sens-là".

Parmi les autres sujets abordés dans une entrevue au DEVOIR, le président d'AI a souligné: la recrudescence de l'influence de la religion en URSS où des églises de tous les horizons ont pu, il y a 10 mois, se rendre à un congrès de l'église orthodoxe russe ("après 40 ans de silence, le peuple russe a pu voir et entendre le point de vue de toutes les églises pendant ce congrès); le danger, selon lui, de toute discussion autour des droits humains, c'est qu'elle soit utilisée dans une guerre froide.

De son Eire natale, McBride ne démord pas: "Je demeure un nationaliste irlandais acharné (il a été ministre des Affaires étrangères de l'Irlande du Sud et secrétaire de De Valera) et je ne vois aucune contradiction entre nationalisme et internationalisme". Il déplore toutefois que la résurrection du gaélique ait pu donner lieu à une certaine stupidité bureaucratique. Les rares moments libres que lui laissent ses tournées, il les consacre à la rédaction de trois ouvrages: une autobiographie, un livre de droit international et un autre sur la moralité politique.

Le colloque sur les réfugiés d'accord pour faciliter leur accueil au Québec

(par Clément Trudel) — Le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, constate que les sociétés sont "fragiles au chapitre du respect des droits de l'homme" et que "notre société neuve" qui se cherche n'en doit pas moins s'inquiéter "un peu plus qu'elle ne le fait des problèmes du monde d'aujourd'hui".

Nos problèmes économiques et sociaux n'ont aucune commune mesure, a-t-il déclaré samedi devant les participants à un colloque sur les réfugiés politiques, avec ceux de milliers de citoyens qui vivent persécutés dans d'autres pays. On pourrait plus tard, à juste titre, reprocher au Québec d'être une autre nation dont les richesses sont en étroite corrélation avec le pillage du tiers monde, poursuivit-il, s'il n'en tenait qu'à lui, M. Couture répondrait illico à l'appel lancé samedi par M. Sean McBride, président d'Amnistie Internationale, pour redonner son sens au droit d'asile et pour faire venir ici des réfugiés politiques (depuis 1956, le Québec a accueilli environ 20,000 réfugiés).

Voilà donc l'attitude faite d'ouverture et d'esprit de justice, par opposition au paternalisme, qu'affiche le ministre après ce colloque organisé par le Comité consultatif de l'immigration et ses membres bénévoles.

De la séance plénière de ce colloque, il est résulté un train de voeux (60 environ) qui engagent le Québec à assurer sa présence à tous les stades d'enquête et d'étude pour tout cas de réfugié; à formuler une politique d'appui aux organismes non gouvernementaux oeuvrant dans le sens de la libération des prisonniers politiques; à faire pression pour que le candidat en attente du statut du réfugié bénéficie d'audiences devant les instances judiciaires, pour que soit évité l'arbitraire qui frapperait très souvent ces candidats (pourquoi, s'est demandé un intervenant, sur les 16,670 demandes de Chiliens pour asile, les deux tiers ont-ils été refusés?)

Six ateliers ont siégé séparément. L'on y notait presque, d'entrée de jeu, un consensus sur l'importance croissante à accorder à cette question des réfugiés, bien distincte du monde de l'immigration proprement dit.

Quelques observations éparses: certains trouvent que l'immigrant, a fortiori le réfugié, s'enferre dans une cascade de services et de juridictions qui souvent se renvoient la balle; d'autres font remarquer que les relevés d'opinion révèlent une tendance à la xénophobie dans la population canadienne, face à l'entrée de réfugiés, qui pourrait bien être l'effet d'un conditionnement entretenu par les pays "expulsants" autant que par les pays d'accueil dont les services policiers ont en conséquence une bien piètre opinion sur la faune des réfugiés; on note une certaine réticence à cautionner trop facilement, dans certains cercles, tout ce qui ressemblerait à la mise en valeur d'une personne (en l'occurrence le ministre) alors qu'il s'agit ici d'un problème qui transcende les ambitions ou les plans d'individus, si bien intentionnés fussent-ils.

Peut-être mettra-t-on sur pied une équipe pour l'étude du droit d'asile; peut-être s'équipera-t-on mieux pour toucher davantage l'opinion publique, les divers types de fonctionnaires, les personnes appelées à colliger ou à dispenser les informations en cette matière pour que la grille d'analyse retenue, la simple sélection des faits ne sacrifie pas au sensationnel; l'affaire de l'enlèvement de Schleyer, chef du patronat allemand, devait-elle par exemple gommer des bulletins de nouvelles le massacre de 100 travailleurs à Guayaquil?

Le pragmatisme ne semble pas toujours prévaloir dans ce monde qui a charge des réfugiés politiques: est-il logique que le réfugié en attente de statut soit tenu de se présenter fréquemment au port d'entrée (dollars et énergie gaspillés abondamment) et ne serait-il pas mieux indiqué de référer l'étranger au plus proche commissariat de police pour y faire acte de présence? C'est l'un des voeux du colloque.

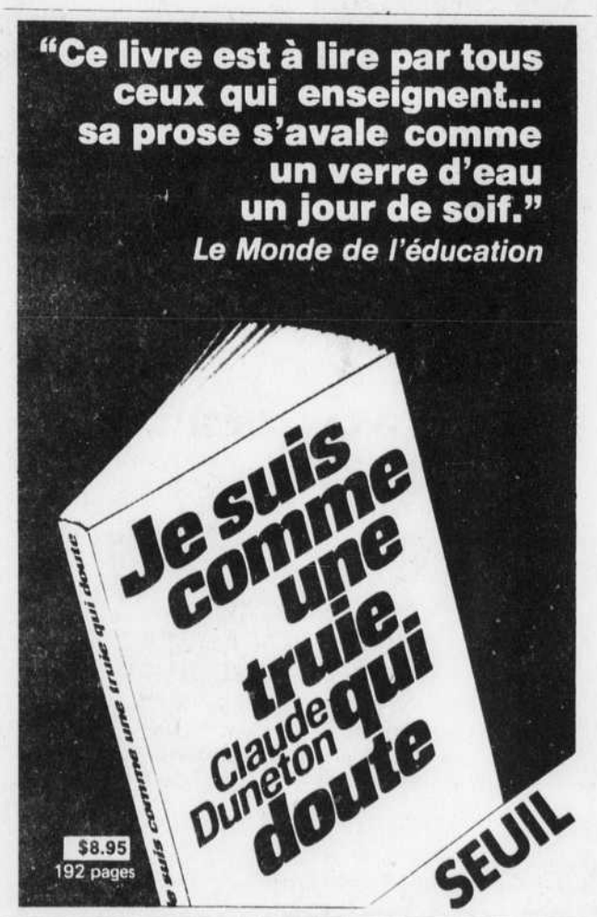
Semble prévaloir l'idée d'un Québec ou d'un Canada pays de transit, car souvent — on cite le cas de Chiliens présentement emprisonnés en Argentine — il ne manquerait que l'accord d'un pays pour que des prisons se vident. Québec pourrait, souhaite un autre voeu, aider financièrement ou autrement à "relocaliser ou à réinstaller ces gens soit au Québec soit dans un pays" qui se révélerait plus adapté à leur accueil. Le progrès serait plus grand si, dans un but humanitaire le Québec pressait Ottawa d'obtenir l'autorisation de visiter de telles prisons pour "politiques".



"Brunch" très spécial à prix spécial ($10.00 par personne) incluant un oeuf de Pâques.
De 11h à 20h30.

Café Panetière
LE QUATRE SAISONS
1050, rue Sherbrooke ouest
Montréal 284-1110

"Ce livre est à lire par tous ceux qui enseignent... sa prose s'avale comme un verre d'eau un jour de soif."
Le Monde de l'éducation



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

PRINTEMPS 1978
(MAI-JUIN)

Certificats (30 crédits)
— * Animation de la vie étudiante
— * Animation pédagogique des bibliothèques
— * Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
— Gérontologie
— Relations industrielles II
* Ces programmes intéressent les enseignants en particulier.

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences

ADMISSION ET INSCRIPTION
JUSQU'AU 31 MARS

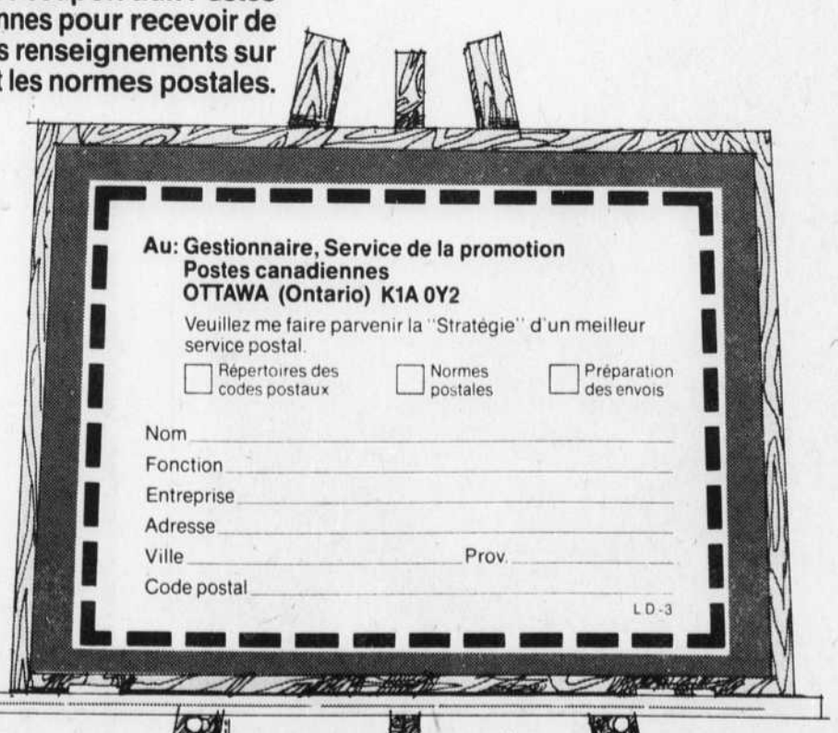
Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090
343-6992 (après 17 heures)

Postes Canada / Canada Post

La meilleure stratégie pour un meilleur service postal.

1re étape: Remplir et faire parvenir ce coupon aux Postes canadiennes pour recevoir de plus amples renseignements sur le code et les normes postales.



2e étape: Voir à ce que le personnel de votre entreprise chargé de la préparation des envois postaux soit informé des procédures postales. Les renseignements nécessaires vous seront expédiés sur réception du coupon.

3e étape: S'assurer qu'on insère le code postal sur les listes d'adresses et qu'on l'utilise sur chaque envoi.

4e étape: En bon stratège, être attentif à la préparation de l'envoi du courrier, respecter les normes postales et l'utilisation du code. Les communications d'affaires s'en trouveront améliorées d'autant.

Le code et les normes postales...
...la meilleure stratégie pour un meilleur service postal.

Les Postes canadiennes... trait d'union entre 23 millions de Canadiens.
L'hon. J. Gilles Lamontagne, ministre des Postes

Le français, langue seconde

Les méthodes d'enseignement devraient tenir compte de la culture québécoise

par Paule des Rivières

Les professeurs de français langue seconde aux adultes, c'est-à-dire ceux qui ont à composer quotidiennement avec l'évolution des rapports entre la majorité francophone et la minorité anglophone, attendent encore le jour où les méthodes d'enseignement tiendront compte de la culture et de la réalité québécoises.

C'est du moins l'avis exprimé samedi par la très grande majorité des 200 participants à un colloque organisé par Participation-Québec et qui avait pour thème: l'enseignement du français langue seconde aux adultes: un échec?

Réunis en quelque sorte pour faire le point sur cet enseignement, les participants ont noté que trop souvent le transfert de la classe à la société ne se fait pas. Cet aspect négatif a longuement retenu l'attention des participants — une majorité de professeurs et de responsables de programmes — qui semblent très conscients du rôle qu'ils ont à jouer pour favoriser la diffusion de la culture québécoise.

C'est pourquoi les méthodes d'enseignement qui étaient considérées il n'y a pas très longtemps comme la clef du succès du cours et qui étaient suivies scrupuleusement, ne constituent plus, dans bien des cas, qu'un instrument parmi d'autres.

Autre aspect des méthodes qui a été déploré: une grande partie des méthodes sont conçues pour des adolescents et non des adultes, ce qui fait que les situations évoquées dans la classe ne collent pas à la réalité.

La question de la motivation de l'étudiant — considérée indispensable à l'apprentissage d'une langue — dans le contexte social et politique d'aujourd'hui a été discutée et si certains ont noté une résistance accrue à l'apprentissage du français depuis l'adoption de la loi 101, les participants semblaient d'accord pour affirmer que leurs efforts doivent être épilogués par des lois.

Parlant de motivaiton, Mme Gabrielle-Pascale Smith, professeur au département de français de l'Université McGill et responsable du programme de francisation du personnel de cette institution, a fait un témoignage révélateur: ceux qui, parmi le personnel de l'université apprennent le plus rapidement la langue française, sont les professeurs américains.

Viennent ensuite les professeurs canadiens-anglais, des autres provinces, puis les professeurs européens de langue anglaise et enfin, loin derrière, les professeurs montréalais de langue anglaise.

Mme Smith a noté que les deux premiers groupes sont avides de participer à la vie culturelle du Québec alors que les derniers font montre d'une certaine résistance.

On semble donc favoriser la suggestopédie, qui met l'accent sur des situations concrètes, des jeux de rôle et qui permet de créer une dynamique de groupe plus facilement que les méthodes structurées, audio-visuelles ou autres.

Pour sa part, M. Antonin Boulet, qui s'occupe de cet enseignement à la Commission des écoles catholiques de Montréal a fait part samedi du succès que remporte, à l'école Saint-Léon de Westmount, un programme d'enseignement du français aux adultes, à la fois semi-intensif et semi-immersion.

Cette expérience, qui amène M. Boulet à conclure que la fréquence d'un cours l'emporte d'emblée sur la durée et stimule davantage la motivation — un taux de présence d'environ 94% — dure de sept à huit semaines. Les adultes ont des cours trois soirs par semaine et se réunissent de plus durant deux weekends.

Les groupes d'étudiants sont peu nombreux, une quinzaine, et sont guidés par deux ou trois moniteurs. Le succès de ce programme, qui existe depuis quatre ans, fait dire à M. Boulet, qui était panelliste invité au colloque, qu'il y aurait sans doute lieu de remettre en question le bienfondé des programmes qui prévoient deux cours par semaine et s'échelonnent sur une longue période.

"Il faut donner un coup de barre et cesser de faire perdurer un système qui n'est plus défendable aujourd'hui", déclarait samedi M. Boulet.

Les autres panellistes qui ont participé à ce colloque sont Mme Micheline Benoist (COFIs), M. Raymond Leblanc, et M. Gilles Bibeau, tous deux de l'universite de Montréal.

Quoi qu'il en soit, les participants ont pu prendre le pouls d'un secteur qui s'est considérablement développé au Québec depuis une décennie. Et ce n'est certainement pas en une journée qu'ils auraient pu faire un inventaire complet de l'ensemble des méthodes, des programmes et des institutions publiques et privées qui dispensent cet enseignement.

Participation-Québec espère pouvoir publier prochainement un livret informant la population des divers programmes d'enseignement du français, langue seconde aux adultes.

Bulletin du Board of Trade

$100,000 D'ASSURANCE ACCIDENT POUR AUSSI PEU QUE $4.50 PAR MOIS

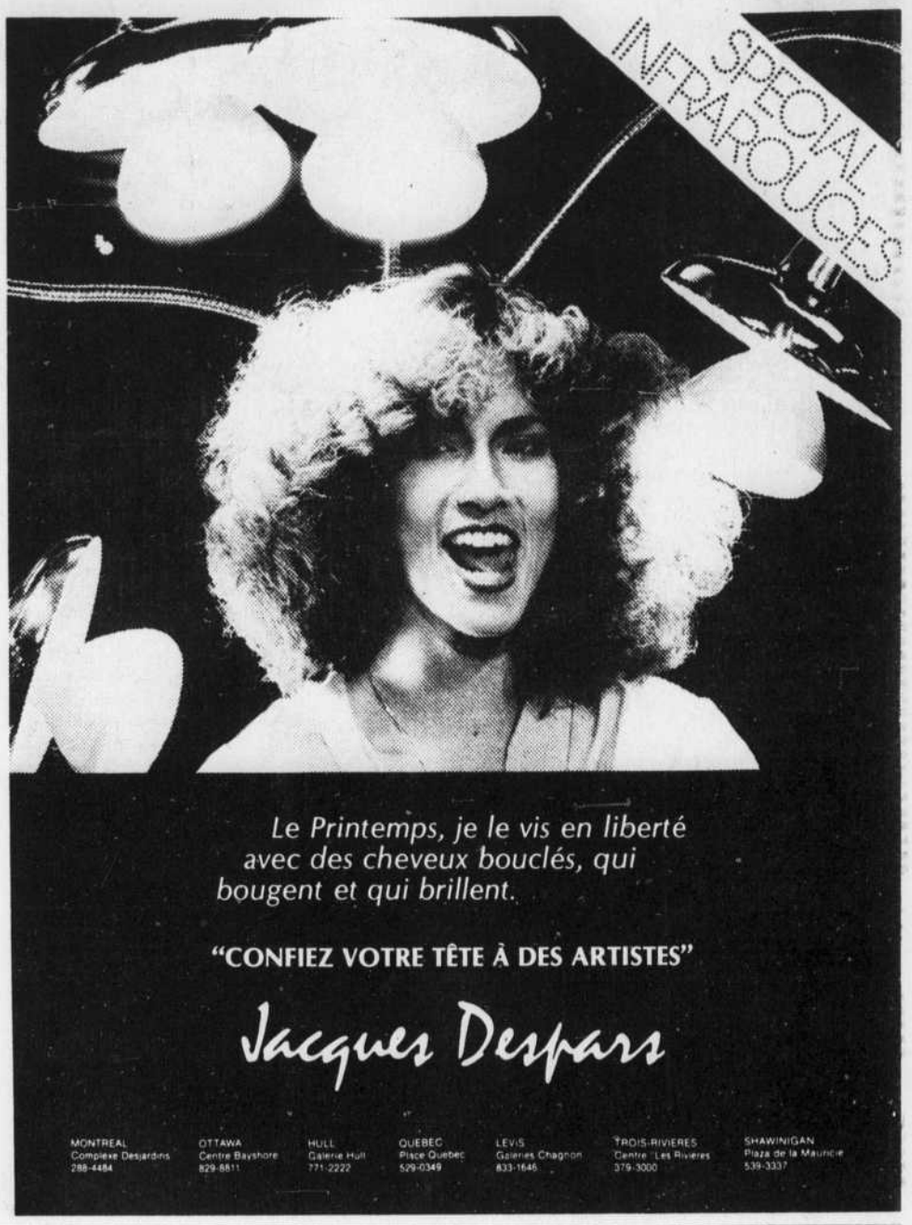
Les représentants des entreprises membres du Montreal Board of Trade ont la possibilité de participer à un régime d'assurance accident qui outre de nombreux autres avantages offre:

- Le paiement d'une somme globale de $100,000 en cas de perte de vie dans un véhicule public de transport ou $25,000 pour tout autre genre d'accident vingt-quatre heures sur vingt-quatre, entraînant le décès.
- En cas de perte de membres ou de la vue, une indemnité monétaire couvrant entre 25% et 100% du capital assuré.
- Une assurance pour le conjoint et pour les enfants, à un coût additionnel nominal.

Avec l'entrée en vigueur du nouveau programme d'assurance automobile du Québec qui limite les réclamations aux montants prévus par la loi, ce genre d'assurance prend d'autant plus de signification.

Pour obtenir d'autres renseignements concernant les dispositions du régime ainsi qu'une brochure sur les autres avantages offerts aux membres du Board, communiquez avec les bureaux du Board à 878-4651 ou présentez-vous personnellement au 6ième étage du 1080, côte du Beaver Hall.

Cette annonce est commanditée par:
Life Insurance Co. of North America



Le Printemps, je le vis en liberté avec des cheveux bouclés, qui bougent et qui brillent.

"CONFIEZ VOTRE TÊTE À DES ARTISTES"

Jacques Despars

MONTREAL Complexe Desjardins 288-4484 · OTTAWA Centre Bayshore 829-8811 · HULL Galerie Hull 771-2222 · QUEBEC Place Québec 529-0349 · LEVIS Galeries Chagnon 833-1646 · TROIS-RIVIERES Centre Les Rivières 379-3000 · SHAWINIGAN Plaza de la Mauricie 539-3337



FESTIVAL DE PÂQUES DE PLACE BONAVENTURE

le 22-23-24-25 mars

Mode animée

Spectacles de mode gratuits

présentés par les marchands de Place Bonaventure
en collaboration avec le conseil du coton du Canada,
coordonnés par Audrey Morris et Associés.

En primeur les dernières tendances de la mode printanière et estivale du Prêt-à-Porter de Paris qui s'allieront à la fraîcheur des collections-cotonnades printanières de Place Bonaventure.
Vous pouvez également gagner des prix de présence tout en coton . . . naturellement.

Niveau Métro
mer. - jeudi - ven., les 22-23-24 mars

La mode printanière dans toute sa fraîcheur que vous verrez dans les présentations de "Mode Animée" fait partie des fabuleuses collections Printemps-Été que vous trouverez dans les boutiques de mode à Place Bonaventure. Des modes plus sophistiquées, plus féminines que jamais auparavant . . . chiffons, challis, soies . . . et coton naturellement . . . de tons pastel et imprimés multicolores. Maintenant le naturel à la mode avec le coup d'oeil et les prix qui importent pour vous.

SANS SOUCI · LE COTON · BIEN-ÊTRE

Place Bonaventure

Place Bonaventure
Festival de Spectacles



MARIO SIMARD
Les journaux le mentionnent . . . vous en avez entendu parler . . . et MAINTENANT . . . voyez-le en personne . . . la dernière découverte montréalaise dans le domaine de la chanson. Spectacles **GRATUITS** dans Le Viaduc . . . à midi et à 13 heures, les 22,23,24,25 mars.

C'EST D'LA MAGIE!
La main est plus vite que l'oeil, des magiciens professionnels et amateurs vous le prouveront ainsi qu'à vos plus jeunes . . . toute la journée samedi le 25 mars. Trucs, illusion et magie . . . et tout est GRATUIT!

DES PRIX FANTASTIQUES AU FESTIVAL DE PÂQUES DE PLACE BONAVENTURE

Vous pouvez gagner n'importe lequel de ces prix fabuleux . . . c'est facile . . . il n'y a rien à acheter . . . procurez-vous simplement votre coupon de participation GRATUIT dans les magasins, restaurants et services de Place Bonaventure.
Le concours se termine à minuit le 2 avril 1978.
Tirage: le 3 avril à 13 heures, au Niveau Métro.

- Gagnez 2 super bicyclettes de randonnée, 5 vitesses, de marque "Lenton" bleu royal avec garde-boue sport et pédales réflecteurs . . . une pour lui et une pour elle, gracieuseté des Industries Raleigh du Canada.
- Gagnez une des trois paires de billets de saison pour assister à la série des concerts "Gala", saison 1978-79 de l'Orchestre Symphonique de Montréal.
- Gagnez une fin de semaine de rêve pour deux personnes à l'unique hôtel belvédère au monde . . . Hôtel Bonaventure, incluant toutes commodités, un dîner pour deux à la Bourgade . . . et le dimanche un "Brunch" délectable au restaurant "Le Castillion".
- Gagnez une des deux paires de billets de saison pour assister à la série des concerts "Du Maurier", saison 1978-79 de l'Orchestre Symphonique de Montréal.
- Gagnez deux billets de saison 1978-79 pour le Théatre Centaur.
- Gagnez un somptueux dîner pour deux au restaurant de renommée internationale "Le Castillion" de l'hôtel Bonaventure.
- Gagnez un des deux dîners pour deux au restaurant "Papa Dan's" à Place Bonaventure.
- Gagnez un "Brunch" pour deux personnes le dimanche au restaurant "Le Castillion" de l'hôtel Bonaventure.
- Gagnez des "cocktails" pour deux à la salle des spectacles "Le Portage" de l'hôtel Bonaventure.

PRIX BONI
GAGNEZ CETTE ROULOTTE LIONEL 375
VOYEZ LA EN MONTRE DANS LA GALERIE DES BOUTIQUES AVEC DETAILS DE PARTICIPATION

SALON CAMPING '78

L'immense Hall d'Exposition de Place Bonaventure devient comparable à un grand terrain de camping pour 10 jours spectaculaires à Pâques.

Plus de 150 exposants au Salon Camping '78 vous montreront tout sur la vie en plein air . . . tentes et roulottes, maisons motorisées . . . accessoires pour pêcheurs, chasseurs et excursionnistes, pour touristes de fin de semaines et guides professionnels.

Diapositives, films, et démonstrations variées, vous y trouverez de tout.

En plus, les visiteurs pourront voir certains centres d'intérêt tels que le Parc Safari Africain avec des bébés animaux, la Terrasse Mark Ten qui vous offre le café gratuitement, des démonstrations sur l'équipement de camping léger, par la maison Sports Experts, la terrasse et le concours de pêche Molson.

Venez visiter la "Cabane à sucre". Casse-croûte et sucre d'érable . . . détendez-vous en écoutant musique et chansons de musiciens venant de 10 régions du Québec.

Entrée: Adultes: **$2.50**, Enfants: **$1.00**.

Chase International ouvre la "route du papier"

Montréal au centre de la bataille de l'Atlantique

transport



par GUY DESHAIES

Avec l'arrivée de la Chase International of Canada sur les quais du port de Montréal, la bataille de l'Atlantique pour "la route du papier" et pour les marchandises conteneurisées est maintenant engagée et Montréal en est devenu le centre des opérations.

Atlantic Container Line (ACL) est installée à Montréal; Cast North America est revenue au bercail après une escapade à Halifax; Canadien Pacifique doit déménager de Québec et s'installer à Montréal probablement dès cet été; Argentine Line vient de s'égablir à Montréal où déjà Dart Containers et Manchester Line se partagent un important volume.

Dès l'annonce de l'arrivée de la nouvelle compagnie Chase International à Montréal avec quatre navires tout neufs spécialisés dans le conteneur et le transport mixte de produits forestiers et de papier-journal Cast annonçait des tarifs réduits pour le papier vers les ports d'Europe.

Ni Cast ni Chase International ne font partie de la Conférence des transporteurs Nord-Atlantique et leurs tarifs n'ont pas à être "conférentiels" d'où la possibilité toujours réelle d'une guerre des tarifs bien que personne ne la souhaite.

"Nous ne voulons pas provoquer une guerre incontrôlée des prix car tout le monde y perdrait", déclare Hardy Bochnig, président de Chase International of Canada, la filiale du nouveau groupe Chase International des Bermudes dont les sièges sont à Anvers et à Montréal.

Dans tout ça, alors que les autorités portuaires s'attendent à un record de manutention de 25 millions de tonnes en 78 sur les quais de la métropole, la compagnie Great Lakes and Europe de Chicago se meurt financièrement et laissera probablement un marché non négligeable de 30,000 conteneurs à partager dans l'Est du Canada, marché que les Soviétiques, toujours plus présents, lorgnent de près.

Pour le jeune président du nouveau groupe Chase International il ne fait pas de doute que la concurrence deviendra extrêmement serrée. Mais Chase a déjà un contrat de transport de papier avec Consolidated Bathurst et ses navires, les plus modernes qui soient, avec une fréquence hebdomadaire d'ici la fin de l'année seront au départ de solides concurrents sur Londres et Anvers.

"Les Soviétiques ne sont pas vraiment nos concurrents, pense M. Bochnig. Leurs navires sont vieux et pas tellement adéquats et même s'ils pratiquent des prix meilleurs cela correspond aux services qu'ils sont en mesure de fournir".

Le navire "Chase One" de 16,000 tonneaux est arrivé à Montréal lundi dernier pour son premier voyage. Il était parti d'Anvers chargé à 90% ce qui laisse optimiste quant aux perspectives d'importations sur le Canada malgré l'affaiblissement du dollar qui aide à l'exportation notamment des produits forestiers.

Il s'agit de navires construits en Corée du Sud et appartenant à la Finland Shipping Company à qui ils sont loués avec équipages finlandais. Ils ont une capacité de 540 TEU (Twenty Equivalent Units), c'est-à-dire de 540 conteneurs de 20 pieds dans les cales rectangulaires accessibles par trois panneaux d'écoutilles. Trois grues de pont pivotantes peuvent décharger le navire rapidement sans avoir d'équipement au sol. Les navires de la Chase International, les "Chase One", "Chase Two", "Chase Three" et "Chase Four" qui feront la navette entre Montréal-Londres et Montréal-Anvers avec arrêt à Port-Alfred sur le Saguenay pour charger du bois de pulpe ne transporteront guère plus de 300 conteneurs de 20 pieds vers l'Est à cause du bois en vrac. On utilisera d'ailleurs davantage le conteneur de 40 pieds avec capacité accrue d'espace réfrigéré.

Ces navires sont classés A1 par Lloyd pour la glace et remonteront le Saint-Laurent douze mois sur douze. Ils peuvent être poussés à une vitesse de 15 noeufs par leur moteur Kawasaki diesel de six cylindres d'une capacité de 9,300 cv.

A Montréal ces navires utiliseront le quai 74 de Logistic mais éventuellement, si le marché augmente ils pourront réclamer une place au nouveau quai Racine en voie de construction au pied de la rue Bossuet.

Donc concurrence serrée, guerre possible des prix, volume accru à cause des exportations canadiennes, des tarifs plus élevés du rail vers les Maritimes et aussi à cause de l'amélioration des services au port de Montréal depuis quelques années.

Il ne fait pas de doute que le port de Montréal a maintenant reconquis sa réputation d'excellence tout en ayant conservé naturellement son emplacement de choix pour l'Est du Canada.

"Montréal est un des endroits les plus recherchés pour nos opérations, de dire M. Bochnig. D'autant plus que les relations de travail se sont maintenant stabilisées au point que nous n'entrevoyons pas de problèmes majeurs à ce chapitre dans l'avenir."

La Chase International of Canada, fondée en décembre, administrée par des experts qui travaillaient dans les opérations maritimes entre la Belgique et Montréal auparavant comme M. Bochnig, un ancien de Canadien Pacifique, a son siège social à Montréal et employera une quarantaine de personnes dans ses bureaux d'ici la fin de l'année.



Le président de la Chase International of Canada, M. Hardy Bochnig (à droite), présentant au capitaine Groenroos une aquarelle offerte par les autorités du port de Montréal lors de la première visite du Chase One à Montréal lundi dernier. (Photo LE DEVOIR)

Le Québec pourrait se lancer dans le transport maritime

Le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, serait sur le point d'annoncer la participation du gouvernement du Québec dans une nouvelle société maritime spécialisée dans le cabotage sur le Saint-Laurent.

Il s'agit de la société SONAMAR (Société de navigation maritime), qui regroupe les Agences maritimes dont la navires relient présentement la Côte-Nord, la compagnie Desgagnés et une dizaine de petits caboteurs québécois.

Le premier projet était que le gouvernement du Québec, par le biais d'une de ses sociétés d'Etat, achète 25% des parts de cette nouvelle société de transport maritime.

Il y a quelques mois la Sidérurgie du Québec (SIDBEC) refusait à SONAMAR un contrat de transport d'acier sur le Saint-Laurent ce dont M. Lessard avait eu à se plaindre ouvertement.

Certains caboteurs québécois néanmoins, devant la baisse constante de leur volume, l'augmentation non moins constante du coût de leurs opérations, la guerre des tarifs du rail et le peu d'intérêt que leur portent les gouvernements, ne sont pas loin de parler de monopole sur le Saint-Laurent et verraient d'un mauvais oeil le Québec s'associer aux deux plus gros caboteurs: les Agences maritimes et Desgagnés.

M. Lessard se préparerait à donner des précisions à ce sujet dès cette semaine.

La Voie maritime ouverte à l'année ?

Les Etats-Unis et le Canada pourraient s'entendre bientôt pour ouvrir la Voie maritime depuis Montréal jusqu'aux Grands Lacs durant l'hiver aux fins de prévenir dans un avenir assez rapproché la congestion totale du canal durant la saison de navigation.

On prévoit en effet que la circulation va augmenter de 2.5% par année et qu'en 1990, si la saison est toujours de 8.5 mois il y aura congestion alors qu'il serait parfaitement réalisable d'ouvrir la Voie maritime durant au moins onze mois se réservant un mois pour les réparations et l'entretien.

L'amiral Robert Timbrell, président de la Dominion Marine Association qui regroupe la plupart des transporteurs des Grands Lacs, a recommandé récemment que la Voie maritime soit ouverte toute l'année, sauf entre les 15 juillet et 15 août où la circulation a tendance à diminuer et où les réparations et travaux d'entretien sont plus facilement réalisables.

Il a rappelé que des navires de $30 millions l'unité, des équipements portuaires et des milliers de travailleurs canadiens étaient au chômage durant près de quatre mois et que les études démontrent tant du côté américain que canadien que l'exploitation de la Voie durant trois mois de plus que la période actuelle rapporterait trois fois plus de bénéfices directs et indirects.

Présentement les expéditeurs, à cause de la courte saison, doivent prévoir du stockage de marchandises et par conséquent des dépenses accrues qui se reflètent sur les prix à la consommation à cause du coût de l'argent et des nécessités d'entreposage.

A l'heure actuelle, devant les besoins prévisibles, il y aurait deux solutions d'envisagées. Premièrement l'agrandissement des voies existantes, c'est-à-dire des écluses du canal Welland.

Ces travaux, évalués en dollars d'aujourd'hui, coûteraient $6 milliards. Or on sait que les travaux d'entretien de la Voie maritime, à cause de la fermeture durant l'hiver, sont beaucoup plus coûteux que si la Voie était toujours ouverte. D'autre part, la circulation régulière des navires et la possibilité de régularisation des niveaux d'eau permettraient de garder le passage navigable sans coûts excessifs en briseglace par exemple.

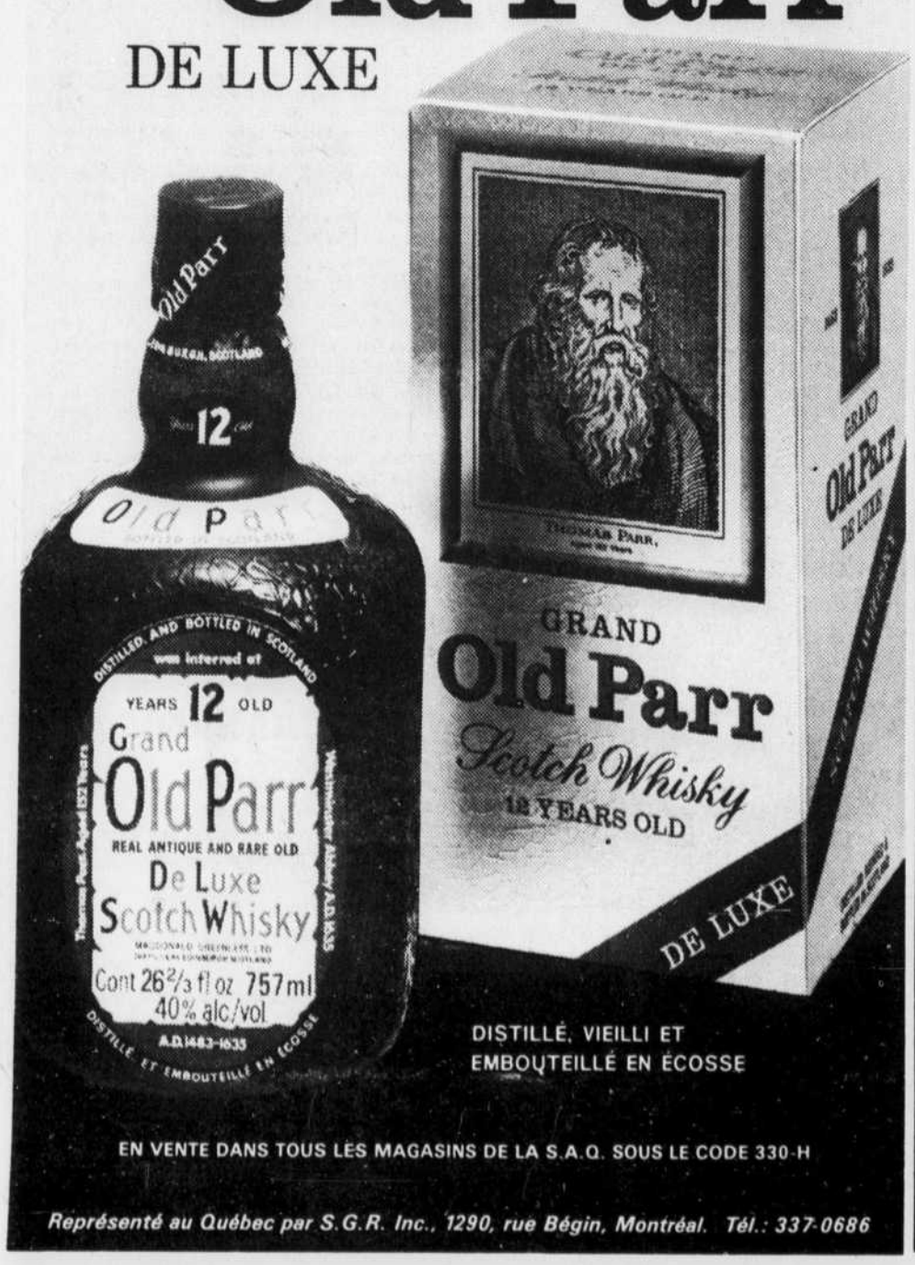
Entre-temps un des problèmes des transporteurs canadiens qui font naviguer 170 navires des Grands Lacs dont 46 océaniques est le manque de personnel naviguant. M. Timbrell poursuit sa campagne de recrutement auprès des jeunes qui, selon lui, ont tort de ne pas s'intéresser à la carrière maritime.

Le cours de trois ans mis au point par Dominion Marine comprend chaque année une période de six mois passée sur le navire à titre de cadet et le cadet reçoit $950 par mois après quoi il est engagé comme troisième officier à $18,000 par année avec beaucoup de bénéfices sociaux.

La Crêperie Québécoise
Accueil: Denis IMBLEAU
Crêpier: Théo GUILLO
du mardi au vend.: midi et soir
samedi/dimanche: le soir
FERME LUNDI
1775 St-Hubert, Montréal
Réservation tél.: 521-8362

Il reste peu de temps!
Confiez au
SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU
SIMPSONS
le soin de préparer votre déclaration d'impôt sur le revenu 1977
Simpsons
Le coût est peu élevé
et vous pouvez utiliser votre compte Simpsons
En Ville: rayon des meubles, au sixième, 842-3241, poste 326
Fairview: près du café Vendôme, au deuxième, 697-4870, poste 225
Les Galeries d'Anjou: entrée du café Carousel, 353-3300, poste 254
Le Carrefour Laval: Bureau de la formation du personnel, étage supérieur, 687-1540, poste 266

le SCOTCH vieilli à point pendant 12 ans!
GRAND
Old Parr
DE LUXE



DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE
EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA S.A.Q. SOUS LE CODE 330-H
Représenté au Québec par S.G.R. Inc., 1290, rue Bégin, Montréal. Tél.: 337-0686

La calvitie est-elle héréditaire?



Vous ne trouvez pas ça beau? Courage! L'hérédité n'est pas la seule cause de la calvitie. Les conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et même une carence en vitamines peuvent causer la chute des cheveux. Depuis plus de 60 ans, le spécialiste THOMAS a éclairé les gens sur la façon de découvrir leurs problèmes capillaires et de les résoudre. Il est unique au monde avec 40 bureaux pour vous servir. Téléphonez aujourd'hui même pour une consultation personnelle et gratuite.
SERVICE DE TRANSPLANTATION DISPONIBLE
SEM. 10 A.M. à 7 P.M. — SAM.: 9 A.M. à 2 P.M.
Thomas 60 ANS SPÉCIALISTES CAPILLAIRES
1010 ouest, rue Sainte-Catherine
Suite 637
Tél.: 866-3041



féminin présent
20 au 25 mars
Centre-ville
Apprenez à coordonner vos accessoires, rez-de-chaussée.
20 au 25 mars
Défilé d'accessoires avec la participation du collège LaSalle, rez-de-chaussée.
21 mars 12h30
22 mars 13h30
Conseils de beauté
Une représentante Dr. Payot vous parlera d'un programme d'exercices faciaux.
20, 21, 22 mars 11h à 18h
23, 24 mars 11h à 19h
25 mars 12h30
Démonstration Bonne Belle, niveau du métro: fabrication des rouges à lèvres "Lip Smackers".
21, 22, 23, 24, 25 mars
Maquillage Jean Pelchat pour Electa & Corrado, rez-de-chaussée.
21, 22 mars 11h30 à 14h
23 mars 11h à 14h et 16h à 18h
24 mars 11h30 à 14h et 16h à 18h
25 mars 11h à 17h
Cours de maquillage Lise Watier, rez-de-chaussée.
23, 24 mars 11h à 19h
22, 25 mars 11h à 17h
Démonstration: parapluies Igra
21, 22, 23 mars 11h30 à 13h
Michel Robichaud au rayon des cosmétiques. Il vous conseillera quant à l'agencement des couleurs de votre maquillage à celui de vos tenues.
23, 24 mars 12h à 14h
Une mini séance de maquillage Christian Dior. En vedette: les nouvelles tendances du maquillage et vernis à ongles, conçues par Serge Lutens. Rez-de-chaussée.
23, 24 mars 12h30; 15h30; 18h30
25 mars 12h30; 15h30
Des maquillagistes et représentantes Elizabeth Arden présentent les nouvelles couleurs printanières. Rez-de-chaussée.
21 au 25 mars
Vous recevrez une prime à l'achat des produits cosmétiques Coty, Smithy, Yardley ou Anne-Marie. Représentantes Max Factor, au niveau du métro. Une prime avec tout achat de produits Max Factor. Faites-vous maquiller par Pierre Jude Légaré de Lancôme, conjointement avec Hairworks et Julian Marlowe. 3e étage.
23, 24 mars 18h30
25 mars 13h30
Artisans invités à la Boutique du cadeau, 6e étage.
Danielle Robitaille, une tisserande renommée.
21, 22 mars 12h à 15h
23, 24 mars 12h à 15h; 18h à 20h
25 mars 12h à 15h
Helen Wallace, potier.
21, 22 mars 12h à 15h; 16h à 17h
23, 24 mars 12h à 15h; 17h à 20h
25 mars 12h à 15h; 16h à 17h
Jacqueline Gilbert coordonne vos accessoires. Paradoxe 1, rez-de-chaussée.
21, 22 mars 13h15 à 14h15
23 mars 17h30 à 18h30
Dégustation de pâtisseries à la Boutique du gourmet, rez-de-chaussée.
22 mars 12h à 17h
23, 24 mars 11h à 18h
25 mars 11h à 16h
Défié de mode: boutique la Jeune Montréalaise (conjointement avec le Collège LaSalle), 3e étage.
23, 24 mars 12h30 et 18h
25 mars 12h30 et 15h
Anjou
Voyages Eaton vous renseigne sur Paris.
21, 22 mars 15h à 16h
Apprenez à crocheter et à tricoter avec "Diamond Yarn".
23 et 24 mars
Démonstration: aspirateurs Hoover.
23, 24, 25 mars
Pointe-Claire
Conseils sur la couture, les patrons et les tissus.
20, 23, 24, 25 mars 13h30 à 14h30
Démonstrations avec les exerciseurs Weider.
23, 24 mars 19h à 21h
25 mras 13h30 à 15h30
Cavendish
Lancôme vous apprend à vous maquiller et Hairworks à vous coiffer.
23 mars 14h et 19h30
Démonstration: parapluies Igra.
25 mars 11h30 à 13h
Lise Watier représentée par la maquillagiste Nadine.
24 mars 11h à 19h
25 mars 11h à 17h
Laval
Défilé-capsule au rayon de la mode junior.
23, 24, 25 mars
Démonstration du four à micro-ondes Toshiba.
23, 24 mars 18h à 21h
25 mars 12h à 16h
EATON C'est un rendez-vous jusqu'au 25 mars.

Un Fokker-28 dans le ciel de Sherbrooke

par Guy Deshaies

La surprise a été grande vendredi vers 15 h 15 à l'aéroport municipal de Sherbrooke, lorsque tout à coup, dans le paysage endormi, un biréacté presque aussi gros qu'un DC-9 de la compagnie Linjeflyg de Suède a amorcé sa descente pour se poser sur l'unique piste de 6,000 pieds.

Les quelques flâneurs et pilotes amateurs qui prenaient une bière paisiblement dans le minuscule aérogare étaient tous dehors pour voir arriver cet intrus qui ne devait pas utiliser d'inverseurs de poussée pour se freiner et qui réussissait malgré tout à prendre moins de la moitié de la piste pour s'arrêter.

Il s'agissait d'un vol de démonstration du nouvel appareil Fokker-28, série 4000, construit par VFW-Fokker des Pays-Bas pour le marché des transporteurs régionaux.

Aux côtés du commandant Anton Willems, de la société Fokker, le capitaine Alain d'Air Canada, pilote de Boeing 727, était tout sourire après cet atterrissage sherbrookois. "Ça vole comme un charme", a-t-il dit.

Avec une quarantaine de journalistes et de représentants de diverses compagnies comme Nordair, Québecair, Air Canada et Eastern Provincial Airways à bord l'avion, piloté par M. Alain, propulsé par deux Rolls-Royce Mk 555 de 10,000 livres de poussée chacun s'est arraché rapidement du sol pour s'élever en flèche au-dessus des clochers et disparaître dans le ciel des Cantons de l'Est.

Cet appareil de 85 passagers, complètement autonome, d'un rayon d'action variant entre 1,200 et 1,500 milles, pouvant se poser sur toutes sortes de pistes y compris la neige, le sable, le gravier et dont les coûts d'opération sont réduits par plusieurs facteurs et notamment par l'absence d'inverseur de poussée des réacteurs, pourrait intéresser des transporteurs régionaux d'ici en raison de son excellente fiche technique notamment en climats extrêmes (chauds ou froids) et de ses performances sur des courts trajets.

Avec une vitesse de 320 noeuds, une capacité au décollage de 37.5 tonnes, un très bas niveau sonore et une faible consommation de carburant il pourrait être une solution au renouvellement des flottes malgré la présence du Boeing 737 et du DC-9.

Le Fokker-28, successeur du F-27 connu sous toutes les latitudes et dont 700 exemplaires sont encore en service, a été mis sur le marché dans sa première version en 1969. La série 4,000 est une version allongée et améliorée sur le plan technique.

Sa principale caractéristique est sans doute son frein aérodynamique qui remplace la poussée inversée des moteurs. Il s'agit de deux volets qui forment la queue du fuselage et qui s'ouvrent comme une huître sur demande du pilote. En plein vol ils freinent brusquement l'appareil qui est doté au surplus des freins aériens (spoilers) conventionnels sur le dos de l'aile.

Déjà 133 appareils ont été vendus et 119 ont été livrés à 34 transporteurs dans 23 pays différents. Au Canada la compagnie Transair a quatre Fokker-28 qu'elle opère parallèlement à des Boeing 737 et leur taux de fiabilité et de rendement est le meilleur de toute la flotte.

Deux inconvénients nous ont paru importants: un espace de fret restreint dans la version tout passager car l'appareil est convertible comme le 737; deuxièmement le prix qui s'établirait à environ $8.5 millions l'unité en devises canadiennes. Son silence surtout à l'atterrissage puisqu'il n'utilise pas les réacteurs pour se freiner, sa versatilité en vol, son excellence logeabilité pour son volume et ses qualités de passe-partout pourraient néanmoins valoir lui valoir une popularité importante au Canada. Le Fokker-28 n'est pas un concurrent des appareils construits au Canada.



Le Fokker-28 est propulsé par deux Rolls-Royce Mk 555 de 10,000 livres de poussée chacun.

en vrac

Le Dash 7 au Colorado

La Société Rocky Mountains Airways de Denver au Colorado vient de placer une commande pour un deuxième Dash 7 canadien après sept semaines seulement d'exploitation du premier. L'ADAC construit par De Havilland à Downsview, en Ontario, et qui transporte 50 passagers fonctionne mieux que prévu selon le président de Rocky Mountains Airways, M. Gordon Autry, qui a pris une option sur un troisième Dash 7 et qui prévoit l'exploitation de cinq de ces appareils dans un avenir rapproché.

Un record de cheval

Le Canada, qui est un important exportateur de viande chevaline dans le monde, a acheminé plus de 100,000 livres de ce produit au Japon dans le seul mois de janvier, soit un record pour ce pays. Mais ce record coïncide avec l'établissement par Japan Airlines d'un service de conteneurs réfrigérés sur ses Boeing 747 faisant la liaison Tokyo-Vancouver. La viande chevaline produite en Alberta est considérée comme un mets de luxe au Japon.

Le 747 illimité

La société Boeing Aircraft Corporation n'attend qu'une commande pour fabriquer un Boeing 747 allongé d'une capacité de 540 passagers. Mais les plans sont déjà prêts aussi pour un 747 à deux ponts, c'est-à-dire à deux étages de passagers pour une capacité de 730 personnes. Ce dernier appareil mais allongé pourra asseoir près de 1,000 passagers. Il n'existe aucune difficulté technique empêchant de construire ces appareils.

Ceintures automatiques

La compagnie General Motors offrira en option sur ses modèles Chevette, au printemps, des ceintures de sécurité automatiques reliées à la portière et qui s'ajustent automatiquement lorsque le passager referme la portière.

Eastern Airlines et l'Airbus

D'ici quelques semaines les plans de Frank Borman, président d'Eastern Airlines, pourraient se concrétiser et conduire à une commande de 50 appareils franco-allemands Airbus-300 qui seraient livrés d'ici les 10 prochaines années au coût approximatif de $1.3 milliard. La flotte d'Eastern composée surtout de Boeing 727 et de Lockheed 1011 est une des moins rentables et des plus coûteuses à cause du fait que les avions sont ou bien trop petits pour une liaison ce qui oblige l'emploi de deux avions ou bien trop grands ce qui force l'utilisation du Lockheed à 268 passagers. Les coûts d'opération de l'Airbus sont de 20% moindres que n'importe quel autre appareil actuellement et il s'adapte parfaitement aux besoins d'Eastern Airlines avec ses 230 sièges. Déjà Eastern exploite quatre Airbus nolisés à Airbus Industrie de France et doit renouveler sa flotte. A Burbank, en Californie, c'est l'inquiétude et la consternation chez Lockheed tandis qu'à Paris et à Bonn c'est presque le cri de victoire et les réjouissances. Les négociations sont en cours.

Reprise du travail à Gaz Métropolitain

Après six jours de grève à peine, les travailleurs de Gaz métropolitain inc. ont décidé de reprendre le collier. C'est en effet dans une proportion de 89% que les 550 syndiqués, affiliés à la CSN, ont décidé, samedi au cours d'une assemblée générale, d'accepter une recommandation en ce sens de leur comité de négociation.

Ce dernier avait, plus tôt le matin, conclu une entente de principe avec la partie patronale pour un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans, lequel sera rétroactif au 1er octobre dernier et se poursuivra jusqu'au 30 septembre 1979.

La grève a pris fin dès la levée de l'assemblée, et ceux des employés normalement en fonction ont repris le travail immédiatement. Rappelons que malgré leur débrayage, les syndiqués avaient décidé d'assurer les services essentiels afin que la population n'ait pas à en souffrir.

Le syndicat a négocié une augmentation de 8% sur la première année de la convention, et de 9.5% sur la seconde. C'est sur cette dernière hausse que les négociations avaient achoppé et que la grève avait été déclenchée. Cette seconde année comportera également une clause d'indexation partielle des salaires.

Le président des syndiqués, M. Fernand Valiquette, a également dévoilé que certaines améliorations seront apportées aux clauses touchant les repas, les vacances, les régimes de retraite

Pour $186 de moins VANCOUVER c'est loin d'être cher

Les tarifs de vol nolisé de CP Air pour le Canada vous coûtent bien moins cher que les tarifs ordinaires de vol aller-retour en classe économique

"Partez content"

Les tarifs de vol nolisé pour le Canada vous sont offerts pour les trajets vers la plupart des grandes villes canadiennes distantes de plus de 400 milles de votre point d'origine.

Pour profiter de ces modiques tarifs de vol aller-retour, vous n'avez qu'à prévoir un voyage d'une durée de 7 à 30 jours et à retenir vos fauteuils au moins 45 jours avant votre départ. Puis acquittez le montant intégral du billet dans les sept jours qui suivent la réservation.

Faites vite, car le nombre de fauteuils disponibles aux tarifs de vol nolisé pour le Canada est limité et varie d'un vol à l'autre. Premiers arrivés, premiers servis! Nous vous offrons ces tarifs spéciaux en plus des tarifs aériens ordinaires en classe économique et vous ne pouvez en bénéficier sur tous nos vols.

Notre formule de voyages 'Trajets canadiens' vous permet de voir du pays à des prix encore plus avantageux. Grâce à ce programme, vous profitez à la fois de nos tarifs spéciaux de vol nolisé pour le Canada et d'un remarquable choix de forfaits excursion économiques.

Appelez votre agent de voyages. Ou encore, appelez CP Air: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain.

Et partez pour moins cher, partez content.

Depuis Montréal	Allers-retours ordinaires en classe économique	moins	Tarifs de vol nolisé pour le Canada
WINNIPEG	$246	-$ 92	$154
CALGARY	$368	-$153	$215
EDMONTON	$368	-$153	$215
VANCOUVER	$434	-$186	$248

Plus la taxe canadienne de transport jusqu'à concurrence de $8 par personne



CP Air

McGill

Faculté de gestion

MBA - le jour ou le soir

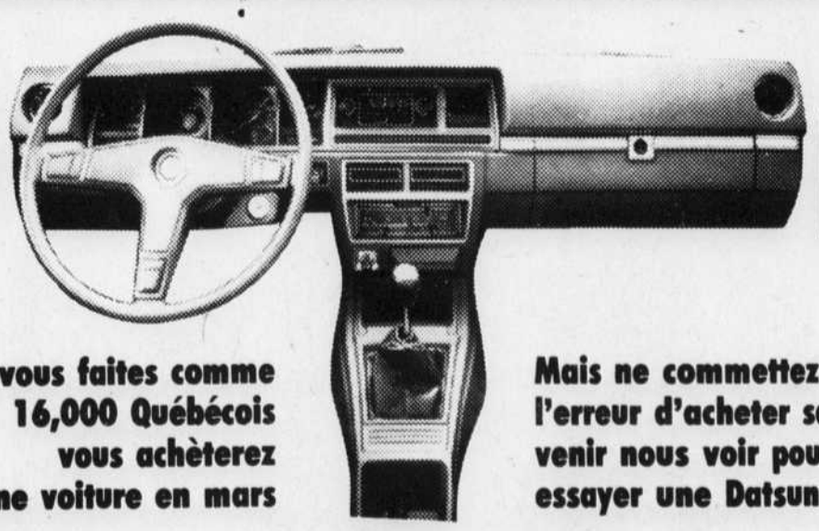
Un programme destiné aux personnes qui désirent élargir l'horizon de leurs connaissances dans les affaires et avancer plus rapidement dans un milieu compétitif.

Nous vous invitons à assister à une séance d'information au cours de laquelle des professeurs de la faculté de gestion de McGill exposeront les objectifs du programme de MBA et ses nombreux avantages. La séance sera suivie d'une période de questions et de réponses.

mardi 21 mars 1978

DEUX SEANCES AUX CHOIX:
de 12h à 14h et de 17h à 19h

Salle 426, Pavillon Samuel Bronfman
1001 ouest, rue Sherbrooke

Et vive  la 510!

Si vous faites comme 16,000 Québécois vous achèterez une voiture en mars

Mais ne commettez pas l'erreur d'acheter sans venir nous voir pour essayer une Datsun 510!

ÉQUIPEMENT DATSUN SANS SUPPLÉMENT

— Lampe témoin de niveau d'essence
— Levier de commandes des phares et des essuie-glace sur colonne de direction
— Console centrale
— Odomètre réglable et totalisateur
— Essuie-glace intermittent
— Dégivreur de glaces latérales
— Éclairage électrique pour coffre à bagages
— Rétroviseur jour-nuit
— Sièges baquets à dossier réglable
— Dégivreur de lunette arrière
— Tapis pleine grandeur



INGÉNIERIE DATSUN D'AVANT-GARDE

— Moteur 2000 cc
— Arbre à cames en tête
— Démarreur à grande puissance
— Ventilation intégrale
— Ressorts hélicoïdaux
— — Nouvelle suspension arrière à pont flottant
— Allumage entièrement transistorisé
— Servofrein à disques avant
— Soupape de détection de la charge
— Couche d'immunité antirouille d'un pare-chocs à l'autre

AJOUTEZ À LA LISTE DE VOS AMIS LE NOM D'UN CONCESSIONNAIRE DATSUN

Centre ville
Model Auto Sales
6995, boul. Saint-Laurent, Montréal 272-5761
Dowtown Datsun
2107, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal 932-7136
Est de l'île de Montréal
Micor Auto
12,305 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles 645-1611
MacDonald Automobiles
4747 est, rue Jean-Talon, Saint-Léonard 729-5287
Nord-est de l'île de Montréal
Roger Beaudin Automobiles
10,511, rue Bellevois, Montréal-Nord 321-8600
Bellemare Datsun
10,305, avenue Papineau, Montréal 382-2780
Pointe-Claire
Datsun at Fairview
345, boul. Brunswick, Pointe-Claire 697-9141

DATSUN de Nissan

Sud-ouest de l'île de Montréal
Broadway Automobile
7550, rue Broadway, LaSalle 366-8931
Snyder Datsun Sales
2225, rue Notre-Dame, Lachine 634-7211
Rive-sud
Automobiles Réal Creteau
635 est, boul. Cure-Poirier, Longueuil 677-8979
Laval
Nomand Beaudoin Automobiles
5653, boul. Sauvé, Laval-ouest 627-4779
Daoust Datsun
3923, boul. Samson, Chomedey 681-6438
Garage Dumoulin
8115, boul. Lévesque, Saint-François 665-7450
Terrebonne
Automobiles Alexander
4100, chemin Gascon, Saint-Louis de Terrebonne 477-1444

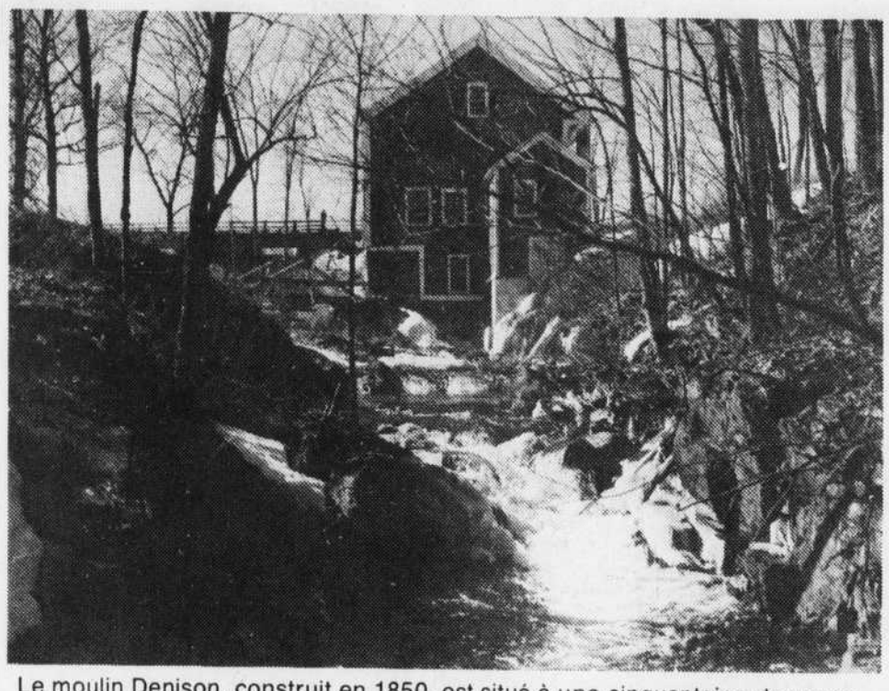
c'est plein de bon sens

280 Z—B210—F-10—Sportruck—200 SX—510

A TORONTO DESCENDEZ



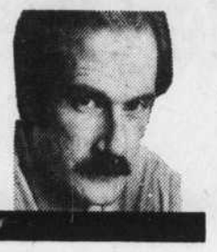
Le barrage du lac Denison, construit en 1850, est endommagé et requiert des réparations. Il se trouve au milieu d'un carrefour, au coeur du hameau Denison, entouré de maisons anciennes.



Le moulin Denison, construit en 1850, est situé à une cinquantaine de verges du barrage construit par Simeon Minor Denison la même année. Sa construction a conduit à la création d'un lac artificiel.

Le barrage de Denison

patrimoine



par ALAIN DUHAMEL

L'Association des propriétaires du lac Denison a fait parvenir récemment au nouveau ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, une requête dans le but d'entreprendre dès cette année des travaux au barrage du lac Denison.

Le barrage, construit vers 1850 par Simeon Minor Denison, se trouve dans l'aire de protection du moulin Denison, classé monument historique en 1974, et situé au coeur même de ce hameau d'origine loyaliste. Le barrage est endommagé et requiert des réparations. S'il venait à céder, il compromettrait irrémédiablement la sauvegarde du moulin et les efforts des propriétaires pour redonner vie à ce coin de la région de Richmond.

Cette construction, en pierre, en ciment et en argile, retenait les eaux de deux ruisseaux et servait à alimenter le moulin à farine, puis, vers 1858, un moulin à scie dont il nous reste, aujourd'hui des ruines. Le barrage mesurait 20 pieds de large au sommet, 30 pieds à la base, 25 pieds de hauteur et 140 pieds de long. Il a donné naissance à un lac artificiel d'environ 88 acres autour duquel, depuis quelques années, plusieurs villégiateurs se sont installés.

La Commission des biens culturels a recommandé le classement de tout le hameau Denison à titre d'arrondissement historique y compris le classement du barrage, d'un magasin général (construit en 1866), d'une fromagerie (1866), de sa chapelle anglicane (1875) et la première maison Denison (1831). L'Association touristique de l'Estrie a donné son appui à l'aménagement recommandé.

Au ministère des Affaires culturelles, l'Association des propriétaires demande une subvention pour défrayer une partie de coût des réparations, des conseils techniques afin d'établir des plans et des évaluations de coûts et enfin des conseils juridiques afin de déterminer le propriétaire légal de cette construction.

Car à l'époque des Denison, le barrage se trouvait clairement sur la propriété de la famille. Mais aujourd'hui, un chemin public passe sur cette construction et le moulin n'appartient plus à la famille Denison. Qui a donc la responsabilité de cet ouvrage? Le gouvernement québécois, le canton de Shipton, les descendants de la famille Denison, les propriétaires actuels du moulin ou les propriétaires des terrains en bordure du lac? L'Association des propriétaires avait commencé des recherches mais elle ne peut les poursuivre sans le concours d'experts juridiques.

Selon les premières études de l'Association, il suffirait d'une somme d'environ $4,000 en matériaux pour recouvrir la façade du barrage d'une couche de ciment armé de tiges d'acier. L'Association compte sur d'autres sources de financement pour payer la main-d'oeuvre.

A la faveur des réparations au barrage, l'Association voudrait entreprendre le nettoyage des rives et du lit du lac comme cela a pu se faire, entre 1920 et 1930 lorsqu'on a vidé le lac. Les archives de la famille Denison contiennent une photographie de cette époque montrant le lac asséché.

"Le hameau Denison, croyons-nous, témoigne d'une page importante de l'histoire de notre pays" peut-on lire dans une étude préparée pour le compte du ministère des Affaires culturelles par Denis Allaire et Danielle Bédard en mai 1977. "Il raconte l'établissement des loyalistes qui vinrent, à la fin du XVIIIe siècle, coloniser les Cantons de l'Est au prix de sacrifices comparables à ceux des premiers colons français".

"(...) Des édifices tels le moulin à farine ou la maison de pierre des Denison témoignent du labeur, de l'habileté et de l'industrie de ces colons d'origine britannique. L'intérêt de Denison Mills ne réside donc pas uniquement dans un ensemble architectural qui a été conservé, mais tout autant dans la page d'histoire qui s'y est écrite".

La Direction générale du patrimoine refuse, depuis quelques années, d'envisager la création de nouveaux arrondissements historiques, n'étant pas encore parvenue à contrôler parfaitement la situation dans la dizaine d'arrondissements historiques et dans le seul arrondissement naturel (Percé) dont elle a la responsabilité. Mais en attendant un arrondissement dans le hameau de Denison, tel que recommandé par la Commission des biens culturels, la Direction générale devrait envisager sérieusement la sauvegarde des éléments les plus importants de ce lieu, ne serait-ce que pour conserver le potentiel manifeste d'un éventuel arrondissement historique et naturel.

•

Le Bureau de la Semaine du patrimoine 1978 compte annoncer le thème de la semaine au début du mois d'avril. En 1976, la semaine se déroulait sous le thème "Le temps des retrouvailles". En 1977, le thème de la semaine, joint à celui de la Fête nationale du 24 juin, s'intitulait: "J'ai la mémoire en fête".

Dans son premier bulletin d'information, le Bureau de la Semaine du patrimoine indiquait que le ministère des Affaires culturelles "n'a pas définitivement tracé son plan d'action quant à un éventuel programme d'aide financière".

"Quoi qu'il en soit, peut-on encore dire dans le bulletin, le Bureau de la semaine du patrimoine s'engage à étudier les demandes de subventions et à les acheminer à l'organisme ou au service qui saura le mieux répondre à la demande". On peut obtenir des renseignements sur l'inscription d'un projet, en entrant en communication avec le Bureau de la semaine du patrimoine 1978 ou avec l'un des bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles.

Deux pilotes tués

COPENHAGUE (AFP) — Un bimoteur de type américain "Queen Air" enregistré en Amérique et se rendant à la base américaine de Keflavik, en Islande, a percuté vendredi le flanc d'une montagne à 15 milles à l'ouest de Ku usuk, au Groenland. Samedi, un hélicoptère a observé les restes complètement brûlés de l'appareil, qui venait du Groenland avec deux pilotes à son bord. Les deux pilotes ont trouvé la mort.

La chasse aux phoques n'est pas un massacre mais un honnête gagne-pain

par Gilles Provost

Des fonctionnaires du ministère des Pêches et de l'Environnement du Canada ont procédé samedi à l'arrestation du leader du mouvement Greenpeace contre la chasse aux phoques, M. Patrick Moore, après que ce dernier eut fait obstruction au travail des chasseurs en se couchant sur un phoque qu'on voulait abattre et en refusant de bouger jusqu'à ce qu'on l'expulse de la banquise du Labrador.

Il a été reconduit par avion au petit village perdu de Cartwright et détenu au poste de la GRC sous une accusation d'obstruction à la chasse aux phoques. C'est la deuxième fois en une semaine que M. Moores est inculpé: auparavant, il avait été détenu pour avoir "occupé" le bureau d'un fonctionnaire qui refusait d'émettre les permis nécessaires pour qu'il puisse aller observer le travail des chasseurs.

A l'issue de longues tractations, les autorités canadiennes avaient finalement accordé un "permis de visite" d'une durée de 24 heures à quatre membres de la Fondation Greenpeace et à leur avocat.

Pendant ce temps, aussi bien les autorités norvégiennes que canadiennes se sont portées à la défense de la chasse au phoque en soulignant que les populations de cet animal ne sont aucunement menacées.

Au Canada, par exemple, le ministère de l'Environnement vient de diffuser une plaquette en français intitulée: "La chasse au phoque", questions et réponses. Ce document bien présenté et rédigé par le "comité d'étude des phoques et de leur chasse" souligne que le phoque du Groenland n'est aucunement menacé d'extinction puisqu'il en existe environ 1.25 million et que leur nombre ne cesse d'augmenter.

Ce même document affirme que les populations devraient continuer d'augmenter même si les chasseurs abattaient 180,000 bêtes comme ils en ont l'autorisation. On pourrait en tuer 200,000 sans problème, paraît-il.

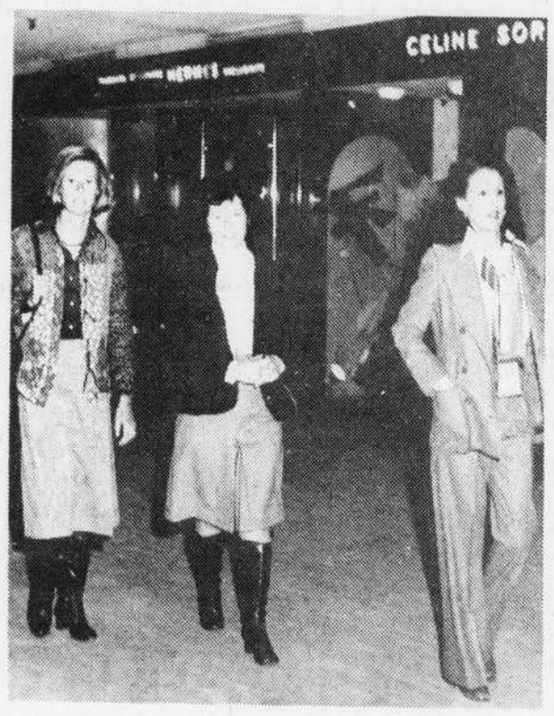
La technique d'abattage à coup de bâton sur le nez complétée par une saignée serait, aux dires des vétérinaires, très peu douloureuse pour les phoques et aussi "humaine" que les abattages d'animaux de boucherie dans les abattoirs. Selon les spécialistes, les soubresauts de l'animal, après qu'on lui a enlevé sa fourrure, sont tout simplement des réflexes qu'on observe chez tous les animaux immédiatement après leur mort.

La chasse au phoque est aussi surveillée attentivement par des fonctionnaires des pêches qui ont le pouvoir d'évincer de l'aire de chasse tout chasseur et tout bateau qui ne respecte pas les règlements. Il y a aussi des observateurs de la fédération des sociétés canadiennes de protection des animaux et des vétérinaires qui font l'autopsie d'un grand nombre de phoques.

Enfin, cette publication gouvernementale souligne qu'en 1977, environ la moitié des revenus des chasseurs provenaient de la graisse, de la chaire et des nageoires de phoques, ce qui démontrerait que ces animaux ne sont pas tués simplement pour leur fourrure.

Enfin, la chasse aux phoques est surtout le fait des habitants des Iles-de-la-Madeleine et de Terre-Neuve, populations parmi lesquelles le taux de chômage est souvent supérieur à 20% à la fin de l'hiver. En 1976, 80% des chasseurs étaient mariés, leur revenu annuel brut oscillait autour de $7,500 et ils avaient en moyenne 3.5 personnes à charge.

La chasse au phoque représente donc une activité saisonnière traditionnelle pour des milliers de personnes qui y trouvent des revenus moyens d'environ $230 s'ils chassent sur la côte, de $1,250 s'ils chassent dans de petits bateaux et de $2,400 s'ils chassent sur de gros navires. La chasse au phoque produit des revenus globaux d'environ $3 millions par année pour les chasseurs et d'environ $2.5 millions pour ceux qui transforment les fourrures ou les carcasses.



Collections plein-été
Présentées par les **Galeries Wesmount Square**
Déjeûner: 6 avril, 12h, Hôtel Ritz Carlton
Commandité par la Succursale Westmount des Auxiliaires
Hôpital Général de Montréal
Billets disponibles: Mme Nancy Hughson, **488-9493**
Mme Jill Hanson, **935-8845**

AU ROYAL YORK



Deux ou trois raisons de choisir un des plus grands hôtels de Toronto

Facilement accessible. *A trente minutes de l'aérogare (par taxi à peu près $13.00). Service ininterrompu d'autobus à l'entrée de l'hôtel: $3.50.*
Situé au centre-ville. *Relié à la gare, au métro, à la nouvelle Place de la Banque Royale et au Centre TD. Près du secteur des affaires, des théâtres et des divertissements. Tout près de la Tour du CN et du stade des Blue Jays.*
Principales cartes de crédit acceptées.
Chambres. *De $36 à $44 pour 1 personne, de $46 à $54 pour deux. Appartement studio, $65 pour 1 personne, $75 pour deux; chambre-vivoir, de $80 à $135 pour 1 personne, de $90 à $145 pour deux. Des appartements plus vastes sont disponibles à compter de $225 (1 à 4 personnes).*
Treize grands restaurants et bars. *Y compris un café et un super club. Selon l'endroit où vous vous restaurez, petit déjeuner à compter de $2.55; déjeuner à compter de $3.25; dîner à compter de $3.25.*
Service aux chambres *de 7h du matin à 1h de la nuit. Service "payer et emporter," vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*
Divertissements. *Super vedettes sur la scène de l'Imperial Room, et spectacles dans les 3 autres salles.*
80 salles de conférence *pour accommoder des groupes de 30 à 2,200 personnes, dans la vaste salle "Canadian Room". Equipement audio-visuel disponible.*
Pour réserver, composer 1-800-268-9420 *ou appeler votre agent de voyages.*

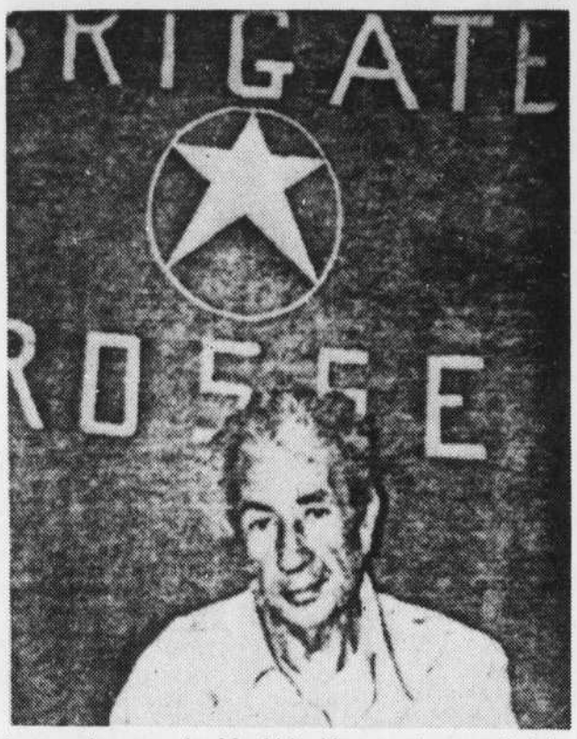
CP Hôtels

28 endroits où on se sent bien chez soi.

Banff, Brandon, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, Regina, Sherbrooke, St. Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Winnipeg. A l'étranger: Freeport, Nassau, Hambourg, Francfort, Jérusalem, Tibériade, Acapulco, Akumal, Curaçao.

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, lundi 20 mars 1978



Les ravisseurs de M. Aldo Moro ont envoyé à la presse en fin de semaine cette photographie de leur victime devant le sigle des Brigades rouges. (Laserphoto AP)

Malgré la menace des ravisseurs de M. Moro

Le procès des Brigades rouges reprend

TURIN 19 mars, Reuter — Malgré les avertissements des ravisseurs de M. Aldo Moro qualifiant d'"acte de guerre" la poursuite du procès du chef des Brigades rouges, Renato Curcio, et de 14 de ses acolytes, les juges italiens ont déclaré hier que le procès reprendrait aujourd'hui.

"Nous ne sommes pas intimidés par l'enlèvement de M. Moro, a dit le juge Guido Barboro. Il est plus important que jamais, en cette période de crise nationale, que le procès se poursuive".

Aucune rançon n'a encore été demandée en échange de la vie de M. Moro, qui a été cinq fois premier ministre et passe pour le prochain président italien.

Hier, les autorités ont augmenté leurs effectifs pour rechercher les ravisseurs, que l'on croit encore à Rome. Environ 1,000 soldats se sont joints à 20,000 policiers montant des barrages sur les routes et ratissant les habitations romaines au peigne fin. Rome est pratiquement en état de siège. Un double cordon de barrages sur les routes encercle la ville.

Par ailleurs, deux unités de la police ouest-allemande spécialisées dans la lutte antiterroriste vont aider les autorités italiennes à rechercher les ravisseurs, a annoncé hier soir le ministère italien de l'Intérieur.

Les deux unités de police, qui ont mené la chasse aux membres de la bande Baader-Meinhof, avaient contribué à relier les quartiers généraux de la police italienne à un terminal d'ordinateur allemand de la lutte anti-terroriste, apprend-on de même source.

Le ministère n'a pas dit quand les deux unités doivent arriver et n'a pas confirmé les articles de journaux disant que 32 experts de la lutte contre le terrorisme participaient à la chasse aux ravisseurs de M. Moro.

Entre-temps, la police de Turin a établi un mandat d'arrêt contre une femme âgée de 31 ans, Brunhilde Pertramer, pour avoir tué le policier Roasario Berardi à Turin la semaine dernière et participé à l'enlèvement de M. Moro. "Il ne fait aucun doute pour moi qu'elle a participé aux deux attaques", a dit le chef de la police de Turin, M Filippo Fiorello.

De leur côté, les brigades ont déclaré samedi que M. Moro comparaîtrait devant un "tribunal populaire" pour avoir été pendant 30 ans "stratège du régime démocrate-chrétien qui a opprimé le peuple italien".

Les Brigades rouges ont déjà fait comparaître leurs otages de cette façon. On se souvient notamment de M. Mario Rossi, magistrat de Gênes, kidnappé en 1974 et relâché sain et sauf après sept semaines de captivité. Au cours des six dernières années, les Brigades rouges ont procédé à l'enlèvement de huit personnes, mais n'ont jamais tué d'otages.

Les Brigades rouges ont affirmé samedi que M. Moro sera jugé dans la "prison du peuple" où il est détenu.

L'annonce a été accompagnée d'une photographie de M. Moro, la première depuis son enlèvement qui prouve qu'il est en vie. En chemise blanche, devant un drapeau avec l'étoile à cinq branches et la mention "Brigades rouges", M. Moro a été photographié avec un appareil Polaroid, en noir et blanc.

Samedi soir, un inconnu se présentant comme un membre des Brigades rouges a annoncé pour lundi un nouveau massacre à Rome et une série d'attentats contre des casernes de carabiniers à Rome et Turin.

Il a ajouté, dans une communication téléphonique au quotidien du Parti communiste italien "L'Unita", qu'une nouvelle photographie de M. Moro serait déposée dans une cabine téléphonique du centre de la capitale.

Toute possibilité d'un "marché" quelconque entre le gouvernement et les ravisseurs de M. Moro étant exclue, l'affaire de l'enlèvement du président de la démocratie chrétienne paraît pour le moment sans issue.

La stratégie du gouvernement demeure secrète, mais un membre en vue du Parti démocrate chrétien, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Carlo Donat Cattin, a déclaré: "Tout échange est impossible."

Pour leur part, les Brigades rouges ont annoncé samedi que M. Moro serait jugé par un "tribunal du peuple", qui coïncidera avec le procès de 15 dirigeants de l'organisation terroriste, dont son chef, Renato Curcio.

Ces 15 dirigeants rouges risquent une peine de 20 ans de prison pour avoir formé une bande armée visant à renverser l'ordre social et politique de l'Italie.

Pour un assassinat politique

Bhutto est condamné à mort

LAHORE (d'après Reuter et AFP) — L'ancien premier ministre du Pakistan, M. Zulfikar Ali Bhutto, a été condamné samedi à mort pour avoir ordonné un assassinat politique il y a trois ans.

M. Bhutto, qui a été chassé du pouvoir par un coup d'Etat militaire en juillet dernier, a écouté, calme et silencieux, le président de la Haute cour de Lahore, Mustaq Hussain, le condamner à être "pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive".

Le leader du Parti du peuple pakistanais, qui dispose d'une semaine pour interjeter appel, avait plaidé non coupable.

Il est accusé d'avoir ordonné l'assassinat, en octobre 1974, de M. Ahmed Raza Kasuri, un député qui était l'un de ses détracteurs les plus virulents.

M. Kasuri revenait d'une noce lorsque sa voiture fut mitraillée. Il avait échappé à la mort mais son père, Nawab Mohammad Ahmed Khan, fut mortellement blessé.

Quatre autres accusés ont été également condamnés à mort. Il s'agit de Mian Mohammad Abras, ancien directeur des opérations de la sécurité fédérale, et trois sous-officiers de police. Tous ont plaidé non coupable et, comme M. Bhutto, se sont vu accorder sept jours pour faire appel de la sentence.



Zulfikar Ali Bhutto, ancien premier ministre du Pakistan.

L'ancien premier ministre, qui est âgé de 50 ans et a gouverné le pays pendant cinq ans et demi, est jugé par ailleurs pour fraude électorale, malversations et corruption politique.

Les autorités militaires lui reprochent d'avoir faussé le résultat des élections de mars 1977 qui ramenèrent sa formation, le Parti du peuple pakistanais (PPP), au pouvoir.

Outre la peine de mort, M. Bhutto s'est vu infliger par la Haute cour de Lahore plusieurs peines de prison et une amende de 25,000 roupies ($2,500) pour d'autres chefs d'inculpation ayant trait à "l'affaire Kasuri".

Sept chefs d'inculpation ont été retenus contre M. Bhutto, qui a été condamné, outre à la peine de mort, à 12 années d'emprisonnement et à choisir entre une amende de 25,000 roupies à payer aux héritiers de la victime et six mois d'emprisonnement.

Toutes ces peines seraient applicables si M. Bhutto était gracié ou si sa peine était commuée par la Cour suprême ou le chef du gouvernement, le général Zia-Ul-Haq. M. Bhutto est le premier homme politique condamné à mort depuis la fondation du Pakistan.

La condamnation à mort de M. Bhutto a provoqué une certaine émotion à Islamabad, où l'on s'attendait généralement à un verdict plus clément.

Les neuf juges de la Haute cour ont rendu leur jugement, contenu dans un document de 410 pages, à l'unanimité.

Me Yahya Bakhtiar, avocat de M. Bhutto et ancien ministre de la Justice du Pakistan, avait laissé entendre il y a quelques jours qu'il ne s'attendait pas à la peine capitale, l'accusation n'ayant, selon lui, pu prouver que M. Bhutto avait directement participé à l'attentat contre M. Ahmed Kasuri en 1974.

Rappelant la jurisprudence établie après le meurtre du Mahatma Gandhi en 1948, M. Bakhtiar avait déclaré que seul l'homme qui avait effectivement tué le leader indien avait été condamné à mort tandis que l'instigateur de la conspiration sauvait sa tête. Tout en niant toute implication de M. Bhutto dans "l'affaire Kasuri", M. Bakhtiar estimait que cette jurisprudence suffisait à elle seule à sauver son client.

McGill

Éducation permanente

COURS DU SOIR DE LANGUES VIVANTES

à partir du 1er mai

anglais et français

Un certificat de compétence sera décerné aux étudiants ayant réussi aux examens de deux cours de 5e niveau (5 niveaux de cours)

Tests de classement

à subir le jour de votre choix:

Cours d'anglais: 5, 10 ou 13 avril à 19h
Cours de français: 6 ou 11 avril à 19h
Les candidats au test doivent s'inscrire en personne A PARTIR DU 20 mars du lundi au jeudi, de 9h à 19h
FRAIS DE TEST: $5.00 (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • italien • russe • espagnol

DUREE: 9 semaines FRAIS DE SCOLARITE: $100.00 pour le cours

Centre d'Education permanente,
Département des langues, Université McGill,
772 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal H3A 1G1, 392-4901

Fleur du mois sur épingles droites.



Une toute nouvelle exclusivité chez Birks!

Remarquables et amusantes, ces nouvelles épingles droites dorées, piquées d'une perle de culture! Il y a une épingle fleurie pour chaque mois de l'année.

Janvier	oeillet	Juillet	lys
Février	violette	Août	glaïeul
Mars	narcisse	Septembre	chrysanthème
Avril	jonquille	Octobre	dahlia
Mai	muguet	Novembre	pensée
Juin	rose	Décembre	orchidée

Seulement $5. chacune!

BIRKS
JOAILLIERS

FOIRE DU DISQUE

Archambault musique

EN FACE DU MÉTRO Ste-Catherine / Berri

Cartes "CHARGEX" et "MASTER CHARGE" acceptées

TOUS NOS DISQUES À PRIX RÉDUITS

Les Québécois

et la

MUSIQUE CLASSIQUE

DISQUES SELECT SPÉCIAL 3.99 ch.

CC-15128
PATRIQUIN
Fantaisie pour violoneux et cordes.
JEAN CARIGNAN

CC-15127
RAOUL SOSA
Joue Schubert — Wanderer Fantaisie — Sonate, op. 143 — etc.

CC-15119
FRANCK
Sonate en la majeur. Ravel: Sonate et tzigane H. Suzuki, violon — Z. Ruga Suzuki, piano.

CC-15111
PIERRE GRANDMAISON
joue J.S. Bach

15101
C. PÉPIN
Quasars, symphonie #3. Orch. symphonique de Montréal dir. J.P. Decker.

CC-15100
LOUISE LEBRUN
Soirées musicales — Rossini — Bellini.

CC-15088
A. BROTT
Profundum Praedictum — Paraphrase — Orch. de chambre de McGill — Orch. Radio Canada, dir. A. Brott.

CC-15080
V. BOUCHARD — R. MORRISSET
jouent Mozart et Schubert

CC-15076
PAGANINI
Caprices, op. 1 S. Staryk, violon.

CC-15073
(Récital)
MAUREEN FORRESTER
Glick — Freedman — Beckwith.

CC-15038
BEETHOVEN
Le jeune Prométhée — C.B.C. Festival Orch. dir. A. Brott.

CC-15007
DEBUSSY
Images — Gagnon' — Sonates # 3 CLAUDE SAVARD, piano.

CC-15001
OUESNEL
Colas et Colinette — P. Alarie — L. Simoneau — C. Corbeil — C. Létourneau.



LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500-est, Ste-Catherine / Berri — 849-6201

Aucune commande postale ou téléphonique pour les spéciaux de cette foire



Les blindés israéliens pénètrent, ci-dessus, dans le village de Tibine, au Liban. Le commandement israélien a affirmé en fin de semaine qu'il répondait à un appel lancé par les dirigeants de cette localité située à six milles au nord du secteur déjà occupé par les Israéliens au Sud-Liban. (Laserphoto AP)

Les Israéliens occupent la quasi totalité du Sud-Liban

TEL AVIV (d'après AFP) — Les forces israéliennes ont pratiquement complété hier soir l'occupation de tout le Sud-Liban, à l'exception d'une poche de quelques kilomètres autour de Tyr et d'une bande étroite de terrain bordant les rives orientales du Litani.

Pour les commentateurs militaires israéliens, ces deux secteurs sont à dessein évités par les forces israéliennes. Il n'en sont pas moins sous le contrôle effectif de leurs tirs, à la portée des mitrailleuses lourdes des blindés israéliens.

L'avance israélienne a poussé jusqu'aux localités de Borj Bazarive et Abbassive, à courte distance de Tyr. Les deux localités ont été occupées tard dans l'après-midi.

L'offensive israélienne a commencé à l'aube, lorsque les colonnes blindées du général Avigdor Ben-Ganl qui avaient occupé Tibnin samedi après-midi ont fait un mouvement de bascule vers l'ouest, en direction de la mer, et ont progressé rapidement sur trois axes presque parallèles dont le plus au nord longeait pratiquement la vallée étroite au fond de laquelle s'étire le fleuve Litani.

Trois raisons sont avancées par les commentateurs israéliens pour expliquer la transformation de l'objectif initial, la "ceinture de sécurité large de 10 kilomètres", en l'occupation de tout le Sud-Liban.

D'abord la nécessité de faire vite, avant la résolution du conseil de sécurité, qui aurait imposé une halte de la progression israélienne. Ensuite le désir de "liquider" le plus possible de fédayine avant le retrait éventuel. Enfin, la "logique et la dynamique de toute opération militaire".

Le ministre israélien de la Défense, M. Ezer Weizman, a pourtant répété hier, à Borj Bazariye, que "aussi étrange que cela puisse paraître, maintenant que nous avons complété l'opération, notre désir est de quitter les lieux le plus vite possible... Notre intention n'est pas d'occuper les lieux, mais d'empêcher que les fedayine y remettent les pieds."

Samedi, les forces israéliennes avaient déjà conquis de nouvelles positions au Sud-Liban, situées au-delà de la limite des 10 kms qu'elles assignaient à leur ceinture de sécurité.

La progression israélienne s'est faite sur les trois fronts du Sud-Liban. Dans le sud-est, les troupes motorisées de l'Etat hébreu se sont dirigées, samedi après-midi, vers le pont d'Al Khardali, sur le Litani, qui constitue le point extrême autorisé par Israël pour le déploiement des soldats syriens de la Force arabe de dissuasion.

Un porte-parole palestinien a cependant indiqué, samedi soir, que les fedayine avaient repris, à la tombée de la nuit, leurs opérations de harcèlement, afin de repousser les Israéliens.

Dans le secteur central, la ville de Tibnine, 2ème place forte palestinienne dans la région, située à 20 kms de la frontière, a été conquise samedi dans la matinée.

Enfin dans le sud-ouest du Liban, toutes les voies menant à Tyr, principal port situé à l'extrémité méridionale du pays, à 30 kms de la frontière, ont subi les assauts des forces israéliennes.

Les trois camps palestiniens situés dans la banlieue de Tyr-Rachidyen, Al Bass et Bourj Al-Chemali — ont été bombardés par des vedettes israéliennes qui, depuis le début des combats il y a quatre jours, font le blocus du littoral méridional du Liban. Le camp de Rachidyeh, à cinq kms de Tyr, dont la population a été en grande partie évacuée, a subi d'importantes destructions, a-t-on appris samedi soir de source palestinienne.

D'autre part, les principaux bastions des fedayine dans le Sud-Liban et leurs voies de ravitaillement ont été samedi la cible de l'aviation israélienne.

Nabatyeh, à 15 kms de la frontière, et le château de Beaufort, à quelques kms du grand quartier général des forces palestino-progressistes, ont été pilonnés par les chasseurs-bombardiers, ainsi que le village d'Al Ansar, où se trouve une piste d'atterrissage, et les environs d'Hasbaya, au pied du mont Hermon, dans une région considérée comme le sanctuaire de la résistance palestinienne.

Avec la poursuite des combats aux alentours de Tyr et la progression des forces israéliennes, la capitale libanaise de Beyrouth augmente de quelque 20,000 réfugiés par jour, quelque 1,000 à l'heure, selon des sources libanaises.

Déjà de 30,000 à 100,000 Sud-Libanais, presque tous dans un grand dénument, ont trouvé refuge à Beyrouth, tandis que 50,000 à 60,000 autres sont dans des villes de moindre importance, telle que Saida.

Ce ne sont pas seulement des localités du front qui sont désertées. Des villes et des villages plus au nord, même sur la rive droite du fleuve Litani, se dépeuplent à un rythme accéléré, comme Nabatiyeh, quartier général des forces palestiniennes.

Une mémorable réception ou un banquet de grande classe se prépare toujours au Sheraton Mt-Royal. Que ce soit pour 2 ou 2000 personnes, nous vous apporterons une attention toute spéciale.



Pour informations ou réservations, composez 842-7777-local 2324.

Hôtel Sheraton-Mt.Royal
1455, rue Peel, Montréal, Québec, H3A 1T5

Conférence du Front de la fermeté

La Syrie exhorte les pays arabes à dépêcher des troupes au Liban

DAMAS (d'après AFP) — Le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, a invité hier soir tous les pays arabes à "assumer leurs responsabilités en dépêchant des troupes en Syrie ou à travers le territoire syrien pour renforcer la lutte de la nation arabe".

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la conférence des ministres des Affaires étrangeres et de la défense des pays du "Front de la fermeté", M. Khaddam a invité ces pays "à mettre fin à l'état d'hésitation dans la riposte à l'ennemi".

Le ministre syrien a souligné qu'il devait être mis fin à "l'occupation israélienne du Sud-Liban" et qu'il fallait "soutenir l'Etat libanais afin qu'il puisse assumer ses responsabilités nationales".

M. Khaddam a ajouté qu'il fallait soutenir la résistance palestinienne et "renforcer l'OLP en tant qu'unique représentant légitime du peuple de Palestine", et encourager l'assainissement des rapports libano-palestiniens.

Il a enfin exhorté les Arabes à "commencer une nouvelle ère décisive dans la lutte pour la préservation de leur existence nationale menacée par l'entité sioniste envahissante aussi bien au Sinaï qu'en Palestine, au Golan et au Sud-Liban".

M. Khaddam a énuméré cinq points, qu'il a qualifiés de "vitaux", nécessitant, a-t-il dit, l'attention immédiate du monde arabe:

— oeuvrer en vue du retrait immédiat des forces israéliennes du Sud-Liban et donner un soutien plein et entier au Liban;

— protéger la révolution palestinienne contre toutes les tentatives pour la liquider et fournir une aide à l'OLP;

— résoudre les divergences entre les Palestiniens et le Liban;

— abandonner toute hésitation et commencer à confronter l'ennemi;

— mettre l'idéologie de côté et porter les forces syriennes au niveau de celles d'Israël.

Réitérant une déclaration faite en ce sens samedi par le président Hafez al Assad, M. Khaddam a souligné que les frontières syriennes seraient ouvertes au passage de toute aide au profit des Palestiniens combattant dans le Sud du Liban.

Dans une allusion apparente à l'Irak, avec lequel la Syrie connaît des difficultés de longue date, M. Khaddam a proposé que soient immédiatement oubliées les divergences locales et régionales.

M. Kaddam s'est livré à une violente attaque contre les initiatives de paix du président Sadate en soulignant que la Syrie était désormais placée au centre de la confrontation avec Israël.

L'Egypte figure au nombre des dangers qui se dressent devant le monde arabe, a-t-il dit.

"L'invasion israélienne du Sud-Liban survient à la suite de la visite en Israël de Sadate, et le voilà qui parle avec l'ennemi en vue de trouver une solution capitularde", a-t-il ajouté.

M. Khaddam a dit que l'invasion israélienne ne visait pas seulement à tuer des Palestiniens, mais également à "anéantir la cause palestinienne et à encercler la Syrie".

Le Front arabe de la résistance réunit l'Algérie, la Syrie, la Libye, le Sud-Yémen et l'OLP. On prévoit que la présente réunion, qui se tient à la demande de la Libye, durera deux jours.

Au Caire, prenant la parole devant le Parlement égyptien, M. Mohammed Ibrahim Kamel, ministre égyptien des Affaires étrangères, a déclaré qu'Israël visait de longue date à occuper le Sud du Liban et à "exterminer le peuple palestinien". Il a dit que l'opération israélienne n'était nullement liée à un raid de commandos palestiniens sur la route Haifa-Tel Aviv, qui a fait plus d'une trentaine de morts il y a huit jours.

"Les efforts d'expansion ne réaliseront rien du tout, si ce n'est une poursuite des guerres, a-t-il dit. L'Egypte et les pays arabes n'accepteront en aucune circonstance que le gouvernement israélien continue à satisfaire des ambitions qui sont entièrement opposées et contraires à l'ordre légal international".

M. Kamel a déclaré que l'Egypte oeuvrait en faveur d'un retrait israélien immédiat du Liban, de la protection de la présence palestinienne et de la cessation de "l'agression contre les peuples palestinien et libanais".

M. Kamel a déclaré que l'Egypte a accepté en principe les appels à la réunion de conférences arabes à divers échelons, y compris au sommet.

Le ministre a dit qu'Israël cherche à détourner l'attention du problème essentiel du Proche-Orient, alors que des efforts sont déployés pour aboutir à une paix juste, globale et durable. Il a souligné que la sécurité d'Israël ne saurait être réalisée qu'en reconnaissant les droits du peuple palestinien à l'autodétermination.

M. Kamel a déclaré que l'initiative de paix du président Sadate a placé le gouvernement israélien dans une position difficile. "Il était facile de se rendre compte qu'Israël chercherait à détourner l'attention du monde du cours normal des choses".

Rupture Chili-Bolivie

Santiago dénonce la décision de La Paz

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le gouvernement chilien a accusé, samedi, la Bolivie de "perturber la coexistence américaine" en rompant ses relations diplomatiques avec Santiago.

Dans un communiqué, le gouvernement du général Augusto Pinochet se déclare "très étonné" de cette décision prise unilatéralement et, selon lui, injustifiée.

Le communiqué souligne notamment que c'est sur l'initiative du chef de l'Etat chilien qu'avait eu lieu, en 1975, une rencontre avec le président bolivien, le général Hugo Banzer. Cette réunion à Charana avait marqué, après 13 années d'interruption des relations diplomatiques entre les deux pays, le début de négociations bilatérales sur le problème de l'accès à la mer revendiqué par la Bolivie.

Le communiqué énumère ensuite les démarches ultérieures entreprises par le Chili afin de trouver une solution au conflit, et réaffirme sa volonté de poursuivre les négociations.

Pour sa part, le gouvernement bolivien avait motivé sa décision de rompre ses relations diplomatiques avec Santiago en affirmant que le gouvernement chilien était revenu sur ses engagements concernant la négociation sur la restitution à la Bolivie de son accès à la mer.

Un vin NOUVEAU, du Pays de l'Hérault

Domaine de la VALMALE

Un vin rouge et sec, du pays du soleil, c'est MEILLEUR

S.A.Q. 626-E



gilbert gagnon, vins et spiritueux inc., representant promotionnel

Arrestations à Istanbul

ISTANBUL (AFP) — Les policiers ont appréhendé 80 personnes qui sont gardées à vue pour interrogatoire après la découverte, dans une carrière d'Icerenkoy, sur la rive asiatique d'Istanbul, des cadavres atrocement mutilés de cinq ouvriers.

Quelque 1,500 policiers et gendarmes, escortés de véhicules blindés, ont fouillé pendant trois heures près de 3,000 barraques du bidonville d'Umraniye proche de la carrière. Ils ont trouvé des munitions, de la dynamite, deux fusils et deux pistolets, ainsi que des publications d'extrême-gauche.

Selon le ministre de l'Intérieur, M. Irfan Ozaidinli, certains indices tendraient à prouver que les cinq ouvriers, affiliés à un mouvement d'extrême-droite, auraient été victimes de personnes se livrant au trafic des barraques du bidonville.

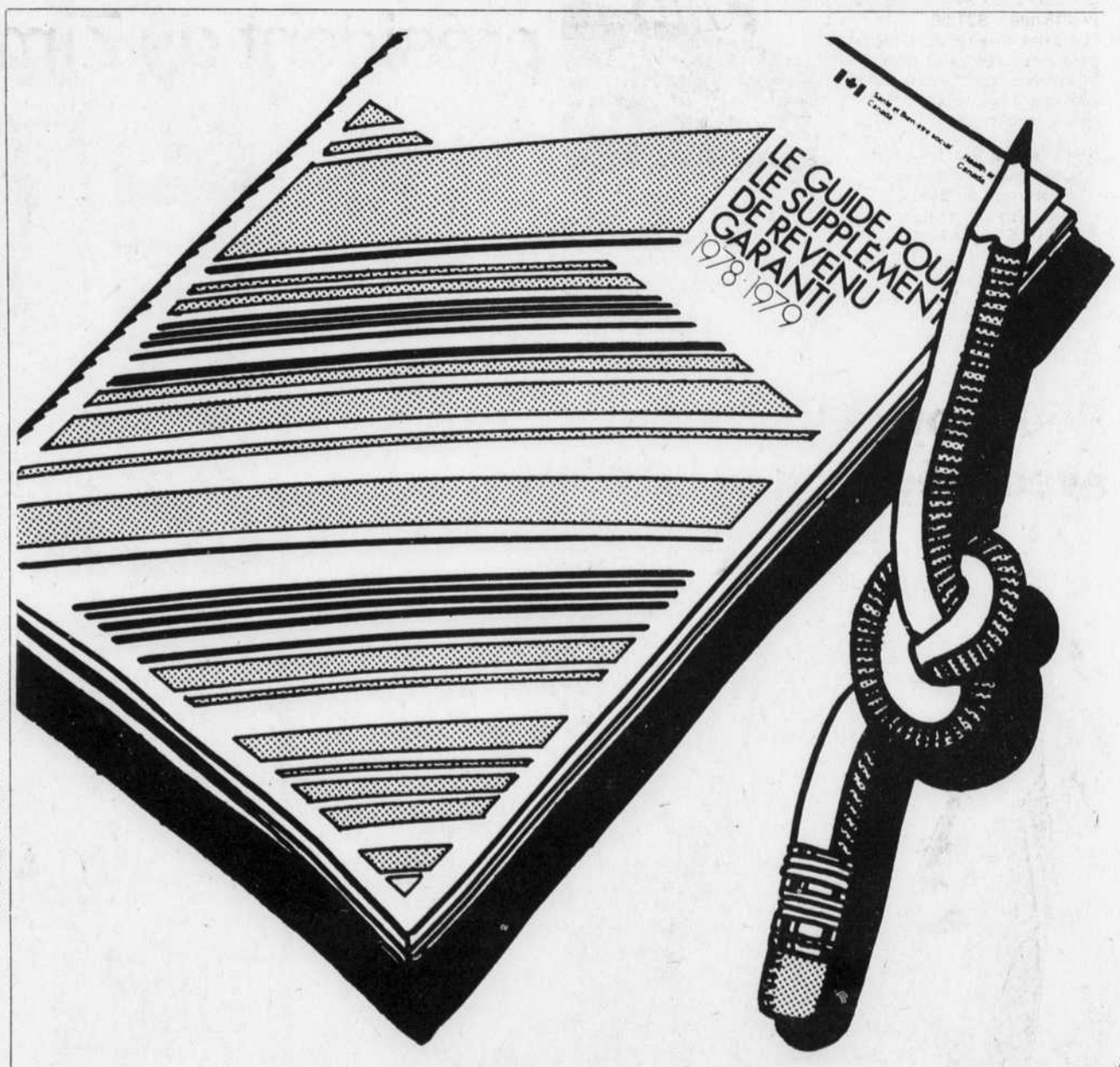
Les cinq ouvriers s'étaient construit une maison dans le bidonville d'Umraniye contrôlé, selon la presse de droite, par des éléments d'extrême-gauche.

Quiconque se pique d'être une fine fourchette doit avoir goûté les délices de Hugo.

Une atmosphère calme et intime. La grande tradition culinaire européenne dans un décor contemporain.

Hugo, l'excellence

HÔTEL RÉGENCE HYATT MONTRÉAL
angle St-Jacques et University
Pour réserver: 879-1370



Si vous avez plus de 65 ans, nous vous aiderons à compléter votre formule de supplément de revenu garanti.

Il vous faut chaque année compléter une nouvelle formule de Supplément de revenu garanti, même si vous en êtes bénéficiaire à présent.

Nous vous demandons donc de compléter la formule que vous avez reçue par le courrier et de la poster le plus tôt possible. Ce n'est seulement qu'en faisant parvenir cette formule que vous continuerez de recevoir le Supplément après le 31 mars.

Les bureaux de la Sécurité de la vieillesse sont prêts à vous aider. Adressez-vous à un des bureaux mentionnés ci-dessous si vous avez des difficultés.

1 Complexe Desjardins
Tour du Sud
10 ème étage, suite 1004
Montréal
Tous les jours

Santé et Bien-être social Canada
Health and Welfare Canada

Monique Bégin, Ministre
Monique Bégin, Minister

5 extrémistes pendus au Caire

LE CAIRE (Reuter) — Cinq chefs d'un groupe extrémiste musulman, condamnés pour l'assassinat d'un ancien ministre égyptien, ont été pendus hier au Caire.

Ils avaient comparu en novembre dernier devant un tribunal militaire à la suite de l'enlèvement et du meurtre de M. Mohammed Hussein Zahabi, ancien ministre des biens religieux.

Les cinq condamnés étaient Chouki Ahmed Moustafa, chef de la "Société pour le repentir et la fuite du péché" (Tafkir Oual Hidjira) et ses quatre collaborateurs: Maker Bakri, Anouar Mamoun Sakr, Ahmed Tarok Abdel Alim et Moustafa Ghazi.

Le président Sadate avait confirmé le verdict en janvier.

Les extrémistes, estimant que l'Egypte est en train d'abandonner les valeurs de l'Islam, exigeaient l'imposition stricte de la loi musulmane.

Les inculpés ont été accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement et le président Sadate, et d'avoir lancé une campagne de terrorisme en Egypte, en faisant exploser des bombes en divers endroits.

Au cours du procès, 12 autres accusés furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité, sept à quinze ans de travaux forcés, six à dix ans, trois à cinq ans et huit à trois ans de travaux forcés. Le reste des 54 accusés furent acquittés.

La Somalie balancée entre les USA et l'URSS

L'Éthiopie contrôle presque tout l'Ogaden

NAIROBI (d'après Reuter) — L'Ethiopie a annoncé en fin de semaine avoir repris le contrôle de la quasi-totalité du désert de l'Ogaden d'où les troupes somaliennes viennent de se retirer.

"Les forces révolutionnaires ont repris le contrôle de l'ensemble de la région à l'exception de quelques villes frontalières", annonce le Commandement révolutionnaire des opérations, dans un communiqué diffusé samedi par l'agence de presse éthiopienne.

"Elles s'efforcent actuellement de favoriser la réinstallation des populations qui ont fui leurs foyers pour échapper aux massacres indiscriminés des forces réactionnaires", ajoute le commandement.

Il fait état de la reprise, vendredi, de la ville d'Imi et, surtout, le jour précédent, de celle de Gode, au coeur du désert de l'Ogaden. Il ne fait pas état de combats.

Gode, capturée en août, abritait le quartier général des forces éthiopiennes de la province et disposait de la seule piste d'atterrissage praticable dans ce secteur. Les installations souterraines du commandement régional avaient été détruites par les forces somalies. On ignore quel est l'état de l'aérodrome.

"La plupart des envahisseurs ont été balayés par les forces révolutionnaires d'Ethiopie et les autres ont fui pour conserver la vie sauve, laissant derrière eux tous leurs équipements militaires", assure le commandement.

Il semble, cependant, que si les forces favorables à Addis-Abeba n'ont plus que quelques villages à reprendre, elles aient encore à rétablir leur autorité sur de vastes secteurs des provinces adjacentes de Bale et Siadmo.

C'est dans la région boisée et isolée de Bale, qui ne compte qu'une seule route, que les maquisards du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) avaient lancé il y a bientôt une vingtaine d'années leur guérilla.

En dépit du retrait des troupes régulières somaliennes, le FLSO a annoncé qu'il poursuivrait la guérilla contre le gouvernement central et "le colonialisme abyssin".

Pour sa part, vaincue dans l'Ogaden, la Somalie cherche où se situer maintenant sur la scène internationale. En proie aux propositions soviétiques comme aux avances américaines, le président somalien Mohamed Siad Barré, sollicité également par les pays arabes et non alignés, a pris garde pour le moment de ne pas engager son pays d'un côté ou d'un autre.

A la fin d'une semaine marquée par plusieurs visites de l'ambassadeur soviétique à la présidence, comme on l'indique de source diplomatique, une délégation américaine conduite par le secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Richard Moose, est arrivée à Mogadiscio samedi. M. Milos Minic, ministre yougoslave des Affaires étrangères, représentant d'un pays non aligné, a également rencontré le président Barré.

Depuis le retrait somalien de l'Ogaden, où les forces éthiopiennes soutenues par des conseillers soviétiques et cubains, ont pris l'avantage, la Somalie n'avait plus d'autre choix que celui de se retirer, comme le lui demandaient à la fois Moscou et Washington.

On ignore encore si ce sont les Etats-Unis ou l'Union soviétique qui ont eu le plus d'influence sur la décision somalienne. De source informée, on assure que c'est Washington.

M. Moose, chargé des affaires africaines au département d'Etat, a déclaré à son arrivée que le président Carter croyait que la coopération entre Washington et Mogadiscio permettrait d'établir la paix et la stabilité dans la région.

Pourtant, aucune indication concrète n'est venue confirmer que la Somalie ait l'intention de se plier aux conditions posées par Washington pour l'octroi d'une aide militaire et économique. La condition essentielle est que la Somalie s'engage à respecter ses frontières internationales avec le Kenya et l'Ethiopie.

Il est toutefois significatif que l'administration Carter ait déjà engagé au Sénat un débat sur l'envoi d'armes à la Somalie.

Le plus gros point d'interrogation plane encore sur la position soviétique. On a pu voir par exemple dans le quotidien du Front de libération de la Somalie occidentale un article révélant qu'une paysanne d'un village de l'Ogaden repris par les forces éthiopiennes a échappé à l'exécution à la suite de l'intervention des soldats soviétiques.

Selon le journal, les Soviétiques l'ont libérée et ont prié les Ethiopiens de faire plus attention à l'avenir à ne pas maltraiter de civils innocents.

Selon certains diplomates à Mogadiscio, les Soviétiques ont affirmé clairement aux Somaliens que les pressions qu'ils ont exercées sur les Ethiopiens ont permis d'éviter des massacres de Somalis dans l'Ogaden.

C'est la raison pour laquelle la Somalie tient à conserver une certaine marge de manoeuvre dans ses négociations avec l'Union soviétique, dit-on de source diplomatique.

Quant à la visite du ministre yougoslave des Affaires étrangères, elle avait pour but de présenter au président Barré les avantages du non-alignement. Dans certains milieux diplomatiques de Mogadiscio, on murmure que Washington souhaiterait voir la Somalie adopter une ligne assez indépendante.

A son départ de Somalie, M. Minic a déclaré qu'il pensait que l'Organisation de l'unité africaine était capable de mettre au point un règlement juste et durable du conflit de l'Ogaden, a rapporté l'Agence de presse somalienne.

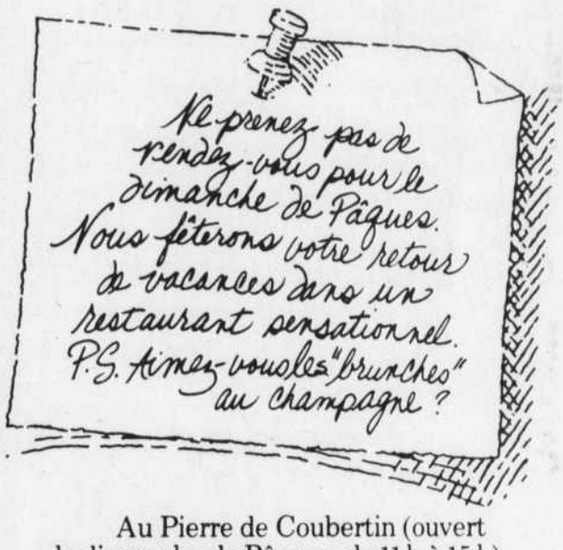
Détenus argentins abattus ?

BUENOS AIRES (Reuter) — Un médecin a contesté samedi qu'aucun des 128 détenus tués ou blessés lors de l'émeute qui a eu lieu mardi dernier dans une prison de Buenos Aires n'ait été tué par balle.

Le gouvernement argentin avait déclaré que toutes les victimes avaient péri dans l'incendie allumé par les détenus. Toutefois, dans l'hebdomadaire argentin "Somos", le Dr Fortunato Benaguin déclare que certains des blessés qu'il a soignés ont été atteints par des balles.

Les détenus ont provoqué l'émeute parce que leur poste de télévision avait été éteint en avance, écrit le journal.

Le bilan est de 60 morts et 68 blessés.



Au Pierre de Coubertin (ouvert le dimanche de Pâques, de 11 h à 15 h). Brunch au champagne.

Pierre de Coubertin
LE QUATRE SAISONS
1050, rue Sherbrooke ouest
Montréal 284-1110

La Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Guinée se réconcilient

MONROVIA (Reuter) — La Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont convenus d'enterrer leurs vieilles querelles et de développer leur coopération, indique le communiqué publié à l'issue du sommet qui a réuni les chefs d'Etat de six pays d'Afrique occidentale, hier à Monrovia (Libéria).

Les présidents Sékou Touré (Guinée), Léopold Sedar Senghor (Sénégal) et Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire) ont énuméré quatre principes sur lesquels seront fondées leurs nouvelles relations:

— mettre fin immédiatement à toutes les dissensions qui ont affecté leurs relations. On sait que la Guinée avait accusé, dans le passé, ses deux voisins d'accueillir les exilés guinéens luttant pour renverser le gouvernement du présidents Sékou Touré;

— rétablir des relations diplomatiques;

— travailler véritablement au renforcement et à l'élargissement de leurs relations dans tous les domaines de la coopération bilatérale et multilatérale dans l'intérêt de leurs pays respectifs et dans celui de l'Afrique;

— promouvoir et faciliter la libre circulation des personnes et des biens conformément aux dispositions du traité de la communauté économique des Etats de l'ouest africain (CEDEAO) dont les trois pays sont membres.

Cet accord a été obtenu lors d'un sommet réunissant depuis samedi, outre les trois présidents des pays concernés, le président Gnassingre Eyadema (Togo), sir Dawda Jawara (Gambie) et le Dr William Colbert (Libéria).

Ce dernier a déclaré que l'accord était "une décision importante qui aurait des effets positifs sur les relations entre les pays africains et les autres".

"Nous sommes parvenus à rétablir des relations fraternelles et harmonieuses. Nous avons réaffirmé notre adhésion aux principes sacrés contenus dans la charte de l'Organisation de l'unité africaine. Nous sommes convenus de travailler ensemble encore plus assidûment dans l'unité et la solidarité", a-t-il affirmé.

Il semble que le président Sékou Touré ait renoncé à demander le rapatriement des réfugiés guinéens se trouvant au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

"Le Saint Suaire"

La date de l'OSTENSION PUBLIQUE du saint Suaire dans la cathédrale de Turin a été fixée officiellement au 27 août et durera jusqu'au 8 octobre.
Pour bien apprécier et connaître cette réplique de lui-même que le Christ a laissé au monde, procurez-vous:
Diaporama de 36 diapositives en couleurs, cassette et guide, grandeurs 36 x 24 mm = $32.50; 24 x 18 mm = $21.50
"Le saint Suaire du Crucifié" petit livre avec explications et réponses à vos questions et révélations des dernières recherches scientifiques.

**Les films Don Bosco,
Séminaire Salésien,
135, rue Don Bosco,
Sherbrooke, Qué.
J1L 1E5 — 569-2222**

ou aux Éditions Paulines.



Mgr Muzorewa, futur président du Zimbabwe ?

SALISBURY (AFP) — Quelque 200,000 personnes se sont réunies hier à Salisbury, pour manifester leur soutien au leader nationaliste africain, l'évêque Abel Muzorewa, de retour en Rhodésie après une tournée de deux semaines à Londres, Washington et New York.

L'évêque a promis à la foule enthousiaste que la guérilla prendrait prochainement fin en Rhodésie, à la suite de l'accord de règlement "interne" qu'il a signé le 3 mars avec le premier ministre Ian Smith et deux autres leaders noirs modérés.

L'accueil qui lui a été réservé indique clairement, selon les observateurs à Salisbury, que le "petit évêque" dispose du plus grand soutien populaire parmi les quatre signataires de cet accord — rejeté par ailleurs par les mouvements de guérilla, l'Organisation de l'unité africaine et les Nations unies — et qu'il peut être amené à jouer un rôle majeur, sans doute comme président du futur Zimbabwe, lors du transfert du pouvoir à la majorité noire, le 31 décembre prochain.

Au cours de la manifestation, l'évêque Muzorewa a notamment déclaré que les armées de guérilla deviendraient la future armée nationale du Zimbabwe "avec des éléments de l'armée actuelle".

En Afrique du Sud

Les églises sont ouvertes aux Noirs

JOHANNESBOURG (AFP) — Toutes les églises situées dans les zones urbaines d'Afrique du Sud pourront désormait être multiraciales, tant qu'elles ne s'occuperont que des activités religieuses, a annoncé samedi M. Connie Mulder, ministre sud-africain chargé des problèmes noirs.

Il a précisé que les Noirs assistant aux services réguliers n'auront pas besoin de permis mais qu'il faudra une permission officielle pour les grands rassemblements.

"Ceci ne veut pas dire que les Eglises ou les autorités religieuses soient désormais obligées d'ouvrir leurs portes à tout le monde à n'importe quel moment, ce qui ne correspond pas non plus au souhait ou à la politique du gouvernement", a ajouté M. Mulder.

Pour voyager avec élégance et légèreté!



A moins d'être un kangourou, cette housse-valise est sûrement le bagage le plus léger à apporter !
Fabrication légère et pratique en nylon et vinyle. Plusieurs fermetures à glissière, trois grand compartiments à vêtements; une immense pochette plaquée; deux cintres et une bandoulière amovible rendent le tout transportable pour l'homme volant ou la femme bionique.
Caramel ou noir avec bordure brune. **$42.**

BIRKS
JOAILLIERS

SOLEIADO
Vente de Soleil
20% à 50%
DE RÉDUCTION
Sur nos osiers et tous nos vêtements et articles de décoration en coton imprimé SOLEIADO
Le charme ensoleillé et parfumé de la Provence en plein coeur de Montréal !
Mélangerie I
1320 Sherbrooke ouest Montréal, Québec
téléphone: 288-5418

Locataires et locateurs

La Régie des loyers
se déplace
dans votre intérêt
afin de mieux répondre à vos demandes.

Locataires
Vous ne vous entendez pas avec votre locateur concernant l'avis d'augmentation de loyer ou de non renouvellement de votre bail.
Vous avez 30 jours pour contester cet avis auprès de la Régie des loyers si vous possédez un bail de 12 mois et plus et 10 jours dans les autres cas.

Locateurs
Vous voulez reprendre possession de votre logement pour l'habiter. Vous devez respecter les conditions et délais prévus par la loi.
Pour tous renseignements, adressez-vous à la Régie des loyers.

Locataires
Vous subissez une diminution de services, de commodités ou d'espace, votre logement s'est détérioré. Selon la loi, vous pouvez obtenir une diminution de loyer.
Pour tous renseignements, adressez-vous à la Régie des loyers.

Locateurs
Vous voulez mettre fin au bail de votre locataire. La loi prévoit que seuls certains motifs vous autorisent à le faire.
Pour tous renseignements, adressez-vous à la Régie des loyers.

Grâce à ses bureaux itinérants,
la Régie des loyers met à votre disposition, près de chez vous, les services suivants:
- **Informations sur la loi de conciliation entre locataires et propriétaires.**
- **Réception et acheminement de vos demandes.**

La Régie des loyers offre aussi ces services dans ses bureaux permanents.

Bureaux itinérants

Laval
Caisse Populaire St-Christophe
100, rue Tourangeau est
Pont-Viau, Laval P.Q.
Dates: 16,30 mars
13,27 avril
11 mai
Heures d'ouverture de 17h30 à 20h00

Longueuil
Caisse Populaire
St-Pierre Apôtre
257, De Gentilly ouest
Longueuil P.Q.
Dates: 8,22 mars
5,19 avril
3 mai
Heures d'ouverture de 19h00 à 21h00

Verdun
Hôtel de Ville
4555, rue Verdun
Verdun P.Q.
Dates: 15,29 mars
12,26 avril
10 mai
Heures d'ouverture de 19h00 à 21h00

Ville St-Laurent
Y.M.C.A.
1745, boul. Decarie
St-Laurent P.Q.
Dates: 14,28 mars
11,25 avril
9 mai
Heures d'ouverture de 19h00 à 21h00

Montréal
Region Est:
Caisse Populaire
Notre-Dame-des-Victoires
5790, Pierre-de-Coubertin
Montréal P.Q.
Dates: 8,22 mars
5,19 avril
3 mai
Heures d'ouverture de 19h00 à 21h00

Region Nord:
Caisse Populaire
Sault-aux-Recollets
1803, Henri-Bourassa est
Montréal P.Q.
Dates: 8,22 mars
5,19 avril
3 mai
Heures d'ouverture de 19h00 à 21h00

Vous pouvez aussi vous adresser au bureau permanent de la Régie des loyers de Montréal sis au:
Palais de Justice
1, rue Notre-Dame est
Suite 11.65
Montréal P.Q.
Telephone: 873-2190

Gouvernement du Québec
Commission des loyers

musique

Pierre Bartholomée, un chef remarquable par sa précision

par Gilles Potvin

La Communauté radiophonique des programmes de langue française qui regroupe les organismes de radio-télévision des quatre principaux pays francophones dans le but d'échanger des programmes et de réaliser des projets en commun, organise chaque année un concert où figurent des compositeurs et interprètes des pays-membres. Vendredi soir, à son concert hebdomadaire, Radio-Canada accueillait le jeune chef belge Pierre Bartholomée et le pianiste suisse Karl Engel ainsi que l'Ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec, réunis à la salle Claude-Champagne pour faire entendre des oeuvres de Marius Constant, Igor Stravinsky, Serge Garant et Henri Pousseur, ici nommés selon l'ordre des oeuvres présentées.

Ce concert sera retransmis à la chaîne française de Radio-Canada, mercredi, le 29 mars à 20 h 30 et sera, bien entendu, repris ensuite aux antennes des radios des pays membres de la communauté.

Présentée en création mondiale, la *Symphonie pour instruments à vent* de Marius Constant exploite avec bonheur les timbres des bois et cuivres au long de quatre mouvements magnifiquement structurés, dont le second *La folie de Schumann* emprunte des passages à la deuxième sonate pour piano du musicien allemand. Ce parfum romantique semble s'être propagé dans toute l'oeuvre dont le ton général est rarement agressif, le compositeur montrant sa préférence pour les registres les plus favorables des instruments. Même dans les passages animés, le musicien préfère la fluidité, la richesse harmonique et un déroulement traiditonnel des événements.

Le *Concerto pour piano et orchestre d'harmonie* de Stravinsky reste avant un brillant divertissement et c'est dans cet esprit que Karl Engel l'a joué montrant qu'il est toujours le fin musicien que l'on a connu. *Jeu à quatre* de Serge Garant, une oeuvre que les Festival de Sratford lui commanda il y a dix ans, conserve une indéniable fraicheur, ce qui nous amène à conclure que cette oeuver importante de lui, pour quatre groupes d'instruments — bois, cuivres et percussion — mériterait certes d'être exécutée plus qu'une fois tous les dix ans! Par sa rigueur formelle où l'on ne sent cependant aucune rigidité, la constante variété du matériau sonore ainsi qu'un équilibre et un sens des proportions toujours aussi frappant, *Jeu à quatre* doit sans doute représenter un jalon important dans la production de son auteur. Bartholomée l'a dirigé avec une remarquable précision, en présence du compositeur.

Icare apprenti du Belge Henri Pousseur est à l'origine une commande de la Communauté et l'on se souviendra que deux des six "préparatifs et exercices de vol pour un nombre indéterminé d'instruments" fut présenté à la SMCQ en 1973. Le programme de vendredi ne précisait pas les sections présentées mais un effectif imposant d'instrumentistes avec Pierre Bartholomée au piano cette fois tout en assurant relief aux diverses interventions dans une oeuvre essentiellement aléatoire. Il y a eu de belles envolées collectives, des échanges individuels intéressants et un... atterrissage en beauté.

Pierre Bartholomée, qui est chef attitré de l'Orchestre symphonique de Liège et aussi de l'Ensemble de musique nouvelle, a été l'élève de Pousseur. C'est un chef remarquable par sa précision et la clarté de ses indications aux musiciens.

la boîte à échos

Les personnes intéressées à s'inscrire au cours d'Ecriture dramatique de l'Ecole nationale de Théâtre, pour l'année scolaire 1978-79, sont priées de s'adresser au secrétariat de l'Ecole, 5030, rue St-Denis. La date limite d'inscription est le 31 mars. Les candidats doivent être âgés de moins de 25 ans. Ils devront faire parvenir un texte dramatique ainsi que les réponses au questionnaire qui leur sera remis au moment de leur inscription, avant le 30 avril, aux soins du directeur artistique. Il est important de noter que le texte dramatique présenté à ce concours ne doit pas avoir été joué par une troupe ou des comédiens professionnels. Le texte et les réponses au questionnaire doivent être dactylographiés. Les participants retenus par le jury seront convoqués pour une entrevue. La durée du cours est de trois ans et les frais de scolarité de $500 par année.

•

L'artiste italien Augusto Cancato participera à un happening visuel et musical comprenant projection d'images, étoiles dorées et noires lors de l'inauguration de son exposition à Véhicule Art, mardi le 21 mars à 20 h 30. L'exposition se déroulera jusqu'au 6 avril.

•

Considéré comme un "maître à penser" par la gauche l'homme politique français Pierre Mendès-France ne fut-il pas trop en avance sur son temps? C'est ce que vous apprendrez au cours de la série *Portraits*, le mardi 21 mars à 17 h.

CKVL PRESENTE — En nomination pour l'Oscar du Meilleur Film Etranger — POUR TOUS
CESAR DE LA MELLEURE ACTRICE DE L'ANNEE
SIMONE SIGNORET
BOULEVERSANTE ! ROBERT CHAZAL FRANCE-SOIR — INOUBLIABLE ! JACQUELINE MICHEL TÉLÉ 7 JOURS
Plus qu'une performance, c'est aussi un acte d'Amour
AMITIÉ, AMOUR, TENDRESSE, DRÔLERIE... ON EST IMMEDIATEMENT CONQUIS !...
d'après le roman d' Emile Ajar
la vie devant soi
Simone Signoret
un film de Moshe Mizrahi
1.30, 3.30, 5.30, 7.30 & 9.30 — Le PARISIEN 2 — 486 STE CATHERINE O 866-3856

ELYSEE 1 — 35 MILTON / 842-6053 — 7.30 ; 9.30 — 14 ANS
3e sem un film de LUIGI COMENCINI — Laura Antonelli — Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas...
ELYSEE 2 — 35 MILTON / 842-6053 — 7.15 - 9.30 — 10e Sem — 14 ANS
Luis Bunuel — Cet Obscur Objet du Désir
EN NOMINATION POUR 2 OSCARS "MEILLEUR FILM ÉTRANGER" MEILLEUR ACTEUR/M.MASTROIANNI — POUR TOUS
S.Loren · M.Mastroianni — un film de ETTORE SCOLA — Une journée particulière
aussi L'AVENTURE C'EST L'AVENTURE — Un film de Claude Lelouch
La journée semaine 9.30 aventure sem 7.30 — Cinéma 7e art 722 0302 — 3180 rue BÉLANGER

Intermezzo
Mercredi, le 22 mars 1978 — 17 heures 30
HENRI BRASSARD, piano
Oeuvres de: Soler, Mozart, Debussy, Schumann
ENTRÉE: $2.25
Une production de la Régie de la Place des Arts commanditée par La Banque Provinciale du Canada
THÉÂTRE PORT-ROYAL — PLACE DES ARTS — Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

EDITH BUTLER
DU 28 MARS AU 9 AVRIL
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche : 9h
Samedi : de midi à 1 h
Relâche tous les lundis
le Patriote EN HAUT — 1474 est Ste-Catherine — Rés.: 523-1131 — 521-6666

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. — Place des Arts
LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL
SELECTION OFFICIELLE CANNES 76
"Un film d'un erotisme flamboyant... Un grand moment de cinéma qui effarouchera les uns et ravira les autres." ROBERT CHAZAL
VICES PRIVES VERTUS PUBLIQUES — 18 ANS Adultes
V.F. de VICES AND PLEASURES
un film de MIKLÓS JANCSÓ
SALLE 1 — 12.45-2.50 - 5.00-7.05-9.15

SYLVIA KRISTEL
18 ANS Adultes
ALICE ou LA DERNIÈRE FUGUE
un film de CLAUDE CHABROL
avec CHARLES VANNEL · FERNAND LEDOUX et ANDRE DUSSOLLIER
DÈS VENDREDI
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Ils aiment flirter avec la mort, risquer leur vie, mais quand un tueur connait le métier, les cascades deviennent meurtrières...
14 ANS
CASCADEURS EN PERIL
V.F. de STUNTS
Mettant en vedette les 12 meilleurs cascadeurs d'Hollywood.
Plus: 2e. grand film en Couleur dans chaque Cinéma
st-denis 1 — 1594 RUE ST-DENIS — 849-4211
le paradis 1 — 8215 RUE HOCHELAGA — 354-3110
omega 1 — PLAZA K MART LONGUEUIL 463-3330
viau LAVAL — 226 DES LAURENTIDES — 669-3866
parc VERDUN — 720 AVE DE L'ÉGLISE — 768-2509
carrefour 1 — CARREFOUR DU NORD St Jerome 436-5944
aussi au GEORGES à STE-THERESE

LE FILM DU SIECLE!
Newsweek
1900 — 14 ANS
Un film de BERNARDO BERTOLUCI
Version originale Européenne
317 minutes
4e Semaine — Le PARISIEN I — 486 STE CATHERINE O 866-3856 — 1.15 & 7.15

A VOIR EN PRIORITE — POUR TOUS
— LE QUOTIDIEN DE PARIS
UNE VRAIE REUSSITE — — LE FIGARO
Le Passe Simple
MARIE JOSÉ NAT
VICTOR LANOUX
SALLE 2 — 12.35 - 2.40 - 4.45 - 6.55 - 9.05

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON
La Dentellière
un film de CLAUDE GORETTA
POUR TOUS
st-denis 3 (pierrot) — 1590 RUE ST-DENIS — 845-3222
12.05 - 1.55 3.45 - 5.45 - 7.40 - 9.00 -

théâtre du rideau vert
MARDI À SAMEDI 20 h, DIMANCHE 19 h.
un otage DE BRENDAN BEHAN
Mise en scène: Danièle J. Suissa
Yvette Brind'amour — Gilles Pelletier — Janine Sutto
André Cailloux — Mireille Deyglun — Gaétan Labrèche
Ronald France — Yvon Bouchard — Jacques Lorain
Arlette Sanders — Mario Desmarais — Yvonne Laflamme
France Dubois - Louis Lalande - André Lemieux - Tony Sherwood
Musique de PIERRE ROCHE
Décor: MICHEL DEMERS Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

L'histoire d'une passion amoureuse, déchainée et explosive — POUR TOUS
HISTOIRE D'AIMER
Claudia Cardinale · Vittorio Gasmann
Monica Vitti · Giancarlo Giannini
SALLE 3 — 12.25 - 2.15 - 4.05 - 6.00 - 7.50 - 9.45

LES HÉRITIERS DE LA Violence
un film de Thomas Vamos
Dans le cadre des Ciné-mardi de l'ONF au cinéma Outremont
le mardi 21 mars à 19h30 — entrée gratuite
Les enfants en tant que victimes de la violence sous toutes ses formes.
Également au programme: *Petit bonheur*, un film d'animation de Clorinda Warny qui raconte l'histoire de l'enfant au seuil du monde des adultes.
OUTREMONT — pour tous — 1248 ouest, rue Bernard, Outremont

Le Patriote en Haut présente
REYNALD BOUCHARD
Du 29 mars au 16 avril
Du mercredi au dimanche 8h
le Patriote EN HAUT — 1474 est Ste-Catherine — Rés.: 523-1131 — 521-6666

"Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère..." — POUR TOUS
UN FILM DE RENÉ ALLIO
SALLE 4 — 2.00 - 4.20 - 6.40 - 9.00 -

EN NOMINATION POUR 5 PRIX DE L'ACADÉMIE DONT MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE — POUR TOUS
LE JOYEUX DÉPEÇAGE DE LA VIE AMOUREUSE ET DES DÉBOIRES D'UN HOMME À LA RECHERCHE DE CONJUGALITÉ !... ON SOURIT, ON RIT, ON RIGOLE, ON S'ÉTOURDIT EN VOYANT ANNIE HALL !
WOODY ALLEN — DIANE KEATON — TONY ROBERTS — CAROL KANE — PAUL SIMON — SHELLEY DUVALL
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 - 9.30
CREMAZIE — ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

Fédération des arts visuels

par Jean-Claude Leblond

La fusion des trois disciplines du secteur des arts visuels est désormais chose accomplie. En effet, les artistes québécois du visuel viennent de mettre un terme à une dizaine d'années de réflexions, d'échecs et de frustrations en se fusionnant dans un Conseil central des arts visuels québécois. A l'issue de trois réunions d'information auxquelles étaient conviés respectivement les peintres, les sculpteurs et les graveurs, la nouvelle structure proposée par un comité provisoire d'une quinzaine d'artistes des trois disciplines a été acceptée par l'ensemble des artistes présents. Ainsi, la SAPQ s'est transformée en Conseil de la peinture, les sculpteurs se sont donné un Conseil de la sculpture et les graveurs, un Conseil de la gravure, tous coiffés par une fédération dont le rôle de mise en commun des énergies constitue un mouvement de pression considérable.

En plus de réunir sous un même toit les activités d'administration, de secrétariat et d'archive, cette fédération dont le nom n'a pas encore été choisi est composée de trois représentants de chaque discipline, choisis à même les membres directeurs de chaque conseil. Laissant pleine autonomie à chaque groupe de diriger ses propres projets, la grande fédération entend plutôt situer son action du côté des politiques culturelles et s'imposer comme l'interlocuteur des artistes du visuel auprès des organismes gouvernementaux.

Ce vieux rêve d'une fusion de tous les artistes suscitait une visible satisfaction chez plusieurs sculpteurs et graveurs alors que chez les peintres, les membres de l'ex-SAPQ essentiellement, planait une inquiétude non dissimulée, celle de voir un privilège, celui d'une subvention somme toute modeste et d'une galerie qui exposait leurs oeuvres sans distinction de qualité disparaître. Il est encore trop tôt cependant pour savoir comment chaque conseil s'organisera et comment s'articuleront leurs rapports respectifs avec la grande fédération. Dans l'immédiat, l'effort va porter sur l'organisation du secrétariat et des locaux permanents.



Jerilyn Dana et Alexandre Bélin dans un passage de l'oeuvre de John Butler, *Après Eden*, sur une musique de Lee Hoiby.

Une fin de gala éblouissante

par Angèle Dagenais

Les derniers spectacles du programme anniversaire des Grands ballets canadiens à la Place des Arts bien que démesurément longs — trois heures — nous ont donné l'occasion de nous familiariser avec trois oeuvres nouvelles, *Après Eden* de John Butler, *Pas de quatre* d'Anton Dolin d'après la chorégraphie du XIXème siècle de Jules Perrot, et *Fête Carignan*, un nouveau ballet de Brian Macdonald avec la participation de Jean Carignan qui est aussi l'auteur de la musique. Le programme comprenait également deux grands "classiques" de la compagnie, *Concerto Barocco* et *l'Oiseau de feu*, qui ne cessent d'émerveiller les amateurs à chaque représentation.

La palme de cette soirée revient sans hésitation au pas de-deux de John Butler, *Après Eden*, qui, suherbement dansé par Jerilyn Dana et Alexandre Bélin, est une oeuvre vibrante belle et nouvelle. Elle présente en effet une série de mouvements et d'enchaînements nouveaux — entre autre des mouvements de bras très expressifs — qui parlent le langage contemporain et font appel à la sensibilité de notre temps.

Danseur et chorégraphe américain formé à la technique moderne, Butler a créé *Après Eden* en 1966 à Cannes. Par certains côtés, cette oeuvre fait penser à *Adagietto* d'Oscar Araiz sur la célèbre partition de Mahler (au répertoire du Ballet royal de Winnipeg, notamment). Mlle Dana a enfin donné la pleine mesure de son talent, en interprétant son rôle difficile à la perfection aidé par la technique superbe qui la caractérise. Elle a mis toute l'émotion et l'expressivité nécessaires, de même que son excellent partenaire, Alexandre Bélin, à faire ressortir les sentiments de désespoir, de culpabilité et de vulnérabilité qui peuvent se dégager d'un "après Eden". Repliés sur eux-mêmes, ces deux êtres n'ont plus que leurs deux corps pour échapper à la solitude et au tourment. La fluidité de l'interprétation du couple Dana-Bélin et le contrôle des mouvements suggérant une fusion parfaite des deux corps lorsqu'ils sont en contact et non en opposition, ont fourni une très belle performance de cette oeuvre exigeante à tous points de vue.

Fête Carignan, le dernier-né de Brian Macdonald qui nous a donné également, il y a quelques années, *Tam ti Delam* sur des thèmes folkloriques québécois, est très classique de facture contrairement à son admirable *Double Quatuor* livré lors du premier programme gala de la compagnie il y a deux semaines. Moins éclatant et pétillant que son prédécesseur, *Tam ti Delam*, *Fête Carignan* n'en est pas moins une pièce gaie et légère mais sans être dépourvue de difficultés techniques. Ses reels, pots-pourris, gigues, polkas sont alertes et bien enlevés par des danseurs qui ont largement profité de l'entraînement concentré qu'ils ont eu depuis quelques mois et qui sont au sommet de leur forme; la présence en scène de Jean Carignan, bien que fort intéressante ne réussit jamais à nous mettre au coeur l'esprit authentique des veillées d'antan, non plus que celui du violoneux espiègle et entraînant. C'est la rançon de la théâtralisation! Il faut souligner ici l'excellente performance de Sylvie Kinal-Chevalier qui interprète avec beaucoup de brio ses rôles multiples dans cette suite de divertissements et celui des danseurs masculins de la compagnie, les Jacques St-Cyr, Dwight Shelton, David La Hay, Kevin Clark, Harry Paterson, Steven Pasco, Lorne Toumine, Robert Dicello, etc. qui ont de beaucoup amélioré leur performance depuis quelque temps.

L'ineffable *Pas de quatre*, gloire du répertoire classique dont les rôles ont été tenus par d'éminentes danseuses à travers les âges, en commençant par celles pour qui il a été créé en 1845, Maria Taglioni, Carlotta Grisi, Fanny Cerrito et Lucille Grahn, est un divertissement "en rose" plus intéressant par sa valeur historique que chorégraphique. Deux des danseuses approchées initialement pour danser cette oeuvre, qui devait réunir des interprètes des trois compagnies de danses classiques de Toronto, Winnipeg et Montréal selon le voeu de Mme Chiriaeff, ont dû être remplacées à la dernière minute. Marina Eglevsky du Ballet royal de Winnipeg, souffrante, a été remplacée par Karen Brown et Sonia Vartarian rattachée aux Grands ballets canadiens, en deuil de son époux décédé accidentellement le 23 février par Louise Doré. Les rôles de Taglioni et de Grisi étaient tenus respectivement par Veronica Tennant du Ballet national du Canada et par Annette av Paul des GBC. Bien rodée malgré tout, cette chorégraphie a été exécutée sobrement dans la grande tradition du siècle dernier.

variétés / Une voix qui évoque le rêve

par Nathalie Petrowski

Il y a trois ans, elle inaugurait au Québec une première série de spectacles basée sur une formule inusitée de mélodies sans paroles au moyen d'une voix devenue instrument pour les besoins de la cause, dans une ronde de sons et de vocalises. Aujourd'hui, elle nous revient toujours aussi muette et sera en spectacle ce soir à la Place des Arts. Elle semble désormais plus confiante, maîtrisant mieux cette forme d'expression non verbale qu'elle a apprise un peu malgré elle au fil des tournées au Japon, en Hollande et en Italie où la demande était forte.

Choriste de studio pendant de nombreuses années en France, Danielle Licari connut sa première chance il y a bientôt 10 ans lors de la réalisation du film **Les Parapluies de Cherbourg**, comédie musicale dans laquelle elle doublait la voix de Catherine Deneuve. Plus tard, une rencontre fortuite avec le pianiste St-Preux qui écrivait à cette époque-là **Concerto pour une Trompette**, marqua le point de départ d'une nouvelle carrière avec l'enregistrement du **Concerto pour une Voix** qui fit des ravages dès sa sortie sur le marché du disque.

Si Danielle Licari ne travaille plus avec St-Preux, elle poursuit néanmoins sa démarche initiale avec Michel Legrand, Francis Lai et plusieurs autres. Même si elle n'a plus tout à fait vingt ans, elle déclare volontiers et sans la moindre arrière-pensée qu'elle est une grande romantique et qu'il y a d'ailleurs de cette même poudre de romantisme qui dort en chacun de nous. "Je veux que ma voix soit une porte ouverte au rêve, dit-elle, que cette voix incite les gens à imaginer leur propre histoire. La mélodie est tellement plus puissante que les paroles, tellement plus évocatrice qu'elle nous permet d'aller beaucoup plus loin au niveau de nos émotions."

Doit-elle adopter un régime de vie spécial pour ainsi faire des vocalises sur scène pendant deux heures. "Le chant par vocalises entraîne une respiration différente et c'est en général beaucoup plus difficile et exigeant pour la chanteuse. J'essaye dans la mesure du possible, surtout en tournée, de ne pas boire ni fumer. La voix est un instrument tellement fragile qu'il faut en prendre soin à chaque minute de la journée."

Celle qui déclare également qu'elle n'a pas de frontières,



Danielle Licari

qu'elle aimerait chanter partout dans le monde, avoue néanmoins qu'en cinq ans de carrière, elle n'a pas donné un seul récital en France.

Pourquoi? "A l'étranger ça marche tout seul, on fait ce qu'on veut, on présente le répertoire que l'on aime et que l'on a choisi. Malheureusement, en France, les choses sont plus complexes; il y a toujours quelqu'un en travers du chemin qui veut vous dire quoi faire. Si je décide de monter un spectacle pour la France, projet que je vais sans doute mener à terme cet hiver, je veux le faire à mes propres conditions et produire le spectacle moi-même".

Va-t-elle continuer à explorer le monde merveilleux des vocalises ou aurait-elle envie, maintenant que son nom est établi, de se lancer dans le domaine du verbal? "Ce qui m'attire dans la formule, c'est l'originalité de la démarche. Je suis la seule à faire ce que je fais et j'espère le rester". Petit détail qui n'est pas négligeable dans la progressive robotisation des arts de la scène.

Qu'on se rassure, la voix de Danielle Licari est avec nous pour un bon bout de temps encore.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

8.50 Ouverture et Horaire
8.55 The Sun runners
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clemence
11.30 Laurel et Hardy
12.00 Sesame
12.30 Les coquelluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femmes d'aujourd hui
2.30 Cinéma
"Le revolver et la rose" (Français 1970)
4.00 Bobino
4.30 Alexandre et le roi
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Daniel Boone
8.00 A cause de mon oncle
8.30 Scenario
"Puzzle"
9.00 Tele-selection
"Angoisse: l'infirmière" (Britannique)
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.05 Schulmeister: l'espion de l'empereur
12.05 Cinéma
"Fahrenheit 451" (science-fiction — Britannique 1966)
2.00 Téléjournal

CFTM 10

8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tis bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Diner-chaud
1.30 Ciné-Quiz
"Un monde nouveau" (drame psychologique — Franco-Italien 1965). ●
3.15 Service à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Que sera sera
7.30 Les Berger
8.00 Dominique
8.30 Nouvelles Express
8.31 Indiscretion d'une caméra
9.00 Ciné-Choix
"Les jeunes loups" (drame policier — Américain 1975)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Camp d'entrainement des expos
11.05 Sports au 10
11.10 La couleur du temps
11.20 Auto-Patrouille
11.50 Brigade criminelle
12.20 Cinéma
"Interlude" (drame sentimental — Britannique 1968)
2.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot et Musti
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-partout
14.45 En se racontant l'histoire d'ici
15.45 Silence on rit
16.00 Tele-ressources
17.00 Valeurs
17.30 Les Olympiens
18.00 F5 6
18.30 Cher Eugène
19.00 Tele-ressources
20.00 La publicité au Québec
20.30 Livraison spéciale
21.30 Mosaïque

CBMT 6

8.00 CBC News
8.15 Daybreak
8.30 Regional news
8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour Bon jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 News
1.00 Tattletales
1.30 Coronation Street
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 The stationary ark
4.30 Mr. Dressup
5.00 Travel and Adventure
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In Question
8.00 M.A.S.H.
8.30 Front page challenge
9.00 Superspecial
"The Wayne and Shuster comedy hour"
10.00 Newsmagazine
10.30 Man alive
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allan
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Celebrity Revue
1.30 McGowan and Co
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match game '78
4.30 It's your move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Bobby Vinton
7.30 Headline hunters
8.00 The easter Bunny is coming to town
9.00 CTV Monday night movie
"The war between men and women" (1972)
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie
"The opposite sex" (comédie 1956)
2.00 Sign-Off

la boîte à échos

La Faculté de Musique de l'Université de Montréal présente le récital de clavecin de Scott Ross, le mardi 21 mars à 20 h 30 salle 1020. Au programme, des oeuvres de Couperin, Rameau, Scarlatti, Soler.

●

Les écoles et organismes de danse situés loin des principaux centres de danse au Canada pourront dorénavant solliciter l'aide du Conseil des Arts pour inviter des accompagnateurs professionnels à venir les seconder. Cette forme d'aide ne s'appliquait auparavant qu'aux professeurs de danse. Dans le cadre de ce programme, le Conseil assume les frais de déplacement par avion, aller et retour, du professeur ou de l'accompagnateur invité et paye jusqu'à la moitié du cachet, jusqu'à coucurrence de $50 par jour. Les autres frais sont à la charge de l'institution d'accueil. Les subventions sont attribuées par voie de concours, sur la recommandation d'un jury de spécialistes qui se réunit annuellement en mai.

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Close encounters of the third kind" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 7.15, 9.25
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952 "Anyone but my husband" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Infidel" 1.15, 4.05, 6.55, 9.45
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Cours après moi sheriff" 12.20, 3.35, 6.50, 10.10 et "Mon beau legionnaire" 2.00, 5.15, 8.35
BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2726 (Salle I) "Gray lady down" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Femme de Sade" dès 10.30 et "Lollypop palace" dès 11.15
BROSSARD: 6600 Boul. Taschereau Brossard 465-5906 (Salle I) "Close encounters of the third kind" 7.00, 9.20 (Salle II) "La guerre des étoiles" 7.10, 9.25 (Salle III) "Cours après moi sheriff" 6.20, 9.50 et "Mon beau legionnaire" 8.10
CARREFOUR: 316 Ste-Catherine O. 866-8057 "Je t'aime moi non plus" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Bobby Deerfield" 1.40, 5.35, 9.30 et "L'hôpital en folie" 12.05, 3.50, 7.45 (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.10, 2.15, 4.35, 7.00, 9.15
CINEMA PARALLELE: 3682 St-Laurent 843-4725 J. Broughton et J. Singer 8h30
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "Unma ried woman" 7.05, 9.20
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Une journée particulière" 9.30 et "L'aventure c'est l'aventure" 7.30
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Annie Hall" 7.30, 9.30
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Vices prives, vertus publiques" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15 (Salle II) "Le passé simple" 12.35, 2.40, 4.45, 6.55, 9.08 (Salle III) "Histoire d'aimer" 12.25, 2.15, 4.05, 6.00, 7.50, 9.45, (Salle IV) "Moi Pierre Riviere, ayant égorgé..." 2.00, 4.20, 6.40, 9.00
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "Gray lady down" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15
DAUPHIN: 2396 Beaubien 721-6060 (Salle I) "Taxi mauve" 7.15, 9.30 (Salle II) "Le vieux pays ou Rimbaud est mort" 7.30, 9.40
ELYSEE: 35 Milton 9 842-6043 (Salle I) "Mon Dieu comment suis-je tombé si bas" 7.30, 9.30 (Salle II) "Cet obscur objet du désir" 7.15, 9.30
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-0707 "Saturday night fever" 7.10, 9.15
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Coma" 12.10, 2.20, 4.35, 6.35, 9.00 (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45, (Salle C) "Gossed swords" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 361-6116 "Assaut sur la ville" 9.15 et "L'animal" 7.30
MERCIER: 4260 Ste-Catherine Est, 255-6224 "Cours après-mois sherif" 6.30, 9.40 "Mon beau legionnaire" 8.00
MONKLAND: 5505 Monkland 484-3579 "Bad news bears" 9.25 et "Breaking training" 7.30
OUIMET OSCOPE: 1204 Ste-Catherine E. 525-8600 "La classe ouvriere va au paradis" 7.15, 9.30 et Monika" 7.30, 9.15
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "Affreux, sales et méchant" et "la revanche des choses 7.15 et "Une journée particuliere" et "le paysagiste" 9.30
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856 (Salle I) "1900" 1.15, 7.15 (Salle II) "La vie devant soi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle III) "Corps à corps" 1.00, 4.00, 7.00, 10.00 et "Vanessa" 2.15, 5.15, 8.15 (Salle IV): "Goodbye Emmanuelle" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 (Salle V) "Grizzly le monstre de la forêt" 2.40, 6.20, 10.00 et "Justice sauvage II" 12.40, 4.20, 8.00
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Julia" 7.15, 9.20
PLACE VILLE-MARIE: 866-2643 (Grand cinéma) "Straight time... 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "1900" 2.00, 7.30
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Sensations" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Trucker's girl" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Outrageous!" 7.30 et "The naked civil servant" 9.30
SNOWDON: 5225 Décarie 842-1322 "Crossed swords" 7.00, 9.00
ST-DENIS: 840-4211 (Salle I) "Cascadeurs en peril" 2.15, 5.50, 9.30 et "Bataillon en folie" 12.30, 4.05, 7.40 (Salle II) "Lancer frappé" 12.10, 4.45, 9.20 et "Flic se rebiffe" 2.20, 7.00 (Salle III) "La dentelière" 12.05, 1.55, 3.45, 5.45, 7.40, 9.40
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Return from witch mountain" 7.00, 9.00
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Cours après-moi sheriff" 6.30, 9.40 et "Mon beau legionnaire" 8.00
WESTMOUT: 1 Wellington 931-2477 "The turning point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "Goodbye Emmanuelle" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8934 Relâche
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve 879-4349 "Muriel ou le temps d'un rebou" (de A. Resnais — 1963) 8.30.

sur scène

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC: 1700 St-Denis 844-8734 Trois pieces de Tchikov par le théâtre de l'atelier: 20 h 00
CASANOU: 485 Sherbrooke O. 844-3691 Relâche
CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 "Back to Beulah" (de W. O. Mitchell) du mardi au samedi, 20 h 00, dimanche 19 h 00, matinées: mercredi, 13 h 00, samedi, 14 h 00. Relâche lundi
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352 Relâche
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620 Relâche
L'ESKABEL: 407 St-Nicolas 842-4916 Relâche
THEATRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 4353 Ste-Catherine E. 253-8974
SALLE DENISE PELLETIER: "La malade imaginaire" 14 h 30
SALLE FRED BARRY: Relâche
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 Relâche
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 Relâche
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke 392-4501 L'Orchestre de chambre baroque 20 h 30 (entrée libre)
SALLE WILFRID PELLETIER: Danielle Licari, chanteuse 21 h 00
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211 Relâche
THEATRE MAISONNEUVE: Relâche
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Ah Ah" de R. Ducharme, du mardi au vendredi: 20 h 00, samedi: 17 h 00, 21 h 00 Dim.: 19 h 00 relâche: lundi
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche
THEATRE DE QUAT'SOUS: 10 ave des Pins 845-7178 Relâche
THEATRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis 844-1793 "Un otage" de B. Behan tous les soirs 20 h 00 dim.: 19 h 00 Relâche: lundi



2e SEMAINE !
Le PARISIEN 4 — 486 STE CATHERINE O. 866-3856
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
Maska ST-HYACINTHE | Capitol BEAUHARNOIS | Rio SOREL
Joliette JOLIETTE | Galeries GRANBY | St-Eustache ST-EUSTACHE

"UN FILM JOUÉ AVEC TALENT, ET QUI VAUT LA PEINE D'ÊTRE VU !" — PASCALE PERREAULT, JOURNAL DE MONTRÉAL



SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÉS D'IBERVILLE 721-6060

La Guerre des Sexes éclate dans un film Féroce et Amusant !

(la libération de l'homme ... est-elle toujours possible?)

"VERS UN DESTIN INSOLITE", Mlle Wertmuller a réussi un tour de force en traitant de sexe et de politique d'une façon unique. M. Giannini et Mlle Melato maîtrisent leur rôle respectif avec une telle intensité que toutes les situations deviennent possibles, même les plus invraisemblables. Dans les années 60, il y eut Marcello Mastroianni et Sophia Loren. Giannini et Melato dans ce film sont aussi indispensables que Popeye à Olive.
Vincent Canby, The New York Times.

"VERS UN DESTIN INSOLITE", Lina Wertmuller choque et fait rire. Ce film tient du miracle.
Bernard Drew, Gannett Newspapers

La lutte des classes, tel que traité par Line Wertmuller, conduit à la guerre des sexes. Elle entrevoit les situations d'une façon féroce, sage, drôle, touchante et véridique tout à la fois. Que vous soyez homme ou femme, quelle que soit votre option politique, vous ne pourrez vous empêcher d'adorer ce film.
Judith Crist, Saturday Review.

Le combat royal des sexes que se sont livré John Barrymore et Carole Lombard dans "Twentieth Century" n'est qu'un début, à comparer au combat de "VERS UN DESTIN INSOLITE".
The Sunday New York Times.



18 ANS Adultes
Giancarlo Giannini
●
Mariangela Melato
●
Un film de
Lina Wertmuller

Vers un destin insolite
sur les flots bleus de l'été
Version Française de (Swept Away)
DÈS VENDREDI 24 MARS !
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057


Enfin! 18 ANS Adultes
La chanson la plus érotique de notre époque est maintenant portée à l'écran
JANE BIRKIN JOE DALLESANDRO HUGUES QUESTER
Je t'Aime, Moi Non Plus...
RÉALISÉ PAR MUSIQUE DE SERGE GAINSBOURG
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ENFIN A MONTRÉAL
APRÈS UN TRIOMPHE EN EUROPE !
SÉLECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977
CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE
POUR TOUS

PIERRE DAVID PRÉSENTE
Un Taxi Mauve
un film d'YVES BOISSET
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.15 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.00-3.00 5.00-7.15-9.30

Les amateurs de tennis sont comblés à Boucherville

La participation des joueurs et du public impressionne

par Pierre Leroux, collaboration spéciale

Une page importante de l'histoire du tennis québécois s'écrit depuis samedi au Club Sani-Sport de Boucherville, lors de la tenue de la deuxième édition du Championnat provincial de tennis intérieur: jamais auparavant un tournoi sénior présenté au Québec n'avait pu rassembler un nombre aussi considérable de joueurs (407).

La participation massive des juniors explique cette situation, alors qu'ils représentent près de la moitié des inscrits, et ce au grand plaisir des organisateurs et au ravissement des spectateurs, nombreux sur le lieu de la compétition en fin de semaine dernière.

Le tournoi a d'ailleurs pris une saveur particulière, grâce à ces jeunes qui relevaient le défi que leur lançait l'expérience: ainsi a-t-on rarement vu une foule suivre avec autant d'intérêt les premières rondes d'une compétition. David et Goliath; Astérix et les légionnaires, bref, on connaît l'histoire...

Le jeune Bruno Clermont, 14 ans, de Laval, a mérité à cet égard la faveur des foules en triomphant successivement de Jean Lavoie (4-6, 6-4, 6-3), Claude Vadeboncoeur (6-2, 6-2) et Jean Daigneault 6-3, 6-2). Jusqu'où se rendra-t-il? Il est difficile de le prévoir mais tous les espoirs lui sont permis. Jean-Pierre Lalande, Louis Desprès, Benoit Lemieux, Michel Besse-te et Martin Dyotte ont été les autres juniors qui ont le plus impressionné. Lalande a d'ailleurs surpris en prenant la mesure d'André Lemaire, joueur redouté, par les comptes de 7-5 et 6-4, dans l'un des plus beaux matchs de la journée de samedi.

Peu de surprises ont jusqu'à maintenant été enregistrées. La raison en est que les joueurs sélectionnés n'entreront en jeu qu'à partir de vendredi prochain; aussi, les affrontements les plus sanglants demeurent à venir. Ceux qui, sans être choisis tête de série et bénéficier de la qualification automatique, ralliaient l'opinion des connaisseurs, n'ont pas failli à la tâche et ont franchi allègrement les trois premières rondes sans connaître les affres de la défaite.

A titre d'éclaircissements, mentionnons que 16 joueurs n'avaient pas besoin de se présenter aux préliminaires de ce week-end alors qu'ils attendront la semaine prochaine pour entrer en action et faire face aux 16 joueurs ayant réussi à se qualifier.

Les 16 joueurs participant d'office au Championnat ont été favorisés sur la base du classement Balle d'or, qui reflète leur succès continu sur le circuit québécois l'été dernier. Le système est valable, mais permet qu'un joueur de grande classe ayant peu participé à la compétition durant la dernière saison soit oublié. Ce sont les règles du jeu et personne n'en a fait grand état...

Il faudra surveillé François Godbout lors de ce tournoi; il semble menaçant. Jusqu'ici, il n'a pas été accroché, défaisant ses adversaires avec élégance (A. Brazeau (6-0, 6-0) et Y. Gilbert (6-2, 6-0)). Confiant mais réaliste; il entame ce tournoi avec beaucoup de sérénité et d'agrément. Encore ce weekend, il a fait preuve d'une belle variété de coups, accompagnée d'un sens tactique prononcé qui lui dicte toujours le coup le plus approprié à la situation.

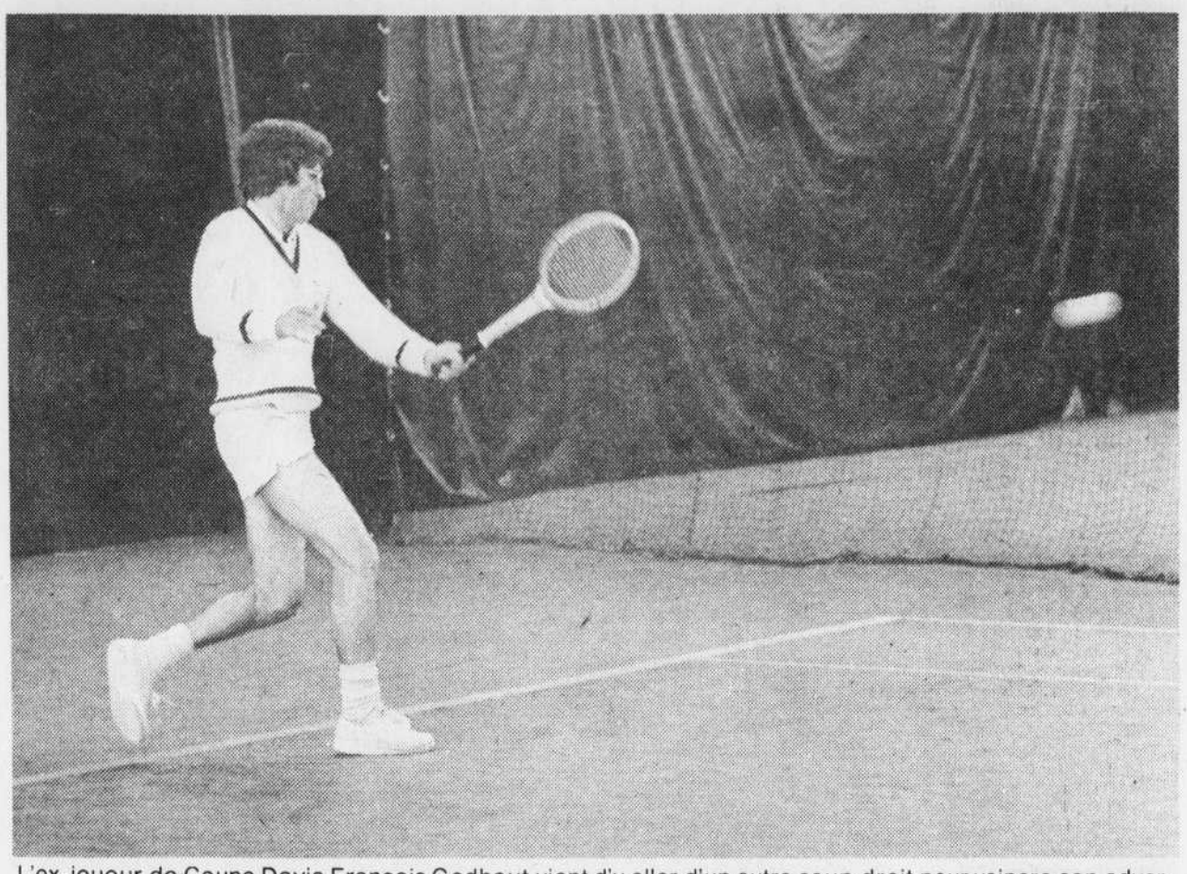
La participation féminine à la compétition, beaucoup moins considérable, comme toujours, demeure très appréciée. A l'heure de mettre sous presse, peu de résultats se sont fait connaître, mais nul doute que nous assisterons à des matchs très enlevants la semaine prochaine, alors que tous espèrent la confrontation Nicole Marois-Andrée Martin en finale.

François Godbout médite pour sa part sur le peu de joueuses de compétition au Québec et constate que malgré le bond considérable (élévation des bourses par exemple) qu'a fait le tennis féminin ces dernières années, l'impact demeure limité chez nous et il ne s'est pas traduit aussi substantiellement que prévu par une augmentation d'adeptes de la compétition. Nos joueuses seraient-elles désintéressées?

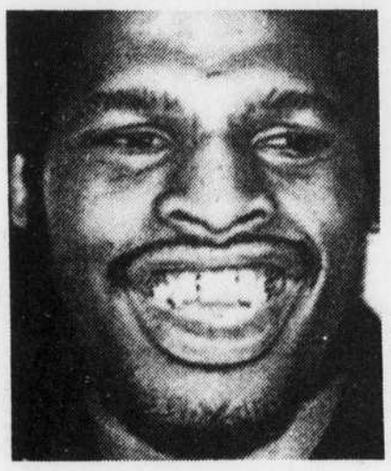
Quoiqu'il en soit, le Championnat de tennis intérieur Ricard du Québec reprendra l'affiche vendredi prochain. L'enjeu est grand et promet d'être ardemment contesté.

•

Entre-filets: La finale du premier Championnat de la Ligue nationale de tennis, mettant aux prises les Gouverneurs de Val-des-Arbres et les Panthères du Club intérieur de Rockland, avait lieu hier matin à Val-des-Arbres. L'équipe hôtesse l'a emporté au compte de 77-61, remportant ainsi la Coupe Iberia. Il s'agit du couronnement de la première saison d'un circuit hivernal regroupant plusieurs des meilleures raquettes de la région et ayant comme objectif de maintenir un esprit de compétition durant la saison morte.



L'ex-joueur de Coupe Davis François Godbout vient d'y aller d'un autre coup droit pour vaincre son adversaire de première ronde: Alain Brazeau. Il répétera cette scène souvent au cours des prochains jours. (Photo Jacques Grenier)



Leon Spinks n'aura été champion du monde qu'un mois... (Téléphoto AP)

Le WBC déchoit Leon Spinks

Ken Norton est désigné champion du monde

MEXICO (D'après AFP et Reuter) — Le champion du monde des poids lourds, l'Américain Leon Spinks, a été déchu de son titre par le World Boxing Council. Le titre des poids lourds a été attribué à Ken Norton, a annoncé samedi le président du WBC, Jose Sulaiman. Le WBC, pour prendre sa décision, s'est basé sur le fait que Spinks avait refusé de mettre en jeu contre Norton la couronne qu'il avait gagnée contre Mohamed Ali le 15 février.

Son président a déclaré que Spinks n'avait respecté ni les règlements du WBC, ni l'ultimatum que lui avait adressé cet organisme lors de sa dernière réunion, ni un compromis signé par Spinks avant le combat qui lui valut le titre.

Il a indiqué que les dix-huit membres du comité directeur s'étaient prononcés contre l'éventualité d'une revanche entre Spinks et Ali.

Sur ces dix-huit membres, quinze ont voté pour l'attribution immédiate du titre à Norton, deux pour que cette attribution ait lieu le 7 avril, cependant qu'un membre a demandé un nouvel examen des documents.

Sulaiman a également souligné que le WBC ne pouvait se prononcer en faveur d'un match Spinks-Norton, étant donné que le premier est lié à la "Top Rank" et le second à la chaîne de télévision CBS.

Le président du WBC a déclaré que jamais Spinks et ses admirateurs n'avaient accepté un combat contre Norton et qu'ils avaient demandé à son organisme d'accepter une revanche avec Ali.

Norton s'est vu attribuer le titre de champion du monde des poids lourds en fonction de sa victoire sur Jimmy Young le 5 novembre 1977 à Las Vegas.

Sulaiman a finalement regretté que le titre ait dû changer de titulaire de cette façon et a donné en exemple la voie suivie par Mohamed Alli jusqu'en septembre 1975.

Quand on lui a communiqué la décision du WBC, à Los Angeles, Ken Norton s'est déclaré enchanté d'avoir été nommé champion du monde.

Interrogé à son domicile, l'Américain, ancien vainqueur de Muammad Ali, dit: "Je suis très content. Je craignais que quelque chose n'arrive et que je n'aie pas le soutien du WBC mais les choses ont bien tourné pour moi et maintenant je vais combattre tous les principaux challengers du titre".

La décision n'était pas encore, hier ratifiée par la WBA pour laquelle Spinks est toujours le détenteur du titre mondial.

Norton a critiqué l'attitude de Spinks. "Nous avions un document légal (par lequel Spinks s'engageait à le rencontrer). Il ne l'a pas honoré, donc il a violé le contrat et s'est moqué du W.B.C. et de la boxe en général. Alors je pense qu'ils ont eu raison de le déchoir de son titre. Si vous l'avez et que vous ne le mettez pas en jeu, alors vous le perdez".

Pour leur part, Bob Arum et Edward Bell, avocat de Leon Spinks, sont décidés à engager une grande bataille juridique. Arum, président de la société Top Rank, qui gère les affaires de Spinks a déclaré vendredi qu'il avait élaboré plusieurs "plans de bataille" juridiques pour contrecarrer les directives du WBC. L'un de ces plans serait d'intenter un procès en dommages et intérêts à Jose Sulaiman, Norton et autres "parties intéressées" pour "complot" destiné à empêcher Spinks de "gagner une grosse somme d'argent".

Arum envisage d'autre part de ne pas régler au WBC les $35,000 qui lui sont dus pour avoir sanctionné la rencontre Spinks-Ali du mois dernier.

Selon Arum "Le WBC a violé les termes même de sa propre constitution" en nommant Norton champion du monde. Le président de Top Rank a également fait remarquer que d'après la constitution du WBC, un nouveau champion du monde est tenu de mettre pour la première fois son titre en jeu face à un des boxeurs classés parmi les 10 premiers du monde et s'engager également à le défendre contre le challenger numéro un dans un délai maximum d'un an. "Mais, a ajouté Arum, le champion du monde n'a pas à affronter le numéro un dans les 6 mois".



Ken Norton, réjoui de son championnat, aurait préféré le gagner dans un ring... (Téléphoto AP)

Les Expos mettent fin à une série de défaites en battant les Dodgers

VERO BEACH, Floride (d'après AP) — Gary Carter a cogné deux doubles et Ellis Valentine son troisième circuit du printemps, conduisant les Expos de Montréal à une victoire de 7-5 sur les Dodgers de Los Angeles, dans un match de la Ligue des Pamplemousses.

Cette victoire des Expos met fin à une série de quatre revers, dont le dernier samedi contre Atlanta, au compte de 5-4.

Les Dodgers ont subi une sixième défaite en neuf matchs hors-concours en dépit de circuits de Dusty Baker, Lee Lacy et Pedro Guerrero. Les perdants avaient pris une avance de 2-0 à la quatrième manche, quand le lanceur Doug Rau a obtenu un but sur balles avec des buts remplis et que Dave Lopes a claqué un ballon sacrifice.

Mais les Expos, dont la fiche est maintenant de 4-6, ont repris le collier et ont marqué quatre fois en cinquième. Valentine a parti le bal avec un circuit en solo. Warren Cromartie, Larry Parrish et le frappeur suppléant Jose Morales ont pour leur part cogné des simples successifs pour égaler la marque. Les deux derniers points des Expos, qui devaient leur donner l'avance, ont été la conséquence d'une erreur de tir de Steve Yeager.

La fiche de Rau s'établit à une victoire contre deux défaites, pendant que son vis-à-vis, Rudy May a obtenu sa première victoire après qu'il eut lancé les quatre premières manches pour les Montréalais.

Samedi, les Expos avaient essuyé la défaite à la suite d'une bonne sixième manche des Braves, au cours de laquelle Brian Asselstine a réussi un circuit de deux points et Tom Paciorek un triple à partir duquel il est venu marquer sur une erreur.

Asselstine et Paciorek ont marqué aux dépens du droitier Joe Keener, Paciorek marquant sur une erreur de Warren Cromartie, qui a lancé imprécisément au troisième but.

Gary Carter a claqué deux simples d'un point au profit des perdants et André Dawson a cogné un double d'un point aux dépens du lanceur gagnant, Buzz Capra. Les Expos ont par ailleurs réussi leur dernier point contre Capra avec un simple, un roulant et deux buts sur balles survenus grâce à des feintes illégales.

Dale Murphy a ajouté un point avec un double au compte des Braves, dont la fiche à la suite de cette victoire était de 6-3. C'était pour eux une troisième victoire consécutive.

Dick Williams, le gérant des Expos, était de fort mauvaise humeur à la suite de la défaite de samedi, estimant que ses hommes avaient fait cadeau de deux points à leurs rivaux. Mais il a loué la belle tenue du lanceur partant Steve Rogers, qui a accordé deux points et deux coups sûrs aux Braves en quatre manches.

On a d'autre part remarqué l'intéressante performance du releveur Randy Miller, acquis l'hiver dernier des Orioles de Baltimore. Miller a blanchi les Braves au cours des huitièmes et neuvième manches, ne leur accordant qu'un coup sûr.

Quand on a demandé à Steve Rogers, samedi, ce qu'il pensait de l'addition au personnel d'artilleurs de l'équipe de Rudy May et Ross Grimsley, il s'est déclaré très heureux de la tournure des événements. "Le fait d'avoir à mes côtés deux nouveaux bons lanceurs, et de pouvoir compter sur mon camarade d'un an Wayne Twittchell va certainement m'aider dans ma campagne pour obtenir 20 victoires.

"En lançant moins souvent, chacun de nous aura la chance de mieux se reposer et de réaliser plus de victoires. Avec quatre lanceurs, l'équipe pourra certes aussi mettre fin à ces longues séries de défaites, comme les 11 que nous avons subies l'an dernier. N'eût été de cette série de revers, nous aurions probablement terminé la saison avec notre moyenne de .500. L'histoire est à notre avantage cette saison," a conclu Rogers.

Par ailleurs, la direction de l'équipe a rompu en fin de semaine son silence sur les déclarations de l'avocat des voltigeurs Cromartie et Dawson, Nick Buoniconti. C'est le président de Expos, John McHale, qui s'est chargé du règlement de comptes avec l'ex-secondeur de ligne étoile des Dolphins de Miami.

"Il a posé là une déclaration stupide et dénuée de jugement, a déclaré M. McHale. En disant que Dawson et Cromartie quitteraient les Expos avant le début de la saison régulière, il montre qu'il ne connaît rien aux règlements du contrat collectif avec l'Association des joueurs: un joueur qui commettrait pareil acte serait passible d'une suspension, et ça, personne ne devrait l'ignorer quand il négocie pour un joueur.

"Une déclaration comme celle de M. Buoniconti risque de faire plus de mal que de bien à ses clients, a déclaré encore M. McHale. Nous estimons pour notre part que ce que nous leur avons offert constitue une augmentation très intéressante, qui se compare avantageusement avec ce que d'autres bons joueurs de deuxième année de la ligue ont reçu."

Stenmark termine la saison en lion

AROSA, Suisse (d'après AFP) — Le Suédois Ingemar Stenmark s'est offert le luxe de remporter samedi la dernière épreuve de la saison de ski, le slalom géant d'Arosa, alors que les cinq petits points qui lui a valu sa victoire ne lui ont rien rapporté puisqu'il avait déjà remporté le classement général de la Coupe du Monde, celui du slalom spécial et celui du slalom géant. Sans doute entendait-il bien montrer à tous ses adversaires, avant la pause estivale, qu'il comptait encore dominer le ski alpin l'an prochain.

Fort de son style inimitable, Stenmark a signé à Arosa sa 28ème victoire en Coupe du Monde, et la quatrième cette saison en géant (sur sept épreuves) avec une confortable avance sur Andreas Wenzel du Liechtenstein. De ce fait, ce dernier s'est hissé à la place de dauphin au classement de la spécialité, devant l'Américain Phil Mahre et au troisième rang au classement général, derrière cette fois-ci le coureur des Etats-Unis.

Le tacturne Suédois, qui a pris sa nouvelle victoire avec le même flegme que les précédentes avait encore une chance de parfaire son palmarès impressionnant en remportant hier le slalom parallèle comptant pour la seule Coupe des Nations, mais c'est l'Américain qui a été vainqueur au sprint du Suédois, hier. Le slalom parallèle d'Arosa, ne pouvait espérer résultat plus spectaculaire que la victoire du no 2 de la Coupe du Monde 1978 sur le lauréat de ce trophée.

Et chez les filles, les organisateurs ne pouvaient souhaiter succès plus mérité que celui obtenu par l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell, la grande dame du ski alpin féminin qui, une fois de plus, a démontré sa volonté de vaincre même dans une course qui ne revêtait qu'une importance symbolique.

Ce slalom parallèle, disputé sous de légères chutes de neige intermittentes, comptait pour la Coupe des Nations 1978 qui a été largement remportée par l'Autriche — hommes et femmes — avec un total de 907 points devant la Suisse, 517 points. Il était réservé aux 32 premiers classés en Coupe du Monde.

Rien n'empêche que samedi, Stenmark n'aurait pu s'offrir meilleur cadeau d'anniversaire, le jour de ses 22 ans.

Sans entièrement dominer cette épreuve somme tout mineure, le Suédois n'en a jamais abandonné le contrôle. Après un départ assez hésitant (46.54 au poste intermédiaire soit 1/100-e d'avance sur Wenzel et 37/100-e sur Luescher), il a gagné la première manche en 1.19.55, soit 30/100-e de mieux que Wenzel et 40/100-e d'avance sur Luescher.

Sans trop forcer sur le second parcours, le Suédois a concédé 14/100-e au poste intermédiaire à Wenzel (42.34), mais il a repris sur la partie finale en glissé, terminant second de la manche à 1/100-e du Suisse Heini Hemmi mais 4/100-e encore devant Wenzel, qui fêtait lui aussi son anniversaire, le 20-eme, samedi. Au classement final, le Suédois gagnait avec 24/100-èmes d'avance sur Wenzel.

Dans cette course pour lui sans enjeu où seules s'attribuaient quelques places d'honneur, Ingemar Stenmark a montré, un peu comme l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell l'avait fait la veille, que pour les très grands champions il s'agit toujours de gagner, même si une telle victoire, acquise à la fin d'une saison de quatre mois, ne rapporte guère autre chose que de la satisfaction personnelle.

Andre Arnold nouveau champion professionnel

CALGARY (CP) — L'Autrichien André Arnold, 22 ans, s'est assuré, hier, le championnat mondial du circuit professionnel de ski en prenant la quatrième place au slalom de Calgary. Le nouveau champion en est à sa première saison de ski professionnel.

Arnold s'est blessé au dos lors de la demi-finale qui l'opposait au Japonais Haruhisa Chiba, l'obligeant ainsi à abandonner la compétition, mais l'élimination du Suisse Josef Odermatt en quart-de-finale contre l'Américain Lonny Vanatta l'a assuré du titre. Il reste encore une compétition avant la fin de la saison de ski professionnel.

Chiba, qui a défait Vannatta en finale, a enregistré sa première victoire sur le circuit, le premier gain professionnel pour un Japonais en neuf ans.

"Je n'a pas pensé au championnat durant l'épreuve", a dit Arnold. "Mais maintenant, je suis le champion et je suis très heureux".

Chiba a défait Vanatta par plus de trois dixièmes de seconde lors de la première course de la finale, défaisant ainsi Vanatta, qui a gagné la deuxième manche par .267 seconde, par moins d'un dixième de seconde.

Cette deuxième place a laissé Vanatta au 12e rang du circuit professionnel.

Alain Cousineau, 24 ans, de Brownsburg, au Québec, a été défait en quart-de-finale par Arnold, qui a aussi éliminé Doug Woodcock, de Oshawa, Ontario.

Cela a suffit, cependant, pour permettre à Cousineau, qui en est à sa troisième année sur le circuit, de passer au cinquième rang du circuit professionnel sur un pied d'égalité avec les Autrichiens Ed Reich et Werner Bleiner.

Cousineau est devancé par Arnold, Odermatt, le Canadien Jim Hunter, et l'Américain Tyler Palmer.

D'autre part au Mont Sainte-Anne et pour la troisième année consécutive, un Québécois a été proclamé l'athlète par excellence des épreuves du championnat junior canadien de ski de fond.

A l'issue des compétitions qui ont pris fin samedi Daniel Auclair, de Sherbrooke, a mérité cet honneur et le trophée Shell. Le même titre a été décerné chez les dames à l'Ontarienne Angela Schmidt.

Samedi, dans la dernière épreuve, celle du relais trois fois cinq kilomètres, la victoire a été remportée par la formation sud-ontarienne, avec un temps cumulatif de 56 minutes, 24 secondes et 72 centièmes.

Chez les hommes, c'est également l'équipe du Sud-Ontario qui a terminé première en complétant le relais de 7.5 kilomètres en un temps cumulatif de 72 minutes, 56 secondes et 86 centièmes.

Nicklaus triomphe à Jacksonville

JACKSONVILLE, Floride (d'après AP) — Jack Nicklaus n'a pas eu besoin d'utiliser toutes ses ressources hier, même pas besoin d'un birdie en fait, pour remporter son 65e tournoi de la PGA.

Il ne l'a tout de même emporté que par un coup devant Lou Graham, méritant une bourse de $60,000 qui lui a permis de dépasser Tom Watson au classement des boursiers.

Les 289 de Nicklaus, un au-dessus la normale, est le plus haut total de la tournée des professionnels. Le parcours, il faut le dire a nui à plus d'un concurrent (on a même vu un 85 de Arnold Palmer!).

En dépit de sa performance de 75 — trois au-dessus de la normale dans cette dernière ronde — et du fait qu'il n'ait réussi aucun birdie dans les 18 derniers trous, le "Golden Bear" est devenu l'un des favoris pour le prochain tournoi des maîtres, son prochain départ prévu. Il a pris successivement la deuxième, la première, la deuxième et encore la première place au cours de ses quatre dernières apparitions cette saison.

Graham, deuxième avec une dernière ronde de 75, a terminé avec un total de 290 et a remporté $34,200 de la plus grosse bourse ($342,000) attribuée cette saison.

Lon Hinkle, auteur d'une des rares sous-normales du tournoi (70 en dernière ronde), a pris le troisième rang avec un total de 291, suivi du pack Ben Crenshaw-Larry Nelson-Andy Worth et John Schroeder, détenteurs d'un 292. Schroeder, qui poursuit actuellement la meilleure de ses 10 saisons professionnelles, a roulé une dernière ronde de 71, pendant que Crenshaw faisait 74, North, 73 et Nelson 74.

Les scores, généralement très élevés, frôlaient le ridicule. Palmer, un bon exemple, a conclu avec 313, 25 au-dessus de la normale après une dernière ronde désastreuse. Pour sa part, le champion de l'Omnium des Etats-Unis, Hubert Green, a conclu avec 295 (71 en dernière ronde); Jerry Pate avec 297 (70 en dernière); le champion sortant du tournoi, Mark Hayes, avec 300 (dernière ronde de 73) alors qu'il avait bouclé 289 l'an dernier; et la liste se poursuit avec Gary Player (300), Hale Irwin (302) et Tom Weipskopf (306).

La dernière ronde de Nicklaus est le deuxième plus haut score d'un gagnant — Roger Maltbie a remporté le tournoi Memorial en 1976 avec une ronde de 76. Il s'agissait en fait, selon les spécialistes, de déterminer un gagnant en faisant le moins de fautes possible, et non pas de jouer le mieux possible.

Natation: Badger éblouit aux championnats canadiens

NEW WESTMINSTER, Colombie-Britannique (CP) — Stephen Badger a récolté sa quatrième médaille d'or en plus d'enregistrer l'un des deux meilleurs temps mondiaux réalisés samedi soir, lors des Championnats canadiens d'hiver de natation. Six records canadiens ont été inscrits au cours de cette soirée.

Badger, un Australien de 21 ans qui porte les couleurs du club d'Edmonton, a affiché un temps de trois minutes, 51.07 secondes au 400 mètres-style libre, améliorant ainsi la marque canadienne de 3:51.50 qu'il a établie l'année dernière, et le record mondial de 3:51.35 réalisé plus tôt cette année par le Soviétique Andrey Krylov.

Bill Sawchuk, de Thunder Bay, en Ontario, a pour sa part récolté un meilleur temps mondial au 200 mètres-quatre nages, grâce à un chronométrage de 2:05.03. L'année dernière, le Hongrois Zoltan Verraszto avait réalisé un temps de 2:05.29 sur cette distance, alors que le record canadien est détenu par Graham Smith, de Thunder Bay, qui a déjà réussi 2:05.50.

Lafleur marque son 299e but

Larocque et Lemaire brillent contre les Kings à Los Angeles

LOS ANGELES (d'après AP) — Jacques Lemaire, avec deux buts, ainsi que le gardien Michel Larocque ont brillé samedi soir à Los Angeles, alors que le Canadien de Montréal a remporté une victoire de 6-3 sur les Kings de l'endroit.

Pour sa part, le champion marqueur Guy Lafleur a inscrit sont 56e de la saison, méritant un record personnel et atteignant le 299e de sa carrière. Il pourrait marquer le 300e ce soir à Vancouver contre les Canucks. Le "Démon blond" a également offert une passe sur l'un des buts de Lemaire, ce qui l'a aidé à maintenir son avance en tête des compteurs de la Ligue nationale.

Le Canadien a ainsi remporté une sixième victoire consécutive, réduisant par ailleurs l'avance des Kings en deuxième place de la section James-Norris, où ces derniers sont maintenant talonnés par les Red Wings de Detroit, qui possèdent un retard de deux points.

Lemaire a réussi son 30e but de la saison en première période après que ses camarades eurent maintenu une forte pression contre les Kings et Rogatien Vachon, qui n'a pas toujours été à la hauteur samedi soir.

Les joueurs de Scotty Bowman ont encerclé Vachon dès les premières minutes de jeu, lui dédiant 16 tirs en premier vingt. Lemaire a fait aboutir la tactique du Tricolore à 2.40, en prenant un retour de tir de Steve Shutt.

Les vaincus ont profité de deux avantages numériques en première période, eux-mêmes n'écopant d'aucune punition. C'est d'ailleurs au cours d'un deux-minutes à Pierre Mondou que Tom Williams a inscrit le deuxième filet des siens, après que Lemaire et Marcel Dionne, successivement, eurent inscrit d'autres buts. Williams a égalé la marque.

En première, Guy Lafleur a montré aux Californiens ce qu'il peut faire, lors du deuxième but de Lemaire. Transportant le disque d'un bout à l'autre de la patinoire, il effectue une passe parfaite à son vétéran centre, qui déjoua Vachon d'un puissant lancer frappé.

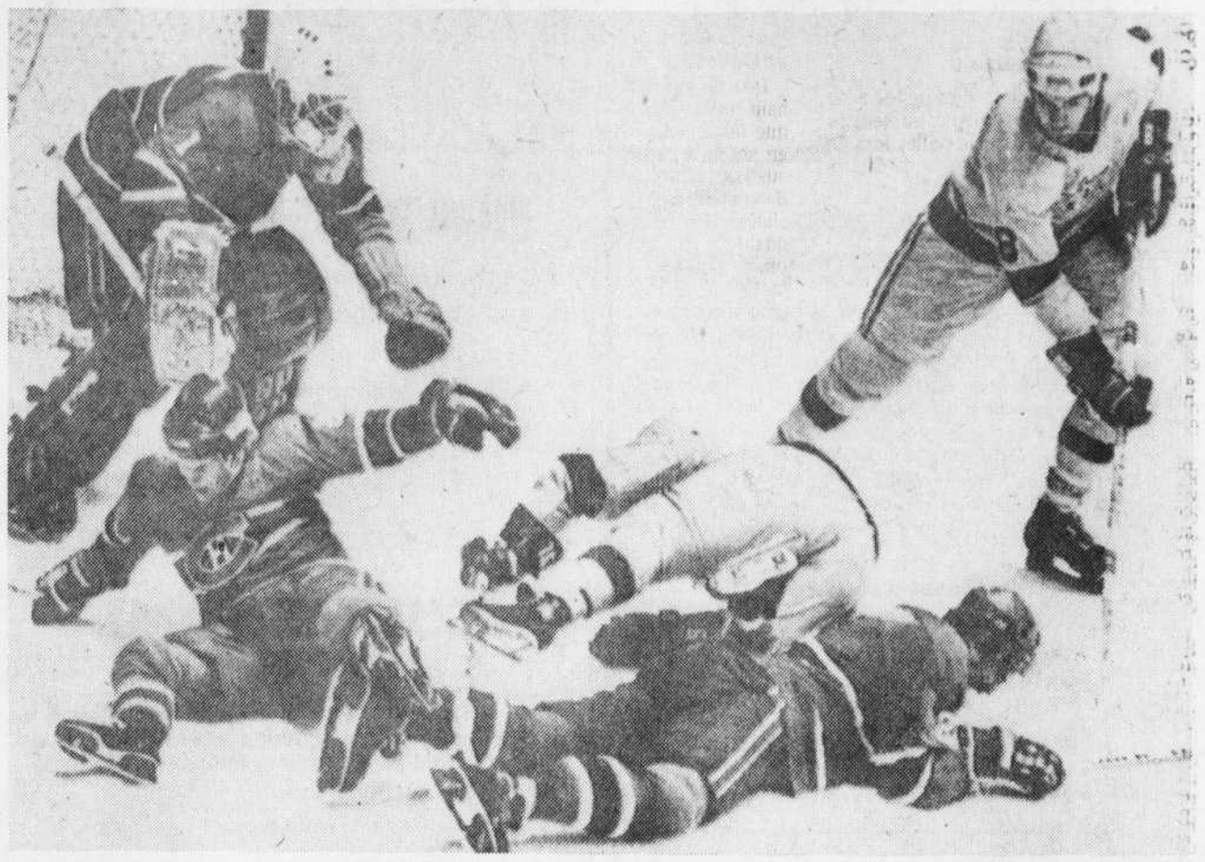
Le Canadien a cependant mal tenu son rythme par la suite, se contentant de pratiquer un échec avant relâché qui empêcha néanmoins l'adversaire de s'organiser.

Les Kings, soutenus par 16,005 partisans, se réveillent bientôt et foncent de plus en plus en direction de Larocque, qui brille de tous ses feux. Gary Sargent et Mike Murphy, qui le bombardent à répétition, en savent quelque chose... Mais Marcel Dionne, plus expérimenté et plus habile, reprend un de leurs retours et le glisse entre les jambières de Larocque qui, incidemment, n'a pas encore perdu cette saison contre Los Angeles.

C'est à la dernière seconde de jeu de la période que Williams nivelle la marque.

La deuxième période commence comme la première: le Canadien presse le jeu en territoire adverse, laissant au seul Dionne l'occasion de mettre Larocque à l'épreuve. Reprenant la rondelle à la suite d'un mauvais bond sur la rampe, Dionne lance mais frappe le poteau. Il vient de rater la meilleure chance des siens de prendre les devants.

Le Canadien ne va plus, désormais, accorder de chances aux Kings. Réjean Houle y va presque immédiatement de son 29e but de la saison.



Le gardien Michel Larocque (1) et l'avant Dave Taylor des Kings de Los Angeles, tentent de repérer la rondelle sur laquelle se sont abattus Bill Nyrop (2) et Marcel Dionne (16). Jacques Lemaire, à gauche, entré en collision avec Dionne, a été avec Larocque le héros de la victoire de 6-3 du Canadien. (Téléphoto AP)

hockey

Ligue Nationale

Vendredi
Colorado 3, Vancouver 1
Minnesota 4, Cleveland 4
Samedi
Montréal 6, Los Angeles 3
Boston 6, Rangers NY 3
Atlanta 5, Islanders NY 3
Buffalo 2, Philadelphie 2
Washington 8, Cleveland 3
Pittsburgh 3, Toronto 2
Detroit 5, Vancouver 4
St. Louis 5, Chicago 4
Hier
Pittsburgh à Chicago
St. Louis à Washington
Rangers NY à Minnesota
Detroit à Colorado
Toronto à Boston
Ce soir
Islanders NY à Philadelphie
Montréal à Vancouver

Association Mondiale

Vendredi
N.-Angleterre 6, Cincinnati 2
Birmingham 3, Houston 2
Samedi
Cincinnati 4, Indianapolis 2
Québec 5, N.-Angleterre 3
Hier
Indianapolis à Birmingham
Cincinnati à Edmonton
Québec à Winnipeg
Ce soir
Aucun match à l'affiche

Ligue Majeure du Québec

Vendredi
Verdun 5, Chicoutimi 4
Montréal 7, Sherbrooke 1
Québec 9, Shawinigan 2
Samedi
Aucun match à l'affiche
Hier
Montréal à Verdun
Laval à Hull
Chicoutimi à Québec
Cornwall à Sherbrooke
Shawinigan à Trois-Rivières
—Fin du calendrier régulier—

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	70	52	9	9	314	162	112
LOS ANGELES	70	27	29	14	215	212	68
DETROIT	68	27	29	12	213	231	66
PITTSBURGH	69	22	30	17	219	267	61
WASHINGTON	68	13	43	12	158	269	38
Section Charles Adams							
BOSTON	68	45	14	9	284	175	99
BUFFALO	70	40	14	16	259	182	96
TORONTO	69	39	20	10	244	190	88
CLEVELAND	71	19	41	11	196	293	50
Section Lester Patrick							
ISLANDERS NY	70	42	15	13	292	181	97
PHILADELPHIE	70	39	18	13	266	179	91
ATLANTA	71	28	25	18	238	229	74
RANGERS NY	68	24	32	12	230	233	60
Section Connie Smythe							
CHICAGO	69	26	26	17	190	191	69
VANCOUVER	71	19	37	15	215	282	53
COLORADO	70	14	36	20	217	270	48
ST. LOUIS	70	16	42	12	171	272	44
MINNESOTA	68	14	46	8	171	274	36

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	70	45	23	2	343	233	92
N.-ANGLETERRE	70	38	28	4	287	235	80
HOUSTON	69	35	30	4	253	255	74
QUÉBEC	70	34	33	3	299	313	71
EDMONTON	69	33	34	2	275	266	68
CINCINNATI	69	31	35	3	256	282	65
BIRMINGHAM	70	30	38	2	242	279	62
INDIANAPOLIS	69	23	42	4	233	297	50

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	71	46	17	8	398	247	100
MONTRÉAL	71	40	25	6	392	323	86
LAVAL	71	35	25	11	433	356	81
VERDUN	71	32	30	9	374	327	73
HULL	71	33	34	4	351	395	70
Section Dilio							
TROIS-RIVIÈRES	71	46	18	7	396	249	99
SHERBROOKE	71	40	26	5	471	374	85
QUÉBEC	71	27	35	9	326	337	63
CHICOUTIMI	71	16	44	11	333	450	43
SHAWINIGAN	71	3	64	6	255	671	10

Luc Chagnon athlète par excellence aux CSQ

L'haltérophile Luc Chagnon, de Saint-Hyacinthe, a été choisi l'athlète par excellence des Championnats sportifs québécois, hier, lors des cérémonies de clôture au centre Etienne Desmarteau, à Montréal. Il succède à l'escrimeur Paul Beaudry et au coureur Pat Fogarty qui avaient mérité cet honneur lors des deux premières éditions, l'an dernier.

Chagnon a établi la semaine dernière une nouvelle marque du Commonwealth, catégorie junior 56 kilos, en levant 122.5 kilos à l'épaule-jeté lors des compétitions d'haltérophilie disputées dans le cadre des championnats sportifs québécois au centre Pierre-Charbonneau, à Montréal.

Il a devancé au scrutin final le tireur Robert Zedwane, qui avait réussi un score parfait de 600 points lors des compétitions provinciales de tir à la carabine, la nageuse Hélène Boivin, qui avait mérité l'impressionnant total de cinq médailles d'or lors des championnats provinciaux de natation, catégorie senior, et Chantal Desrosiers, qui avait pour sa part établi un nouveau record canadien, catégorie juvénile et junior dans le 200 mètres, lors des championnats provinciaux d'athlétisme.

Le choix de l'athlète par excellence a clôturé hier de brillante façon l'édition hivernale des championnats sportifs québécois qui se sont déroulés pendant quatre week-ends consécutifs, du 24 février au 19 mars.

Un total de huit disciplines étaient au programme du quatrième et dernier week-end.

Au Centre Claude-Robillard, l'escrimeur Bertrand Cormier a dominé les championnats provinciaux d'escrime, remportant les honneurs à l'épée, dans les catégories junior et classe ouverte. Paul Beaudry a également retenu l'attention, faisant honneur à sa réputation, maîtrisant ses adversaires en classe ouverte, au sabre.

Au soccer, le Boa Vista, de la région Concordia, n'a eu aucune difficulté à disposer du Saint-Simon 6 à 1 pour remporter le titre provincial sénior. Les Falcons de Montréal ont terminé en troisième position.

Au judo, André Barrette, de Québec, a remporté la médaille d'or en catégorie ouverte, Louise Beauregard, chez les -67 kilos, Marie-Josée Cloutier chez les -66 kilos, Linda Jomphe chez les 56 kilos, Diane Couture, chez les 52 kilos et Marie-Josée Lamade chez les 48 kilos.

Au Centre Pierre-Charbonneau, Johanne Falardeau a de nouveau fait la preuve de son excellence au badminton, en simple féminin, récoltant la médaille d'or lors des championnats provinciaux de badminton. Elle a vaincu Helen Binns par 5-11, 11-3 et 11-3. En simple masculin, Paul Johnson de Montréal a vaincu en finale Michel Beausoleil, de Québec, 17-14 et 15-4.

Paul Johnson s'est révélé la vedette de ces championnats en remportant trois médailles d'or. Il a par la suite uni ses efforts en double mixte à Paulette Delisle, et en duo à Denis Martin pour deux autres titres provinciaux. En culture physique, André Bouchard a été couronné champion du Québec, toutes catégories, pour voler la vedette aux culturistes venus de partout à travers la province. Arsene Lagrange a terminé 2e et Bernard Kendall, 3e.

Au Centre Etienne-Desmarteau, Gaétan Boucher a récolté cinq médailles d'or au cours du week-end, méritant hier, la victoire dans les 880 et 3300 mètres. Après avoir gagné, samedi, dans les 1,440 mètres, 1100 et 1650 mètres.

Au patinage artistique, Josée Normand, de la Palestre nationale, a remporté les honneurs des épreuves en junior féminin, pour retenir l'attention lors du Mémorial Georges-Ethier.

Enfin, au patinage à roulettes, samedi, le duo formé de Sylvie Gingras et Guy Aubin a récolté la médaille d'or, en paires sénior, avant de répéter leur exploit en style libre individuel.

Ajoutons en terminant que le comité de sélection de l'athlète par excellence des Championnats sportifs québécois était composé des personnes suivantes: MM. Pierre Durocher, journaliste au Journal de Montréal, Jean Emond, surintendant aux sports à la ville de Montréal, Raymond Heneault, du Conseil d'administration de la confédération des sports du Québec, Réjean Roy, de l'Institut des sports et Raymond Benoit, directeur général adjoint au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

meneurs

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mon.	56	64	120
Trottier, INY	40	67	107
Sittler, Tor.	43	62	105
Lemaire, Mon.	31	56	87
Perreault, Buf.	40	45	85
Potvin, INY	27	56	83
Bossy, INY	49	32	81
Clarke, Phi	20	58	78
McDonald, Tor	41	36	77
O'Reilly, Bos	25	52	77

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Tardif, Qué.	51	81	132
U. Nilsson, Win	33	83	116
Cloutier, Qué	49	61	110
Hedberg, Win	59	49	108
Hull, Win	44	64	108
K. Nilsson, Win	38	56	94
Ftorek, Cin	47	45	92
Lacroix, Hou	29	61	90
G. Howe, NA	33	51	84
Chipperfield, Edm	29	46	75

L'Alberta champion au hockey collégial

MONCTON (PC) — Les Golden Bears de l'Université de l'Alberta ont remporté le championnat canadien de hockey collégial, en disposant des Blues de l'Université de Toronto 6-5, hier, à Moncton.

Les Golden Bears remportent ainsi leur quatrième titre depuis 1964.

C'est le deuxième but du match de Kevin Primeau, à la 12ème minute de jeu de la troisième période, qui a fait la différence.

Dave Breakwell a également marqué deux fois pour les Golden Bears, les autres filets des vainqueurs allant à Stan Swales et John Devaney. Dan D'Alvise, Larry Hopkins, Doug Herridge et Cary Farelli ont riposté pour les Blues, champions sortants.

●

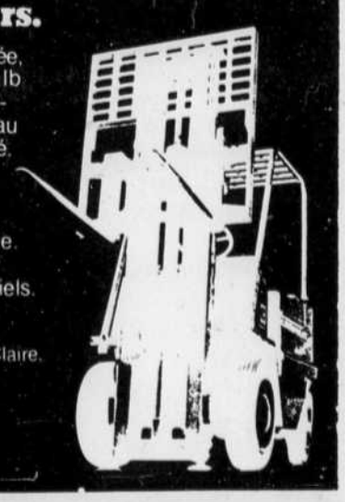
L'équipe de Sainte-Foy, championne canadienne au hockey midget, a subi une deuxième défaite d'affilée samedi 4-3 contre les étoiles de la Tchécoslovaquie, devant un peu plus de 1,000 spectateurs. Les jeunes Québécois avaient subi un échec de 5-2, jeudi à Pardubice.

Les Tchèques ont pris une avance de 2-1, après 20 minutes, mais les deux équipes étaient à égalité 2-2, après deux périodes.

André Côté, Jacques Tremblay et Guy Fournier ont marqué pour le Ste-Foy, qui menait 3-2 avant les dernières 10 minutes.

Les Québécois ont raté plusieurs belles occasions, en deuxième période, et se sont vus refuser un but, tôt en troisième.

gb
G. Béchard Ltée.
COURTIERS EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
Siège Social
410 St-Nicholas.
Montréal, Québec H2Y 2P5
Telephone: 282-0303
Télex: 055-60803
Groupage et affrètement
maritime et aérien
Transport "Door to Door"
Études logistiques
toutes destinations
Correspondants dans les principaux pays

MUSCLES À LOUER
Hewitt et ses chariots élévateurs.
Hewitt loue des chariots élévateurs. A la journée, à la semaine, au mois. Des capacités allant de 2 000 lb (1 000 kg) à 60 000 lb (27 000 kg). Des chariots d'entrepôt, d'usine, des chariots tous-terrains, fonctionnant au propane liquide, à l'essence, au diesel ou à l'électricité. Mais ce n'est pas tout. Nous vous assurons des muscles toujours en grande forme grâce à notre service d'entretien et de réparation qui est relié au système de repérage de pièces le plus sûr de l'industrie. Hewitt peut mettre ses muscles à votre disposition sur l'heure. Appelez-nous. Nos tarifs sont très concurrentiels.

Hewitt
CATERPILLAR
Hewitt Equipement Limitée
5001 Route transcanadienne, Pointe-Claire,
Québec, H9R 1B8.
(514) 697-6911. Télex: 058-21625
Québec, Sept-Îles, Val d'Or,
Chicoutimi, Hull, Baie James
Caterpillar, Cat et sont des marques déposées de Caterpillar Tractor Co.

LA PROTECTION ANTIROUILLE
ēonizer*
EST
INATTAQUABLE

ēonizer*, l'antirouille d'une qualité inattaquable
Des milliers d'automobilistes choisissent EONIZER* pour leur voiture. Comme vous, ils n'achètent pas n'importe quoi et ils comparent sérieusement les options qui leur sont faites avant de faire leur choix. EONIZER* répond aux plus hauts standards de qualité de l'automobiliste exigeant car son procédé unique d'EONIZATION* offre la protection contre la rouille qui dure longtemps.

ēonizer*, une protection inattaquable
L'EONIZATION* est l'application soignée d'un enduit protecteur exclusif, sur *toutes* les parties vulnérables de votre automobile. Des agents chimiques spéciaux s'imprègnent dans les pores du métal et délogent toute molécule d'oxygène dont la rouille a besoin pour faire ses ravages. L'EONIZATION* forme une couche protectrice durable, inattaquable.

ēonizer* offre une garantie inattaquable
Soucieux de préserver sa réputation enviable dans le domaine de la protection antirouille, EONIZER* offre à ses clients une garantie inattaquable. Des milliers d'automobilistes satisfaits sont aujourd'hui protégés par la solide garantie EONIZER* et roulent en toute confiance. Tant que vous restez propriétaire de votre voiture, vous bénéficiez de la meilleure garantie qui soit: une garantie à vie. En fait de garantie, il ne se fait pas mieux dans le domaine de l'antirouille.

ēonizer* l'antirouille d'une renommée inattaquable
L'Association pour la Protection des Automobilistes (l'A.P.A.) reconnaît la valeur d'un produit qui a fait ses preuves en recommandant sans réserve l'antirouille EONIZER* depuis 1968. De tous les antirouilles sur le marché, EONIZER* est le **SEUL** à s'être mérité cette recommandation depuis aussi longtemps.

l'antirouille
ēonizer*
rien ne
l'attaque

1095, rue St-André (au sud de Dorchester)
6800 ouest, rue St-Jacques
(à l'ouest de Cavendish)



483-2333

Eonizer protège aussi les voitures d'occasion et offre une garantie, selon l'état de la voiture.

*marques brevetées

Carrières et Professions

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 50¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: **Micheline Turgeon**

MICROBIOLOGISTES

Joignez-vous à

L'AMQ

Pour information:

L'Association des Microbiologistes du Québec
Institut Armand Frappier
531 boul. des Prairies
Laval, Qué. H7N 4Z3

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Le président d'une société d'importation de vin requiert les services d'une jeune personne pour l'assister. Douée d'une plaisante personnalité, elle devra posséder la compétence voulue pour prendre en sténo et rédiger occasionnellement la correspondance dans un français et un anglais impeccables, et aussi, voir à la bonne marche du bureau. Elle travaillera pour une société jeune et dynamique, dans un cadre exceptionnel du Vieux-Montréal. Cette perle rare touchera un salaire plus qu'intéressant et bénéficiera de nombreux avantages.
Si vous croyez que cette offre s'adresse à vous, appelez au **866-6966** pour de plus amples détails.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

Est à la recherche d'un

INSPECTEUR-PRODUCTEUR

Pour la région Métropolitaine

Qualifications requises:
— 5 à 8 ans d'expérience
— bon jugement, bonne présentation et forte personnalité,
— capable d'apprécier et de tarifer un risque commercial.

La préférence sera donnée aux candidats(es) bilingues, possédant un T.P.I. ou/et un A.I.A.C., ou/et un F.I.A.C.

La connaissance de l'Italien serait un atout supplémentaire.

Salaire en fonction de l'expérience.

Automobile et dépenses aux frais de la compagnie.

Pour information ou entrevue, contacter:

M. Jean-Guy Héon
288-8711

DIRECTEUR DE PROJET P.A.C.L.E.

Dans le cadre d'un projet d'Aide à la création locale d'emplois, le Service de Ressources Extérieures de l'Annonciation: "Organisme dont le but est d'Assurer en continuité des organismes de santé de la région, la réinsertion sociale des bénéficiaires" recherche un(e) directeur(trice) de projet P.A.C.L.E.

SOMMAIRE:
Sous l'Autorité du Conseil d'Administration du Service de Ressources Extérieures, le directeur de projet est responsable de l'implantation, de la gestion et de la supervision des activités "logement, travail et loisirs" visant la réinsertion sociale au marché du travail de bénéficiaires institutionnalisés ou devant l'être.

EXIGENCES:
A. Scolarité:
- doit détenir un diplôme universitaire en sciences humaines ou en sciences de la santé.

B. Expérience:
- minimum de un an dans le domaine de la réinsertion sociale ou réadaptation ou autre domaine connexe;
- expérience dans un poste de responsabilité serait préférable;
- une expérience supérieure pourrait compenser pour la scolarité.

SALAIRE:
Entre $14,000 et $20,000 selon les qualifications et l'expérience.

DURÉE DE L'EMPLOI:
De 6 mois à 3½ ans sous réserve de subventions.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 mars 1978 au:

Groupe de Travail-Projet P.A.C.L.E.
a/s M. Réal Guay
Centre Hospitalier Les Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Québec J0T 1T0

PHARMACIEN LICENCIÉ

Demandé à Amqui, Québec.

- Semaine de 40 à 50 heures
- Très bon salaire
- Excellentes conditions de travail
- Avantages sociaux intéressants

Tél.: 1-418-629-4411

JEUNE HOMME

22 - 24 ans

désirant faire carrière dans la vente à l'intérieur et ultérieurement à l'extérieur dans produits et équipement de laboratoires médicaux et hospitaliers. Tous les bénéfices.

Adresser curriculum vitae à:

R. Coutu
INGRAM & BELL LTÉE
550 boul. Montpellier,
Ville St-Laurent, P.Q. H4N 2G7

OFFRE D'EMPLOI

Pharmacien

LIEU: Hôpital Ste-Croix de Drummondville. Centre Hospitalier spécialisé de 209 lits et 113 lits d'hébergement et d'un département de Santé Communautaire.

EXIGENCES REQUISES: Diplôme en pharmacie d'hôpital.
Si possible une certaine expérience en pharmacie d'hôpital.

Bien vouloir faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Hôpital Ste-Croix
570 rue Hériot
Drummondville, Qué.
J2B 1C1

AGENT D'ÉVALUATION

Le Département de Thérapie par le travail de notre Institut est à la recherche d'un ou d'une Ergothérapeute avec au moins 2 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation. Poste disponible immédiatement.

Responsabilité:
Evaluer l'actif et le passif professionnel des patients comme outils d'évaluation et d'exploration professionnelle.

Salaire:
Selon l'échelle de salaire établie par le Ministère des Affaires Sociales plus 10%.

Prière de communiquer avec:

Mme H. Pentney
Gérante d'atelier
Tél. 761-6131 poste 346

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE
HOSPITALIER DOUGLAS

6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

Établissement public à soins multiples de 528 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Fonctions:
Le directeur des services professionnels doit, sous l'autorité du directeur général:
- coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent sous sa juridiction.
- voir au bon fonctionnement des comités du Conseil Consultatif des Professionnels et du Conseil des Médecins et Dentistes.

Exigences:
A. Scolarité:
— détenir un diplôme universitaire de 5 ans en sciences de la santé (médecine).
B. Expérience
— trois années dans le domaine de la médecine, de l'administration ou l'équivalent.

Salaire:
Selon la politique de rémunération du Ministère des Affaires Sociales, Classe 17.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er avril 1978 au:

Jury de Sélection
Direction générale
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Comté Labelle
Québec J0T 1T0

L'ACCUEIL NOTRE-DAME DE BEAUPRÉ, INC.

Offre d'emploi:

DIRECTEUR (trice) GÉNÉRAL (e)

Centre d'accueil (foyer pour adultes) de 39 lits, situé à 1, rue Riverview, Beaupré, P.Q.

Responsabilités:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration et sous la responsabilité de ce dernier est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le Ministère des Affaires sociales.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme en administration émis par une université et avoir cinq ans (5) d'expérience dans des centres pour personnes âgées, pour enfants et dans le milieu hospitalier.

Rémunération:
Suivant les normes du Ministère des Affaires sociales (classe 13).

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 30 avril 1978 à:

M. Paul Beauregard,
Président du Conseil d'administration
de l'Accueil de N.-D. de Beaupré, Inc.
11,144 Royale, Beaupré, Qué. G0A 1E0

et inscrire: Concours Directeur(trice) général(e)

La Caisse populaire Champlain d'Ottawa dont l'actif est de $8 millions requiert les services d'un

GÉRANT ADJOINT

(H.F.)

FONCTIONS:
Responsable sous la direction du gérant de l'administration interne financière de la Caisse, il dirige et contrôle le service des prêts. Il participe à la gestion d'un personnel de 12 employés, veille au respect du contrôle interne, s'occupe de budgets et de divers rapports et remplit toute autre tâche apparentée au poste.

EXIGENCES:
— Diplôme d'études secondaires
— Maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits
— Beaucoup de maturité de caractère, d'initiative et d'entregent.
— De préférence, un minimum de 5 ans d'expérience dans une Caisse populaire en Ontario ou au Québec, dont une partie au service des prêts.
— 2 ans d'expérience avec le système SIC.

TRAITEMENT:
— Salaire de $17,735 à $21,555 selon les qualifications et l'espérience.
— Avantages sociaux exceptionnels.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au

Service du Personnel
Caisse populaire Champlain
d'Ottawa Limitée
1051, rue Wellington
Ottawa, Ontario.
K1Y 2Y1

VILLE DE STE-MARTHE SUR LE LAC

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA POLICE

FONCTIONS: Planifier, diriger et coordonner l'action du service de police de la ville de Ste-Marthe sur le Lac, le tout selon les fonctions prescrites par le règlement numéro 11 de la Commission de police du Québec.

EXIGENCES: Citoyen canadien, bilingue, possédant au moins cinq (5) ans d'expérience comme membre d'un corps de police.

SALAIRE: et conditions de travail, à discuter selon les qualifications du candidat.

Le candidat intéressé doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné des documents suivants:
1- Une attestation d'études;
2- Une photographie 2½" x 2½";
3- Une attestation signée par lui à l'effet qu'il est de citoyenneté canadienne;
4- qu'il n'a jamais été trouvé coupable d'une infraction au Code criminel.
5- qu'il possède au moins cinq ans d'expérience comme membre d'un corps de police.

Les candidats admissibles seront évalués par la Commission de police du Québec en fonction de la classe IV.

Les candidatures seront reçues à l'adresse ci-bas, d'ici le 31 mars 1978.

Monsieur Eugène Mc Clish
gérant secrétaire-trésorier
Ville de Ste-Marthe sur le Lac
2980 Chemin Oka
Ste-Marthe sur le Lac, Québec
J0N 1P0

Voir autres Carrières et Professions, en page 25

CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

Recherche les services d'une vérificatrice d'épreuves d'états financiers.

La candidate devra posséder son français, son anglais et de plus, avoir certaines connaissances en comptabilité.

Le traitement sera en fonction des qualifications et de l'expérience de la candidate.

Veuillez communiquer avec:

Madame Lise Gauthier de
MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS, c.a.
(514) 281-1555

DIRECTEUR ADJOINT

DU

SERVICE DE LA TRADUCTION FRANÇAISE

La Confédération, Compagnie d'Assurance-vie, est une importante société canadienne dont les activités s'étendent aussi aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et aux Antilles. Nous sommes présentement à la recherche d'un traducteur chevronné qui serait apte à exercer les fonctions de **directeur adjoint de notre service de la traduction française.** Ce poste offre d'intéressantes perspectives de carrière au candidat désireux d'assumer de nouvelles responsabilités.

Le candidat doit avoir l'esprit d'équipe et posséder une connaissance approfondie du français et de l'anglais. Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un certificat en traduction, il exerce déjà sa profession depuis au moins 5 ans, de préférence dans le domaine de l'assurance sur la vie. On prendra également en considération toute expérience dans des domaines connexes à l'assurance, comme dans la traduction de textes administratifs, commerciaux, financiers, économiques et juridiques. Membre agréé d'une association professionnelle de traducteurs, il a déjà acquis une certaine expérience de la révision de textes, de la supervision et de l'organisation du travail. Connaissant à fond la société québécoise, il aura acquis du moins en partie son expérience professionnelle en milieu québécois.

Sous la responsabilité du directeur du service de la traduction française, il devra s'assurer de la bonne marche du service et de la haute qualité du travail qu'effectue un personnel de 15 membres.

Il s'agit d'un poste à Toronto et qui est à combler immédiatement. Nous offrons un salaire concurrentiel, un programme complet d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail.

Un examen écrit vérifiera les compétences des candidats. Discrétion assurée.

Envoyez un échantillon d'une traduction non révisée que vous avez faite personnellement (textes anglais et français) ainsi que votre curriculum vitae à:

Mme S. Laing ou Mme Courchaine
La Confédération
Compagnie d'Assurance-Vie
321 est, rue Bloor
Toronto, Ontario
M4W 1H1

VENTES
APPELEZ JACQUES RACETTE

PETITS APPAREILS DOMESTIQUES — Exp. $19,000 + auto
TECHNICIEN EN BÉTON — Représentant technique — $15,000 + auto
MINI ORDINATEURS — Exp. $20,000 + auto
COMPTES NATIONAUX — Alimentation — Exp. — $20,000 + auto
ACHATS ET MERCHANDISING Spécialités de construction — $18,000
BOÎTES PLIANTES — Exp. en vente d'emballages — $18,000 + auto
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ Au détail — $17,000
SURVEILLANT DU MERCHANDISING — Au détail — $18,000 + auto
ÉQUIPEMENT CAPITAL — Est du Canada — $17,000 + auto
DIRECTEUR DE PRODUITS — Exp. 3 ans — Beauté et santé — $22,000
DÉBUTANT EN VENTES — 13 ans de scolarité — $12,000 + auto

VENTES
APPELEZ JEAN-PIERRE JASMIN

EUROPE — PARIS FOURNITURES DENTAIRES
$23,000 US + auto
Une Compagnie Internationale recherche un vendeur bilingue pour son marché établi en Europe. Ce travail demandera une coopération quasi-quotidienne avec le groupe du marketing international de la compagnie.

TECHNIQUE
APPELEZ JEAN PIERRE GRAS

CHIMISTES — Distillerie ou Plastiques — $18,000

FORMULATEUR DE PEINTURE (SR) — Excellente compagnie — jusqu'à $22,000
CONTREMAITRE MAINTENANCE — $18,000

GÉNIE
APPELEZ JEAN-PIERRE GRAS

INGÉNIEURS CHIMIQUES — Procédés — $22,000
CHEF INGÉNIEUR — Berthier, P.Q. $25,000 + auto
GÉRANT DU GÉNIE, CONCEPTION ET PLANIFICATION — Pour usine de fabrication d'équipement lourd en acier. Salaire — jusqu'à $30,000
INGÉNIEURS ÉLECTRIQUES (SR) — Sorel — $22,000
INGÉNIEURS MÉCANIQUES — $20,000 + auto
INGÉNIEUR CIVIL, STRUCTURES — $25,000 + auto
INGÉNIEURS INDUSTRIELS — Sorel — $25,000 Lachute — $18,000
INGÉNIEURS CIVILS, CONSTRUCTION — $19,000 + auto

ADMINISTRATION & PRODUCTION
APPELEZ JEAN-PIERRE GRAS

DIRECTEUR — Recrutement des cadres et formation — jusqu'à $28,000
GÉRANT: FORMATION ET ENTRAINEMENT DU PERSONNEL $26,000
COMMIS AUX COMMANDES — $10,000
DIRECTEUR TECHNIQUE — Plastiques ou Textiles — $30,000
DIRECTEUR D'USINE, PLASTIQUES — Trois-Rivières — $25,000

LES 500 SERVICES DE SELECTION CANADA LIMITEE
615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL
861-8371
BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

Chronique médicale

La prostate: causes et traitements

En fait, on ignore à peu près tout des causes de la prolifération prostatique, comme on ignore celle de la formation des fibromes utérins et de bien d'autres transformations tissulaires inopportunes. On sait que l'adénome prostatique est bénin, c'est-à-dire qu'il ne met pas la santé générale en péril par lui-même. Mais vu que la prostate (dont les sécrétions interviennent dans l'acte génital) enserre complètement l'urètre au sortir de la vessie, on comprend que la prolifération d'adénome prostatique puisse comprimer progressivement le conduit urinaire jusqu'à empêcher complètement l'émission des urines. C'est quand elle en arrive là que l'hypertrophie prostatique peut devenir un danger mortel si on ne lève pas l'obstacle qu'elle représente par une intervention chirurgicale appropriée.

Comme on n'en connait pas les causes, il n'a pas encore été possible de trouver le ou les médicaments susceptibles de s'opposer à la formation de l'adénome ni de le faire disparaître quand il est constitué. En réalité, il y a bien des raisons de penser que la prolifération prostatique est en relation avec l'activité hormonale testiculaire. Ces raisons sont trop complexes pour qu'on puisse les détailler ici. Mais le rappel de certaines données expérimentales peut aider à s'en faire une idée schématique assez convaincante.

On sait par exemple que la castration provoque une atrophie de la prostate chez le chien. Les mécanismes biologiques connus de l'atrophie prostatique ne sont pas rigoureusement les mêmes chez cet animal et chez l'homme. La comparaison n'est donc pas nécessairement permise à ce point de vue entre les deux espèces. Il est cependant acquis, d'après des travaux récents, que certaines modifications de l'activité des hormones mâles ont une influence directe sur le comportement de la prostate humaine. Malheureusement, nos connaissances s'arrêtent là et ce n'est pas assez pour mettre au point un traitement efficace de l'adénome prostatique.

On rencontre les mêmes difficultés pour en établir une véritable prévention. Cependant, si nous ne pouvons pas agir directement sur la formation de l'adénome, nous disposons de médications qui, associées aux précautions hygiénodiététiques, permettent de freiner ou de stabiliser longtemps la prolifération de la glande, de décongestionner celle-ci en améliorant la circulation veineuse locale et d'agir sur la force de contraction de la vessie pour aider à forcer le barrage.

En cela et sans jouer sur les mots, on peut dire qu'il existe tout de même une prévention de l'adénome prostatique. Cette prévention ne porte pas sur les modifications tissulaires qui caractérisent la maladie. Toutefois, elle s'applique à leurs complications et permet ainsi de retarder l'opération chirurgicale plus redoutée que vraiment redoutable. Ainsi comprise, la prévention comporte l'utilisation de plusieurs médications dont les effets sont d'autant plus efficaces qu'on y recourt plus tôt.

Les hormones. Voyons d'abord les ressources offertes par les thérapeutiques hormonales. Contrairement à ce qu'on pourrait en attendre par effet antagoniste, les hormones féminines (ou oestrogènes) ont peu d'activité sur l'adénome de la prostate. Elles ont des inconvénients secondaires pour le moins désagréables et ne doivent être utilisées que sur des indications médicales précises qui échappent au jugement des malades non avertis. Les hormones mâles (ou androgènes) ont au contraire un effet tonique sur la vessie et facilitent théoriquement l'évacuation urinaire du prostatique. Mais elles sont malheureusement considérées comme accélératrices du cancer de la prostate, ce qui en freine beaucoup l'utilisation dans l'hypothèse où le diagnostic exact de cette affection ne pourrait être posé avec certitude. On ne le prescrit qu'à doses très faibles.

Les extraits de prostate. Les médecins préfèrent presque toujours les extraits de prostate d'animaux adultes dont l'innocuité est certaine, car ils ne contiennent pas d'hormone sexuelle. Ces extraits, injectables, ont la propriété de décongestionner l'adénome, de renforcer la contraction du muscle vésical et de diminuer l'opposition du sphincter qui s'ouvre ainsi plus aisément au passage de l'urine.

La colostrone. On fait aussi un large usage de la colostrone qui est extraite du **colostrum** ou premier lait d'une accouchée. Ce produit ne contient que de faibles quantités d'hormones mais à pourtant un effet hormonal régulateur et une action décongestive sur la prostate qui est très appréciable.

Les médicaments chimiques. Dans la catégorie des médicaments chimiques ou extraits de plantes, on emploie depuis très longtemps les sels de magnésium qui freinent certains processus cellulaires de la sénescence. Beaucoup plus récemment, on s'est aperçu que les extraits du "Prunier d'Afrique" paraissent régénérer la prostate et prévenir l'adénome prostatique sur les animaux d'expérience.

Les règles d'hygiène. Mais parmi les mesures préventives, il ne faut pas oublier l'application de règles d'hygiène. On ne peut nier leur efficacité. Ces règles imposent la suppression des "bons repas", surtout le soir, ainsi que de tous les excitants tels que le poivre, les épices, le piment rouge, l'alcool, le thé, le café, les vins blancs.

L'alimentation courante doit rester simple, de digestion facile. Elle est surtout faite de viandes grillées, de poisson poché, de fruits crus et cuits, de légumes frais, de fromages non fermentés. Les oeufs, le pain sont autorisés bien entendu. On consommera du vin rouge si on aime les boissons alcoolisées, mais en l'additionnant toujours largement d'eau. Le soir, il faut se contenter d'un repas léger composé par exemple d'un potage, de fromage et de fruits ou de salade peu épicée.

Les urologues les plus compétents recommandent l'activité physique telle que la marche, 4 à 5 kilomètres par jour font bonne mesure pour qui peut les parcourir sans dommage. Quant à la vie sexuelle, ils récommandent "d'user sans abuser".

Malheureusement, l'ensemble de ces mesures qui freinent les processus adénomateux ne met pas tous les prostatiques à l'abri de la rétention d'urine complète qui impose l'intervention chirurgicale. S'il est logique de retarder celle-ci le plus possible chez les sujets fragiles, l'intérêt bien compris des malades est de se prêter à la prostatectomie, ou extirpation de la prostate, dès que les difficultés urinaires deviennent sérieuses, avant d'entrer dans la période des complications générales dangereuses.

Grâce aux merveilleuses ressources médico-chirurgicales actuelles, le risque opératoire est pratiquement négligeable entre les mains expertes. Il faut savoir en profiter au bon moment, c'est-à-dire assez précocement quand on bénéficie d'une santé satisfaisante par ailleurs.

(Copyright by B.I.P.)

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 24

AGENT DE PERSONNEL

FONCTIONS: L'agent de personnel exécute des travaux d'analyse, de planification, de coordination et de contrôle des différentes politiques dans le domaine de la gestion du personnel, tels que: la classification, l'évaluation, le recrutement, les relations de travail, les avantages sociaux, la rationalisation du travail et le perfectionnement.

Il doit concevoir et mettre en oeuvre des programmes d'action visant à l'utilisation optimale des ressources humaines en qualité de conseiller auprès de l'administration et des gestionnaires.

EXIGENCES: Diplôme universitaire de 2ième cycle dans une discipline appropriée et deux (2) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT: Dans une échelle de salaire allant de $13 530 à $25 255, par année.

Les curriculum vitae devront être parvenus le 31 mars 1978, avant 17 heures, au:

Directeur du personnel, Service du personnel
Université du Québec à Montréal
355 ouest, rue Ste-Catherine, 6ième étage, Montréal, Qué.

En inscrivant le numéro de concours suivant: 78-35.

Université du Québec à Montréal

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Metropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

DIRECTEUR DE PROTECTION DE LA JEUNESSE

pour notre Direction Protection de la Jeunesse.

Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire du poste exerce les responsabilités qui lui sont confiées par la loi de la protection de la jeunesse. Notamment, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités des services rattachés à la Direction de la Protection de la Jeunesse et délègue, à qui de droit, en tout ou en partie, les responsabilités qui lui sont confiées par la loi de la protection de la jeunesse.

Il participe à la définition des objectifs généraux de l'établissement. Le Directeur établit les politiques et procédures spécifiques à l'application de la loi de la protection de la jeunesse et de la loi d'adoption, il s'assure de leur mise en application et de leur revision.

Les candidats(es) à ce poste devront posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences humaines ou en administration. En plus d'une connaissance des différentes composantes reliées aux législations de la Protection de la Jeunesse et de l'adoption au Québec, ils devront posséder une bonne connaissance du réseau des Affaires Sociales. Un minimum de cinq (5) ans d'expérience de gestion est nécessaire.

La rémunération sera établie selon la politique de rémunération du réseau des Affaires Sociales.

Cet affichage est prolongé du 3 mars 1978 au 28 mars 1978. La réception des curriculum vitae se fera au bureau du Directeur Général, au plus tard, le 28 mars 1978, à 5:00 P.M. Veuillez faire parvenir le tout au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL METROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e etage
Montréal, Qué. H2L 1Y6

CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

ANALYSTE **$20,000**

Cette occasion unique requiert une personne de connaissances générales qui possède l'expérience IBM ou UNIVAC pour développer des concepts de base de données, diriger les installations et synchroniser le tout avec les utilisateurs. Domaine de la manufacture et du marketing.

DIRECTEUR DE PROJET INFORMATIQUE **$25,000**

Si vous avez une connaissance approfondie de RPG II, notre client vous offre l'occasion de diriger ses plans d'établissement d'un système de traitement en direct ("on-line"), utilisant CCP, ISD et TOTAL. Le candidat doit posséder une expérience diversifiée et l'habileté de co-ordonner un petit groupe d'analystes. Ce poste offre au candidat reçu le potentiel de rentrer dans les cadres.

PROGRAMMEUR **$ouvert$**

Si vous recherchez un milieu souple et professionnel qui vous permettrait de développer vos talents en programmation, ce poste vous offre cette occasion unique. Cobol et OS-JCL absolument nécessaires. Système en-direct ("on-line") où les applications touchent les domaines manufacturiers, financiers et techniques.

Veuillez appeler **GABRIEL WAGNER — 285-1858**

CONSEILLER INFORMATIQUE **$20,000**

Capacités de programmation en RPG II nécessaires pour ce poste d'assistance pré et post-vente. La priorité sera donnée au candidat qui possède déjà l'expérience dans le domaine de la manufacture et de la comptabilité.

ANALYSTE EN CHEF **$23,000**

Une compagnie de manufacture recherche un analyste en informatique qui posséderait une expérience impressionnante de direction de projets. Ce candidat doit démontrer des qualités exceptionnelles de chef et une attitude dynamique qui sait obtenir des résultats. Excellent potentiel de développement de carrière.

ANALYSTE/PROGRAMMEUR EN CHEF **$16,000**

Une compagnie de software dynamique recherche un analyste/programmeur, prêt à déménager à la cité de Québec. Expertise dans la programmation en PL1 requise et si vous aimez les contacts avec les utilisateurs, veuillez appeler Tina Marcotte.

Veuillez appeler **TINA MARCOTTE — 285-1858**

Place Sherbrooke
Suite 602
1010 o. Sherbrooke
Montréal, Qué H3A 2R7

Axiom
Associés Limitée

(514) 285-1858

Alerte aux loups en URSS

MOSCOU (AFP) — Le cri d'un chasseur Soviétique a alerté la population et les autorités sur la prolifération des loups dans la région de Moscou.

Dans "Komsomolskaia Pravda", organe de la jeunesse communiste, ce chasseur, M. Mikhail Krioukov, fait état de 12,000 loups dans la région de Moscou soit, précise-t-il, quatre à cinq fois le nombre recensé ces dernières années.

Dans certaines régions, affirme-t-il, le nombre de loups a augmenté de 8 à 10 fois, comme en Ukraine, en Biélorussie et dans les république Baltes. Il cite le chiffre de 30,000 loups dans le Kazakhstan, république soviétique d'Asie centrale.

Dans un long article qui occupe une pleine page de la revue de la semaine dernière, M. Krioukov stigmatise la maladresse des chasseurs mais surtout leur "manque d'intérêt" pour la chasse aux loups. S'adressant indirectement aux autorités, il souligne que "le travail inhabituel du chasseur de loups ne peut pas se nourrir de la seule passion pour la chasse".

Il critique l'insuffisance des primes versées: 3 roubles par peau (20 francs). Il réclame au moins 30 roubles et d'autres avantages comme le troc des peaux contre des produits difficiles à trouver dans les magasins ou l'octroi aux chasseurs de semaines de congé spécial.

Tout en vantant les "plaisirs" de la chasse au loup, il en souligne les difficultés: le loup peut parcourir 40 à 60 km en une nuit". Il est par contre selon lui "désagréable" de traquer le loup à partir d'avions, comme cela se fait notamment au Kazakhstan et autres régions de steppes. Il est pourtant parfois nécessaire d'y avoir recours, estime-t-il, devant les ravages causés par les loups dans les troupeaux d'élans, d'angliers, de rennes, de chevreuils, de brebis et de chèvres.

Dans la région de Perm (Oural), les dommages ont atteint en 1976, selon lui, 10.000 roubles environ. 1,000 loups ont tué 12,000 élans et 633 brebis et chèvres.

Enfin, il évoque ce qu'il appelle "la nouvelle mentalité des loups à l'égard des chiens". Les loups qui attaquent quelquefois l'homme ou les enfants en été pour nourrir leurs petits, déclare-t-il, ne se croisent plus avec les chiens, mais... les mangent. Pour illustrer cette assertion, il montre une photo de son chien à qui il manque une patte, perdu sur "le champ de bataille"... dans la gueule d'un loup.

Selon les autorités, 6,000 loups ont été tués par des chasseurs ou éliminés par des pièges en 1977 dans la partie européenne de l'URSS contre 5,000 en 1974 et 3,500 en 1973.

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu encore cet hiver d'alerte au loup dans les jardins publics de Moscou. Il s'agit en général de "loups domestiques" recueillis louveteaux au printemps et lâchés adultes dans les bois proches de Moscou en hiver, quand ils sont devenus trop grands pour les appartements.

La presence de meutes de loups dans la région de Moscou n'a pas semble-t-il, empêché le développement des hardes de sangliers. De 6,000 têtes en 1960, leur nombre s'élèverait à 84,000 cet hiver dans la région de Moscou où ils dévastent les champs.

Mais, là encore, les autorités n'arrivent pas à intéresser la population à la chasse au gros gibier. La recherche de l'éveil de cet intérêt dans la population qui n'a plus peur des loups a peut-être inspiré la publication de l'article de ce chasseur dans l'organe de la jeunesse communiste.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

DAME, Dorina. — A Dorval le 19 mars 1978 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Dorina Dame, époux de feu Laurette Blais, il laisse dans le deuil ses 3 filles, Claire, Paulette et Gisèle ainsi que plusieurs petits enfants. Exposé au salon Lakeshore Cardinal Inc., No 560 Bord du lac, Dorval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 mars à l'église de la Présentation de Dorval où le service sera célébré à 10 h 00, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7 heures.

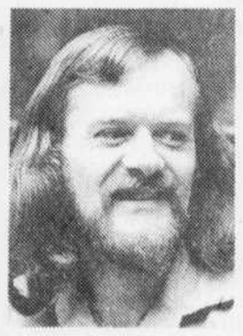
DIOTTE, Laurena — A Montréal, le 17 mars 1978 à l'âge de 81 ans, est décédée, Mme veuve Armand Diotte, née Laurena Décary. Elle laisse dans le deuil ses enfants Janine, (Mme Rosaire Bélanger), Madeleine (Mme Gaétan Bellemare), Claire (Mme J. Pierre Hogue), France (Mme Jean-Marie Denis), Marie-Paule s.s.a., Jean-Paul (époux de Lisette Lapalme), Gilbert (époux de May Dumouchel) ainsi que de nombreux petits enfants et arrière petits enfants. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 mars. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée No 400 rue Henri-Bourassa, est, pour se rendre à l'église St-Benoit (coin Fleury et Mont-Cassin) où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ALLIER, Lucien. — A Montréal, le 17 mars 1978 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Lucien L'Allier, ex-président de la Commission de Transport de Montréal, époux de Anita Hennessy et en 1ère noce de feu Laurette Dansereau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Louise (Mme Donald Sturgess) et son fils Pierre (époux de Margaret Williams), sa belle mère Mme Rose Hennessy, ainsi que quatre petits enfants, Sylvie, Lisa, Christopher et Paul ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 mars. Le convoi funèbre partira du J.R. Deslauriers Ltée et Urger Bourgie Ltée 5650 rue Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons au fond de recherche de l'Institut neurologique de Montréal à la mémoire de Lucien L'Allier seraient grandement appréciés.

PELLETIER (PELTIER) Maria — A Montréal, le 18 mars 1978 à l'âge de 94 ans, est décédée, Mlle Maria Pelletier (Peltier), fille de feu Joseph Pelletier et de feu Eugénie Parent. Elle laisse dans le deuil, son frère Edgar (Sulpicien du Grand Séminaire), ses neveux et nièces, Gilles et Fleurette Pelletier, Maurice et Angèle Payette ainsi que plusieurs petits neveux et petites nièces. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 mars. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée No 547 rue Crémazie, est (près de St-Hubert), pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Selon son désir, veuillez remplacer les fleurs par des prières pour le repos de son âme. A la demande de la famille salon fermé de 5 h. à 7 heures.

TRUDEL, Berthe — A Montréal, le 19 mars 1978 à l'âge de 85 ans, est décédée, Mlle Berthe Trudel de Ste-Geneviève Batiscan, fille de feu Phillippe Trudel et de feu Sephora St-Arnaud. Elle laisse dans le deuil ses belles-soeurs, Estelle (Mme Léopold Trudel de Montréal), Alice (Mme Marc Trudel de Shawinigan Falls), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 mars. Le convoi funèbre partira du J.R. Deslauriers Ltée No 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Hyppolite, 1755, rue Tassé, ville St-Laurent où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée cet après-midi à 3 heures.

NÉCROLOGIE



Le Père Rosaire Tremblay S.J.

Le Père Rosaire Tremblay est décédé à Saint-Jérôme dans la nuit de mercredi à jeudi (le 16 mars). Il est né à Saint-Ambroise, comté de Chicoutimi, le 4 octobre 1936 de Jeannette Bouchard et de Basile Tremblay. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi. Il est entré dans la Compagnie de Jésus au Sault-au-Récollet, le 14 août 1956. Après ses études littéraires et philosophiques (1958 à 1961), il a été préfet de discipline au Collège St-Joseph de Saint-Boniface de 1961 à 1964. Il a fait sa théologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception à Montréal, de 1964 à 1968, et il a été ordonné prêtre le 10 juin 1967 par Mgr Adolphe Proulx, évêque d'Alexandria. Depuis 1968, il demeurait à St-Henri. De 1968 à 1972, il a été aumônier puis directeur de pastorale au Centre Rosalie-Jetté, dans les "homes" des Soeurs de la Miséricorde. En août 1972, il a commencé à travailler en usine comme prêtre-ouvrier. Il était en même temps animateur spirituel de plusieurs groupes.

Il laisse dans le deuil: sa mère, née Jeannette Bouchard, son père Basile, ses frères et soeurs: Jean-Marie, Ruth, Judith, Roch, Louise, Robert, Benoit (c.s.v.), Fabienne, Claire-Hélène.

Dimanche et lundi, il sera exposé à l'église Saint-Henri, au 870, du Couvent, à compter de 16 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit, lundi le 20 mars, à 19 h 30.

● Rosaire a demandé qu'on n'envoie pas de fleurs et que les dons qui seront versés soient répartis entre la Fondation de recherches sur le cancer de l'Hôpital Royal Victoria et l'Entraide missionnaire.

Nécrologie



Léo E. Viens

A Montreal, le 18 mars 1978, à l'âge de 70 ans est décédé M. Léo E. Viens. Anciennement de Berthierville, où il fut co-président fondateur de la compagnie V. N. Knitting de Berthierville, et président fondateur du club de golf de Berthierville, ex-directeur de la Caisse Populaire de Berthierville. Ainsi que bien d'autres activités dont il a été membre.

Epoux de Louisa Morin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants André (Nicole Daoust) et Jacline, ses petits-enfants, Pierre, Benoit, Marie-Josée, ses frères et soeurs, M. et Mme Ernest Labelle (Germaine), Mme Albert Viens (Lucienne), M. et Mme Omer Roy, M. René Viens, M. et Mme Maurice Viens, Mme Jean-Louis Viens, Mme Annette Lefebvre, Mme Julienne Leboeuf, M. et Mme Julien Gibeau, Mme Jeanne Pellerin, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi partira des résidences funéraires Urgel Bourgie Ltée, 2095 de Salaberry pour se rendre à l'église St-Gaétan de Nouveau Bordeaux où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sincères sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal. dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc.
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 **288-2152**

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL.: 861-2687
Modula
ameublement modulaire commercial

TAXI
273 -6331
DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal **729-5226**

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 **845-4194**

J. ANDRÉ LAURIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
7152, rue Pontoise
Montréal **256-3503**

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Iles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Les conférences de carême à Notre-Dame de Paris

DEVENIR DIEU

6) Le banquet

par

BERNARD BRO, o.p.

I — GRAVÉ DANS LE ROC

Certains titres de nos entretiens ont pu surprendre. En cette dernière rencontre vous avez droit à des explications. "Jésus-Christ ou rien". Avant même d'avoir lu ou entendu une ligne de ce que j'allais dire, certains prenaient un ton agressif: Comment? Ceux qui n'auraient pas Jésus-Christ n'auraient-ils donc rien? Je disais expressément l'inverse. C'est moi qui m'avouais démuni, c'est moi qui découvrais que je n'avais rien, à proposer aux riches comme aux simples, si ce n'est Jésus-Christ. Et ce n'était pas de ma seule expérience que j'osais le dire. L'expression est de saint Paul. A Athènes, devant les intellectuels les plus intelligents de son temps, il s'était présenté avec le prestige de la culture. Et l'on s'était ri de lui. A Corinthe, devant les débardeurs et les prostituées, les écrasés de la vie et les pauvres, il s'était présenté "ne sachant rien d'autre que Jésus, et Jésus crucifié". Depuis quatre ans, je n'ai rien d'autre à vous avouer. Et vous m'avez aidé, comme je ne l'aurais jamais cru possible, à me trouver, dans cette chaire les mains vides n'ayant plus rien sinon Jésus-Christ. "Il est vivant, Il ne se détournera pas de nous."

A la sortie d'une longue entrevue amicale avec un évêque, un ami très cher, l'un des hommes très écoutés — inlassable chercheur de Dieu au-delà de son métier de journaliste — se disait surpris par la réflexion de son interlocuteur. Il m'avoua ensuite ne pas savoir comment interpréter la confidence de l'évêque qu'il aurait souhaité recevoir non pas en finale mais en ouverture de leur entretien. L'évêque l'avait quitté en disant: "Finalement tout est question de sens...", oui, du sens de la vie. Mais, justement, depuis quatre ans nous nous sommes préparés à entendre ce que l'eucharistie nous dit aujourd'hui: la foi et les sacrements de la foi apportent la vie qui est "sens", mais ils n'apportent jamais le sens sans la vie. Nous voudrions bien parfois comprendre notre existence, trouver ce sens, sans avoir à accepter la vie, disons le mot: sans avoir à pratiquer, c'est-à-dire à nous compromettre dans la réalité de la foi. Mais, frères, est-ce possible?

1. D'où nous vient-elle cette question? Quel est le moment ou le lieu qui nous oblige à l'entendre? Quelle est la question que nous avons tous en commun avec le plus grand nombre d'hommes au monde? C'est celle du mal, de la souffrance et de la mort. Elle est inéluctable. Je pensais commencer par elle. Mais ce me fut physiquement impossible. On ne pose pas la question du mal en face d'êtres qui souffrent. On commence par espérer. Avant le mal, il y a la crainte, le trac de l'existence, l'angoisse de l'avenir, le désespoir peut-être, c'est-à-dire cette rencontre anticipée de la mort par les agressions du temps. Et ce fut notre premier Carême: "Sommes-nous prêts à rendre compte de l'espérance qui nous habite?"

2. La question n'en demeurait pas moins intacte. Alors pourquoi le mal? Il fallait déblayer le terrain des images insupportables ou des abstractions inadmissibles par lesquelles nous aurions peut-être pensé nous débarrasser de la question. Trois attitudes continues dans l'histoire humaine, qui sont des vérités mais non pas des réponses: l'apaisement, la révolte ou la fuite. Et finalement nous découvrions que le choix restait seulement entre la révolte qui, pour supprimer le mal, ajoute au mal et le Dieu crucifié, qui n'est pas venu répondre mais remplir de sa présence l'interrogation elle-même. L'Innocent est descendu plus profondément que nous dans la blessure du mal, dans cet abîme où naît la seule force qui soit victorieuse du mal, la bonté créatrice, qui en porte la brûlure: la Miséricorde. Il fallait que le Fils de Dieu nous apprenne lui-même que l'on ne peut pas casser l'apparent triomphe du mal sans entrer dans l'interrogation suppliante. L'ultime victoire du mal serait finalement de nous faire croire que l'on est seul en face de lui et qu'il n'est qu'un problème à résoudre. Ne resterait plus alors que l'ordre ou l'esthétisme de la raison: qu'il conduise à Lénine ou à Malraux.

3. Alors, mais alors seulement nous pouvions nous tourner vers le mystère du Christ et le contempler avec un regard qui ne risquait plus de le réduire. Nous avons pu crier: Rendez-le-nous, ne le réduisez pas à une idée ou à une idole. Et, de la faim à la blessure, nous avons découvert que, révélateur du Dieu-Père, le Christ ne peut être présent dans nos vies que si nous acceptions d'être greffés sur lui comme sur un vivant.

4. Et s'ouvrait notre dernière question, celle de cette année: A quoi sommes-nous donc destinés? A quoi nous conduit cette présence du Christ? Qu'est-ce donc qu'un chrétien? Quel est l'ultime sens de l'Église et des sacrements?

Ainsi pour parler du mal, il fallait avoir parlé de l'espoir. Pour parler du chrétien, il fallait avoir parlé du mal et du Christ. Pour parler de l'eucharistie et des sacrements, il fallait avoir parlé et de la crucifixion de l'Église, et de la supplication. Et pour dire l'ultime but de tout: "devenir Dieu", il fallait et la distance: c'est l'imploration de la miséricorde par le pécheur, et la proximité: c'est l'assimilation vivante de l'Eucharistie par le Fils. Devenir Dieu: le plus vieux rêve de l'humanité. L'homme passe l'homme. "Plus est en nous." "Je suis fils de l'homme et de la femme d'après ce qu'on me dit, s'exclamait le père de toute la poésie actuelle, cela m'étonne... Je croyais être davantage." J'entends là l'écho de sainte Thérèse d'Avila: "Le désir de l'homme est sans remède." Devenir Dieu: ce ne peut être ou que la visée d'un orgueil fou, celui de Prométhée et de tous les fils de Prométhée. C'est Nietzsche qui disait: "S'il y a un Dieu, comment supporter de ne l'être pas?..." Et Sartre: "Tout se passe comme si le monde, l'homme et l'homme dans le monde n'arrivaient à réaliser qu'un dieu manqué."

Ou bien à l'inverse c'est l'humilité la plus folle, celle de l'Annonciation, celle qui nous est proposée à chaque eucharistie: recevoir d'un autre le sens, ou le sens et la nourriture de sa vie, ne plus pouvoir prendre conscience de son destin et de soi-même qu'en acceptant de se recevoir d'un autre, de l'Autre par excellence (cf. Jean-Luc Marion, Le présent et le don. Communio, nov. 1977, pp. 50-70).

II — SI L'ON SAVAIT, ON MOURRAIT

On a récemment commémoré celui qui, au cours de toute l'histoire de l'Église, a peut-être été le plus loin dans la compréhension et la fascination du mystère de l'Eucharistie. Ce n'est pas sans raison qu'il a été proclamé, modèle et patron des curés du monde entier. On a fort bien évoqué l'énigme de ce pauvre prêtre de campagne: homme frêle, soumis à un ministère écrasant, durant presque quarante ans: une à trois heures de sommeil par jour, vingt heures de travail quotidien dont quinze de confessionnal; des mortifications implacables, des épreuves de toutes sortes. Mais où donc était la joie du Curé d'Ars? Cela tient en un mot. On peut suspecter tout ce que l'on voudra dans sa vie et sa personnalité, on n'arrachera plus jamais de la conscience catholique ce qu'il a dit: "Si l'on comprenait bien le prêtre sur la terre, on mourrait non de frayeur, mais d'amour." Et encore: "On ne comprendra le bonheur qu'il y a de dire la messe que dans le ciel!..." Vous savez comment il prêchait la présence réelle du Christ: avec une audace extraordinaire, jamais égalée, audace dont il n'avait même pas idée, employant à son sujet les termes mêmes par lesquels les évangélistes nous rendent compte de la vie terrestre de Jésus.

Je retrouve l'écho de ce que devaient être les messes du Curé d'Ars dans les récits de ceux qui reviennent de Russie ou de Pologne, et nous décrivent la ferveur de piété, d'intensité de profondeur des messes auxquelles ils ont assisté. Aujourd'hui c'est devenu banal d'en parler; et les journalistes ne savent pas bien comment expliquer cela. Mais je me souviens des impressions de ceux qui revenaient il y a vingt ans, de leur étonnement. L'un de ceux qui avaient vu ces foules me dit: "C'est bouleversant et magnifique. Mais ils ne communient pas." Par rapport au temps du Curé d'Ars, où la communion fréquente n'était pas encore retrouvée, comme en face de la beauté, sans défaut, d'une de ces messes russes où l'on ne communie pas, nous avons l'impression d'avoir fait un immense progrès. Or voici ma question ce soir: Certes, c'est un progrès mais, savons-nous bien ce que nous faisons quand nous communions?

Eglise ou petit groupe? Sacrifice ou repas?

Les chercheurs ont très bien montré que l'opposition entre repas et sacrifice est une fausse opposition. An niveau des idées on est bien convaincu dans les cercles d'initiés, mais dans la pratique, dans ce qui se passe au cours de nos messes, je ne suis pas sûr que ce soit tellement perçu. La phrase du Curé d'Ars contient tout: "si on savait... on en mourrait". Non pas parce qu'on est indigne, ou qu'on se découvrirait tel. Nous l'avons dit: dans le baptême et le pardon, Dieu lui-même nous appelle avec une douceur désarmante, par amour de notre détresse même. Non pas non plus parce qu'on serait affolé devant la réalité de la messe. Mais tout simplement parce que, si le mystère de la messe s'accomplissait en nous, se réalisait vraiment, on en mourrait. Car ce repas, ce banquet, ces agapes ne sont pas n'importe quel repas. C'est le repas de communion à une victime sacrifiée, offerte totalement en holocauste: alors la communion n'est pas seulement une sorte de retombée qui nous permettrait de participer spirituellement à quelque mystère inoffensif. C'est la communion au sacrifice du Christ, c'est-à-dire à la gloire de miséricorde même qui, ayant consumé le Christ, nous consume à notre tour.

La messe est mémorial, renouvellement, fête, spectacle, enseignement, repas et sacrifice. Mais de soi le renouvellement n'est pas fait pour le renouvellement. Le repas n'est pas fait pour le repas, le sacrifice n'est pas fait pour le sacrifice. Et le renouvellement de la Pâque n'est pas orienté vers le mémorial, ni vers la fête fraternelle, ni même vers le sacrifice seulement. Il est finalisé par la communion, qui est communion à une victime sacrifiée, qui est manducation.

"Prenez et mangez-en tous, ceci est mon corps livré pour vous. Ceci est mon sang répandu pour vous et la multitude." Nous sommes invités à la manducation de la victime offerte et totalement agréée, prémices de toute la création, victime devenue enfin pleinement sacrée par son entrée dans la Résurrection et qui, dès le temps de notre misère, nous assimile à son existence de gloire. Autre chose est de manger ensemble, autre chose est de manger une nourriture sacrée, mystérieuse, parce que c'est une victime qui, comme victime, va provoquer en nous, une transmutation désirée mais redoutable.

En présentant le pain qu'il vient de rompre comme son corps mis à mort et le vin comme le sang versé, Jésus utilise le langage propre du sacrifice. Dans la langue où il a célébré le Jeudi saint, en araméen, les mots "corps" et "sang" désignent précisément les deux parties du corps des animaux offerts en sacrifice.

Lors de la conclusion de la première Alliance entre Dieu et Israël, le traité avait été scellé par un sacrifice. Moïse avait d'abord aspergé l'autel avec la moitié du sang des bêtes immolées. Il prit le reste du sang et en aspergea le peuple en disant: "Voici le sang de l'Alliance que Yahvé a conclue avec vous." (Ex 24.) Après cela, Moïse monta sur la montagne avec les anciens d'Israël et ils mangèrent et burent avec Yahvé le Seigneur Dieu, comme dit le texte. Moïse et ses compagnons ont gravi la montagne et ont vu Yahvé et mangé avec lui. Or il y a un tel abîme entre la sainteté de Dieu et la pauvreté humaine que, normalement, la vision de Dieu entraîne la mort (Ex 33, 20). Le Curé d'Ars avait très bien compris cela. Ce n'était pas pour lui du pseudo-pathétique. Par grâce, les compagnons de Moïse avaient pu contempler leur Dieu et prendre part au repas sacré. Yahvé n'avait pas étendu la main sur eux, ils n'étaient pas morts: ils étaient sauvés.

De la même manière, le sang de l'Alliance nouvelle est versé pour la multitude: "Beaucoup viendront du levant et du couchant et s'assieront à table avec Abraham, Isaac et Jacob." (Mt 8, 1-12, Lc 12, 28-29). En consommant la chair et le sang du Christ, les disciples entrent dans le don sacrificiel de Jésus. De même que les compagnons de Moïse avaient pu partager le sacrifice de communion en présence de Dieu sans en mourir, ainsi les chrétiens accèdent à la communauté ultime de cette "multitude" qui est ainsi instituée. Le don du sacrifice et l'acte de communion ne sont qu'une seule réalité: celle qui devance, dès maintenant, la communauté totale du ciel, par la fondation de l'Église réconciliée dans la charité du Christ. C'est bien un repas, c'est bien le partage de la communauté, mais parce que c'est la communion à la victime de l'Amour miséricordieux offerte pour la réconciliation de tous.

Le Vendredi des "préparatifs"

Lorsque pour la première fois j'ai suivi la Semaine sainte dans mon ordre religieux, j'ai été émerveillé, ébloui comme je le fus rarement dans ma vie. Le drame de ces journées pascales m'apparaissait sans commune mesure, dans le génie des textes eux-mêmes, avec les textes que les plus grands dramaturges ont pu inventer.

Quelle étrange et bien étroite idée nous nous faisons trop souvent du sacrifice du Christ, imaginant que c'est en quelque sorte pour avoir accepté l'immolation du Vendredi saint, qu'il peut recevoir la récompense de la Résurrection, comme une sorte de miracle, une fois le dimanche arrivé. Or, il est vrai qu'il n'y a pas de sacrifice liturgique s'il n'y a pas de corps à sacrifier, mais c'est seulement par son entrée dans la gloire définitive que ce corps est "fait sacré", et que l'immolation est totalement agréée, consommée et manifestée.

L'intimité terrible de la nourriture

Tout se tient. La présence ne peut pas ne pas être réelle puisque c'est le corps du Christ glorieux. Et le sacrement n'est vraiment sacrifice que parce que cette présence est faite pour être offerte, donnée, livrée, non pas seulement en partage, mais pour être mangée.

Voici la grande, l'immense nouveauté de l'eucharistie: c'est que la victime, une fois parfaitement sacrifiée, immolée, glorifiée est donnée à manger. L'Eucharistie n'a plus aucun sens si l'on oublie ceci: "Prenez et mangez-en tous". Le Christ ne s'est pas simplement livré en partage fraternel, il s'est vraiment livré dans l'intimité terrible de la nourriture. Oui, le corps glorieux du Fils de Dieu se donne en nourriture. Cette assimilation vivante de l'homme à Dieu est inaugurée réllement sur la terre. Parler ici d'intimité est d'ailleurs insuffisant, car la nouveauté c'est d'être une manducation, c'est d'être une assimilation à celui qui, comme pour les élus, peut devenir toute notre vie. Dès maintenant nous est proposée une dépendance analogue à celle des serments par rapport à la vigne, cette dépendance réelle, physique, qui est cependant déjà de l'ordre de la gloire et de l'eschatologie. Certes la manière nous en est incompréhensible et nous demeurera toujours inconnue. Sous risque de perdre tout le sens de l'Eucharistie, on doit garder à la manducation, à la nutrition toute sa vérité et cela implique consomption — moins éclatante et moins éloquente que celle du feu — mais justement c'est le génie de l'invention divine: une consomption douce, et à ce titre plus fidèle image de la vie divine elle-même.

Le vivant assimile sa nourriture. Et pour cela, il la réduit à lui-même en la transformant en lui-même — avec douceur. Les mystiques ne se trompent pas en proclamant: "Moi qui suis la nourriture de Dieu, j'ai mangé le mangeur de nourriture." Nous sommes assimilés par l'amour de Dieu. Nous devenons sa nourriture.

On peut alors dire que la béatitude divine nous dévore, puisqu'elle nous brûle de sa douceur jusqu'à notre consomption parfaite. Nous sommes invités au banquet trinitaire, oui, mais autant comme convives qu'à titre de nourriture, avec bien sûr, un seul correctif à cette image, à savoir que la vie divine ne nous détruit en rien mais au contraire nous exalte infiniment. C'est Dieu lui-même qui nous assimile du dedans en s'offrant à nous comme nourriture. Il est notre nourriture pour l'éternité. Il le sera définitivement quand cette nourriture aura achevé de consumer en nous, du dedans, toutes les limites de notre vie à la manière d'un aliment qui brûlerait de l'intérieur celui qui l'absorbe.

Quand l'Église primitive a voulu donner une vision du monde à ses néophytes, elle leur a proposé une merveilleuse collection d'images dionysiaques où s'affirmait à la fois la permanence dans l'au-delà de ces images empruntées à la vie quotidienne et leur dépassement mystique: le Sommeil, le Banquet, le Repos, le Jardin, la Victoire athlétique, le Triomphe... Les réalités de la vie de l'Église sont des images vraies, des images réalisées. C'est une immense fresque qui gravite autour de la réalité eschatologique du Banquet, et l'Eucharistie en est le centre. Saint Ambroise regarde les chrétiens sortant des baptistères "comme le peuple qui, lavé et orné, s'avance vers les autels du Christ en chantant: "J'approcherai du Dieu qui réjouit ma jeunesse." Il a déposé les dépouilles de l'ancienne erreur, il a renouvelé ma jeunesse, il se hâte vers le banquet céleste et il s'écrie: "Tu as préparé devant moi une table." C'est ce peuple que David fait parler quand il dit: "Le Seigneur me rassasie. Rien ne me manquera. Il m'a conduit près de l'eau qui me rétablit."

Le discours est devenu hymne parce que le monde lui-même est transfiguré, parce qu'enfin on peut demander aux choses et aux temps plus qu'ils ne sont.

Le mystère de Dieu est pour nous inauguré sur la terre. En mangeant la victime, nous mangeons le feu même qui a dévoré la victime et à notre tour nous devenons capables d'être offerts. C'est le même feu, celui de la charité divine, qui après avoir consumé le Christ nous est proposé. C'est le feu de la Miséricorde infinie qui se met au rythme lent de notre durée et qui nous propose à notre tour d'entrer dans la même initiation, la même glorification progressive qui a consumé le Christ. Ce feu de l'amour miséricordieux n'est rien d'autre que le feu pascal, mais dispensé par une prodigieuse invention grâce à laquelle les terribles modalités du feu deviennent elles-mêmes miséricordieuses: les étapes d'un repas, aux apparences tellement simples qu'on risque de s'y tromper et aux allures tellement humaines que beaucoup se demandent s'ils prendront ou non cette nourriture.

Entendons-le ce grand appel qui retentit à chaque Vigile pascale: "O Crucifié, meneur de la danse mystique! O fête de l'esprit! Pâques divine qui descend des cieux sur la terre et de la terre remonte vers les cieux! O solennité nouvelle! Assemblée de toute la création! O joie universelle! Honneur, festins, délices, par quoi la mort ténébreuse est anéantie, la vie prodiguée à toute créature, les portes du ciel ouvertes!"

III — LA PROMESSE ET LA MESSE

Mais j'entends votre plainte: hélas! nos eucharisties sont si peu un banquet, nos assemblées si peu une danse, nos chants si peu des délices! C'est vrai. Tous nous avons rêvé d'une messe qui serait enfin un spectacle total, la fête absolue où toute la création enfin rassemblée accomplirait le rêve de tous les Wagner de l'Histoire.

Bien sûr, toute liturgie est fête et spectacle. Le Moyen Âge avait très bien compris qu'il y a eu une fois un spectacle absolu offert au genre humain: le mystère de la Passion autour duquel désormais il devenait possible d'intégrer toutes les nostalgies créatrices de l'art humain et la messe était la fête parce que c'était le spectacle même de notre salut. La liturgie du Vendredi saint elle-même est une fête puisqu'on y chante: "Ô Croix glorieuse d'où est venue la joie qui envahit le monde entier".

Une messe "attrayante"?

Je résisterai toujours à l'illusion qui voudrait rendre la messe "attrayante" là où elle n'a plus à l'être.

Que l'avant-messe soit exultante, débordante, parlante, rien ne nous l'interdit, rien ne nous empêche d'y employer toute notre industrie. Oui, que la procession des baptisés retrouve l'ivresse pascale, que le spectacle dure huit jours s'il le faut: aucune disposition ne l'interdit. Que toutes les ressources du génie humain soient convoquées pour nous préparer. Que les chants, que la parole et nos sermons retrouvent toute la poésie de l'évangile et de la bible. Nous sommes sans doute encore loin du compte. Mais quelles que soient la beauté et l'exaltation auxquelles on pourra atteindre, il restera toujours une coupure entre la splendeur de l'expression, tout ce qui est seulement image, figure, symbolisme qui passe et la réalité elle-même dans la pauvreté, la discrétion et l'obscurité du sacrement. Que tous les êtres et tous les textes convoqués comme à la Vigile pascale: et le feu, et l'eau, et la nuit et le ciel, et le cantique d'Adam et le cantique de Moïse et le cantique de la Vigne et le cantique des ossements qui reprennent vie, tous annoncent la promesse. Mais arrive le moment où ils doivent faire place au silence: lorsque le Pain et le Vin réalisent enfin ce que les textes n'avaient fait que proclamer.

Or nous devons peut-être reconnaître que dans nos célébrations, pour le silence aussi, nous sommes loin du compte.

J'ai joie à évoquer ici toute la redécouverte du peuple de Dieu qui est en cours et c'est à dessein que je le fais en ce dernier entretien à l'occasion de l'eucharistie. Dans ces conférences je n'ai pas cessé d'évoquer l'Esprit saint: de l'espérance à l'interrogation suppliante, de la supplication à la brûlure de la Miséricorde, de quoi d'autre ai-je parlé sinon du cri de l'Esprit de Dieu dans la vie des hommes et des peuples. Mais c'est dans la mesure où ces renouveaux aboutissent à l'eucharistie qu'ils évitent et éviteront d'en rester à de sympathiques excitants ou à des apaisements psychiques ou à des suppléances passagères. L'eucharistie, ce Banquet où la fiancée et l'Esprit convoquent la terre entière disant: "Viens Seigneur Jésus, viens."

Alors, les yeux de la foi peuvent saisir sans s'y tromper ce Visage de Dieu qui ne ressemble à rien d'autre. Paradoxe de la splendeur qui fait place à la pauvreté, paradoxe de la parole et de la liberté qui s'effacent devant la liturgie où l'Agneau immolé nous introduit au silence de l'adoration, où seul le Fils peut s'adresser à son Père, où la promesse fait place à la messe, où l'homme sort de sa solitude pour trouver celui-là seul qui peut restaurer le sens de sa vie.

Le jugement de la patience

Qui se plaindrait alors de la discrétion de Dieu? Lorsque la lumière de la Miséricorde ne brille pas trop intensément, il est facile de l'aimer et de l'accueillir. La difficulté dans nos vies commence lorsque sa miséricorde manifeste quelque chose de sa folie. Plus l'éclat de cette Lumière de Dieu augmente, plus elle est douce aux petits et aux pauvres, aux doux et humbles de coeur... et plus peut-être elle est intolérable aux orgueilleux. Ce n'est pas le moindre paradoxe des sacrements. Ils nous jugent, mais en nous soumettant à l'épreuve de la patience de Dieu. On a parlé du "temps de la patience" des hommes devant nos limites et nos insuffisances, mais ce temps est d'abord le temps de la patience de Dieu, celui du jugement qui s'opère par les sacrements, le jugement qui s'exerce dans la patience de Jésus sur la terre: c'est le même jugement, au fond, que le Jugement ultime, mais selon un régime où la Miséricorde propose sa Lumière au lieu de l'imposer. Cette lumière est voilée et il dépend de notre bonne volonté de la reconnaître ou de l'esquiver. Mais cet acte nous juge, par lequel nous accueillons ou esquivons: il nous juge aussi implacablement qu'au dernier jour. Et c'est, bien sûr, le génie des sacrements: ce jugement, tant que nous sommes sur cette terre, n'est pas définitif, justement parce que nous sommes sous le régime de la patience de l'Amour miséricordieux, cette patience de Dieu soucieuse, dans sa discrétion, de ne pas nous heurter. "Voici que je me tiens à la porte, et que je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je prendrai la cène avec lui et lui avec moi" (Ap 3, 20).

Nous sommes des dieux

C'est l'eucharistie encore qui rassemble tout: "Elle protège le monde et déjà, secrètement l'illumine. L'homme y retrouve sa filiation perdue, il puise sa vie dans celle du Christ, l'ami secret, qui partage avec lui le pain et le vin de la fête. Et le pain est son corps, et le vin est son sang, et dans cette unité plus rien ne nous sépare de rien ni de personne.

L'Eucharistie: que peut-il y avoir de plus grand? C'est la joie de Pâques, la joie de la transfiguration de l'univers.

Et nous recevons cette joie dans la communion de tous nos frères, vivants et morts, dans la communion des saints et la tendresse de la Mère.

Alors plus rien ne peut nous faire peur. Nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous, nous sommes des dieux.

Désormais tout a un sens.

Toi, et toi encore, tu as un sens.

Tu ne mourras pas.

Ceux que tu aimes, même si tu les crois morts, ne mourront pas.

Ce qui est vivant et beau, jusqu'au dernier brin d'herbe, jusqu'à cet instant fugitif où tu as senti tes veines pleines d'existence, tout sera vivant à jamais.

Tout est déjà vivant.

Parce que le Christ est ressuscité.

Frères, il existe ici-bas un lieu où il n'y a plus de séparation, où il y a seulement le grand amour, la grande joie.

Et ce lieu c'est le saint Calice au coeur de l'Église. Et par là dans notre coeur."

-FIN-

■ *Voir les principaux extraits de "L'Église désemparée", de "La Fin du christianisme", de "Les Fissures de la gloire", de "Du Bain de boue au bain du sang" et de "La Béatitude du pardon", dans LE DEVOIR des 13, 20 et 27 février, et du 6 et 13 mars 1978.*

CONFÉRENCES DU CARÊME 1978 À NOTRE-DAME DE PARIS

Père Bernard BRO: DEVENIR DIEU

3 cassettes:

A) 1) L'Église désemparée
   2) La fin du christianisme
B) 1) Les fissures de la Gloire
   2) Du bain de boue au bain du Sang
C) 1) La béatitude du pardon
   2) Le Banquet

■ *On peut se procurer ces cassettes au Centre diocésain de formation de L'Archevêché de Montréal.*

931-7311, poste 129

au prix de $6.00 chacune.

INVITATION SPÉCIALE

À TOUS LES FIDÈLES À LA CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE

Le: MERCREDI SAINT (22 mars 1978)
à: 20 heures
La MESSE CHRISMALE sera célébrée
par plus de deux cents prêtres
sous la présidence de
MONSEIGNEUR PAUL GRÉGOIRE

Le: DIMANCHE (26 mars 1978)
à: 11 heures
La MESSE DE PÂQUES sera présidée par
MONSEIGNEUR PAUL GRÉGOIRE
à la Cathédrale

***Monseigneur Paul grégoire** présidera également les cérémonies suivantes:*

- **Vendredi, 24 mars (15h.):** Chemin de la croix
- **Vendredi, 24 mars (17h.):** Office du vendredi saint

aux ÉDITIONS FIDES

POUR UNE MÉTHODE EN THÉOLOGIE
par Bernard J.F. Lonergan
Traduit de l'anglais par Louis Roy
Collection "Héritage et Projet"
21.5 cm. — 470 pages — **$10.00**

LA PRÉDICATION À MONTRÉAL DE 1800 À 1830
Approche religiologique
par Louis Rousseau
Collection "Héritage et Projet"
21.5 cm. — 269 pages — **$9.00**

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES

235 est, boul. Dorchester
Montréal, H2X 1N9
Tél.: 861-9621

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 28, 29 et 30

Notre service d'
ANNONCES CLASSEES
est assuré par l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 8h 15 à 18h
465-2145 - 861-0921
LE DEVOIR JNO

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Emménagez à Appartements LaCité ...et commencez une nouvelle vie.

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.

350 ouest, rue Prince Arthur
(à l'angle de l'avenue du Parc)
A proximité du métro Place des Arts.
845-4173

Qu'en pense le père de Sylvie? Vous le saurez mardi prochain. (Consultez cette section).

21-3-78

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
plaza OASIS

Plaza Oasis et ses aubaines, situé à proximité du centre Vertu. Luxueux et grands appartements. Studios 3½, 4½, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant l'été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.** J.N.O.

1100 rue GOULET, ST-LAURENT

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centres d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Edifice entièrement en béton armé.
334-2069
J.N.O.

GRUJOT ET DÉLICAT
3½ - 4½ - 5½, bâtisse neuve "sun deck" $180. et plus. **André Guérin 276-2343 - 272-2133, 1400 est St. Zotique Apt. 10.**
21-3-78

COTE-DES-NEIGES: 3½ moderne, tranquille, balcon, laveuse/sécheuse à l'étage, ascenseur, garage, piscine, sauna, près autobus 129, 165, 161; téléphone 733-0320, après 18 heures 23-3-78

4½ dans une maison neuve près du métro Laurier, 1er avril. 523-5073 22-3-78

MONTREAL-NORD: boul. Gouin, bord de l'eau, 4½ neuf, haut duplex, chauffage électrique, libre 1er avril. $275. 325-1259 22-3-78

4780 JEAN-BRILLANT, coin Victoria, proche Université de Montréal, immeuble moderne, 2½ libre immédiatement $170., 3½ libre 1er mai $210, 3½ libre 1er juillet $180., chauffé, poêle et réfrigérateur fournis. 733-5583 le soir 23-3-78

MONTREAL-NORD, 3½-4½ très modernes, dans édifice luxueux en béton. Entrée laveuse-sécheuse, $185. et $225. 622-0402, 663-4029 23-3-78

ILE-DES-SOEURS: Studio à $177. Stationnement inclus. A quelques minutes du centre-ville en autobus. CTCUM 769-8513 21-3-78

PARC LAFONTAINE: 2½, chauffé, meublé, tapis nouvellement rénové, $125. Tout compris. Âge d'or, bienvenu, 524-4762, le soir 522-8868 28-3-78

BORD DE L'EAU: 4½, chauffé, à l'épreuve du feu, face à la rivière, toutes dépenses payées. Nord du boul. Gouin, près de St-Michel. 322-8221. 25-3-78

A sous-louer, 1er avril, 2½, non meublé, Place Decelles $160. par mois 739-5305 ou 731-0691. 21-3-78

A louer, 2½, 3½, 4½, occupation immédiate, piscine, ascenseur, taxes payées, 5615 Emerald avenue. Côte St-Luc. 488-7198 ou 487-5208 25-3-78

Lajeunesse, près métro, 3½ chauffé, non meublé. $170. Tél.: 276-1105 1-4-78

KENT: 2685, 4½, très propre, chauffé, eau chaude, centre d'achat Wilderton, $225. 1er mai. 737-9913. 21-3-78

Rue Université, au nord de Prince-Arthur, dans maison centenaire rénovée, toute électrique, grand 4½ avec foyer, $600- $650. Tél: 288-4251 Lundi au vendredi de 9 à 5 hres ou 288-5552 après 6 hres. 25-3-78

LONGUEUIL: deux 4½, rue Joliette, près autobus, près centre d'achats, entrée laveuse-sécheuse, non-chauffé, $155. et $175. 679-6914. 21-3-78

Edouard Montpetit près Victoria, grand 2½, sous-sol, $165. taxes incluses, disponible le 1er avril. 738-6829 après 6 hres. 22-3-78

Très agréable 1½, avenue Pins ouest, gaz et électricité inclus, $165. Tél.: 931-0093. 22-3-78

ROSEMONT: 4½, $180. chauffé, semi-meublé, propre, ensoleillé, 727-7523 et 481-8946. 21-3-78

CÔTE-DES-NEIGES: 3955, St-Keven nouveaux, 1-½, 3-½ meublés et non meublés, chauffé électricité payée, réfrigérateur, cuisinière, garage. 731-6083. 27-3-78

ILE-DES-SOEURS, appartements à 1 chambre à coucher $233. Stationnement inclus. Accès au centre communautaire. 769-8513. 23-3-78

VAN HORNE, 2054, grand 3½, meublé, chauffé, tapis mur-à-mur, moderne, tout compris. Face Université de Montréal. 737-8628. 22-3-78

Côte-des-Neiges: 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083. 1-4-78

N.D.G., grand 3½, équipé, repeint, $195. tél: 731-6083 28-3-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

JOIE DE VIVRE
2½ — 3½ — 4½

Joie de vivre vous offre un édifice à l'épreuve du feu, piscines chauffées, sauna, cuisine fonctionnelle, tringle installée, stationnement intérieur-extérieur.

- Salles de réception
- Salon de coiffure
- Nettoyage à sec
- Salon d'esthétique
- École maternelle
- Garderie d'enfants
- Buanderies
- Magasin d'alimentation

Service gratuit d'autobus vers la gare de Côte Vertu.

HORAIRES DES VISITES:
Lundi au vendredi:
9h. à 21h.
Samedi et dimanche:
12h. à 17h.

POUR RENSEIGNEMENTS:
Tél.: 336-5450
155 boul. De Guire, suite 115
administré par Fidinam Canada Ltd.
21-3-78

GRANDS 1½ DE LUXE
PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS
(en face du Jardin Botanique)

- Salle de repos
- Salle d'exercices
- Piscine intérieure chauffée
- Salle à manger
- Système intercom
- Garage intérieur chauffé
- Câble de T.V. disponible
- À proximité de l'Hôpital Bellechasse
- Salons communautaires avec T.V. couleurs
- 2 ascenseurs
- Sauna
- Tapis et draperies
- Cuisinières et réfrigérateur
- Construction insonorisée
- Entièrement à l'épreuve du feu
- Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTRÉAL
(514) 725-3683
J.N.O.

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

LAVAL-DES-RAPIDES
3½ neuf, très bien éclairé et décoré, poêle et réfrigérateur, très grandes pièces avec salle à diner. $185. par mois. **663-6870.**
23-3-78

ST-LAMBERT
Magnifique 4½ insonorisé, piscine, sauna, cuisinière, réfrigérateur et lave-vaisselle fournis, libre immédiatement. Tout compris $255. Aussi 3½ disponibles. **672-2902.**
28-3-78

OFFRE de LOYER GRATUIT ET AUTRES BONIS À L'ÎLE DES SOEURS
Pour un temps limité choisissez entre une carte de membre GRATUITE à notre Club de tennis intérieur **ou** à notre Club de golf **ou encore** un lave-vaisselle GRATUIT à la signature d'un bail d'un an.
Renseignez-vous aussi sur notre offre de loyer GRATUIT.
De Montréal, empruntez la sortie île des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain ou prenez l'Autobus no 12 à la gare de métro McGill, rue Union. Nos représentants attendent votre appel au **769-8511.** 21-3-78

AUTOS À VENDRE

RENAULT 5, TL
NEUVE 1978
1300 c.c. traction avant, freins à disques, Michelins, dégivreur arrière garantie 2 ans ou 40,000 km.
Prix $3,995
Lareau Automobiles Inc.
1824 Ste-Catherine Ouest
937-9551
30-3-78

Dodge Tradesman B 100 1973, V6, bien équipé pour camping (sen cap) aubaine. Cause départ. Complètement refait à neuf. Appeler Gérard entre 9 et 10 heures le soir seulement. 276-6949 21-3-78

Ford Econoline 70, vitré, V8, très propre, 725-5454 21-3-78

Chrysler 1977, Newport, toit Ft Régis, AM-FM stéréo, pneus Michelin, vitres électriques, 19,200 milles. $5,300. jour: 382-8620 soir: 656-9920 21-3-78

Fiat 131, 1975, voiture brillante, 38,000 milles sacrifierait à $1,975. Appeler à 468-0441 jour. Soir et fin de semaine 653-5998 Laurent Couture 25-3-78

Capri 1974, 24,000 milles, mécanique garantie, carrosserie neuve, sauf aile droite à réparer. $700. 737-0707 ou 733-4197 22-3-78

Oldsmobile 77, Delta 88, presque neuve, 6,000 milles, toute équipé, en excellente condition. $6,100. Tél: 325-1106 22-3-78

Renault 12 T.L. 1973, blanche, très propre pas de rouille, mécanique refaite, Michelin, radio AM FM Cause départ téléphoner après 5 heures 739-3566 22-3-78

Station Wagon 1976, Ford, Custom 500 avec porte bagages, vitres arrières dégivrante, radio AM FM 8 pneus hiver été, radial, 24,000 milles. $4,100. (particulier) 932-7311 21-3-78

Scout II, international, 39,000 milles, $4,250. après 5 hres. 731-7231, du lundi au vendredi. 28-3-78

Toyota Corona 1972, à vendre pour pièces, batterie neuve, transmission reconditionnée. Meilleure offre. Après 6 hres. P.M. 366-8518 21-3-78

Charger SE, 1976, 17,000 milles. Appeler Yves après 6 hres P.M. à 388-8918. 21-3-78

Chevelle 1973, 6 cylindres, automatique, cerveau-direction, 50,000 milles, très bonne condition, 336-5354 après 18:00 21-3-78

Mazda modèle 808, 4 cylindres, 1973, 2 portes, radio AM-FM, en bon état, prix à discuter. 276-7587 21-3-78

Renault 12, 1972, $400. 353-0812. 21-3-78

Buick Skylark 1971, 2 portes, en bon état, pneus Michelin, prix pour être vendu $575. 739-1063. 21-3-78

LINCOLN MARK III, 1970, parfait ordre, faut voir. 727-8551 ou 7995 De la Naudière 28-3-78

MUSTANG 2, 1974, automatique, 4 cylindres, hatch back, très propre, $1,975. Dame propriétaire. 353-1036 après 7 hres 23-3-78

OLDSMOBILE DELTA 88, 1970, moteur 455, parfaite condition. Faut voir. Jour: 526-1928, soir: 669-6369 22-3-78

MONTE CARLO, 1976, 37,000 milles, AM/FM, excellente condition — 621-5691 ou 384-5660 local 418. Départ pour l'étranger 22-3-78

GRANADA GHIA 1975, 4 portes, V8, servo frein, servo direction, tout équipement, grand luxe. 659-1456 23-3-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et fauteuils $189.00, sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

Divan-lit (Davenport) noir, cuirette, soir ou fin de semaine. 845-0627. 21-3-78

Mobilier de salle à dîner en teck, table ronde avec 4 chaises. 486-9471. 21-3-78

ANIMAUX À VENDRE

Siamois, 2 mois, Seal Pointe, Blue Pointe, vaccinés, accouplement. 583-6710. 22-3-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

ANTIQUITÉS pour décoration de résidences ou bureaux d'affaires. 15 pièces de collection en pin Canadien. Commodes, tables, chaises, salle à dîner, armoires, fauteuils, lits, bahuts, peintures, lampes etc... 931-2167. 22-3-78

ARTICLES À VENDRE

ENCEINTES B.W. (D.M.4) et table thorens excellent état 526-6679 526-5772 21-3-78

Une carpette neuve, importation de Belgique, 100% laine, grandeur 8 pi 3 po. x 11 pi. 6 po. couleur brun, or, et vert. 681-9615. 25-3-78

Magnétophone de reportage UHER, 4400, professionnel, mono-stéréo, 4 pistes, valeur réelle $900. Cause départ: 332-4193. 21-3-78

MINI-LAVEUSE: essoreuse brune de marque Hoover, très bonnes conditions. $100. 727-4961 soir, 343-7296 jour. 21-3-78

LUSTRE de qualité, cuivre et cristal, 5 chandelles, forme couronne. Appeler 489-2632. 21-3-78

LAVE-VAISSELLE GE, portatif, de luxe, blanc, neuf, payé $450., laisserait pour $300. 273-4826 après 6 hres 22-3-78

MACHINE A COUDRE Singer, Touch and Sew, automatique avec meuble et accessoires, 6 mois d'usage. Payé $580. vendrait $275. 272-4824 22-3-78

AUTOS À VENDRE

RENAULT 5TL - 1978 moteur 1,30C c.c. est arrivée, et se vend neuve $3,995. chez: RENAULT VILLE MARIE, 2230 rue Viau, 254-9971.
RENAULT, R5, 1976-1977 occasions choix de couleurs, échange accepté, financement sur place. RENAULT VILLE MARIE, 2230 rue Viau, 254-9971. 21-3-78

AUTOS À VENDRE AUTOS À VENDRE

BMW

BMW 1977, 3201, NEUVE, rouge, toit ouvrant, radio AM FM stéréo. Blaupunkt avec antenne électrique, transmission manuelle. Prix spécial **$9,850. Garantie complète** du manufacturier.

BMW 1978, 3201, NEUVE, Gris métallique, toit ouvrant, transmission manuelle. **Prix spécial $10,620. Garantie complète** du manufacturier.

Les Automobiles Carrier Inc.
2835, King ouest,
Sherbrooke
819-569-9211
22-3-78

CAMIONNETTE FORD, 1973, une demie-tonne, 6 cylindres, bon ordre, $1,000. 486-7672 28-3-78

ASSURANCES

Assurances générales, auto, feu, vie, commerciale, couverture immédiate, appeler: 766-8503 Réal Jarry, courtier C.P. 38 Iles des Soeurs, Verdun H3E 1J8 25-3-78

A. HAGGAR, agence inc., assurance générale, feu, vol, auto, moto, vie. 733-9523 22-3-78

AVIS

CHIEN PERDU, Irish Gordon Setter, robe noire, cou blanc, oreilles pendantes, yeux acajou. 277-7359 22-3-78

BATEAUX MOTEURS

Tanzer 26 1977, comme neuf, hors bord, 15 h.p. 3 voiles + équipement, $14,500. Tél: 389-1581 — 389-3716 21-3-78

BUREAUX À LOUER

VIEUX MONTRÉAL
A deux pas de la Place d'Armes, seulement trois petits bureaux (300 pi. 650 pi, 950 pi.), rez de chaussée.
Ambiance Nouvelle-Orléans, fenêtres Charles Dickens, décors et environnements splendides. Voir, c'est croire.
Prix raisonnable. **J.R. Bernier 844-4427** Soir: **277-5433.**
22-3-78

AHUNTSIC
Il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 pieds à 4,000 pieds ca. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, occupation immédiate.
560 Henri-Bourassa ouest
334-9130
1-4-78

RUE STANLEY ANGLE STE-CATHERINE OUEST
Un coin de rue de Peel, excellente location. Pour renseignement, appeler: **M. Leslie à 842-2966** ou visiter 1410 rue Stanley, suite 416.
3-4-78

1110 SHERBROOKE COIN PEEL
Espace de bureau avec air conditionné. De 450 pi. ca. à 3,000 pi. ca. **844-3954.**
28-3-78

Bureaux, 1,200 pi. ca., $4.20 le pi.ca., au 2200 Bl. Le Corbusier, Laval. 382-6060. Entrepôt plus bureau, 1200 pi.ca., $1.75 pi.ca., contacter 2200 Bl. Le Corbusier, Laval. 382-6060. 25-3-78

A VENDRE, bureaux(2), de 1,250 pi.ca. pour chaque bureau, très moderne, excellente condition, 11519 rue Letellier. 331-1261 OU 622-7305 25-3-78

Espace à bureaux, accommoderait 1, 2 ou 3 professionnels, chauffé, éclairé, rénové, Rachel face Parc Lafontaine. Margot Ranger-Vincent: 681-3891. 23-3-78

RUE CRESCENT, 1 pièce 14 x 14 avec dépendances dans très belle bâtisse 747-2181, 747-5840 21-3-78

BUREAUX, sous-sol, 4 pièces, $225. près métro, 844-4912 entre 1:00 et 5:00 23-3-78

POUR PROFESSIONNELS, bureau à louer, dans édifice moderne, situé à ville d'Anjou, 200 pi. ca., $200. par mois, ameublement de bureau très moderne à vendre. 645-4361, M. Gérald 21-3-78

CHALETS À LOUER

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922. JNO

SAINTE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine, fin de semaine. (aussi location été). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

VAL DAVID: Chalets québécois, meublés, foyer, meilleur prix, semaine, fin de semaine. Spécial pour Pâques. Aussi propriété à louer avec option d'achat. 526-4085 28-3-78

St-Adolphe d'Howard, chalet suisse neuf, meubles neufs, foyer, chauffage électrique, semaine, mois et saison. 321-0692 21-3-78

ST-SAUVEUR, chalet suisse, meublé, chauffé, foyer, piscine, tout fourni, face au Mont Habitant, libre du 12 mai au 15 octobre, $1,500. 331-1389 22-3-78

CHALETS À LOUER

MONT-ORFORD auberge Chéribourg, profitez des beaux jours pour faire du ski de fond ou ski alpin dans les Cantons de l'Est. Chalets pour 6, foyer, bois de chauffage et literie. Mois, semaine. Inf.: 655-7555 23-3-78

CHALETS À VENDRE

ST-ADOLPHE D'HOWARD: foyer, lac, 4 saisons, 1-418-667-7215. 22-3-78

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922. JNO

Aubaine, St-Donat, lac Ouareau, meublé, foyer, système électrique, idéal ski de fond, moto-neige, pêche, plage, aussi terrains vacants. 382-2489 OU (1-819) 424-7151. 23-3-78

MONT-TREMBLAY, chalet style colonial, 32 x 24 pi. ca., 3 chambres, salon, cuisine, foyer, chauffage central, finition en cèdre, eau, égoût, terrain 80 x 100 pi. ca. 687-3401 29-3-78

CHALETS DEMANDÉS

Chalet, été, 3-4 chambres, près tennis, lac ou piscine. 272-7886 22-3-78

CHAMBRES À LOUER

Bl. St-Joseph, 305 est, métro Laurier, neuf, tout compris, meublé, poêle, réfrigérateur, évier, chaque chambre. 845-7532. 4142 Dorchester ouest, métro Atwater, 933-1368. 29-3-78

COMMERCES À LOUER

MAGASINS DE MUSIQUE, 1666 Boul. St-Martin, prix $12,500. 681-5284. 22-3-78

COMMERCES À VENDRE

ST-COLOMBAN, hôtel 40 chambres, salle à manger, bar-salon, piscine chauffée, idéal pour repos, chasse, pêche, moto-neige, M.L.S. Yves Filion 621-8673 ou Roland Lalonde 430-4141 ou 621-3800. Des Rosiers, Le Maître Courtier 21-3-78

COMMERCES À VENDRE

ROSEMONT:
Librairie avec inventaire. Revenu $25,000. Magasins avoisinants. **Inf: M. St-Onge 353-8770 - 384-1601.**
MONTRÉAL TRUST
Courtiers
21-3-78

Bijouterie centre-ville très bien décorée, clientèle garantie, excellente occasion. Jour: 861-1223 Soir et fin de semaine: 845-2580 21-3-78

Terre à vendre située entre St-Félix et St-Gabriel de Brandon. Bonne clientèle établie, cause: décès. Tél: 1-889-2259. (Particulier) 21-3-78

BIJOUTERIE MODERNE: Très bien décorée — bonne clientèle, située centre-ville. Très bon chiffre d'affaires prouvé, affaire exceptionnelle. Prix $35,000 plus stock. Acheteur sérieux seulement. M. Jacques: 523-1467. 22-3-78

Pharmacie à vendre, avenue du Parc et banlieue d'Outremont. Excellente opportunité, pour acheteur sérieux. Appliquer à C.P. 795 OUTREMONT 19-4-78

Salon de coiffure, district Côte-des-Neiges. Cause: santé, 737-9490. 21-3-78

Bar-salon avec permis, spectacles et danse, restaurant, salle de réception pour 300 personnes, logis 7 pièces. St-Hugues, Comté de Johnson 514-794-2277. 25-3-78

STE-ADÈLE, situé centre-ville, aménagé pour restaurant, tables, chaises, poêle, grand stationnement, valeur $85,000, laisserait aller pour $65,000. Tél.: 1-229-2179. J.N.O.

Bureau de denturologiste à vendre avec laboratoire et clientèle établie. Information: 381-1278 21-3-78

BEAUBIEN et LANGELIER. Local commercial avec 2 x 5½, neuf à vendre ou à louer. Construction de béton. Exc. Mme C. Desjerdins 353-9960, 352-0318, Trust Royal Courtier 21-3-78

MAGASIN DE MUSIQUE, 1666 boul. St-Martin, prix $12,500. 681-5284 28-3-78

COURS PRIVÉS

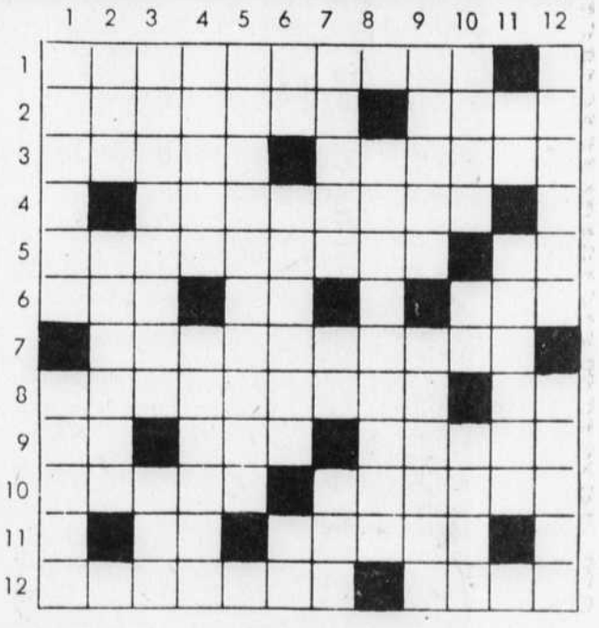
Apprenez la tenue de livres
(comptabilité pratique)
En 4 semaines (16 heures)
Cours donné en anglais, texte disponible en français.
École Commerciale London
733-5217 - 733-8261
1-4-78

Leçons de piano et d'orgue données par un professeur ayant son baccalauréat en musique. Pour de plus amples informations, tél.: 721-0895. 25-3-78

ITALIEN, professeur italien, titré, donne leçons de langue et littérature, méthodes directes. Pour renseignements, téléphoner 527-7687 21-3-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1—De Bruxelles.
2—Tirage au sort de numéros désignant des billets gagnants et donnant droit à des lots. — Qui n'a pas l'usage de la parole.
3—Plante des marais. — Serpent vénimeux.
4—Genre de champignons microscopiques.
5—État de chagrin. — Fer.
6—Obtenus. — Quatre-vingt-dixneuf — Atmosphère.
7—Ensemble des théories et méthodes de Staline.
8—Etat de ce qui ne produit pas. — Rhodium.
9—Métal précieux. — Enlève. — Qualité de ce qui est un.
10—Caribou. — Mesurer au mètre.
11—Edouard. — Il découvrit le radium.
12—Met en terre. — Père de Jason.

Verticalement
1—Genre d'insectes de l'ordre des orthoptères. — Corme.
2—Masse de pierre très dure. — Grossier.
3—Qui forme les projets irréalisables. — Propre.
4—Rongeur. — Ancien nom de l'hirondelle.
5—Qualité de ce qui est érectile.
6—Mesure chinoise. — Prénom féminin. — Chrome.
7—Ville du Canada, en face de Québec. — Nickel. — Change de poil, en parlant de certains animaux.
8—Établir une chose nouvelle.
9—Qui méprise la religion. — Fortement conçue et exprimée.
10—Peur subite. — Américium. — Colères.
11—Erbium. — Noblesse de sentiments.
12—Mesurer au stère. — Oiseau.

Solution de samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	A	G	M	A	T	I	S	T	E	■
2	A	I	D	E	A	U	■	D	E	R	M	E
3	S	P	O	R	T	■	C	O	P	A	I	N
4	S	O	R	E	■	V	O	L	T	I	G	E
5	I	L	E	■	P	I	L	E	■	T	R	I
6	V	I	R	T	U	E	L	■	P	I	E	D
7	I	N	■	O	S	E	P	H	O	R	E	■
8	T	E	T	U	■	E	G	R	E	N	A	■
9	E	■	O	R	P	H	E	O	N	S	■	B
10	■	M	U	N	I	■	C	O	■	O	R	■
11	D	O	T	E	■	P	R	E	L	U	D	E
12	E	T	E	R	N	U	A	S	■	N	E	F

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 27, 29 et 30

CONDOMINIUM À LOUER

Condominium, Le Louisbourg, à vendre ou à louer. 8½ pièces. 651-5682. 21-3-78

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme ouvert à toutes propositions, à **932-9596.**
23-3-78

PRENDRAIS TRAVAIL de dactylo à la maison. 8 ans d'expérience, parfaitement bilingue. 687-1653 22-3-78

PRENDRAIS TRAVAIL de dactylo à la maison. Expérience en droit et en thèses universitaires. Tél.: 527-4675 1-4-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETIT déménagement de ½ à 4½, estimation gratuite Longueuil Montréal. Jean-Paul A 670-7729 6-4-78

À bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

DIVERS

MOTO-NEIGE SNO-JET, 440, bonne condition. Prix $450. 471-9539 après 6:30 P.M. 21-3-78

Bar avec trois bancs, très propres. 389-9522. 21-3-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

RÉNOVATIONS tous genres, spécialité en menuiserie, peinture, balcon et armoires de cuisine. Tél.: 467-5848 22-3-78

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361 4-4-78

A bas prix, plâtre, peinture, menuiserie, céramique, plomberie, finition sous-sol, rénovation, stucco, ouvrage garanti. 354-4264, 324-4818. 28-3-78

CÉRAMIQUE, sous-sol, balcons, ciment, gyproc, stucco, menuiserie. Tél.: 337-0741. 31-3-78

RENOVATIONS tous genres, différentes et à prix raisonnables, menuiserie, stucco, papier-peint, etc. Eléments de décoration à prix d'escompte. 622-4854 4-4-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

BUREAU DE comptables agréés désire vendre excellent photocopieur Toshibafax BD-702A (papier ordinaire), prix exceptionnel, de 9 à 5 hres. 527-4557 23-3-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE, MÉTRO SHERBROOKE
3,500 pi. car. environ, dans centre professionnel, établi carré St-Louis, 7 grands bureaux, avec salle attenante, très clair **844-5691 ou 844-4411.**
28-3-78

PROFESSIONNELS, AHUNTSIC. Endroit idéal, stationnement, métro, 4,000 pi. ca. ou davantage. Bureaux. Zoné aussi petite industrie. $1.50 du pied ou autres arrangements. Jean Lamothe 281-1515, Des Rosiers, Le Maitre Courtier 21-3-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Ville d'Anjou
IMMEUBLE COMMERCIAL À LOUER
Occupation immédiate

Terrain: superficie totale 43,460 pi²
Immeuble: superficie 23,000 pi²
Entrepôt: superficie 18,000 pi²

- Aire de bureaux: 5,000 pi²
- Immeuble climatisé
- Hauteur des plafonds: 20 pieds
- extincteurs automatiques
- facilités de livraison
- stationnements intérieur et extérieur

Jean-Claude Proulx
(514) 384-1830

LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE.
21-3-78



ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Porit Viau, espace commercial chauffé, avec gicleurs, grande porte de garage pour manufacture ou entrepôt. 5,825 pi. ca., location en totalité ou en partie 667-8668 ou 669-6569. 21-3-78

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

Nouveau centre commercial, grand magasin, 3,000 p.c. à côté de Sears. Aussi espaces de bureaux, 1,000, à 7,000 p.c., idéal pour clinique médicale ou autres professionnels. 6125 est H. Bourassa, 322-8221. 25-3-78

Ave. du Parc. 5628 près Bernard, grand magasin moderne, 4500 p.c. approx., chauffé, air conditionné, sprinkl, location exc. Appeler lundi à vendredi, 9 à 5 p.m. Mr. Sohn ou Mr. Makhoul. 845-3275. 1-4-78

FERMES À VENDRE

ROUGEMONT, vergers, plus arpents en culture, bâtiments, équipements, entrepôt frigorifique, résidence. Immeubles Lebeau Inc., Madeleine Bessette 1-469-3078 21-3-78

MINI-FERME à vendre à Rigaud, approximativement 20% du terrain est boisé. S.V.P. pas d'agent. Tél.: 649-5737 23-3-78

Petite ferme, 6 acres, 1¼ de Montréal, 2 miles de l'autoroute 20, maison de 7 pièces avec cave en ciment et chauffage central, écurie, poulailler, grands arbres, $21,000. jour: 284-0270 poste 175. soir: 671-8581. 22-3-78

GARDERIES

Gardienne à domicile demandée, références requises. Tél: 737-4877 21-3-78

GARDERIE

GARDERAIS bébés naissants à deux ans, à la semaine. Dois coucher. Transport fourni. 653-5370. 25-3-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Piano 7 pieds Ehrbar à vendre, $2,800. remis à neuf, cause départ. Jour: 521-6024. 23-3-78

Orgue Organizer, univox, $500. 731-7231 après 5 hres, du lundi au vendredi. 28-3-78

LIVRES

Milliers de beaux livres sur tous sujets: arts, musique, littérature, histoire, philosophie. Prix d'occasion, choix personnel sur place. Tél: de 14 à 18 heures 272-0522 23-3-78

LOCAL À LOUER

DEMANDE ARTISTE cherche local. Plafond, minimum 10 pieds. Environ $90. par mois. 254-7379 22-3-78

FLEURY, coin Delaroche, pour bureau ou boutique, 2e étage, contacter M. Tunis à 288-7224 3-4-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

Jeune couple recherche logement, secteur Outremont, 5½, 6½, 7½ pour le 1er juillet. Téléphoner après 5 hres. 738-4337. 21-3-78

LOGEMENTS À LOUER

Crémazie métro, 5 pièces modernes, chauffé, eau chaude. Air climatisé, tapis mur à mur, prise pour lessiveuse et sécheuse. 1er plancher. $300. par mois 382-4820. 21-3-78

St-Léonard, 4½, demi-sous-sol, très propre, entrée laveuse-sécheuse, avril ou mai. $165. chauffé. 326-2971. 22-3-78

Côte-des-Neiges, haut duplex, 6 pièces, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement $290. 5800 Trans Island, Montréal. 15-4-78

Grand bas, 6½, semi-détaché, stationnement, commodités nombreuses, résidentiel, près centre-d'achat, entre 6 et 9 heures P.M. 270-1322. 21-3-78

Grand 5½ plus terrasse, chauffé, $270. par mois, 1281 De la Visitation. 521-6375 ou 527-2573. 22-3-78

OUTREMONT, haut de duplex, 6 pièces séparées, tapis mur à mur. $550. par mois. 279-9851. 22-3-78

Hochelaga, près Pie IX, 3½, 4½, chauffé, électricité et eau chaude incluses, casier, métro, stationnement 254-4581. 21-3-78

St-Léonard, haut de triplex, 4 pièces fermées, chauffé, très propre, sortie laveuse seulement. Occupation immédiate. Prix $190. 254-2557 21-3-78

3½ moderne, quartier Dorchester, chauffage électrique, sortie laveuse, balcon, à une rue du métro Papineau. $110. par mois 649-0144 21-3-78

Ahuntsic, 3½ pièces, haut de duplex, chauffage électrique, $115. par mois. Libre le 1er mai. Références exigées. 389-6677 21-3-78

4½ chauffé, situé 3590 Dézéré, libre. 524-7885 1-4-78

3605 rue St-Denis, face au Carré St-Louis et au métro Sherbrooke, 4½, chauffage électrique, non-chauffé, $350. S'adresser sur place de 9 hres à 16 hres du lundi au vendredi. 22-3-78

Ahuntsic, haut de duplex, chauffé, 5½ pièces, salle de lavage, bord de l'eau, $300. par mois 388-5227 21-3-78

GRAND 5½, bas, cour, cave, libre le 1er juillet, $235. par mois. 389-0422 21-3-78

OUTREMONT: Climton, près Beacon road, haut, 8 pièces, grand, luxueux équipé, 2 salles de bains, garage, $500. par mois, mai. 484-8852 21-3-78

LOGEMENTS À LOUER

Laval: Ste-Rose, grand 3½, 4½, 5½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement. 625-3661. J.N.O.

LONGUEUIL: 3½ $140., 4½ $185. et plus. Autobus 71 CTCUM, face au Parc, près centre d'achats Jacques Cartier, chauffage électrique, construction récente. 677-4304. 1-4-78

Ahuntsic, 1½ pièce, meublé, chauffé, entrée privée, pour une personne, libre, références demandées: 381-9562 21-3-78

Montréal-Nord, 5½, $225. chauffé, 2ième, cour, aussi Tétreauville 5½, $195, bas, libre, aussi N.D.G. 5½ $275. duplex, 2ième, chauffé. 722-9608. 22-3-78

ROSEMONT, 26e avenue, près Beaubien, haut triplex, 3 pièces, chauffage électrique, $130. par mois. Appeler 376-3844 après 17 hres 23-3-78

PLATEAU MONT-ROYAL, 8 pièces, chauffé, ensoleillé, 2e, cuisine moderne, entrée laveuse-sécheuse, idéal pour professionnels. Libre. 735-0648 22-3-78

BOUL. EDOUARD MONTPETIT, face à l'Université de Montréal, 4 grandes pièces chauffées, balcon, $290. par mois. Tél.: 738-2074 Mme Dunn. 21-3-78

3½, De Lanaudière et Laurier. Très propre, taxes et chauffage payés, 1er étage, bas avec galerie et cour arrière fermée, poêle, frigidaire fournis, très tranquille. $175. par mois. 649-0144 23-3-78

VILLE MONT-ROYAL, bas duplex, 5½, chauffé, garage, arrondissement Décarie, Jean-Talon, 332-2512 21-3-78

MAISONS À LOUER

St-Denis 3882, 2 logements, 6½ et 8 pièces, rendez-vous sur téléphone. 679-9154 de 4 hres. à 9 hres. P.M. 25-3-78

LAVAL, près autoroute, option d'achat si désiré, cottage suisse, pierres, 5½, foyer, tapis, garage, patio, paysagé. $375. 666-1400. 23-3-78

STE-ADÈLE, maison canadienne, 2 étages, complètement meublée à neuf, salon avec foyer, salle à manger, 3 chambres à coucher. 229-5953. 21-3-78

VILLE MONT-ROYAL, cottage détaché, 9 pièces, 2½ salles de bain, cuisine tout équipée, foyer, garage, jardin. $750., mai à juillet. 272-6831 ou 721-9462 23-2-78

MAISONS À PARTAGER

Maison à partager à Outremont, près Université de Montréal ou à Westmount, près métro Atwater. $200. par mois. En semaine, 288-5820 fin de semaine 937-5508. M. Hénault. 23-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire juridique, demi-temps, minimum 18 mois d'expérience en civil. Demander C. Valiquette 288-4254. 21-3-78

Jeune expéditeur dans les sacs à main, expérience, un avantage, salaire selon qualifications. Appeler 844-1779. 21-3-78

Quincaillerie, personne d'expérience seulement pour grossiste, bonnes conditions de travail, possibilité de promotion, maison de renom, 4115 est, rue Ontario. Demander Bruno Roy. 21-3-78

ORGANISATION de développement international recherche spécialiste en administration, finance et en développement communautaire. Pour LDC opération de projets urbains. Expérience essentielle. Doit parler français couramment. Envoyez résumé à: F.C.H.I. 2101 L. Street, Washington, D.C. 20037, 202-857-4138 28-3-78

GERANCE de commerce, couple demandé, temps partiel, pour rendez-vous: 474-1320 23-3-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES

— Concessions disponibles
— Pour Montréal et l'extérieur
— Chiffres d'affaires garantis
— Mise de fonds requise: $35,000.
— Pour informations:

Demandez M. Brunet
Tél.: 1-514-527-3656
Département du Marketing
1-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

BILINGUE

DANS LE DOMAINE DE LA REPRÉSENTATION PAS DE VENTE IMPLIQUÉE

(HOMMES/FEMMES)

Ces représentants, après entraînement, joindront une "force" responsable pour la prise d'inventaire et l'enregistrement informatique des achats, des prix, des activités de promotion et autres informations de mise en marché dans des établissements alimentaires et pharmaceutiques sélectionnés.

Les qualificationss incluent un minimum d'une 12ième année d'Étude ainsi qu'une aptitude pour calculer rapidement et précisément, une fiabilité complète, l'apparence ainsi que la manière de transiger efficacement avec les co-opérateurs du domaine de la vente au détail. De préférence, expérience des affaires.

Permis de conduire valide ainsi que d'excellents antécédents de conduite automobile sont prédominants. Doit posséder automobile la première journée d'embauche.

Les candidats doivent être disposés à être relocalisés dans n'Importe quelle ville du Canada.

Nous offrons un salaire compétitif pour débuter ainsi que d'avantageux bénifices. Notre compagnie paye l'assurance automobile, le millage, toutes dépenses de voyage ainsi qu'une généreuse allocation pour l'automobile à la suite de l'entraînement.

Pour rendez-vous, s.v.p. appelez lundi le 20 mars et mardi le 21 mars entre 9 hres AM et 4.30 hres P.M.

M. JOHN BUDA
744-0957
21-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

SÉLECTION DES RISQUES

Une importante compagnie d'assurance-vie recherche un souscripteur de risques pour ses opérations d'outre-mer.

Le candidat devra posséder 4 à 5 années d'expérience dans le domaine de la sélection des risques jusqu'à $50.000.

Il devra être âgé de 25 à 30 ans, bilingue et disponible pour voyager dans les pays francophones africains.

Lieu de travail: Afrique.

Toute damande restera strictement confidentielle.

Appelez ou écrivez à **M. Fortin** référant au projet no 213, ou en téléphonant à **(514) 288-2949.**

M.A. Fortin et Associé Ltée
1115 ouest, rue Sherbrooke Suite 803, Montréal, Québec H3A 1H3

Conseiller en ressources humaines.
22-3-78

Secrétaire dicta bilingue

$10,000.

Votre facilité dans les deux langues, combinée avec votre habilité au dicta, vous qualifie pour ce genre de défi. Travailler avec le gérant du personnel, d'une compagnie internationale. Location centrale, en plus d'excellents bénéfices. S.V.P. appeler:

Susan Rennie
285-1858
Axiom
Associates
1010 Sherbrooke St. W. Suite 602
21-3-78

Salaire $205. à $210. MAG-CART Bilingue. Bureau magnifiquement décoré, situé à la place Ville-Marie, 3 semaines de vacances dès la première année tout cela pour la personne possédant de l'expérience sur la Mag Card (2 ans) bilingue. Excellents bénéfices marginaux. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

Opportunité pour un vendeur débutant, sur le territoire de la Rive-Sud. Pour contacter et visiter magasins de quincaillerie. Expérience antérieure dans la vente serait préférable. Territoire; rive-sud jusqu'à Sherbrooke et Trois-Rivières. Nous offrons salaire et bonus, auto fournie et dépenses. Envoyez résumé avec références à: Klassen Bronze Ltd. C.P. 59, New Hamburg, Ontario, N0B-2G0 22-3-78

Manufacturier d'encadrements cherche personne bilingue pour travail de bureau avec des aptitudes de ventes si possible. Écrire curriculum vitae: l'Agence Valrain C.P. 117 Brossard, Qué. J4Z-3J1, dossier #C116. 25-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

$11,500.

Nous offrons un travail intéressant à une secrétaire bilingue qui travaillera avec le président d'une compagnie de pétrole. La candidate idéale aura de la sténographie bilingue et une bonne présentation pour travailler avec le public. De charmants bureaux en plus d'excellents bénéfices. S.V.P. appeler:

Susan Rennie
285-1858
Axiom
Associates
1010 Sherbrooke St. W. Suite 602
21-3-78

Salaire $175. Dictaphoniste junior bilingue. Si vous êtes dictaphoniste bilingue, votre grammaire est impeccable en anglais et français, vous décrocherez sûrement ce poste. Cette excellente firme spécialisée en assurance est à la recherche de 2 dictaphonistes junior pour son département de cautionnement. Avantages sociaux tel que cafétéria, heures flexibles, l'éventualité d'une promotion en tant que secrétaire technicienne sur une période d'un an. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

STÉNO DACTYLO DICTAPHONISTE française $150. 3 semaines de vacances dès la première année service de cafétéria à raison de .65 par jour, le tout pour la secrétaire junior, possédant une excellente grammaire française, anglais un atout, 1 seul patron. Si vous êtes sténo ou dictaphoniste junior française voilà votre chance. Situé place Victoria. Avancement garanti. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

ASSURANCE $12,500. Bureau magnifiquement décoré, ambiance agréable, patron jeune et dynamique, le tout pour la personne possédant 5 ans d'expérience dans une compagnie d'assurance en tant que sténodactylo dictaphoniste bilingue au département des biens personnels, grammaire impeccable dans les deux langues. Préparation des guides de souscripteurs, dactylographie de rapports et correspondance, travail varié et intéressant, personne mature, ayant de l'initiative et de l'entregent. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

Salaire $750. à $880. Opératrice mini-ordinateur. Si vous êtes bilingue, possédez 6 mois d'expérience comme opératrice de mini-ordinateur PDP 1134, voilà votre chance. Heures flexibles, temps supplémentaire rémunéré par congé (heures). Revision salariale après 6 mois, 2 ans d'expérience sur le marché du travail. Excellents bénéfices marginaux. Appelez Pauline Bell 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRES

Quelques postes très intéressants sont présentement disponibles.

Qualifications requises:
- iniative, sens de l'organisation
- compétence à la machine à écrire et au dictaphone
- expérience du secrétariat
- une aptitude pour les chiffres

Nous offrons un très bon salaire de départ et un programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez prendre rendez-vous en rappelant le dossier no. C8/26 - C8/23 à:

Domtar Inc.
Services d'emploi
282-5401
21-3-78

DOMTAR

VENDEUSE

Pour magasin de meubles de qualité, expérience préférable. Bilingue.

Fraser Bros.
342-0050
Mr. Calamia
21-3-78

ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE

MIREILLE ROY

infirmière licenciée, est à la recherche d'assistantes désirant opérer à leur propre compte à l'intérieur de son centre d'électrolyse. Ainsi que plus tard à l'extérieur de la ville de Montréal dans leur propre centre d'électrolyse.

Postulantes devront posséder:

Accuité visuelle excellente dextérité manuelle et être membres en règle d'une corporation d'ordre para-médicale.

Curriculum vitae:
3465 Côte des Neiges suite 60 932-6544 JNO

Le plus moderne Hôtel, centre de conférence et site de villégiature au Québec, recherche les services d'un

MAÎTRE D'HÔTEL.

Doit être bilingue, excellente expérience du service d'une salle à manger. Capable de développer et gérer une brigade de filles et garçons de table. Préférence: détenir certificat I.T.H.Q., excellent salaire et bénéfices marginaux. Appelez **Rainier Rossing (819) 467-5200.**
21-3-78

"DISPATCHER"

Doit être bilingue, mature, doit être expérimenté sur contrôle de camionage de longue distance. Expérience antérieure dans l'industrie du déménagement serait préférable. Programme d'assurance-santé au frais de la compagnie.
Position permanente.
Faites application:
Déménagement et entreposage Kenwood Ltée
Bureau du Personnel
341-3411
21-3-78

CONTREMAÎTRE

Capable de superviser camionneurs, aides-camionneurs et emballeurs. Doit être bilingue et mature. Expérience antérieure dans l'industrie du déménagement serait préférable. Programmes d'assurances auto et assurances-santé au frais de la compagnie. Emploi permanent.
Faites applications à:
Déménagement et entreposage Kenwood Ltée
Bureau du Personnel
341-3411
21-3-78

COURTIERS D'ASSURANCES

Secrétaire sténo bilingue avec expérience. Préférence accordée si expérience dans assurances générales.
Jolicoeur & Jolicoeur Inc.
384-1460
22-3-78

VENDEURS

Al besoin vendeurs sur la route pour vendre des déclins d'aluminium et acier, chassis et portes. Voiture nécessaire. Pas d'expérience nécessaire:
Tél.: **481-5868**
1-4-78

ESTHÉTICIENNE

Pour institut de beauté dans l'édifice "Le Cartier", sur Sherbrooke, près de Peel, manucure et pédicure serait un atout. Appeler à **843-7900** entre 9 et 5 heureus.
21-3-78

Secrétaire légale

Sténo-dactylo dictaphone, 1 an d'expérience, salaire à discuter selon qualifications, demander **Mme Litalien 747-9844.**
21-3-78

AVONS BESOIN DE 10 représentants (tes). Région MTL Métropolitain, pour représentation nouveau concept vacance. Prospects fournis, temps partiel ou plein temps, voiture indispensable, candidat ayant le sens des relations publiques, tenue impeccable, bonne personnalité. Tél.: 523-5425. 23-3-78

Secrétaire requise pour le service aux clients d'une compagnie internationale. Personne mature, bilingue et adroite en sténographie et dactylographie, nécessaire pour faire la correspondance et être en rapport avec les clients. Appeler 273-0451, poste 286 pour rendez-vous. 21-3-78

COMMIS BILINGUE. $604. à 712. Excellente chance d'avancement. Et saute, poste intéressant et varié, pour personne mature et flexible. Vous serez affecté au département du courrier, classification vous ferez le contrôle de la papeterie et serez entraîné sur le télex. Belle personnalité, beaucoup d'initiative, très peu de supervision. Excellents bénéfices marginaux. Appelez Pauline Bell 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

SECRÉTAIRE légale, 3 ans d'expérience pour bureau d'avocats, St-Laurent, St-Jacques, salaire selon compétence, $10,000 plus ou moins. 849-6325. 25-3-78

Préparateurs de déclaration d'impôt demandés avec expérience seulement. Communiquez à Beneficial entre 9 hres et 5 hres. **M. Brunet 844-5684.**
J.N.O.

N.C.R. 3300 opérateur, expérimenté, bilingue, demandé immédiatement, temps plein. Appeler: Mr. Harrison 326-3305 après 6 hres P.M. 23-3-78

Hygiéniste dentaire demandé d'urgence, près du métro Laurier, 4 jours par semaine. Tél.: 288-9214. 21-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE: pour étude légale, situé centre-ville, sténodactylo, parfaite bilingue avec ou sans expérience, bons avantages. 9 à 5 h. 281-1766. 25-3-78

SECRETAIRE JURIDIQUE junior bilingue, 1 an d'expérience pour bureau d'avocat situé à P.V.M. Salaire selon expérience, bénéfices sociaux. Communiquez avec M.A. Lussier 875-5454 28-3-78

VENDEURS-VENDEUSES: Entre 18 et 30 ans. Travail de jour de 9 heures à 4 heures, auprès de la femme. Revenu à discuter. Pour informations: 387-6441 25-3-78

RECHERCHONS, couple, travail à temps partiel, téléphoner entre 5:30 et 7:30 p.m. à 937-9840 21-3-78

SALAIRE $250. légal, bureau magnifiquement décoré, situé à la Place Ville-Marie. Avantages sociaux et bénéfices marginaux. Tel que 3 semaines de vacances dès la première année. Tout cela pour la sténo dactylo bilingue. Championne en grammaire, possédant une expérience solide en litige. Connaissance des procédures sur le bout des doigts pour un avocat senior. Belle personnalité. Entregent, initiative. Appeler Marie-Josée 842-9661. Univers de la Femme. 21-3-78

RECEPTIONNISTE-DACTYLO bilingue, temps partiel, centre-ville. Connaissance de l'espagnol utile mais non indispensable. 282-0025. 23-3-78

le bridge

Le sort du déclarant dépend souvent du deuxième défenseur

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

L'avantage du deuxième défenseur en voyant les cartes du mort dès la première levée, le portera souvent à trouver la faille dans la main adverse pour faire chuter le contrat. Dans ces conditions, il doit présenter sans hésitation une stratégie de chute avant que le déclarant ait affranchi les cartes qui lui auraient procuré son contrat.

Donneur: Sud
Vulnérables:

NORD
♠ 84
♥ R64
♦ A109842
♣ 64

OUEST
♠ V76
♥ V10852
♦ 75
♣ R87

EST
♠ A932
♥ D9
♦ R3
♣ DV932

SUD
♠ RD105
♥ A73
♦ DV6
♣ A105

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1SA	passe	3SA	passe
passe	passe		

Entame: le 5 de coeur par Ouest.

L'attaque du 5 de coeur est prise par le Roi du mort et le 8 de pique suit. Le joueur Est ne veut pas prendre cette levée. On lui a si souvent répété que la deuxième main doit toujours jouer une basse carte afin de donner a son partenaire l'occasion de s'exprimer. Cette bévue permettra Sud de prendre la main avec le Roi de pique, d'affranchir ses carreaux et de rapporter 5 levées en cette couleur. Un deuxième coeur et l'As de trèfle lui donneront son contrat de 9 levées.

Cependant le bon défenseur muni des qualités de détective sursaute en voyant le jeu de ce 8 de pique! Le déclarant a une suite de 6 carreaux qu'il néglige d'établir dès les premières cartes, se dit-il, c'est qu'il n'est pas en toute sécurité et sa faiblesse doit être dans la quatrième couleur, le trèfle. Comptant les points d'ouverture de Sud et ceux de Nord, il est de grande augure de trouver le Roi ou l'As de trèfle dans la main d'Ouest et si cette possibilité se réalise, c'est la chute du contrat. Le minutage doit être précis: Sud ne doit pas prendre la main car il enlèvera le Roi de carreau d'Est, entrée très précieuse. Observant et comprenant ce stratagème Est saisit la main immédiatement avec son As de pique et joue le quatrième trèfle de sa longue suite, soit le 3, et voit à sa grande satisfaction poindre le Roi des mains d'Est. Celui-ci retourne cette couleur et 4 trèfles sont réalisés par la suite en plus de l'As de pique et du Roi de carreau. C'est la chute du contrat par deux levées.

En effet, quoique Sud ait attendu au troisième tour de la couleur pour jouer son As de trèfle, Est avait une sentinelle très forte pour entrer en main le Roi de carreau, et rapporter 2 autres trèfles. Ces bonnes déductions sont du domaine des grands joueurs et la récompense leur donne les premières places dans les tournois.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00 maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 27, 28 et 30

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

COMMIS DE BUREAU ET OPÉRATRICE DE MACHINE COMPTABLE

Notre service des élevages intégrés est à la recherhce de commis de bureau et d'une opératrice de machine comptable. Les candidats aux postes de commis doivent posséder quelques années d'expérience de travail général de bureau. Ils seront appelés à effectuer des travaux de tenue de livres. Les candidates au poste d'opératrice de machine comptable (NCR) doivent posséder un minimum de trois années d'expérience. Sérieux et travaillants, ces candidats désirent des postes permanents et un contexte de travail agréable.

Veuillez communiquer avec:

Service des élevages intégrés
1055, rue du Marché Central
Montréal, Québec.
H2P 2W2
Tél: 384-6450, postes 231-232

21-3-78

SECRÉTAIRE STAGIAIRE EN JURIDIQUE
$12,000

Compagnie juridique cherche deux secrétaires bilingues. Les candidates devront avoir de la sténo et le dictaphone en anglais et en français, deux années d'expérience requises. La compagnie fera l'entraînement dans tous les divers aspects du travail juridique. Bonne atmosphère. S.V.P. appeler:

OLGA SCOTT
285-1858
Axiom Associates
1010 Sherbrooke W. suite 602

21-3-78

PERSONNEL
$11,000

Compagnie renommée a des ouvertures dans le département du personnel. La candidate choisie devra être parfaitement bilingue avec expérience au dictaphone. Cette position sera intéressante pour la personne qui aura de l'ambition. S.V.P. communiquer avec:

OLGA SCOTT
285-1858
Axiom associates
1010 Sherbrooke W. suite 602

21-3-78

ST. LAURENT
$8,500.

Une compagnie internationale est à la recherche d'une réceptionniste-dactylo junior. La candidate doit avoir une bonne dactylographie et doit être parfaitement bilingue. Bureau moderne et soigneux. Bons avantages sociaux. S.V.P. téléphoner:

OLGA SCOTT
285-1858
Axiom Associates
1010 Sherbrooke W. suite 602

21-3-78

SECRÉTAIRES

Une compagnie d'environ 800 employés située au centre-ville près d'une station de métro recherche plusieurs secrétaires bilingues. Nous avons des postes intermédiaires (entre $800 et $900 par mois) et seniors (entre $900 et $1000 par mois). Notre compagnie offre un système d'heures flexibles et de nombreux bénéfices marginaux.

S.V.P. Appeler
Marthe Lattinville
879-5308

21-3-78

ASSOCIATION FRANÇAISE

cherche secrétaire administrative. Salaire 10, à $12,000. suivant expérience. Envoyer c.v. à

Mme Barrette,
Case Postale 108
Montréal, H4Z 1C2

21-3-78

INFORMATIQUE

Personne bilingue demandée pour faire travail facile au téléphone, pas d'expérience nécessaire. **Contacter Pierre: 844-0752 ou 844-7205.**

23-3-78

Secrétaire-comptable

Concessionnaire automobiles de Montréal cherche secrétaire-comptable possédant solide formation comptable. Téléphoner à **Mme Lemoine, 937-9551.**

22-3-78

CURRICULUM VITAE AVANCEMENT, BÉNÉFICES ET CARRIÈRES

Service rapide par professionnels.

Toutes carrières et professions.

Attention et présentation personnelles.

Marc Falardeau,
1010 ouest, Ste-Catherine
Suite 724
Montréal
866-5664

23-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE DEMANDÉE

Pour compagnie de films et de disques. Doit être excellente dactylo, bonne réceptionniste et d'un commerce agréable. $160. par semaine.

Pour informations: Mme Alves, 527-2131.

28-3-78

Carrière exceptionnelle — hommes et femmes, âges sans importance. Produits exclusifs, ménageant l'énergie. Entreprise nationale. Due à l'accroissement, territoires disponibles au Québec et autres localités au Canada. Débouchés immédiats. Sollicitation auprès de chefs d'entreprises commerciales, industrielles, institutionnelles. Chance d'avancement à la direction. Commission illimitée. 22-3-78

Chiropraticien recherche secrétaire dynamique, responsable, anglais. Connaissance chiropratique, un aout. 4 jours par semaine, bonnes conditions de travail. Pour entrevue, se présenter: 1790 est, Henri Bourassa. 20-21 mars, 21 heures. S.V.P. apportez curriculum vitae. 21-3-78

Recherchons réceptionniste pour accueil, acheminement des appels téléphoniques, travaux de classement, bonne présentation, bilingue, expérimenté.
Demandons aussi employé pour pièces de commandes au téléphone et exécution de commandes de petites marchandises, bilingue. 337-2211 22-3-78

CHEF cuisinier avec beaucoup d'expérience en cuisine européenne. Demandé pour travail de jour ou de soir dans un restaurant russe. S.V.P. CONTACTEZ EN PERSONNE: MR. SLORAK AU TROIKA RESTAURANT 2171 Crescent ou appeler 849-9333 pour entrevues. 25-3-78

$8,000 à 8,500. STÉNO-DACTYLO JUNIOR. Compagnie financière située au centre-ville est à la recherche d'une sténo-dactylo bilingue, grammaire impeccable dans les 2 langues, 50% dactylographie de chiffres, correspondance, classification, téléphone, etc... Excellents bénéfices marginaux. Avancement garanti. Appelez Marie-Josée Forand. 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

MANUFACTURE située à Montréal-Nord demande un ébéniste avec bonne expérience. Appeler: 322-8971 22-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

ASSISTANT ADMINISTRATIF
SALAIRE $13,500

Une importante compagnie de Montréal, recherche un assistant administratif pour superviser le personnel de bureau et coordonner les fonctions administratives, incluant la correspondance, et approuver les rapports de vente, diverses tâches de travail de liaison substantiel avec les clients les plus importants de la compagnie. Le candidat idéal, sera bilingue et possédera un Bachelier en Commerce ou des études en administration, en plus d'avoir de l'expérience antérieure avec une compagnie de location ou de finance. S.V.P. appeler:

Mary Ann Marlowe
514-878-9141
Quantum Management Services
Place du Canada, suite 750

21-3-78

GÉRANT DES VENTES

Klassen Bronze Ltd., manufacturiers et distributeurs de produits de consommation est à la recherche d'un gérant des ventes régional pour couvrir tout le Québec et les Maritimes. Les candidats doivent être bilingues et une expérience antérieure dans la vente d'articles de quincaillerie serait préférable.

Nous offrons salaire plus bonus, auto fournie, compte de dépenses et avantages sociaux.

Envoyez résumé avec références à:

Klassen Bronze Ltd.
73, Hincks Street,
New Hamburg
Ontario - N0B 2G0

22-3-78

OPÉRATRICES DE MACHINES VARITYPE

Firme d'ingénieur-conseil recherche des opératrices d'expérience sur le modèle 1600. Nous sommes situés près du métro au centre-ville et offrons d'excellentes conditions de travail.

S.V.P. Appeler
Marthe Lattinville
879-5308

21-3-78

VOTRE SECRÉTAIRE

Recherche dactylo d'expérience 3 à 5 ans, à temps partiel. Régulier pour travail de dictaphone, possibilité de travail d'Association et autres.

Salaire $5. l'heure, essentiel d'avoir parfaite grammaire française, rapide, parfaite bilingue.

Appeler au **273-3696** entre 8:30 et 12:00 hres. **Mme Houle.**

21-3-78

SECRETAIRE légale, expérimentée parfaite bilingue, pour travailler pour **des associés seniors, d'une étude légale située à la Place Ville Marie** avantages sociaux, salaire selon expérience. Communiquez avec M.A. Lussier 875-5454 28-3-78

Réceptionniste-dactylo bilingue. PUBLICITÉ. Salaire $150. à $175. Le domaine de la publicité vous intéresse, voilà votre chance. Si vous êtes bilingue, possédez une grammaire impeccable dans les 2 langues, vous décrocherez sûrement ce poste. Travail varié tel que recevoir les appels, dactylographier des mémos et de la correspondance, factures 40% du travail, ouvrir le courrier, etc... Excellents bénéfices marginaux. Appelez Pauline Bell 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME. 21-3-78

DELEGUES: Informateurs auprès de la femme avec ou sans expérience du public de 18 à 30 ans. Travail de jour de 9 heures à 4 heures. Pour informations: 387-6441 25-3-78

Homme de service, bilingue de préférence, familier avec équipements d'emballage automatique, doit voyager, auto fournie. 334-4922 22-3-78

Travail manuel à la maison, $50. à $150. par semaine. Envoyer enveloppe affranchie à: C.P. 123-A St-Sauveur, Québec 28-3-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: **282-0058**

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

RECHERCHE parents naturels, né hôpital de la Miséricorde Montréal, le 19 mai 47 à 2:45 a.m. Prénommé Pierre-André. Contactez après 5 hres. 849-7106. 21-3-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. pédagogie, b. philosophie, licence en lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

PERSONNEL

FACE À FACE

1117 ouest, rue Sainte-Catherine suite 420, Montréal.

Un service de rencontres respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis.

Pour gens sérieux seulement.

Appelez **288-5253** ou **659-2248.** Nous avons aussi des succursales à Toronto, Hamilton, New-York.

JNO

AGENCE DE RENCONTRE

Fuyez la solitude, venez rencontrer des gens, veufs, divorcés, célibataires, personnes seules, jeunes filles 18 à 25 ans gratuit.

844-5689

30-3-78

PROFESSIONNEL dans la quarantaine, désire rencontrer jeune femme intelligente, sensible, sportive, et cultivée. But sérieux. Ecrire à: C.P. 213, Québec, station B, Québec H1K 7A6 28-3-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10 ¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1, absolument confidentiel $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtier. 486-1106, jour-soir. J.N.O.

RAPPORTS D'IMPÔTS

IMPÔT

— Compétence, Efficacité
— $7.00 premier T-4
— $2.00 chaque T-4 additionnel
— Près métro Papineau

Pour rendez-vous
523-1953

28-3-78

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Service à domicile à partir de $8.

677-4484

28-3-78

RAPPORTS D'IMPOT pour particuliers, à partir de $5.00. Téléphoner: 276-0937 23-3-78

REMBOURRAGE

RÉNOVATEUR de meubles, tapisseur, vernisseur en siège, confection et réparation de tenture ouvrage garanti, prix concurrentiels. Jean-Guy Enr. 866-7067, 465-4437, 272-8061 1-4-78

LUTECE REMBOURREUR, spécialité dans la réparation de meubles antiques. Fait aussi le moderne. Travail d'artisan, ouvrage garanti. Paul Chotard, propriétaire. Jour: 843-5409, soir: 325-2633. 21-3-78

SERVICES DIVERS

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en serigraphies. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

TRUITES: Vous pensez à élever de la truite? Un spécialiste vous renseigne rapidement sur la qualité de votre eau, les aménagements à effectuer, les possibilités de vous procurer oeufs, alevins, truitelles, 270-7832 28-3-78

TERRAINS À VENDRE

ST-BASILE: Lot 37,667 p.c., commercial. Bien situé, Route 116. **Lucie Beaupré 653-2496, 653-3884.**

MONTRÉAL TRUST
Courtiers

21-3-78

DUVERNAY O.: Val Des Arbres, terrains résidentiels de choix. Tél.: 481-1725. J.N.O.

STE-DOROTHÉE, rue Jean. 5 terrains près services. Prix global $6,000. évaluation $8,500. Ammadeo Llobat 1279 Place de Métrici, Québec 687-3707 1-4-78

NOUVEAU BORDEAUX, grand terrain, bord de rivière, offre raisonnable. 381-4722 28-3-78

FERMES À VENDRE

PETITE FERME, 6 âcres, 11/4 heure de Montréal, 2 milles de l'autoroute 20, maison de 7 pièces avec cave en ciment et chauffage central, écurie, poulailler, grands arbres, $21,000. jour: 284-0270 poste 175, soir: 671-8581 22-3-78

TERRE DE 70 arpents, dont 64 cultivables, à St-Norbert, comté de Berthier, prix: $21,000. 525-6456, 523-3744 soir. 25-3-78

VILLÉGIATURES

Idéal pour personnes âgées ou camp plein air ou clinique de repos. A vendre ou à louer. Résidence 16 chambres. Cuisine, salle à manger, salle de séjour avec foyer, salles annexées. Chalet, garage terrain 33 âcres sur lac, flanc de montagne. 8 milles de Ste-Agathe.

Prix demandé: $125,000.

651-4128

28-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO

Vous aimez les arbres, la nature ? Terrain 110 x 115, 21 arbres adultes. Split briques, cèdres. Taxes $980. Désire vendre.

Bungalow style américain, 4 chambres à l'étage, salle à dîner porte française. Modèle unique. Taxes $1060.

Split, facile à vivre, idéal avec enfants, adolescents, 4 grandes chambres. Pour les parents, pas peinture - briques, aluminium. Terrain 10,075 pi. ca., paysagé. Prix ?? - $46,000. négociable.

Une autre surprise ! Vous aimez les grands terrains ? 11,280 pi. ca. Les grandes pièces - 42 x 26. Vous n'aimez pas peinturer ! Bungalow aluminium pierre. Prix: $37,500.

Vous aimeriez déménager dans un bungalow impeccable, avec une salle-dîner, beaucoup d'armoires, un sous-sol offrant beaucoup de possibilités ? Bas prix ? - Oui, $37,500. Taxes? - Moins de $1,000.

Monique Prévost 653-2496, 653-0587 ou Michel M. Lafontaine 653-2496.

$53,900. Nouveau. Très grand bungalow colonial, 30 x 44 - 3 chambres - foyer. Secteur central, recherché. **Pauline Martel 653-2496, 653-3257.**

Transfert. Bungalow 24 x 44, abri. Foyer. Piscine. Très propre. Près montagne. Dans $30,000. **Lucie Beaupré 653-2496, 653-3884**

$59,500. Cottage brique rénové, 4 chambres, foyer, petite grange servant de garage, sur terrain boisé 17,700 p.c., central recherché. **Pauline Martel 653-2496, 653-3257.**

Cottage construit '76 - salle à dîner, 4 chambres, salle familiale, très belle cuisine-dinette, escalier chêne, foyer. Garage double. Près des commodités. Secteur recherché. **Monique Béliveau Petit 653-2496, 653-2639.**

BROSSARD

Bungalow surélevé près de toutes commodités. Cuisine avec portes patio, foyer. Beau terrain paysagé. **Visitez avec Claudette ou Gilbert L'Ecuyer 672-6450, 672-3067.**

CHAMBLY

Split level 7 pièces avec foyer, construction supérieure, piscine creusée, garage, grand terrain. **Albert Houle 467-1120.**

Beauté et confort, maison Viceroy, 8 pièces, 2 foyers, balayeuse centrale, piscine creusée, chauffée. **Albert Houle 866-1307, 658-7272.**

STE-JULIE

Bungalow 7 pces. Garage. Terrain 21,000 p.c. Comptant $4,500. **P. Beaupré 353-8770 - R. Verrette 655-3253 - 642-4505.**

ST-HUBERT

Bungalow 3 chambres, grande cuisine, foyer au salon, sous-sol fini. Faut voir ! **Claudette ou Gilbert L'Ecuyer 672-6450, 672-3067.**

STE-THÉRÈSE EN HAUT

Bungalow de 7 pièces, 3 C.C., s/s fini avec foyer en brique, terrain paysager avec piscine creusée, garage. **Françoise Murphy, 661-9030, 621-6795.**

BOUCHERVILLE

Cottage canadien. Construction (1977) 7 pces. 2 foyers. Garages. Terrain 7,200 p.c. **P. Beaupré 642-4505, 353-8770 - 655-3253 R. Verrette.**

OTTERBURN

Luxueux bungalow dimatisé, façade pierre, terrain 120 pieds front, garage double, 3 chambres, salle dîner, salle familiale, foyer, chauffage eau chaude 4 zones. **Gisèle Snape 467-1120, 467-3212.**

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU

Grande & belle maison de campagne, état impeccable, 3½ arpents. Prix réduit. **Yvan Boulanger 467-1120, 584-3456.**

Belle maison de campagne, déclin bois, foyer, grand terrain. **Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456.**

ST-HILAIRE

"Exceptionnel" magnifique propriété pour professionnel, 12 pièces, superbe terrain boisé. **Rock Benoit 467-1120, 467-0381.**

JARDINS BLAINVILLE

Magnifique bungalow en pierre et brique, grande salle de séjour avec foyer en brique, garage avec portes électriques, salle à manger avec portes patio, accès à véranda très privé. **Françoise Murphy, 661-9030, 621-6795.**

FACE À LA RIVIÈRE

Village St-Marc sur Richelieu, maison canadienne, 3 lucarnes, grand terrain. **Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456.**

21-3-78

LONGUEUIL: (Domaine Émerillon) Triplex — garage — Si c'est une maison de construction supérieure que vous cherchez, j'ai ce qu'il vous faut à bon prix — 2 x 5½ — 1 x 3½ — près écoles/centre d'achat/piscine/aréna — Vraie bonne valeur — M.L.S. **Yvon Boudrias 468-1000.**
LONGUEUIL: Luxueux triplex 1975 — garage double — piscine creusée — beaucoup d'extras — bien situé — Idéal pour professionnel. M.L.S. **Suzanne Bisson 468-1000.**

LE PERMANENT
Courtier

21-3-78

BROSSARD: Bungalow pierre et brique 4 chambres. Grand terrain paysagé près des écoles et parc. **Roger Ménard 672-7925, 670-1002.**
ANJOU bungalow s/s, fini atmosphère gaie. Beau secteur résidentiel. Toute offre sérieuse sera considérée. **Roger Ménard 672-7925, 670-1002.**

Fiducie du Québec
Courtier M.L.S.

21-3-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel. 672-9960. J.N.O.

ST-HUBERT: bungalow, pierres et briques, 3 chambres, sous-sol fini, foyer, bar, air climatisé central, intercom, garage, piscine creusée, 16x32 pi., terrain 10,800 pi.ca., $62,500. Pas d'agent. Jour: 382-8620, soir: 656-9920. 21-3-78

A SARAGUAY la Forêst, nouveau développement domiciliaire, maisons canadiennes, à partir de $57,600. Vaste choix de terrains. Entreprise Sarabec Inc. 331-4864. 23-3-78

MONT ROLLAND, duplex détaché en bois, entrées privées, un 3½, un 4½, foyers naturels, terrain boisé, vue sur rivière, accès facile autoroute, $30,000. 737-7079. 3-4-78

OUTREMONT

Chemin Ste-Catherine, près Laurier, (Town House). 3 chambres à coucher, 2 foyers naturels, occupation immédiate. Exclusif.

OUTREMONT

Duplex avenue North. 5½-5½, grandes pièces ensoleillées, sous-sol fini, garage 2 voitures, rez-de-chaussée, occupation immédiate. Exclusif.

ANDRÉE TRUDEAU
Courtier
733-1871

23-3-78

CARTIERVILLE: Cottage ultra luxueux, 7 pièces, chauffage électrique, 3 salles de bain, dans les $90,000 avec 10% comptant. EXCL. **Marthe Grosso: 337-5480.**

Le Permanent,
courtier

21-3-78

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT: Très spécial! avec $10,000.00 comptant vous devenez propriétaire de 3 cottages attachés, tout brique, style colonial et intérieur moderne. Vous occupez un cottage et les deux autres revenus vous aident à défrayer votre propre loyer. Piscine extérieure, stationnement individuel, poêle et réfrigérateur inclus, chauffage électrique, salle à dîner combinée au salon, etc... District exclusif! Faire très vite. Denyse Dubois 625-6977, IMMEUBLES SUPÉRIEURS. 21-3-78

BOISBRIAND, sans agent, maison de ville, attachée, 6 grandes pièces, très propre, garage. 621-5155 ou 621-0930. 11-4-78

Rue St-Donat, près métro Beaugrand, bungalow, 5 chambres à coucher, $48,000. 354-8864. Pas d'agent. 21-3-78

Otterbun Park, bord du Richelieu, magnifique bungalow, 8 pièces, sous-sol fini, garage double, descente de bateau, beaucoup d'arbres. 467-6268 1-4-78

LASALLE, duplex 5½, Dora-Newman, salle de jeu, garage double, $58,000. Propriétaire 365-4175 23-3-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE PROPRIÉTÉ À VENDRE



Une demeure digne d'un amateur d'antiquités

Cette résidence joint le charme d'une vieille demeure québécoise d'antan aux commodités et au confort modernes.

Le sous-sol a subi une restauration authentique dans le but de reproduire une salle commune du 18e siècle. Les travaux furent exécutés par le même artisan qui a restauré le Château de Ramsay.

Cette demeure exceptionnelle, entourée de 30 arbres, est bâtie sur un terrain d'environ 10,000 pi.ca. situé à Pierrefonds. 1.5 mille seulement la sépare du centre commercial de Fairview.

Parmi ses nombreuses caractéristiques, citons les suivantes: 4 chambres à coucher; 2½ salles de bain. Un vivoir de vastes dimensions avec un foyer, un mur revêtu de vieux pin, et des vitraux illuminés. Une salle à manger séparée. Une cuisine claire avec buanderie. Le tapis est installé dans plusieurs pièces. Un lave-vaisselle. Une cuisinière. Un garage pour une seule voiture. Un système d'humidification automatique. Ainsi que de nombreuses autres caractéristiques exceptionnelles. Occupation le 1 juillet 1978.

S.V.P. Pas d'appels dimanche entre 12.00 et 20.00 heures.

Prix $69,000. Vente directe à particulier. Appelez au 626-8144.

27-3-78

Trust Royal Courtier

DUVERNAY: bungalow pierre et brique, entrée split, cuisine-dînette avec portes patio, garage double, sous-sol: salle de séjour avec foyer combinée avec cuisinette, chambre à coucher, salle de bain, $64,000., impeccable. **Armand Dattore 661-6660, 669-5252.**
DUVERNAY: bungalow, 5 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, salle de jeu avec foyer Franklin, 4e chambre à coucher avec salle de bain attenante, piscine hors terre, garage, $45,000. **Mme Joan D'Aoust 661-6660, 669-0746.**
ST-SULPICE: face au fleuve, domaine de 200' de façade par 650' de profondeur, très bien paysagé, cottage de 11 pièces, intérieur Kotty pine foyer, piscine creusée 20 x 40, chauffée. M.L.S. **Paul Mondor 354-0360, 256-9370.**
ROSEMONT: Terrasse Maisonneuve, résidence luxueuse, 7 pièces, vaste salon ensoleillé avec vue sur site olympique, chauffage électrique. Qualité de construction et cachet tout particulier. Comptant minimum $40,000. **Mlle Carole Gilbert 354-0360, 274-4667.**
OUTREMONT: Tout près d'un parc. 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, foyer naturel, sous-sol fini, garage 2 voitures, grand jardin. Excl. $89,-000. **Claudette Limoges 932-1112, 481-5907.**

21-3-78

LONGUEUIL
De Normandie

Duplex détaché, proximité écoles et CEGEP, transport CTCUM, beau terrain clôturé, sous-sol fini; 2 salles de bain, garage chauffé. Très propre. Bas disponible. Pas d'agent. Prix $69,-500. **677-0918,** (après 6 hres).

22-3-78

Ville Mercier, 25 minutes de Montréal, bord de l'eau, (pas d'inondations), bungalow, 2 chambres à coucher, chauffage central, sous-sol 8 pi. Pas d'agent. 487-5820 738-0594 22-3-78

Outremont, cottage détaché, 9 pièces, en très bon état, rue tranquille, face parc Outremont. Garage doublé. Vente immédiate. $88,000. Sans intermédiaire. Tél.: 277-8427. Du lundi au jeudi inclus, visite sur rendez-vous. 11-4-78

Authentique maison québécoise, bicentenaire, rénovée, 2 foyers, intérieur murs de pierre nettoyés à l'acide, poutres décapées, sur rang paisible, St-Jacques, 45 minutes de Montréal, $50,000. 839-2376. 1-4-78

St-Denis 3882, 2 logements, 6½ et 8 pièces, rendez-vous sur téléphone 679-9154 de 4 hres. à 9 hres. P.M. 25-3-78

VERDUN: particulier, doit vendre, cottage, 4 chambres, bien situé, bon pour professionnel. 5569 Wellington. $50,000. Inf.: A. Poissant 767-1139, 767-0544, le soir: 631-3014 5-4-78

CANADIENNE 1974 secteur ouest 8 pièces, foyer, garage, 4 chambres, 3 chambres de bains, commodités, plus logement 3 pièces sous-sol, cause transfert, pas d'agent. Tél.: 620-0318. 21-3-78

A. E. LEPAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT RÉALTIES COURTIER

AVE. SUMMERHILL

Très central, belle maison en grès rouge. Condition impeccable. 8 pièces, 2 cheminées, 3 salles de bain. Sous-sol entrée séparée aménageable en studio. M.L.S. $85,000. **Mme G. Tremblay 935-8541, 937-6597.**

WESTMOUNT

Haut de la montagne, luxueuse villa en pierre, architecture classique et racée, vue splendide, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain au même palier, librairie au rez-de-chaussée, garage pour 2 autos, grand terrain. $195,000. **Mme G. Tremblay 935-8541, 937-6597.**

CENTRAL OUEST

Unique en son genre ! Townhouse en pierres, fin du 19e siècle. Vieux, charmant en superbe condition. 7 pièces, 3 chambres, patio. **M. G. Tremblay 935-8541, 937-6597.**

BROSSARD

Maison luxueuse impeccable, terrain magnifique, rue de prestige. Vous devez voir. M.L.S. **Raymonde Bradley 465-2510, 676-7367.**

21-3-78

INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

Demandés pour travail en phytothérapie, auto nécessaire.

Pour informations écrire à:

C.P. # 281
Succursale Jean-Talon
Montréal
H1S 2Z2

22-3-78

CARTIERVILLE: Très résidentiel, spacieux split-level, 10 pièces, 2 foyers naturels, den niveau rue, idéal pour professionnels près train, avec $10,-000 comptant. M.L.S. **Marthe Grosso, 337-5480.**

Le Permanent
Courtier

22-3-78

AHUNTSIC: Esplanade cottage semi-détaché, 8 pièces, salle de jeu bureau au sous-sol, grand terrain, Roland Audette, Audette & Audette 273-3653, soir 334-0119 14-3-78

ANJOU, Bungalow 76, électricité, garage, beau terrain. Occupation à discuter. Mlle A. Thériault 254-4566 ou 354-7176, Trust Général Courtier 21-3-78

NOUVEAU BORDEAUX, split level détaché, 8 pièces, chambre des maîtres avec salle de bain attenante, salle de jeux au sous-sol, systèmes intercom et vacuum, garage double. Roland Audette, Audette & Audette, 273-3653, soir: 334-0119 21-3-78

ST-LAMBERT: face au parc, split-level, 7 pièces, foyer au salon, cuisine très ensoleillée, secteur de choix. Jeannine Bédard 651-4900 22-3-78

ST-LAMBERT: superbe cottage offrant grand salon, salle à manger, cuisine ultra-moderne, salle familiale avec foyer, 4 chambres à coucher, 10 minutes centre-ville. Jeannine Bédard 651-4900, 659-3291, Trust Royal, Courtier 22-3-78

PIERREFONDS: bungalow flambant neuf, sur terrain boisé, 3 chambres à coucher, armoires de chêne, éligible à un rabais de $100. de S.C.H.L. Paiement mensuel avec rabais $315., capital-intérêts-taxes. Prix $33,500., comptant $1,700. Aussi cottage semi-détaché à $260. par mois 626-9510 et 620-1031 25-3-78

des quatre coins du MONDE

Séisme au Mexique

MEXICO (AFP) — Le tremblement de terre qui s'est produit samedi soir au Mexique a fait un mort, 15 blessés et de légers dégâts matériels. Le port touristique d'Acapulco, où a été dénombrée la totalité des victimes, a le plus souffert de la secousse. Un homme pris de panique s'est jeté du haut d'un hôtel et s'est tué sur le coup. Selon le centre sismologique de la capitale, l'épicentre du séisme a été localisé sur la côte du Pacifique dans l'état de Guerrero, a 350 km au sud-ouest de Mexico. La secousse a été également ressentie dans au moins quatre autres états du pays sans faire de victimes ni des dégâts. Quatre personnes sont par ailleurs mortes de froid dans la région de Mexico,s recouverte d'une couche de neige aussi persistante qu'inhabituelle. Plusieurs routes ont été fermées.

Ravisseur tué à Memphis

MEMPHIS (AFP) — Un homme armé qui avait pris en otage une femme enceinte et sa fille après avoir dévalisé une épicerie de campagne, dans le Tennessee, a été abattu samedi soir par la police sur un parking de Memphis. Un otage et deux policiers ont été blessés. C'est lors de la fusillade qui a éclaté sur le parking entre les tireurs d'élite de la police et le malfaiteur que la femme otage et deux policiers ont été blessés. La fillette est indemne. Le drame avait commencé samedi après-midi à Somerville, un village situé à 50 km de Memphis, où le bandit avait attaqué le caissier d'un épicerie. Le malfaiteur, Howard Guess, 38 ans, ancien repris de justice, avait réussi à s'enfuir en voiture en emmenant deux otages. Encerclé par la police sur un parking de Memphis, il résista pendant sept heures avant d'être abattu.

Tornade à New Delhi

NEW DELHI (AFP) — La tornade qui a dévasté en quatre minutes le quartier nord de Delhi vendredi soir a fait entre 30 et 50 morts et 800 blessés, selon les renseignements recueillis samedi. Les victimes sont les habitants de misérables demeures écrasées sous les arbres ou les pylones abattus, des personnes qui circulaient dans des autobus bondés ou des scooteristes qui ont été jetés dans des ravins ou contre les arbres. La tornade soufflait à près de 100 km heure dans un étroit couloir de 200 mètres de large, précédée de la foudre et d'une abondante chute de grêle.

Arrêté sur la banquise

ST. ANTHONY T.-N. (Reuter) — Patrick Moore, dirigeant des protestataires du mouvement Greenpeace contre la chasse aux phoques, a été arrêté samedi pour la deuxième fois en une semaine. Il a été appréhendé sur la banquise au large du Labrador après avoir couvert un bébé phoque de son corps et demandé que les chasseurs s'engagent à ne pas abattre l'animal. Cette garantie ayant été refusée, un chasseur a dit qu'il voulait tuer le bébé phoque et Moore a été tiré par les policiers hors de la banquise. Il a été conduit en avion à Cartwright où il a été inculpé d'obstruction à la chasse aux phoques. Il devrait être remis rapidement en liberté.

Université incendiée

LISBONNE (Reuter) — Un spectaculaire incendie a presque totalement détruit samedi la faculté des sciences de l'Université de Lisbonne. La police enquête au sujet d'un appel téléphonique reçu par l'agence de presse Anop affirmant que le feu est le fait de l'organisation d'extrême-droite Codeco ou "commando pour la défense de la civilisation occidentale". Le journal "Edicao Especial" a également reçu un appel disant que cette affirmation était mensongère et prétendant que l'incendie avait été allumé par des gauchistes pour impliquer l'extrême-droite. Les journaux portugais signalent à cette occasion que Lisbonne présente de graves risques d'incendie et que la revision d'installations électriques vétustes s'impose de toute urgence.

Selon le président de la Banque de commerce

Le problème du Québec existait avant l'arrivée du PQ au pouvoir

QUEBEC (PC) — "J'ai savouré chaque minute des 13 années que j'ai passées au Québec. Il n'y a rien qui me tient autant à coeur que l'unité canadienne et je crois fermement que le problème réside autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Québec.

"Le Québec doit jouir d'un statut particulier dans ce pays; il n'est pas simplement une province parmi les autres mais contient une plus grande dimension."

Cette déclaration vient de la bouche du président de la Banque Canadienne Imperiale de Commerce, M. Russel E. Harrison, dans une entrevue qu'il accordait récemment à la revue "Executive".

"Le problème majeur, c'est le reste du Canada. Il y a un travail énorme à accomplir pour expliquer et convaincre les autres Canadiens que la culture et les valeurs ne sont pas les mêmes au Québec et chez eux. Une des choses que personne ne semble comprendre c'est que, pour un Québécois, le Québec constitue son foyer principal tandis que pour nous, c'est le Canada."

M. Harrison, qui est originaire du Manitoba, ajoute qu'il est un Manitobain mais qu'il se sent d'abord Canadien et il en est ainsi pour les gens de Saskatchewan ou de l'Alberta mais non pour les citoyens du Québec.

"Les Québécois sont d'abord Québécois et Canadiens ensuite; que vous aimiez cela ou non, c'est fondamental. C'est un fait et nous devons nous y faire. Cette petite phrase fait toute la différence d'approche entre les deux groupes."

Les choses ont beaucoup changé depuis que le président de la Banque de Commerce est venu la première fois au Québec, avoue-t-il. Toutes les banques étaient à 100 pour cent anglaises et dirigées de l'extérieur du Québec, et cela pendant 90 ans.

Mais depuis 20 ans, poursuit M. Harrison, notre industrie et toutes les autres ont fait des progrès et quand à elle, la Banque de Commerce opère maintenant à 100% en français et elle utilise la langue anglaise seulement dans sa correspondance avec le reste du Canada.

Interrogé sur le référendum constitutionnel, M. Harrison a dit que le gouvernement du Parti québécois "perdra probablement" la partie mais rien n'indique qu'il n'y en aurait pas un autre dans six ou dix mois après le premier.

Tout le problème du Québec, du nationalisme québécois, existait bien avant l'arrivée au pouvoir da gouvernement Lévesque mais le fait qu'il dirige maintenant la province a contribué à mettre en relief la question du Québec, selon l'homme d'affaires, qui se souvient du slogan "Maitre chez nous" du régime Lesage. M. Harrison habitait le Québec à cette époque.

Le président-banquier n'est pas de ceux qui croient que "le cas Québec" sera réglé après le référendum et il s'etonne de ceux qui soutiennent une telle idée.

"Le problème se situe au-delà du référendum, dit-il. Je parlais récemment avec un politicien provincial d'envergure qui me disait: nous croyons que Lévesque sera défait à la prochaine élection et alors le problème s'envolera."

Dans l'esprit de M. Harrison, un tel raisonnement n'est rien d'autre que "des balivernes" et c'est rêver en couleurs.

Par ailleurs, M. Harrison considère comme un "mythe" le fait que dans les autres provinces on tend encore à croire que les Québécois ne sont pas aussi compétents qu'eux. Les temps ont changé et le système d'éducation du Québec est comparable à celui du reste du Canada.

Il en veut comme illustration le fait que la Banque de Commerce "exporte" maintenant des employés du Québec vers d'autres provinces, ce qui était le mouvement contraire dans le passé.

M. Harrison comprend les désirs des Québécois de développer leurs secteurs culturels, éducationnels et linguistiques à cause de leur histoire et leur héritage différents.

"Qu'ils veuillent parler français, très bien; mais je pense que c'est économiquement insensé "foolish", mais ça ce n'est pas de mes affaires".

"Ce pays a été fondé par deux partenaires et non pas à partir d'un sur dix. Au début, il y avait plus de francophones que d'anglophones dans ce pays. Il n'existe pas de solution magique au problème mais ce que nous devons d'abord corriger, c'est cette incompréhension en dehors du Québec," selon le président de la Banque de Commerce.

Décès dus au lait avarié

BOGOTA (AFP) — 208 enfants de moins de cinq ans sont morts de diarrhée à Bogota en janvier et février, après avoir absorbé du lait et des aliments avariés, a-t-on appris de source officielle à Bogota. Devant le nombre élevé de décès, le gouvernement colombien a pris des mesures sévères de contrôle: entre jeudi et vendredi derniers, 17,665 bouteilles de lait ont dû être brisées. La consommation quotidienne de lait à Bogota est actuellement de 650,000 bouteilles.

Margaret ne divorce pas

LONDRES (AFP) — Deux ans après sa tapageuse séparation d'avec son mari, le photographe Tony Armstrong Jones, la princesse Margaret ne divorcera pas, comme l'y autorise la loi, a déclaré un porte-parole du Palais de Clarence House, résidence officielle de la reine-mère. Cette mise au point survient à la suite de rumeurs persistantes de divorce après l'expiration du délai minimum légal et les vacances antillaises prolongées de la princesse avec un "boy friend" de 17 ans son cadet, Roddy Lewellyn.

Les droits des animaux

VATICAN (AFP) — Une controverse au sujet des droits des animaux est ouverte par deux théologiens dans les colonnes de l'Osservotore Romano, organe du Vatican, à l'occasion de l'année mondiale de l'ONU pour les droits de l'animal. Le 24 février dernier, le théologien romain Gino Concetti rappelait que l'homme doit respecter la création ainsi que les être crées par Dieu: ce respect comprend les animaux, à condition de ne pas aller jusqu'à l'idolatrie. Mgr G. B. Guzzetti répliquait le 17 mars que les animaux n'ont pas de droits, mais que l'homme a des devoirs envers eux, dont celui de ne pas tuer pour tuer, ce qui remettrait en cause la chasse ou même la pêche en tant que sports. Le théologien affirmait également que l'homme a les mêmes devoirs envers la nature.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145 - 861-0921

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145 - 861-0921

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

PROPRIÉTÉS À VENDRE

REPENTIGNY

Bungalow pierres, briques, 6 pièces, foyer, salle de jeu et salle de lavage au sous-sol, terrain paysagé. Pas d'agent. Prix à discuter.

Tél.: 585-2841

21-3-78

BUNGALOWS

Montréal (Nord-Est), bungalows neufs, super isolés, détachés. 80 modèles déjà vendus. $41,500 et plus.

648-7448 ou 648-2680

21-3-78

AHUNTSIC

Duplex de prestige, en pierre près métro, parc, vue sur rivière. Logis libre. $66,500. Vente privée. **331.4564.**

23-3-78

OUTREMONT

Cottage détaché, près chemin Ste-Catherine, 4 chambres à coucher, sous-sol aménagé avec entrée séparée, cuisine entièrement rénovée, foyer, garage, très central.

273-2098

28-3-78

ROUGEMONT: maison de campagne, 7½ pièces, système de chauffage, grand terrain, vue sur la montagne Les Immeubles Lebeau Inc., Madeleine Bessette 1-469-3078 21-3-78

ST-CESAIRE: 35 minutes de Montréal, propriété centenaire, centre-ville, garage, $30,500. Immeubles Lebeau Inc., Madeleine Bessette, 1-469-3078 21-3-78

ST-LEONARD: bungalow détaché pierre brique 6½ plus sous-sol fini, rue paisible. MLS, Mme Malo, 354-2950, 585-3722. Des Rosiers, Le Maître Courtier 21-3-78

MONTREAL-NORD, duplex semi détaché pierre brique 2 x 5½ plus bachelor loué. Piscine avec sun deck, garage double, plusieurs extras. Comptant $25,000. Financement facile. MLS, Mme Malo, 354-2950, 585-3722. Des Rosiers, Le Maître Courtier 21-3-78

COTE-DES-NEIGES, duplex 2 grands 5½, propriété de prestige détachée, garage double, impeccable. MLS, Gil Marcil, 354-2950. Des Rosiers, Le Maître Courtier 21-3-78

10 MINUTES DE MTL., split level cèdre 8 pièces, foyer sous-sol, BBQ dans cuisine, 3 salles bain, garage double, unique. Terrain 11,000 p.c. boisé. Plaisir à visiter. MLS, Gil Marcil, 354-2950. Des Rosiers, Le Maître Courtier 21-3-78

AHUNTSIC: Duplex luxueux. Face au parc. Semi-détaché, 8½, 5½. Garage double. Salle de jeux, foyer, local, bureau. Prix $87,500. Comptant $20,000. Gilles Brunet 255-7545, 281-1515. Des Rosiers, Le Maître Courtier 21-3-78

OUTREMONT: cottage 8 pièces, boudoir au rez-de-chaussée, 4 chambres, salle de jeu, garage. M. Savoie, Audette & Audette 273-3653 21-3-78

OUTREMONT/ face au parc, cottage détaché, 11 pièces, 6 chambres, 2½ bains, sous-sol fini, garages sur la rue. M. Savoie, Audette & Audette 273-3653 21-3-78

OUTREMONT: boul. Dollard près Collège Stanislas cottage 8 pièces salon avec foyer, sous-sol fini. 273-3653 21-3-78

OUTREMONT: duplex détaché 1945, 2 x 6, 3 chambres, salle de jeu, et chambre de bonne, bas $425. haut propriétaire.

C.D.N. près Université, cottage détaché, 7 pièces, 4 chambres, cave pas finie, jardin, $59,500. réduit $55,000. Gouban Courtier 843-3731. 21-3-78

EGLISE (rénovée) près de Parc Lafontaine, 2 grandes salles. Gilles Asselin 871-8851 21-3-78

LETOURNEUX, Adam, trois 7 pièces, bas vacant. MLS. Gilles Asselin 871-8851 21-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

WESTMOUNT. Bien situé, voici un cottage en pierre taillée authentique. Grand salon est éclairé par une fenêtre panoramique; salle à dîner séparée. On compte cinq chambres au premier étage. Plusieurs améliorations pour une meilleure efficatité y sont installées. $65,000. Exclusif. **John Joubert, 842-8366** ou **rés. 932-6748. Crown, courtiers.**

21-3-78

ST-LAMBERT: cottage, 9 pièces 4 chambres, garage, foyer. Très beau site. Plusieurs suppléments. **Roger Ménard 672-7925, 670-1002.**

Fiducie du Québec

Courtier

22-3-78

Ste-Julie, bungalow récent, 4½, sous-sol semi-fini, lave-vaisselle, $34,500. Tél: 649-3260. 21-3-78

MAISON DE PIERRES, C. 1830, à proximité de l'autoroute des Cantons de l'est, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 3 foyers, terrain 45,000 pi. ca., prix à discuter. 1-466-3188 28-3-78

Banlieue Est, bungalow, 13 ans, 65x28, pierres et briques, terraind'une âcre, vue superbe, 2 foyers, 10 pièces fini, garage, piscine en béton chauffée, nombreux extras, taxes très bases. $65,000. Particulier soir 588-3789 28-3-78

PIERREFONDS Maison modèle de Construction Baillargé, cottage de genre unique, plafonds cathédrale, foyer, salle à diner, boudoir, 3-4 chambres à coucher, valeur $69,000, réduit à $51,000. 620-1031 626-9510 28-3-78

Bungalow, Rivière des Prairies, entrée split, très fonctionnel, 7 pièces, 4 pièces fermées, pierres briques, chauffage électrique, 200 ampères. Prix $33,000. libre 1er juillet 648-9864 21-3-78

RAWDON Magnifique cottage, 10 pièces, salon avec foyer en pierres et mur en pin noueux, cuisine et salle de bain modernes, décoré avec goût. Fenêtres françaises. Grand terrain paysagé, arbres adultes, clôture Alcan, piscine creusée. Allie tranquillité, confort et commodité, idéal pour professionnel. Près polyvalente, écoles, cliniques, sites touristiques, etc., Fernande Brodeur, Cécile Taillon 844-8407 Société National Courtier 21-3-78

ST-BRUNO: bungalow 1970, 5½, salle familiale, chambre froide, abri d'auto, patio, jardin, BBQ, arbres adultes, évaluation $41,900. Prix demandé: $36,000. Agent, s'abstenir. 653-0997 ou 651-9830. 21-3-78

Ville St-Laurent, duplex, semi-détaché, deux 6 pièces, sous-sol fini, garage double, résidentiel, grand terrain, $62,000. Pas d'agent. 336-9557 après 4 hres 3-4-78

St-Léonard, duplex, sous-sol avec foyer, bar, bachelor. Pas d'agent. 326-1511 21-3-78

Cottage semi-détaché, 8 pièces, 2 salles de bain, piscine hors terre. Pas d'agent. $43,000. Après 4 hres: 336-9557 3-4-78

Boucherville, bungalow, coin de rue, 7,200 pi. ca. pierres et briques, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, tapis mur à mur, taxes basses, abri d'auto, paysagé; cause: transfert. Pas d'agent. 655-1980 21-3-78

ST-HUBERT: coquet bungalow pierre, aluminium, 7½ joliment décoré, ensoleillé, vaste cuisine, paysagé, clôture, jardin, croissant tranquille, proximité magasins, centre-ville, $33,900. Agents s'abstenir 656-3757. 21-3-78

PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES À VENDRE

SITUEE CENTRE EST, rue Orléans, près de Rouen, 13,500 p.c., idéal pour recrutement de la main-d'oeuvre, moyens de transport faciles, prix: $110,000 MLS R. Shannon, 845-7247 Trust Royal Courtier 21-3-78

UNE BATISSE industrielle moderne récemment construite, à peu près 3,000 pi. ca. Terrain 25,000 pi. ca. dans le parc industriel Pilon de St-Hubert. Inf.: 670-0923. Léon 28-3-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal — Courtier

LONGUEUIL: Clause 32. Joli 8 logements, chauffage électrique. Face petit centre d'achat et autobus. Tous loués. Revenu $25,-200. actuellement. Baissez vos impôts. **Claudette Tourigny 651-4900, 651-2499.**

ST-HUBERT: 8 logements 4½, près Hôpital Charles Lemoyne. Petit comptant. Tous loués. **Suzanne Forcier 651-4900, 468-2824.**

LONGUEUIL: Aubaine ! 4 logements en brique et pierre, chauffage central. 3 x 3½ et 1 x 4½. Très propre et bon revenu. Seulement $39,500. **Carol Wilson 651-4900, 677-7255.**

21-3-78

LONGUEUIL: 6 logements construction 1966. Excellent placement. Revenu $14,460. par année. Information: **Claire Gaulin 679-8530** ou **672-0321.**

LONGUEUIL: Magnifique triplex. 5½ pièces. Construction 1977. Revenu $10,500. par année. Information: **Claire Gaulin 679-8530** ou **672-0321.**

LONGUEUIL: Duplex aluminium. Terrain 50 x 107. Bas 6 pièces libre pour acheteur. Prix réduit. Information: **Claire Gaulin 679-8530** ou **672-0321.**

A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.

21-3-78

LONGUEUIL: Triplex 3 x 5. Chauffage électrique. $6,000. comptant. Il vous en coûtera $225. p.m. pour rester dans votre maison. **Jacques De Repentigny 651-1000, 672-2392.**

MONTRÉAL TRUST

Courtier

21-3-78

Rosemont, 24 appartements, revenu $46,000. Appelez M. Mike 481-5868. 31-3-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ANCIENNE MAISON, pièce sur pièces, en rénovation, sur très beau site, terrain 58,650 pi. carrés à Ste-Monique, comté de Nicolet, 514-674-8814 21-3-78

VENDRAIT à Brome, jolie maison, 5 pièces, à proximité des pentes de ski, site panoramique, terrain 2 âcres, prix raisonnable, 658-8114 ou 871-8041 21-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE OU À LOUER

Magnifique propriété, terrain 25,000 pieds. 10 pièces, foyer, garage, Ste-Foy. 651-5682. 21-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

NOUVEAU

CONDOMINIUMS EN FLORIDE

CATANIA A QUADOMAIN

directement sur la mer

Résidences exclusives dans Hollywood (de $46,300). Nouveau centre d'information à Montréal.

LILIAN WOLFE
5202 QUEEN MARY RD.
484-3365

21-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

QUELQUES-UNES DE NOS POSITIONS !

RÉCEPTIONISTE-DACTYLO BILINGUE — $7,500.00

Jeune personne bilingue possédant bonne dactylographie et grammaire dans les deux langues. Expérience avec le public. Centre-ville.

SECRÉTAIRE-DICTAPHONNISTE BILINGUE — $à disc.

Excellente opportunité pour personne parfaitement bilingue pouvant opérer dictaphone dans les deux langues. Travail varié. 8 a.m. à 4.15 p.m. Centre-ville.

SECRÉTAIRE BILINGUE — $12,000.00

Assumez vos propres responsabilités dans un petit bureau de ventes. Dictaphone dans les deux langues pour correspondance. Sténo un atout. Ville d'Anjou.

COMMIS DACTYLO BILINGUE — $8,400.00

Voilà une chance unique de faire vos preuves au sein d'une compagnie établie du centre-ville. Le bilinguisme est exigé. Les chances d'avancement sont illimitées et basées sur votre intérêt personnel.

COMMIS AUX COMPTES PAYABLES — $8,320.00

Jeune personne bilingue avec expérience générale en comptabilité et bonne connaissance des comptes payables. Dactylographie nécessaire. Excellente atmosphère.

POSTES PERMANENTS TEMPORAIRES

Centre-ville: Commis junior deux jours par semaine. Période indéterminée.

Commis-représentante trois jours par semaine pour compagnie de cosmétiques. Bilingue. Expérience avec le public.

Commis représentante pour compagnie pharmaceutique. Une semaine par mois. Bilinguisme exigé.

NOUS VOUS OFFRONS AUSSI UN CHOIX DE POSTES TEMPORAIRES DISPONIBLES DANS VOTRE DISTRICT.

Pour détails et un entrevue appelez
COLETTE BERTRAND

21-3-78

LES 500 SERVICES DE SELECTION CANADA LIMITEE

615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL

861-8371

BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

LES MICROFILMS DU DEVOIR



Des idées, des événements, des hommes...
Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir
Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux
Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros !

Le Devoir sur microfilms
est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information
écrivez à:

Le Devoir
Service du microfilm
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qué.
H2Y 1X1

ou téléphonez à
M. Bertrand Soucy,
844-3361, poste 245.



Les agriculteurs luttent contre la pollution

La marée noire menace Brest

BREST (AFP, Reuter) — La marée noire couvrait hier environ 1,000 kilomètres carrés et menaçait sérieusement la rade de Brest et la baie de Morlaix. La nappe de brut s'étendait en effet sur une profondeur de 18 kilomètres sur plus de 60 km de large, de l'île Vierge à la pointe Saint-Mathieu, à l'entrée du goulet de Brest.

Le vent qui soufflait du nord-est samedi a poussé la nappe de pétrole vers le sud, mais hier elle semblait vouloir remonter vers le nord en raison d'un vent de 45 km-heure venant du sud-ouest. Le temps clément et ensoleillé de samedi avait fait place à la pluie hier et la météo n'était guère optimiste, un vent soufflant de l'ouest était prévu pour hier soir. Ce vent aurait pour effet de plaquer littéralement la nappe à la côte et de lui faire franchir les pointes nord et sud du Nord-Finistère vers la baie de Morlaix et la rade de Brest.

Une petite nappe d'environ 2 km carrés s'était par ailleurs détachée hier matin à 5 milles au nord de l'épave du pétrolier et se dirigeait vers les côtes anglaises.

Les bateaux de la marine nationale déversent depuis les premières heures de la matinée de la craie et des détergents dans les zones où les fonds sont supérieurs à 50 mètres. Des absorbants à base de polystirène sont déversés sur les zones où la profondeur est inférieure.

De leur côte, les agriculteurs de la région, après avoir tenu une réunion extraordinaire avec la municipalité de Ploudalmezeau, ont décidé de participer eux-mêmes à la lutte contre la pollution. C'est ainsi que dès 10 heures hier matin, sur une plage de Portsall, ils ont procédé au pompage du pétrole à l'aide de cuves à lisier accouplées à leurs tracteurs.

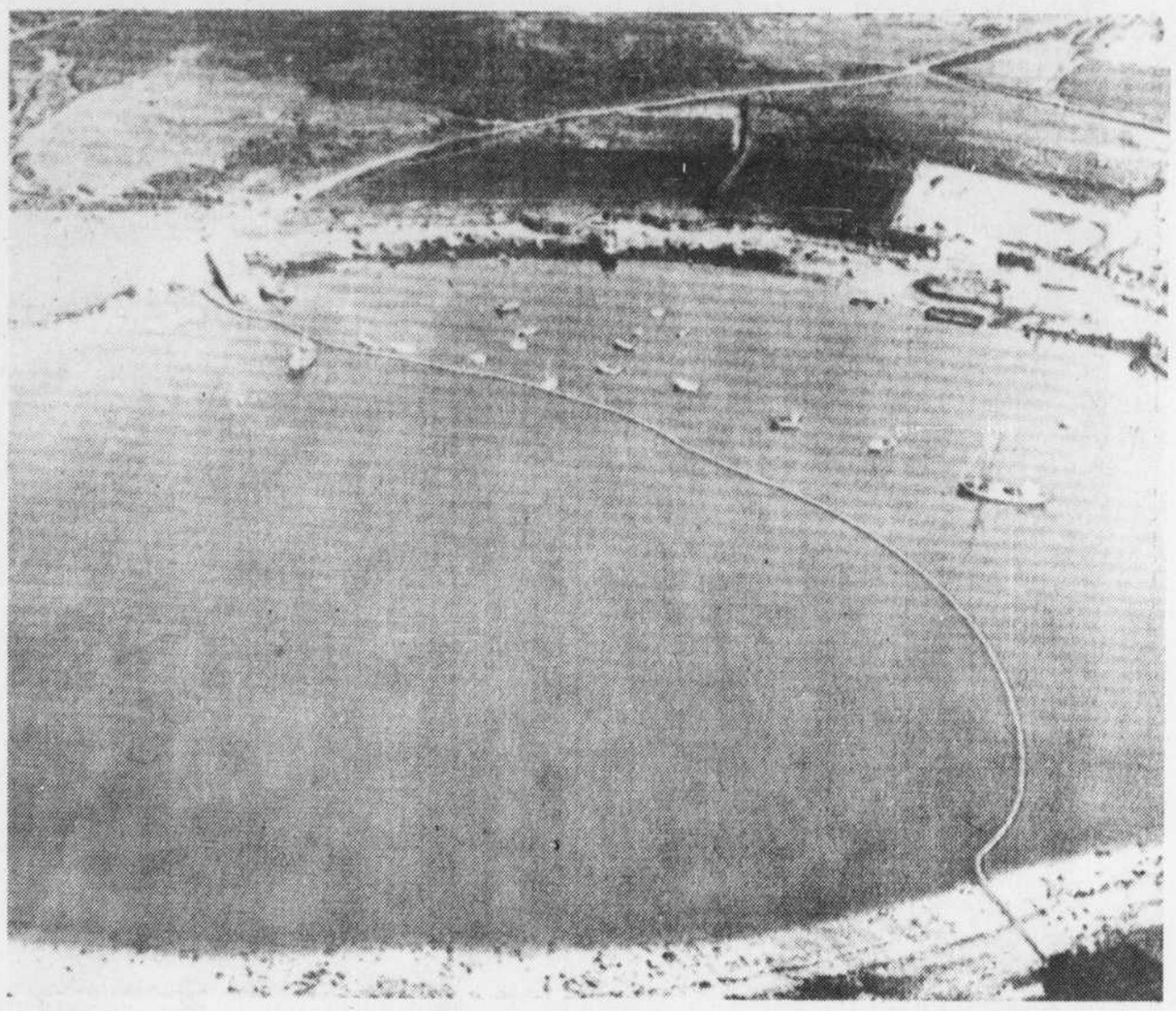
Si l'expérience se révélait concluante, les agriculteurs achemineront quelque 150 cuves sur les rivages de Portsall. Après décantation, le pétrole serait transvasé dans des camions-citernes mis à leur disposition par le ministère de l'Equipement, puis transportés à la station de dégazage de Brest. Ils espéraient pouvoir pomper ainsi quelque 40 tonnes de pétrole à l'heure.

Cependant, la police a annoncé que le capitaine Pasquale Bradani, maître d'équipage du pétrolier Amoco-Cadiz, qui s'est échoué jeudi sur les rochers du port breton de Portsall, et M. Reinhardt Weiner, capitaine du remorqueur qui a tenté de dégager l'énorme navire des récifs sur lesquels il s'est finalement brisé en deux, sont gardés à vue et interrogés. Ils sont questionnés sur le déroulement des événements qui ont provoqué la plus grave pollution marine jamais survenue sur le littoral français. Le magistrat chargé de l'enquête a fait saisir les documents des deux navires.

A la veille du second tour des élections législatives en France, le premier ministre Raymond Barre, qui s'était rendu en tournée d'inspection sur les côtes bretonnes, a été hué devant la mairie de Landada par environ un demi-millier de manifestants de gauche, mécontents de l'insuffisance des moyens de lutte contre la pollution. M. Barre a annoncé une indemnisation rapide des personnes qui auraient à souffrir de la pollution.

A cet endroit, la côte bretonne dispose d'importantes cultures ostréicoles et d'algues et les habitants de la région vivent en grande partie du tourisme.

Pour leur part, les pêcheurs du Finistère comptent ce que va leur coûter en manque à gagner la marée noire de l'Amoco-Cadiz. "Les cinq cents pêcheurs de Portsall sont ruinés pour des années, a dit Pierre Lemoine, conseiller général du petit port. On ne peut imaginer que merlans, bars ou crustacés puissent survivre dans ces eaux polluées, a-t-il ajouté. Ce n'est pas seulement pour le poisson; c'est à Portsall que nous recueillons 90 pour cent des algues utilisées en France dans l'industrie pharmaceutique".



Un immense barrage anti-pollution a été installé à l'entrée de l'aber Benoît, sur la côte bretonne menacée par la nappe de pétrole qui s'est échappé d'un super-pétrolier échoué. (Un aber est le nom donné en Bretagne à une vallée envahie par la mer). (Téléphoto AP)

Un bus au gaz butane

NANCY (AP) — Pour la première fois en France, un bus fonctionnant au gaz butane liquéfié circulera sur une ligne régulière dans quelques jours à Nancy.

Les avantages de cette technique sont une réduction importante du dégagement de fumées, une diminution de l'odeur, du bruit et de la consommation. Un inconvenient: une baisse de puissance à certains régimes par rapport au bus diesel normal.

La technique consiste, tout en conservant le cycle diesel, à injecter en quantité proportionnelle à la charge du moteur un appoint de butane dans l'arrivée d'air.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ AVIS QUE, M. Marc-André Nadeau, domicilié au 687, Laviolette, Sherbrooke, dans la cté de Sherbrooke demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Michel Langevin, domicilié au 81, Allard Nord, Fleurimont, dans le cté de St-François, l'attestation ou le permis M-503739 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05 catégorie Entrepreneur, et, de changer la catégorie d'Entrepreneur à Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 20 mars 1978
2ième publication: 21 mars 1978
3ième publication: 22 mars 1978

Avis est donné que Maxwell Mossman, 501 rue Westwood, Dorval, P.Q. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis de propriétaire de véhicule-taxi M 206564-001, de catégorie ordinaire pour l'agglomération A-12 ouest de Montréal en faveur de José Couto, 165 Fairhaven, Pointe-Claire, P.Q. confirmément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère parution: 20 mars 1978
2ième parution: 21 mars 1978
3ième parution: 22 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE:

LES CONVENTIONS MATRIMONIALES ENTRE: THOMAS GERALD ZIMMERMAN, Designer de la Ville de Pierrefonds, Province de Québec, y demeurant au 13093 rue Laurier, et son épouse Dame KATIA CHANTAL WEGLISZEWSKI.

REQUÉRANTS/T PRENEZ avis que les requérants présenteront devant la Cour Supérieure siégeant pour et dans le District de Montréal, à 10 heures de l'avant-midi, dans la chambre 2.16 du Palais de **Justice, le 28 avril, 1978 ou aussitôt que conseil** pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimonial entre les requérants, passé le 14 mars **1978 devant Me Solomon Katz, Notaire, afin d'établ**ir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens.

Montréal, le 15 mars, 1978.

Me Solomon Katz, notaire
1010 ouest rue Ste-Catherine
Suite 635,
Montréal, Québec H3B 1G7

CANADA STEAMSHIP LINES, LIMITED

AVIS est par les présentes donné que Canada Steampship Lines, Limited demandera au ministre de la Consommation et des Corporations la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 13 mars 1978.

Le secrétaire,
C.O. Reddall

AVIS
BRIMARK INC.

AVIS est donné par les présentes que BRIMARK INC., une corporation constituée d'après la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, fera une demande au ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa Charte selon les provisions de la Loi des compagnies du Québec.

MOSTRÉAL, ce 14 février 1978

DENISE BOUTHILLIER
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC
TRANSFERT DE PERMIS

Conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du Règlement no. 2, Roger Messier, détenteur du permis 536-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'approbation de céder son système de transport à Transport Roger Messier Inc.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 20 mars 1978
2ème publication: 21 mars 1978
3ème publication: 22 mars 1978

CORBEIL & DUFRESNE, procureurs,
465 St-Jean, #605
Montréal, P.Q.

AVIS
Commission des Transports du Québec

Prenez avis que Monsieur Réjean Poirier de Pointe Frégate, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le permis saisonnier suivant:

SERVICE I

Catégorie: Économique;

Transport des étudiants de St-Yvon, Cloridorme, Petite Anse, Pointe à la Frégate, Petite Vallée à Grande Vallée, pour participer à des activités socio-culturelles les samedis et dimanches;

Durée: du 1er avril 1978 au 31 mars 1979

SERVICE II

Catégorie: Économique;

Transport des enfants et des moniteurs de Pointe Frégate à Cloridorme, de St-Yvon à Cloridorme, pour participer à des activités de terrains de jeux, au cours du mois de juillet et août 1978.

Toute personne intéressées peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec 585 est, boulevard Charest, Québec, dans les cinq (5) jours de la 3e publication de cet avis.

1ère publication: 20 mars
2ième publication: 21 mars
3ième publication: 22 mars

BHERER BERNIER COTE OUELLET
HOULE CANTIN & POLIQUIN
Procureurs du requérant

MARIE ANNE ROSE LAINESSE

Avis est donné que Marie Anne Rose Lainesse, épouse de Gilbert Dubé, professeur, domiciliée au 44, Boulevard Jean-Talon, Repentigny, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Marie Anne Claire Lainesse.

Ste-Foy, le 6 mars 1978

EMEA CHAREST, notaire
Procureur de la requérante

CANADA PERMANENT
MORTGAGE CORPORATION
AVIS

AVIS est par les présente donné que Canada Permanent Mortgage Corporation a l'intention de demander au ministre de la Consommation et des Corporations des lettres patentes pour faire en sorte qu'une version française soit adoptée pour le nom Canada Permanent Mortgage Corporation, à savoir La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent.

E.G. Dewling
Vice-président et secrétaire

AVIS AUX CREANCIERS

Avis vous est donné que le trentième jour d'avril MIL NEUF CENT SOIXANTE-DIX-HUIT une requête sera présenté à la Cour supérieure district de Montréal aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimonialles entre DIMITRIOS MOSHONAS et DAME VASILIKI COUNTANI, domiciliés tous deux à 4945 Edouard Montpetit, App. 12, en la Ville de Montréal, constatées en un contrat de mariage passé le trentième jour de janvier MIL NEUF CENT SOIXANTE-DIX-HUIT devant ME GERALD FRIEDLANSKY, notaire sous le numéro de minute 9398.

SIGNÉ À MONTRÉAL ce 30e jour de janvier 1978.

GERALD FRIEDLANSKY, B.A., LL.L.
Notaire
5947 Park Ave Montréal 8, P.Q.
Canada
Tél.: 273-1177

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005650-781

DAME DENISE GAGNÉ,

Demanderesse.

—vs—

MICHEL LAPOINTE,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MICHEL LAPOINTE, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 14 mars, 1978

REGISTRAIRE

GABOR GLASZ, avocat
621, rue St-Antoine
suite 402
Montréal, Qué.

AVIS

PRENEZ AVIS que Roger Messier, résidant et domicilié à St-Barnabé Sud, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but de demander l'approbation du transfert de tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient dans le permis 536-V à Transport Roger Messier Inc.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

1ère publication: 20 mars 1978
2ème publication: 21 mars 1978
3ème publication: 22 mars 1978

CORBEIL & DUFRESNE
465 rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.

AVIS DE QUALITÉ

Succession de HENRI, Claude
En son vivant de 5255 rue St-Zotique est, Montréal
Décédé le 21 décembre 1976

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal (Qué.)
H4J 1J6

COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

Prenez avis que S. & L. Transport Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement 19 sur le transport, pour le transport de passagers, pour activités de groupes ou des associations de Ville de Laval à l'occasion de voyages sportifs, culturels, religieux et récréatifs, de Laval à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de ladite municipalité.

Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande dans les cinq jours de la troisième publication.

Me Pierre Delorme
Procureur de S. & L. Transport Inc.
1117 rue Ste-Catherine ouest
suite 923, Montréal (849-5311)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-076360-787

DENISE BERCOVICI

Requérante

-vs-

JEAN-PIERRE DESMARAIS

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN-PIERRE DESMARAIS est par la présente **requis de comparaître dans un délai de 60** jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation **dans les délais susdits, la requérante procé**dera à obtenir contre vous par défaut, un jugement **de divorce, qu'elle sollicite contre vous.**

SAINT-LAURENT, 16 mars 1978

DESCOTEAUX, MURRAY & BOUCHER
Avocats de la partie requérante
790 boul. Laurentien, #202
Saint-Laurent, P.Q.
H4Y 2M6

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NR: 700-05-000380-786

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL LIMITÉE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1253 McGill Collège, à Montréal, district de Montréal.

demanderesse

-vs-

LES ENTREPRISES G.N.C. INC., d'adresse inconnue.

défenderesse

-et-

ROGER ST-GERMAIN, d'adresse inconnue.

-et-

LT REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE, BIOTA LEVELOPMENT INC., JOSEPH EDWARD LOWE, D. CHARRON LTÉE, JACQUES COURTEMANCHE LTÉE, PRUD'HOMME ET FRERES LTÉE, MES RATELLE, RATELLE & SYLVESTRE, ME ROBERT LANCTOT,

mis-en-cause

Il est ordonné à la défenderesse, Les Entreprises G.N.C. Inc., et au mis-en-cause, Roger St-Germain, de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse. Les Entreprises G.N.C. Inc. et du mis-en-cause, Roger St-Germain.

Saint-Jérôme, ce 7 mars 1978

LUCIE PÉLOQUIN
PROTONOTAIRE-ADJOINT C.S.T.

Me Lucien Lachapelle, avocat
5971, rue St-Hubert
Montréal, Québec, H2S 2L8
Procureur de la demanderesse

AVIS est donné que Abdel Ahad Jabour, demeurant et domicilié au numéro 5795 rue Bienville à Brossard, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom Abdel Ahad Jabour en celui de Dominique Jabour.

Montréal, le 15 mars 1978

CHABOT, DOWNS, VALOIS, LAURIER
& CERE
Procureurs du requérant

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ, en conformité avec les dispositions de l'article 1571d du Code civil de la province de Québec, que le contrat intervenu en date du 1er jour de mars 1978, en vertu duquel Champlain Motors Ltd., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec **est située dans le district judiciaire de Montréal, a** vendu, transporté et cédé à Champlain Pontiac Buick Cadillac GMC Ltée, tous ses comptes recevables se rapportant à son commerce de location, tels qu'ils s'établissaient à la fermeture des affaires le 28 février 1978, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal, le 3 mars 1978, sous le no 2853502.

DONNÉ et SIGNÉ à Montréal, province de Québec, le 14 mars 1978.

CHAMPLAIN PONTIAC BUICK CADILLAC GMC LTÉE
par: Jean Leclerc
Président

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-008946-787

ALEXANDER MITSOU, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.

DEMANDEUR

—vs—

MARIO PRÉVOST, autrefois résidant et domicilié en la cité d'Outremont, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MARIO PRÉVOST est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 15 mars 1978

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me ANGELO VALENTZAS
1255 University, #1204
Montréal, QUÉ
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

NO: 500-12-076298-789

DAME VERONICA KOLAR, résidant et domiciliée à Ville St-Laurent, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

FRANK PODHRASKY, présentement de lieux inconnus

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé FRANK PODHRASKY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 15 mars 1978

A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Mes EUDES THOUIN & BROCHU
577 rue Notre-Dame
suite 250
Repentigny, QUÉ J6A 2T6
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-05-000339-782

LA CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS SOLANO, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 3777, rue Dandurand, à Montréal, district de Montréal.

demanderesse.

-vs-

ANDRÉ TRUDEL, d'adresse inconnue.

défendeur.

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE, 85 de Martigny, St-Jérôme, district de Terrebonne.

mis-en-cause

Il est ordonné au défendeur, André Trudel, de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de la dernière insertion des présentes.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur, André Trudel.

Saint-Jérôme, ce 6 mars 1978

LUCIE PÉLOQUIN
GROTONOTAIRE-ADJOINT C.S.T.

Me Lucien Lachapelle, avocat
5971, rue St-Hubert
Montréal, Qué., H2S 2L8
Procureur de la demanderesse

TEXTE POUR PUBLICATION

André Marchand, 812 2ième Avenue Ouest Amos, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Roland Hamel, St-Benoît Lacorne Abitibi-Est, le permis no. M-501878 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

CHOUINARD & ROY, procureurs, 1259 Berri Suite 425, Montréal.

1ère publication: 20 mars 1978
2ième publication: 21 mars 1978
3ième publication: 22 mars 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-02-005181-787

MARCEL BOLDUC,

Demandeur

—c—

SAMUEL RICHARD,

Défendeur

Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref et déclaration a été laissée au Greffe de cette honorable Cour de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera d'obtenir contre vous un jugement par défaut.

Me Simon Richter
455 rue Craig ouest, Ch. 303
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-0425858-773

PAUL-ÉMILE CASTONGUAY

Partie Demanderesse

—c—

WAYNE JACK PECK

Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse WAYNE JACK PECK est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, ce 15 mars 1978

Protonotaire, C.S.M.
RENALD CHASSÉ

Mes L'HEUREUX, NADEAU & ASS. avocats
630 Sherbrooke ouest, ste 400
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-048436-773

RENÉ LORRAIN,

demandeur.

contre

JEAN-PIERRE LACHAPELLE, présentement d'adresse inconnue

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Jean-Pierre Lachapelle, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et la déclaration a été laissée à son attention au greffe de la Cour à Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement et autre mesure accessoire pourra être accordée sans avis.

Montréal, le 13 mars 1978

A. BEAULIEU,
Protonotaire-Adjoint

Mes IUTICONE & IUTICONE,
1030 rue Cherrier, suite 300,
Montréal,
Québec.
Procureurs du demandeur

COMMISSION DES TRANSPORTS

Prenez avis que la requérante-cédante TRANS CANADA RENT A TRAILER (1964) LTD., détentrice du permis 456-DYV s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de celle-ci relativement au transfert complet dudit permis en faveur de la requérante-cessionnaire 84.041 Canada Limitée — 84.041 Canada Limited faisant des affaires sous la raison sociale Monsieur Remorque et/ou Mr. Trailer, le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Teneur du permis 456-DYV à être transféré:

Location à court terme par l'entremise de différentes agences à travers la province de Québec de véhicules commerciaux, soit de petites remorques pour les véhicules moteurs, le tout suivant les restrictions qui se rattachent audit permis.

Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire conformément aux dispositions du règlement 2.59.1 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la commission des Transports du Québec au 505 de la rue Sherbrooke est.

1ère publication: 20 mars 1978
2ème publication: 21 mars 1978
3ème publication: 22 mars 1978

MARTINEAU, WALKER, ALLISON, BEAULIEU, MacKELL & CLERMONT
Procureurs de la requérante-cessionnaire
3400 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, Québec

PRENEZ AVIS QUE, M. Gilles David, domicilié au 13884, Denis, St-Janvier, dans le cté de Deux-Montagnes demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Yves Charlebois, domicilié au 15627, St-Augustin, St-Augustin, dans le cté de Deux-Montagnes, l'attestation ou le permis M503609 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 20 mars 1978
2ème publication: 21 mars 1978
3ème publication: 22 mars 1978

PRENEZ AVIS QUE, M. Marcel Perron, domicilié à Fabre, dans le cté de Témiscamingue demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Delphis Gaudet, domicilié à Fugèreville, dans le cté de Témiscamingue, l'attestation ou le permis M-506887 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 20 mars 1978
2ème publication: 21 mars 1978
3ème publication: 22 mars 1978

AVIS DE QUALITÉ

Succession de HENRI, Jean-Jacques
En son vivant de 1108 rue St-Viateur ouest, Montréal
Décédé le 15 novembre 1976

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL (Qué.)
H4Z 1J6

PRENEZ AVIS que Jean-Marie Miclette, détenteur du permis numéro M-503664 D-001, catégorie artisan, (le changement de statut pour entrepreneur ayant été dûment déposé à la Commission des Transports du Québec) pour la région 6, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de demander l'autorisation de transférer à Transport Donald Inc. tous les droits, titres et intérêts qu'elle détient dans ledit permis de camionnage en vrac.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

1ère publication: 20 mars 1978
2ème publication: 21 mars 1978
3ème publication: 22 mars 1978

CORBEIL & DUFRESNE
465, rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-064-902-764

FRANCINE THUOT, ménagère, des ville et district de Montréal.

Requérante

-vs-

JACQUES FAUCHER, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, JACQUES FAUCHER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du jugement conditionnel de divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

MONTRÉAL, le 24 février 1978

(S) GERALD McCARTHY
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE

GRENIER, TRUDEL & GRÉGOIRE, Avocats
4227 ouest, St-Jacques
Montréal H4C 1J5
Tél.: 833-4211
Dom. Élu: 31, St-Jacques
suite 500
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-076432-784

DAME PAULINE VAILLANCOURT, ménagère, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal

requérante

-vs-

JEAN-CLAUDE LORD, de lieux inconnus

intimé

L'intimé Jean-Claude Lord est par les présentes requis de comparaître dans un délai de SOIXANTE (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau des Greffes, au Palais de Justice de Montréal sis au 10 est, rue Craig.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite de vous.

MONTRÉAL ce 16 mars, 1978

JEAN-PIERRE BOUCHER
Procureur de la requérante
1816 Sherbrooke, est
Montréal, Qué.

Caisse populaire de St-Raymond, 5580 Chemin Upper Lachine, 486-1143 demande à Monsieur Georges Marcil ayant possédé des terrains dans le district Notre-Dame-de-Grâce et plus particulièrement sur la rue Old Orchard ou ses représentants légaux de communiquer avec le directeur Henri L'Africain, à 486-1143 ou, à défaut, Me Riccardo Troini, notaire, à 484-4422.

AVIS

PRENEZ AVIS que Georgette Laplante, détentrice du permis numéro M-504886 D-001, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de demander l'autorisation de transférer à Roger Auclair tous les droits, titres et intérêts qu'elle détient dans ledit permis de camionnage en vrac.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

1ère publication: 20 mars 1978
2ème publication: 21 mars 1978
3ème publication: 22 mars 1978

CORBEIL & DUFRESNE
465, rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.

SUCCESSIONS DE FEU EUGÈNE SALOMON ET DE FEU ILONA SALOMON

SCM: 500-14-000737-783

A QUI DE DROIT

PRENEZ AVIS que Sheila Salomon et Steven Salomon (Selby) demanderont à la Cour Supérieure, le 1er mai, 1978, à 9:30 a.m., à la salle 2.16 du Palais de Justice, à Montréal, d'accorder des lettres de vérification établissant que les successions de feu Eugène Salomon et de feu Ilona Salomon, décédés intestats, domiciliés de leur vivant au 5725 de l'avenue Westbury, à Montréal, Québec, leurs soient dévolues.

STEVEN KORDA
PROCUREUR DES REQUÉRANTS

VILLE D'OUTREMONT

APPEL D'OFFRES

ESSENCE

Des soumissions cachetées dans des enveloppes adressées et fournies à cette fin et portant la mention précitée, seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 5 avril 1978, au bureau du Gérant municipal. Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le cahier des charges et les enveloppes de retour au bureau de l'Acheteur, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 chemin de la Côte Ste-Catherine.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jocelyne Perreault
Greffier de la Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001466-786

Léo Ruelland,

demandeur

—vs—

Françoise Bélair, Marc André Gauvreau, Dr. Louis Bourgoin, Trust Général du Canada et Clinique Roy-Rousseau

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est par les présentes ordonné à la défenderesse, Françoise Bélair de comparaître au Greffe de la Cour Provinciale, district de Montréal, et ce, dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Prenez de plus avis qu'une copie du Bref et de la Déclaration a été déposée au dit Greffe, à votre intention.

R. Chassé
Protonotaire

Me Pépin, Létourneau et Associés
360, rue St-Jacques, suite 1800
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-066-705-777

DAME GEMMA THÉRIAULT, ménagère, des ville et district de Montréal.

Requérante

-vs-

CLAUDE REMILLARD, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, CLAUDE REMILLARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication. Une copie du jugement, conditionnel de divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

MOSTRÉAL, le 24 février 1978

(S) GERALD McCARTHY
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE

GRENIER, TRUDEL & GRÉGOIRE, Avocats
4227 ouest, St-Jacques
Montréal H4C 1G6
Tél.: 933-4211
Dom. Élu: 31, St-Jacques
suite 500
Procureurs de la requérante

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

VPE-78-19080
le mardi 11 avril 1978

Postes Némiskau et Fleury

FRURNITURE ET MONTAGE DE CHARPENTES D'ACIER GALVANISÉ
735/120/69/25/13.8 kV

Garantie de soumission: $50,000

Principale place d'affaires au Québec

CCL-78-19062
le mardi 4 avril 1978

CONSTRUCTION SUR PYLÔNES D'ACIER D'UNE LIGNE DE TRANSPORT À 120 kV À PARTIR DE LA LIGNE JOLIETTE-SHAWINIGAN JUSQU'AU POSTE GRAND-PRÉ

Garantie de soumission: $25,000

Principale place d'affaires au Québec

FCL-78-19084
le mardi 11 avril 1978

Territoire de la Baie-James

DÉBOISEMENT DE L'EMPRISE D'UNE SACTION DE LA LIGNE À 735 kV CHISSIBI LE MOYNE

Garantie de soumission: $70,000

Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU Nº 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont

L'acide folique, une vitamine méconnue au Canada?

par Gilles Provost

Les enquêtes nutritionnelles indiquent que le manque d'acide folique est la carence vitaminique la plus fréquente au Canada mais la profession médicale sous-estime grandement les méfaits d'une telle déficience sur le fonctionnement du système nerveux, a déclaré au DEVOIR le docteur Mihai Ioan Botez, chercheur à l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

On attribue à tort un rôle mineur à l'acide folique (une vitamine très voisine de la vitamine B12) soutient M. Botez parce que les "experts" gouvernementaux présument que sa seule fonction importante est liée à la formation du sang. On présume donc qu'il n'y a pas d'effet si la carence en acide folique n'est pas associée à un état d'anémie.

Bien au contraire, M. Botez soutient, sur la base de ses propres travaux et de ceux de collègues du monde entier, que l'acide folique et ses composés (les folates) jouent un rôle important dans la maturation et le fonctionnement du système nerveux.

Par exemple, souligne-t-il, des auteurs japonais ont démontré qu'une déficience en folates chez une femme enceinte peut se traduire par un retard de la maturation du cerveau de son bébé. De même, on a maintenant rapporté plusieurs cas de paralysie des membres inférieurs causée par un manque de folates dans l'alimentation ou par des problèmes intestinaux qui empêchent l'assimilation normale de cette vitamine.

Comme c'est le cas avec les autres vitamines du groupe B, un manque de folates se manifeste d'abord par un état de fatigue injustifiée, reconnait M. Botez, mais les cas plus graves s'accompagnent presque toujours d'un ralentissement intellectuel avec des troubles de la mémoire.

Selon ce médecin, la vitamine B12 peut dans une certaine mesure compenser une déficience en acide folique mais l'inverse n'est pas vrai; un surcroît d'acide folique risque d'aggraver les problèmes issus d'une carence de B-12. Les expériences du docteur Botez sur des rats révèlent d'ailleurs qu'un surplus d'acide folique est tout aussi nocif qu'une carence et c'est pourquoi il déconseille au public d'absorber des suppléments sans une étroite surveillance médicale. D'ailleurs, l'acide folique n'est normalement disponible que sur ordonnance d'un médecin.

Si le public ne doit pas jouer avec l'aide folique, dit-il, les médecins devraient par contre être plus conscients des problèmes que son absence peut provoquer, surtout que l'assimilation des folates est diminuée par l'absorpsion de tranquillisants et par les pilules anovulantes.

Pour sa part, le docteur Botez déplore qu'il n'y ait pas de fonds disponibles pour la recherche sur le traitement de certains patients par l'administration d'acide folique, ce qui l'a obligé à refuser les nouveaux patients qui se présentaient à lui.

De même, ce chercheur n'a pas pu obtenir les fonds nécessaires (environ $50,000) pour organiser à Montréal une première réunion internationale de tous les chercheurs qui se sont intéressés à cette question. Toutes les invitations avaient été expédiées et le programme de ce symposium était au point quand tout a dû être contremandé faute de financement. A ses yeux, une telle rencontre est essentielle pour faire le point sur le dossier et déterminer les avenues de recherche les plus prometteuses.

"J'espère que les Américains pourront prendre la relève et organiser le symposium à notre place, a-t-il conclu".

Quoi qu'il en soit, M. Botez a présentement des subventions du Conseil de recherches médicales du Canada pour ses études expérimentales sur des animaux et des fondations lui ont aussi donné les moyens d'entreprendre une étude plus spécifique sur le cas des femmes enceintes qui ont une agitation permanente des jambes, symptôme qui semble lié à un manque de folates.

M. Botez espère aussi pouvoir mener une étude dans les écoles de Montréal pour vérifier expérimentalement si les bas taux de folates sont vraiment responsables de problèmes d'apprentissage et quels sont les facteurs atténuants ou aggravants. Une telle étude serait très utile, à ses yeux, parce que les données actuelles sur les carences en folates sont très imprécises. "Le problème, par exemple, peut être moins fréquent que les statistiques pourraient l'indiquer".

Quoi qu'il en soit, M. Botez se réjouit de voir le gouvernement insister de plus en plus sur la nécessité de consommer des fruits et des légumes frais parce que ce sont d'excellentes sources de folates.

Manif contre la bombe à neutrons

AMSTERDAM (Reuter) — Près de 50,000 personnes ont participé dimanche à Amsterdam à une manifestation contre la bombe à neutrons.

La marche s'est achevée par un grand meeting, au terme du forum international qui, organisé par le comité hollandais "arrêtez la bombe à neutrons", avait commencé samedi.

1,500 délégués des 28 pays d'Europe, Canada et Etats-Unis, qui ont écouté les déclarations concernant les aspects physiques, médicaux et moraux de la bombe à neutrons, se sont joints aux manifestants.

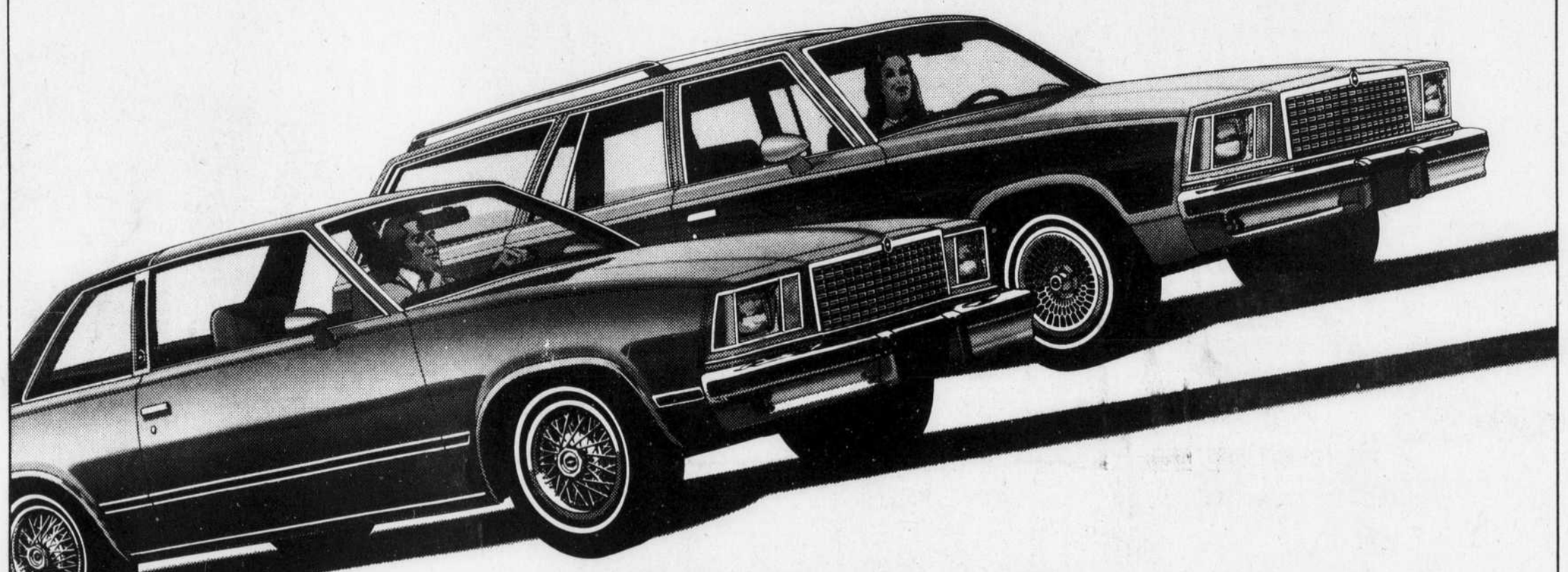
Certains membres des partis politiques au Parlement hollandais ont rejeté, devant les participants, la production et l'introduction aux Etats-Unis de la bombe à neutrons qui tue par l'action d'une radiation intense, mais provoque de faibles dommages sur l'environnement.

A la clôture du forum international, les délégués ont adopté une déclaration commune invitant les gouvernements et les peuples de tous les pays à rejeter la production de la bombe à neutrons et à ne pas autoriser cette arme sur leurs territoires.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

Nos annonces? N'en croyez rien avant d'avoir conduit nos voitures.



La nouvelle Malibu de Chevrolet. Tout ce que nous en disons est vrai, mais pour le croire il faut la conduire.

Incroyable mais vrai: comparée au modèle de l'an dernier, la nouvelle Malibu standard est plus légère de 600 livres et mesure près de 18 pouces de moins. Pourtant, plusieurs de ses dimensions intérieures sont plus vastes. Un tel progrès est difficile à croire à moins d'avoir essayé la voiture.

Nous vous lançons donc une invitation. Voyez votre concessionnaire Chevrolet. Faites un essai sur route. Essayez le siège arrière, le siège avant. Pas besoin de ruban à mesurer: votre propre sensation de confort vous confirmera que la technologie d'avant-garde de General Motors a vraiment créé une voiture plus grande à l'intérieur, plus petite à l'extérieur. De fait, la largeur aux hanches à l'arrière du sedan Malibu 4 portes est la même que celle du grand sedan Chevrolet.

Sur la route, notez le roulement. Plutôt que d'insister sur la longueur, nous avons concentré nos efforts sur la qualité de la suspension. Ainsi, le roulement de la nouvelle Malibu se révèle comparable à celui de voitures à empattement plus long.

Même le coffre vous étonnera. Grâce en partie au nouveau pneu de secours compact de GM, ce coffre est plus spacieux de quelques pieds cubes que l'an dernier. Espace très utile, qui reçoit volontiers des bagages volumineux, de gros sacs d'épicerie.

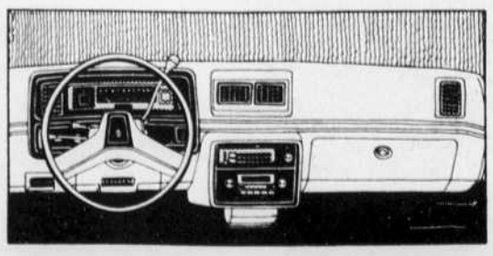
Le tableau de bord se compose de modules qu'on peut retirer pour en faciliter l'entretien. Un système automatique de ventilation à air pulsé à deux niveaux fournit de l'air frais à hauteur de tête et de l'air chaud à vos pieds. Il s'ajoute à l'action de deux nouvelles glaces latérales arrière qui pivotent pour admettre de l'air frais dans la voiture, même à l'arrêt.

Le moteur standard de la Malibu est un V6 compact qui, ayant moins à tirer, peut se faire plus économe d'essence. Doté en option d'une boîte automatique, ce V6 compact permet au coupé et au sedan de faire 38 km/gal en ville, 54 km/gal sur route, 44 km/gal ville-route combinées, d'après des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. (Se rappeler que ces chiffres sont des estimations susceptibles de révision. Votre économie réelle d'essence dépend du parcours, de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture et de son équipement en option.) Par son ingénierie, son esthétique, sa spaciosité et son rendement, la Malibu est bien faite pour conserver la valeur de revente que le public recherche depuis toujours dans les voitures General Motors.

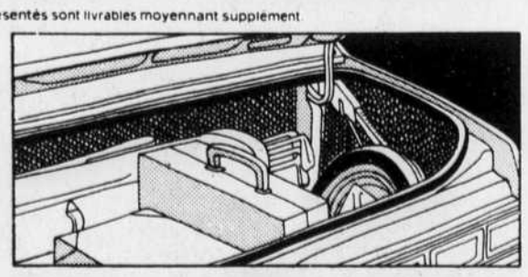
Nous insistons: ne croyez rien de nos annonces avant d'avoir conduit nos voitures. Faites sans tarder l'essai de la nouvelle Malibu. Après cela, il y a gros à parier que vous la vanterez plus que nous.

Achat ou location? Voyez votre concessionnaire Chevrolet.

Certains des équipements représentés sont livrables moyennant supplément.







Malibu. À l'ère de l'espace.

Chevrolet